

Les Bonnes pratiques
**de la coopération Sud-Sud et
de la coopération triangulaire**
pour le développement durable - Volume 2



Copyright © Bureau des Nations Unies pour la Coopération Sud-Sud
Tous droits réservés

Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
304 East 45th Street, FF 11th Floor
New York, NY, 10017, ÉTATS-UNIS

Septembre 2018

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles du ou des auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, dont le PNUD, ou les États Membres de l'ONU. Les désignations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et du PNUD concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Conçu par YAT Communication

PRÉFACE

L'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour accélérer le développement durable n'ont cessé de croître au cours des dernières décennies. On assiste à un consensus croissant sur le partage des idées, des connaissances et des compétences afin de surmonter les défis communs et de bâtir des forces communes. Les pays en développement reconnaissent de plus en plus les bonnes pratiques de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire comme des moyens viables d'accélérer le progrès vers la réalisation des 17 objectifs de développement durable (ODD). Le nouvel essor de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire ont également vu les pays du Sud se prendre de plus en plus en charge pour trouver des solutions aux problèmes communs de développement transnational qu'il serait difficile de résoudre seuls.

La deuxième publication de la série, les Bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement durable, souligne comment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent accélérer les progrès vers la mise en œuvre et la réalisation des ODD. Cette série présente plus de 100 bonnes pratiques présentées par les États membres, les agences des Nations Unies et d'autres partenaires de développement. Ce compendium de bonnes pratiques présente des solutions notables aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial aux défis cruciaux auxquels sont confrontés les pays en développement, qu'il s'agisse d'éradiquer la pauvreté, de réduire les inégalités, d'appuyer la lutte contre les changements climatiques ou de créer des sociétés pacifiques et cohésives. Il montre comment les pays en développement collaborent entre eux pour relever les défis par la solidarité, l'apprentissage entre pairs et l'autonomie collective. Les données rassemblées dans ce volume visent à aider les pays en développement qui cherchent à intensifier les initiatives de la coopération Sud-Sud et triangulaire, en particulier dans l'application généralisée des politiques, des stratégies et des programmes.

Dans la présentation des cas, la priorité a été donnée à la mise en évidence des initiatives novatrices qui illustrent les principes fondamentaux d'une coopération Sud-Sud et d'une coopération triangulaire efficaces ; des initiatives qui impliquent et bénéficient à un grand nombre de personnes dans deux pays du Sud ou plus ; des initiatives qui abordent les défis du développement transnational ; des solutions qui ont été testées et développées ; et des résultats concrets de développement qui concernent la réalisation des 17 ODD.

Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) a pour objectif de mettre en place une plate-forme mondiale de partage des connaissances et de courtage de partenariats afin de répondre plus systématiquement et plus efficacement à la demande des pays en développement de s'associer et de collaborer avec des partenaires potentiels. La plate-forme vise à compléter, plutôt qu'à remplacer, les arrangements institutionnels nationaux ou régionaux existants. Elle comblera une lacune non résolue en offrant un espace qui systématise les connaissances et qui est équipé pour fournir des solutions pratiques, renforcer les capacités et favoriser des partenariats utiles.



A handwritten signature in black ink that reads "Jorge Chediek". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath the name.

Jorge Chediek
Directeur et Envoyé du Secrétaire général
pour la coopération Sud-Sud

REMERCIEMENTS

Cette publication n'a été possible que grâce aux efforts de collaboration du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) et des partenaires des États membres, des agences des Nations Unies, des organisations intergouvernementales (OIG) et des autres partenaires au développement. Elle comprend 107 bonnes pratiques de la coopération Sud-Sud groupées selon les 17 ODD.

Nous avons une immense dette de gratitude envers les collègues des partenaires suivants, pour leur travail assidu et leur dévouement. En particulier, des États membres, nous tenons à remercier : Lic. María Fernanda Jakubow du Gouvernement de l'Argentine ; Sarah MacCana, prestataire de services de santé et de mise en œuvre de la lutte contre le VIH, une initiative du Gouvernement de l'Australie ; Md. Shaheenur Rahman et Iqbal Abdullah Harun du Gouvernement du Bangladesh ; Zhang Wei, Cai Yun et Liu Yang du Centre international chinois pour les échanges techniques et économiques (CICETE) ; Sebastián Giraldo Mejía de l'Agence présidentielle de coopération de Colombie (APC - Colombie) ; Novi Dwi Ratnasari du Gouvernement de l'Indonésie ; Yasuhito Murakami et Atsushi Okada de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ; Maria Rodriguez Dominguez de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID) ; Jelena Lekovic du Gouvernement du Monténégro ; Helge Espe de Fredskorpset Norway (FK Norvège) ; et Sirthon Wairatpanij de l'Agence de coopération internationale de la Thaïlande (TICA).

Des OIG, nous tenons à remercier : Attiya Nawazish Ali de la Chambre Islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture (ICCIA) ; Charlotte King et Dan Mejia de l'Organisation internationale pour le bambou et le rotin (INBAR) ; et Carina Vance, Luana Bermudez et Beatriz Nascimento de l'Institut gouvernemental de la santé d'Amérique du Sud/ISAGS - UNASUR.

Des agences des Nations Unies, nous tenons à remercier : Polina Tarshis de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ; Maria Misovicova de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; Dongxin Feng de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Ana Maria Currea des Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ; Maurizio Navarra du Fonds international de développement agricole (FIDA) ; Anita Amorium de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ; Chris Richter de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ; Lin Yanming, Bobby Olarte et Arasu Jambukeswaran du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ; Mariana Crespo de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS/OMS) ; Chunying Stella Qian, Orria Goni et Vesna Gajic du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Clare Stark de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Ariesta Ningrum de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ; Ian Thorpe et Martha Santos du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Weixi Gong et Aysen Toksoz de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ; Florian Eisele et Marlene Grundstrom du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) ; Rafael Martinez Gil du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) ; A.H. Monjurul Kabir de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ; Laurent Porte de la Banque mondiale ; Carola Kenngott et Ragini Malik du Programme alimentaire mondial (PAM) ; Oswaldo Reques de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ; et Nicole Groot Zevent de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Le dévouement et le travail assidu de l'équipe principale ont été essentiels. L'organisation, la recherche et la rédaction de ce document a été supervisé par Xiaojun Grace Wang, UNOSSC. Des remerciements particuliers sont adressés à Shams Banihani, UNOSSC, pour sa coordination générale, sa recherche et sa vérification technique, et à Michael Stewart et Nawra Mehrin, UNOSSC, pour leur vérification technique sur les manuscrits originaux. Merci également à Leah Brumer, Barbara Hall et Peter Robertson pour leur soutien éditorial, ainsi qu'à Mohamed Magdy et à l'équipe de YAT Communications pour la conception et la mise en page de la publication finale.

Enfin, nous exprimons nos remerciements et notre gratitude à Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, qui accueille et soutient le travail de l'UNOSSC. Sans son leadership, ce rapport n'aurait pas été possible.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE			1
REMERCIEMENTS			2
1	Lutte contre la pauvreté	Centres numériques	7
		Développement agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région MENA et en Asie centrale	9
		TRANSFORM	11
		Programme d'échange de jeunes volontaires dans la République Unie de Tanzanie et en Zambie	13
2	Faim « zéro »	Développement de la pisciculture en Afrique	15
		Programme Méso-Amérique libérée de la faim	17
		Projet mexicain de nixtamalisation du maïs au Kenya	19
		Projet pilote de coopération Ville-en-Ville : Cap-Vert, Cameroun et Sénégal	21
		Diversifier les revenus des femmes rurales et renforcer les capacités commerciales en Asie centrale	23
		Renforcer les statistiques agricoles et l'information sur la sécurité alimentaire dans les pays de la CARD par le biais de la coopération Sud-Sud	25
		Assistance technique du Plan stratégique du secteur agricole ougandais par le biais du projet de la coopération Sud-Sud	27
		Coopératives agricoles	29
		Intégration de la gouvernance foncière dans le Programme global de développement agricole pour l'Afrique	31
		Portail de solutions rurales	33
		Faire progresser les politiques de santé publique pour lutter contre la surcharge pondérale et l'obésité au Chili et dans la Communauté des Caraïbes	35
		Cuba et le Pacifique : Favoriser l'agriculture biologique de l'autre côté de l'océan	37
		Mise en place d'un système de certification biologique dans les Caraïbes	39
		Réseau de l'Asie et du Pacifique pour l'essai des machines agricoles	41
		Technologie indienne pour la sécurité alimentaire au Kenya	43
		Cameroun : Renforcer les moyens d'existence des personnes vulnérables vivant avec le VIH	45
		Amélioration de l'efficacité du Programme national de repas scolaires de production locale au Kenya grâce à des transferts monétaires	47
		Fonds de contrepartie des donateurs émergents	49
		Intervention des Fidji au cyclone tropical Winston	51
		Programme national de protection sociale : Progresando con Solidaridad Programme (Prosoli)	53
		Initiative des Achats au service du progrès (P4P)	55
		Apprentissage régional par les pairs sur la fortification du riz	57

3	Bonne santé et bien-être	Projet pilote de coopération pour la lutte contre le paludisme (Projet trilatéral de lutte contre le paludisme) en Australie, Chine et Papouasie-Nouvelle-Guinée	59
		Méthode « mère Kangourou »	61
		Manuel sur la santé maternelle et infantile en Indonésie	63
		Thaïlande : Projet de développement de l'hôpital provincial de Bokeo en République démocratique populaire Lao	65
		Banque de prix des médicaments pour l'Union des nations de sud-américaines	67
		Plan régional d'assistance technique : UNASUR Sans cancer du col de l'utérus	69
		Soutien cubain dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola	71
		Prise de décision fondée sur des données probantes concernant la résistance aux antimicrobiens	73
		Vers la couverture de santé universelle dans la région du Gran Chaco en Amérique du Sud : Argentine, Bolivie, Brésil et Paraguay	75
		Transfert de technologie pour la production de vaccins antigrippaux et pour le renforcement des capacités réglementaires au Nicaragua	77
		Vers une éradication du trachome au Guatemala et en Colombie	79
		Bibliothèque virtuelle de la santé dans le contexte du réseau ePORTUGUÊSe	81
		Soutenir et renforcer la surveillance médicale et redressement socio-économique sous-régional et post-régional d'Ebola en Afrique de l'Ouest	83
		Promouvoir la planification familiale	85
		Reproduire et amplifier l'initiative de suivi et d'organisation du programme sur la santé et la nutrition de l'enfant dans la région de l'Afrique de l'Est et australe	87
4	Éducation de qualité	Renforcer les compétences africaines en doublage télévisuel	89
		Enseignement de l'espagnol comme langue étrangère	91
		Transfert d'un modèle d'enseignement supérieur de la Colombie à la Côte d'Ivoire	93
		Initiative Mexique et Uruguay pour la petite enfance : Art, droits de l'homme et coexistence citoyenne	95
		Échanges réciproques de personnel Sud-Sud dans le cadre de la coopération institutionnelle	97
		Création d'un centre d'apprentissage pour le développement d'une agriculture durable fondé sur la philosophie thaïlandaise de l'économie de suffisance	99
		Améliorer la formation des enseignants pour combler le manque de qualité de l'éducation en Afrique	101
		Fonds Malala pour le droit des filles à l'éducation	103
		Programme de coopération UNESCO-Malaisie pour le renforcement de la coopération Sud-Sud	105
		Une université brésilienne soutient l'élaboration d'un programme national d'éducation de la petite enfance à Sao Tomé-et-Principe	107
5	Égalité des sexes	Coopération régionale en tant qu'outil efficace pour promouvoir l'égalité des sexes	109
		Family Bank au Soudan	111
		Égalité des sexes : Innovations et potentiel de la coopération tripartite Sud-Sud	113
		Écoles des maris au Niger	115
		Financement transformateur pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	117

6	Eau potable et assainissement	La Colombie et le Ghana unissent leurs efforts pour améliorer les conditions sanitaires	119
		Renforcement des capacités de gestion de la Société des eaux urbaines du Soudan du Sud	121
		Gestion intégrée des ressources hydriques et des eaux usées des petits États insulaires en développement de l'Atlantique et de l'océan Indien	123
		La Guinée-Bissau soutient l'assainissement total mené par la communauté à Sao Tomé-et-Principe	125
		Renforcer le processus de réforme du secteur de l'eau au Nigeria	127
7	Énergie propre et abordable	Transfert de technologie des énergies renouvelables de la Chine vers le Ghana et la Zambie	129
		Opérationnalisation de l'efficacité énergétique au Maroc	131
8	Travail décent et croissance économique	Fonds d'innovation en matière de services	133
		Académie sur l'économie sociale et solidaire de l'OIT	135
		Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte	137
		Sauvegarde du patrimoine mondial le long des Routes de la soie	139
		Maroc et Tunisie : Faciliter l'accès au marché pour certaines chaînes de valeur de produits alimentaires typiques	141
9	Industrie, innovation et infrastructure	Bangladesh : Formation sur l'empathie	143
		Promouvoir des logements préfabriqués abordables au Liberia	145
		Réseau mondial de centres régionaux pour l'énergie durable	147
		Ateliers internationaux sur les applications des nanosciences et des nanotechnologies	149
		Tadjikistan : Moderniser l'artisanat traditionnel pour des entreprises compétitives	151
		Micro-entreprises solaires pour promouvoir l'énergie rurale et les usages productifs	153
		Programme des établissements universitaires de l'OMPI	155
10	Réduction des inégalités	Promouvoir une gouvernance globale des migrations par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire	157
11	Villes et collectivités durables	Alliance des villes de la Route de la soie Maritime-Continental	159
		Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro et Serbie : Programme régional de logement	161
		Mieux reconstruire pour un climat plus résilient dans les Caraïbes	163
		Intervention d'urgence après une catastrophe en Asie du Sud	165
		Renforcer la gestion des risques de catastrophe au Malawi	167
12	Consommation et production responsables	Programme de développement du bambou entre l'Afrique de l'Est, la Chine et les Pays-Bas	169
		La Colombie et la République dominicaine s'associent pour une riziculture résistante au climat	171

13	Action climatique	Transfert de technologie d'un micro-système d'énergie hydroélectrique	173
		Mise en œuvre de bonnes pratiques et de solutions pour la protection de l'environnement par le biais des études de performance environnementale de la CEE	175
		Fonds d'affectation spéciale multi-bailleurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et au changement climatique	177
		Programme régional d'applications spatiales pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique	179
		Le Népal fait progresser l'adaptation basée sur les écosystèmes en coopération avec la Chine	181
14	Vie aquatique	Promouvoir l'élevage d'algues marines en tant qu'entreprise durable	183
15	Vie sur terre	Bénin et Burkina Faso : Comment améliorer la production de beurre de karité et lutter contre la dégradation des terres	185
		Renforcement des capacités en matière de développement du tourisme et de protection de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et centrale	187
		Programme ONU – REDD	189
16	Paix, justice et institutions puissantes	Renforcement des capacités locales d'application de la criminalistique aux enquêtes sur les droits de l'homme	191
		TCV : Un outil pour la mesure de l'innovation visant à améliorer la prestation des services publics	193
		Institut national de coordination de l'ablation et de la transplantation d'organes	195
17	Partenariats pour les objectifs	Suivi des ODD (SDG tracker)	197
		Centre de développement Sud-Sud de la Chine	199
		Promouvoir et intégrer les petites et moyennes entreprises du Guatemala et du Honduras par le biais de la plate-forme ANTAD.biz	201
		Diplomatie de la santé dans le contexte de l'intégration sud-américaine	203
		Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) : Coopération sous-régionale pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030	205
		Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce ARTNeT	207
		Recensement de la population et du logement au Myanmar	209
		Développer les capacités nationales d'évaluation au Nigeria	211
		Projet régional commun sur le partenariat pour une économie verte	213
		Fonds de partenariat Inde-ONU pour le développement	215
		Les Penseurs mondiaux de la Coopération Sud-Sud: La Coalition mondiale des réseaux de réflexion pour la Coopération Sud-Sud	217
		Renforcer la participation de la Chine au développement du service de volontariat international	219
	Annexe	Liste des ODD et des cibles	221



Centres numériques

Atteindre les laissés-pour-compte au Bangladesh grâce à un modèle novateur d'entrepreneuriat public et privé

Défi

Comme dans de nombreux pays en développement, les bureaux du Gouvernement bangladais au niveau des districts et des sous-districts fournissent une vaste gamme de services publics qui exigent beaucoup de temps et de main-d'œuvre tant pour les prestataires de services que pour les bénéficiaires. Cela entraîne des retards fréquents et a eu un impact négatif sur les moyens d'existence des plus démunis. La plupart des citoyens habitent et travaillent dans des régions rurales ; ils doivent donc généralement parcourir de longues distances pour accéder aux installations gouvernementales les plus proches, habituellement situées dans des régions urbaines ou semi-urbaines. En plus des longs trajets entre le domicile et le lieu de travail, les bénéficiaires de services ont également éprouvé des difficultés à remplir les demandes d'accès aux services publics et privés. Ils ont en outre été confrontés à des obstacles entravant l'accès aux services bancaires, financiers et à certains services privés. En raison d'un manque de connaissances en informatique et de connectivité Internet, ils ne peuvent pas profiter des avantages du commerce électronique. En raison du manque d'accès à l'information sur les processus et des longs délais, les citoyens ont dû renoncer à des activités génératrices de revenus et engager des coûts supplémentaires pour avoir accès à des services comme le transport, l'hébergement et la nourriture. Pour les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées, les défis ont été encore plus considérables.

Vers une solution

Pour relever ces défis, l'accès à l'information (a2i), un programme spécial du Gouvernement du Bangladesh, en partenariat avec la Division des administrations locales, a créé des centres numériques. Situés dans la plus petite unité des bureaux de l'administration gouvernementale tels que Union Parishad, Pourashava et au Bureau des conseillers du quartier des corporations municipales, ces centres constituent un point d'accès central pour obtenir des services privés et publics. Ils sont opérés par des entrepreneurs qui sont sélectionnés conjointement par l'officier d'Upazila Nirbahi (chef de l'administration d'Upazila), le président de l'Union Pourashava et les conseillers municipaux des quartiers. Le gouvernement ne prend pas en charge le coût des salaires des entrepreneurs, car ces derniers, hommes et femmes, gèrent le modèle d'entreprise en prélevant des frais de service minimaux auprès des bénéficiaires de services. Leurs activités sont à leur tour contrôlées par des officiers d'Upazila Nirbahi. Comme les centres emploient des femmes, les femmes rurales ont été encouragées à chercher des services.

Une plate-forme de services en ligne, Ek sheba, a été développée pour les entrepreneurs. A ce jour, plus de 136 services électroniques publics et privés et la plate-forme de commerce électronique rurale ekShop ont été intégrés à cette plate-forme. Cette plate-forme fournit actuellement plus de 136 services publics et privés, des agents en services bancaires et un soutien au modèle de commerce électronique rural assisté aux citoyens ruraux par le biais d'Ekshop. a2i et assure la liaison avec les différents bureaux gouvernementaux et organisations privées pour l'expansion des services grâce à la plate-forme Ek sheba.

Les centres numériques permettent aux populations mal desservies, telles que les femmes rurales, les personnes handicapées et les personnes âgées, d'accéder à l'information et aux services essentiels, quel que soit leur niveau d'alphabétisation général et spécifique en matière de technologies de l'information et des communications (TIC). Un centre numérique typique se trouve à environ 4 km du domicile d'un citoyen rural moyen, contrairement à un bureau de sous-district du gouvernement, qui se trouve à environ 20 km, et à un bureau de district, situé à plus de 35 km. L'accès à ces centres permet aux citoyens de recevoir des services publics et privés efficaces et personnalisés. A ce jour, 5 286 centres numériques ont été mis en place, fournissant plus de 150 types de services, tant



© a2i

publics que privés, à une moyenne de 6 millions de citoyens mal desservis chaque mois à un coût, un temps et un nombre de visites (TCV) nettement inférieurs. En moyenne, le temps nécessaire pour obtenir des services a été réduit de 85 pour cent, le coût de 63 pour cent et le nombre de visites de 40 pour cent. **323 millions de services ont déjà été fournis par des centres numériques à 76,8 millions de citoyens, dont environ 2,1 millions de travailleurs migrants potentiels qui ont été enregistrés en ligne et 4 millions de citoyens qui ont reçu des services bancaires mobiles. Dans le processus, les entrepreneurs du centre numérique ont gagné plus de 32,95 millions de dollars.**

Globalement, les centres numériques représentent un lien important pour la décentralisation de la prestation des services, le renforcement des administrations locales et l'autonomisation des communautés. Ces centres à guichet unique sont essentiellement des micro-entreprises dirigées par des « entrepreneurs citoyens » en tandem avec des représentants élus des collectivités locales. Ils tirent parti de la technologie moderne pour fournir aux citoyens un accès gratuit et payant à plus de 150 services publics et privés. Les services publics comprennent les registres fonciers, l'enregistrement des naissances, la télémédecine, les passeports et les demandes d'emploi à l'étranger ainsi que les demandes adressées à divers autres services gouvernementaux. Les services privés comprennent les services financiers mobiles, les services ruraux de commerce électronique (via ekShop), les assurances et divers types de formation informatique et professionnelle. Cette initiative a remporté le Prix du SMSI de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en 2014.

a2i travaille avec des organismes publics et privés intéressés pour concevoir des politiques visant à mettre davantage de services en demande à la disposition des citoyens par le biais de ces centres numériques. Les divisions des administrations locales ont déjà établi les cadres stratégiques nécessaires à la création de centres numériques et à la définition des conditions générales. L'administration des districts et des upazila (c'est-à-dire des sous-districts) a été chargée de surveiller ces centres et d'évaluer les entrepreneurs qui les gèrent. En outre, dans le cadre de la simplification du processus de service, la Division du gouvernement encourage fortement un grand nombre d'agences gouvernementales à utiliser les centres numériques comme points de livraison du dernier kilomètre pour des centaines de services publics. Les entreprises du secteur privé commencent également à offrir leurs services par l'intermédiaire de ces centres, ce qui pourrait

être le moyen le plus rentable et le plus efficace d'atteindre rapidement l'ensemble du pays. Les centres numériques offrent également des services d'agent bancaire, ce qui permet aux citoyens de retirer des allocations, de déposer leurs économies et d'effectuer d'autres transactions financières par l'intermédiaire de ces centres. Le réseau de centres à travers le pays avec les milliers de bureaux de poste et d'options de paiement numérique novatrices est devenu une plate-forme viable pour les transactions commerciales électroniques, y compris la livraison des marchandises dans les zones rurales.

La confiance croissante des citoyens dans les centres numériques en tant que bureaux décentralisés du gouvernement a été un facteur clé de l'acceptation et de la popularité qu'ils ont acquises au fil du temps, ce qui a facilité leur reproduction. Une telle reproduction exige que les centres deviennent financièrement viables, en maintenant un équilibre prudent entre leurs aspects commerciaux et leur mission sociale. Il faut recruter des entrepreneurs de qualité, en tenant compte des aspects sociaux et financiers des centres, et développer leurs capacités. L'inclusion des femmes chefs d'entreprise doit être assurée en abordant efficacement leur situation sociale actuelle.

Les agences gouvernementales et non gouvernementales des Maldives, du Bhoutan et des Fidji ont déjà conclu des partenariats avec a2i pour reproduire certaines de ses initiatives réussies, notamment l'initiative du centre numérique. Des discussions sont en cours avec des agences gouvernementales et des agences de développement d'autres pays pour reproduire le modèle, en particulier dans des pays en développement, lesquelles sont facilitées par le Réseau Sud-Sud pour l'innovation dans la fonction publique (SSN4PSI). Pour reproduire ces modèles de manière efficace, certaines conditions doivent être remplies, telles que : l'installation de bureaux dans les locaux de la plus petite unité de l'administration publique ; la mise en place de plates-formes de prestation de services en ligne ; la sélection adéquate des entrepreneurs ; l'établissement de politiques par les divisions des administrations locales ; un suivi rigoureux par les administrations locales ; le recrutement des femmes et des hommes entrepreneurs ; la prestation des services tant publics que privés.

Contact :

M. Mohamad Ashraful Amin, Sous-secrétaire principal et Consultant national expert en services électroniques, a2i Programme, Bangladesh, ashraful.amin@a2i.gov.bd
M. Md. Shaheenur Rahman, Chef adjoint principal, Division des relations économiques, Ministère des finances, Bangladesh, mailshaheenur@gmail.com ou sas-un5@erd.gov.bd

Nom du projet : Centres numériques du Bangladesh

Pays / Régions : Bangladesh, Bhoutan, Fidji et Maldives

Nommé par : Gouvernement du Bangladesh

Cibles de l'objectif de développement durable : 1.4

Soutenu par : Gouvernement du Bangladesh, PNUD et USAID

Entité d'exécution : Programme d'accès à l'information (a2i), Division des TIC, Bangladesh

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2010 – 2018

URL de l'activité : <https://a2i.gov.bd/one-stop-shop-2/>

Développement agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région MENA et en Asie centrale

Favoriser l'apprentissage mutuel et la coopération technique par le biais de couloirs d'échange

Défi

L'eau douce est l'un des écosystèmes les plus fondamentaux pour le maintien de la vie. Au niveau mondial, l'agriculture pluviale est pratiquée sur 83 pour cent des terres cultivées et fournit plus de 60 pour cent de l'alimentation mondiale. Cependant, cette ressource est mise à rude épreuve par les défis du changement climatique et la population mondiale croissante n'a qu'un accès limité à une eau propre et de bonne qualité. Cela a entraîné une augmentation des conflits liés à l'eau. Du Maroc au Kazakhstan, le stress hydrique dans les États arabes et en Asie centrale est le plus important au monde.

En outre, les statistiques montrent que les taux de faim dans le monde augmentent à nouveau après une baisse prolongée, sous l'effet de l'intensification des conflits, et sont souvent exacerbés par des chocs liés au climat. Étant donné l'interdépendance de ces deux problèmes, il faudra adopter une approche intégrée pour les résoudre.

Vers une solution

Compte tenu de ce qui précède, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque islamique de développement et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) appuient un projet de subvention transrégional qui vise à relever le défi que constituent l'insécurité alimentaire croissante et la pauvreté rurale, la demande croissante pour une gestion plus adéquate de ces ressources, en faisant progresser davantage les échanges et la coopération technique entre certains pays du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Asie centrale et d'Europe. Les pays concernés sont l'Algérie, la Hongrie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Maroc, le Soudan, la Tunisie, la Turquie et l'Ouzbékistan. Cette initiative FIDA/UNOSSC bénéficie de la coopération Sud-Sud et triangulaire (SSTC) pour tirer parti du partage des connaissances et des bonnes pratiques entre pays participants.

Le projet a trois objectifs principaux :

- Transférer avec succès des solutions innovantes dans les technologies de préservation de l'eau, les cultures moins demandeuses en eau et l'élevage du bétail ;
- Créer des espaces politiques et institutionnels plus favorables pour élargir (c'est-à-dire reproduire, adapter ou étendre) les solutions efficaces en matière de production agricole et de génération de revenus ; et
- Faciliter l'échange de connaissances Sud-Sud sur la base de solutions et de méthodologies réussies et documentées, ainsi que par l'accès en ligne aux compétences et aux solutions locales pertinentes.

L'initiative de partenariat SSTC et ADFS (Développement agricole et amélioration de la sécurité alimentaire) a été officiellement lancée le 18 novembre 2014 dans le cadre de l'EXPO mondiale sur le développement Sud-Sud 2014. Entre juin 2015 et décembre 2017, les trois corridors thématiques initialement identifiés pour l'initiative de partenariat ont été élargis pour inclure d'autres sujets d'intérêt pour les pays participants, grâce à la contribution financière supplémentaire de la Banque islamique de développement, qui a rejoint l'initiative de partenariat en 2016. En

1 PAS DE PAUVRETÉ



© UNOSSC

conséquence, les partenaires se sont mis d'accord sur un total de huit corridors thématiques interrégionaux. Chacun a assumé la responsabilité principale des activités de partage des connaissances dans le domaine pour lequel il possède une expertise précieuse. L'étendue des domaines thématiques sont :

- Organisations agricoles (Turquie) ;
- Biotechnologie agricole (Hongrie) ;
- Développement efficace de l'élevage (Algérie) ;
- Irrigation durable et utilisation durable des ressources en eau (Maroc) ;
- Partenariats publics et privés dans le développement agricole et la sécurité alimentaire (Soudan) ;
- Développement de l'horticulture (Ouzbékistan) ;
- Utilisation efficace des pâturages et du tourisme rural (Kirghizistan) ; et
- Aquaculture durable (Tunisie).

Les ministères de l'agriculture et les organismes nationaux de coopération pour le développement ont bénéficié des formations axées sur la demande dispensées dans le cadre du projet. Jusqu'à 25 experts clés dans chaque pays ont acquis des connaissances spécifiques sur la coordination de la SSTC pour répondre aux besoins du développement agricole. Au niveau national, des responsables ont été désignés pour informer la planification, la mise en œuvre et l'intensification des « composants de pays » afin de maximiser la coopération technique et de partager les meilleures pratiques et solutions au sein des pays visés. Les partenaires nationaux ont assumé l'entière responsabilité et les responsables ont collaboré avec succès pour identifier et convenir des échanges d'experts, des projets bilatéraux, du dialogue au niveau politique et de l'institutionnalisation de la coopération entre leurs pays respectifs. L'une des principales caractéristiques du projet a été son extrême souplesse pour s'adapter à l'évolution des priorités nationales en ce qui concerne l'avancement de la SSTC dans les thèmes prioritaires, étant donné que les activités du projet et les « composants de pays » sont développés sur la base des demandes.

Depuis le début des activités du projet en 2015, **12 ateliers d'échanges internationaux ont été organisés, réunissant plus de 700 participants, dont des experts techniques, des fonctionnaires, des représentants de coopératives agricoles, de centres de recherche et de services de vulgarisation. A ce jour, 71 solutions innovantes et pratiques, développées dans le pays, qui répondent aux**

défis du développement dans les pays participants ont été documentées sur un portail de cartographie des solutions en ligne (<http://agro.southsouthworld.org/fr/agro-map-fr-fr>). Le projet a lancé la reproduction pratique et l'adaptation de solutions qui ont fait leurs preuves dans les pays d'origine. Par exemple, l'application mobile de l'Extension mobile de la valeur ajoutée (MEVA) développée en Ouzbékistan, qui donne accès aux informations sur la chaîne de valeur aux agriculteurs, a été adaptée et développée pour être testée en Hongrie, au Kirghizistan, au Soudan et en Turquie.

Le projet continue d'identifier des possibilités de synergie avec d'autres initiatives appuyées par les parties prenantes nationales et internationales et qui servent de cadre à de nouvelles initiatives et ententes de partenariat entre les pays participants. Cela a été le cas pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie d'une part, et pour la Hongrie et le Soudan d'autre part. Ces pays ont conclu des accords pour renforcer leur coopération bilatérale et triangulaire dans les secteurs des pâturages transfrontaliers et de la coopération institutionnalisée au niveau politique.

Les pays bénéficiaires ont exprimé un vif intérêt pour la poursuite du partenariat triangulaire avec tous les pays membres, l'UNOSSC, le FIDA et la Banque islamique de développement. Des discussions sont en cours entre l'UNOSSC et plusieurs gouvernements en vue d'élargir le nombre des membres de l'initiative de partage de l'apprentissage et des connaissances, ce qui permettra d'intégrer davantage la coopération Sud-Sud et triangulaire dans la région MENA, en Asie centrale et au-delà.

Contact :

M. Abdelkarim Sma, Économiste régional, Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, Gestionnaire des subventions du FIDA, a.sma@ifad.org

M. Edem Bakhshish, Chef de la Division des États arabes, de l'Europe et de la CEI, Directeur des subventions de l'UNOSSC, edem.bakhshish@unosscc.org

Nom du projet : Développement agricole et amélioration de la sécurité alimentaire (ADFS) dans la région MENA et en Asie centrale

Pays / Régions : Algérie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Maroc, Soudan, Tunisie, Turquie et Ouzbékistan

Nommé par : FIDA - Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.1, 1.2, 1.B, 2.3, 2.4, 2.A

Soutenu par : Le FIDA, la Banque Islamique de Développement et l'UNOSSC

Entité d'exécution : UNOSSC et partenaires nationaux

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2014 – 2019

URL de l'activité : goo.gl/LLENos

TRANSFORM

Développer les compétences techniques et le leadership pour parvenir à la protection sociale pour tous en Afrique grâce à la coopération Sud-Sud

Défi

Malgré quelques réussites et quelques pays champions, l'Afrique subsaharienne reste la région où la couverture de protection sociale est la plus faible du monde.¹ Parmi les défis à relever figurent le manque de compétences techniques et le manque de sensibilisation des fonctionnaires africains à tous les niveaux quant à l'importance d'une couverture de protection sociale universelle et aux voies à suivre pour y parvenir. Les capacités font particulièrement défaut dans les processus opérationnels et administratifs pour une gouvernance et une mise en œuvre réussies des politiques et des programmes de protection sociale en Afrique. Cela se manifeste également par l'écart entre les aspirations fondées sur les droits souvent exprimées dans la législation nationale, les plans de développement ou les stratégies de protection sociale et la faible performance des systèmes de protection sociale dans la pratique. Bien qu'il existe une grande richesse d'expérience en Afrique, ces expériences ne sont pas récoltées systématiquement et il n'existe pas de programmes d'études ou d'opportunités d'apprentissage en Afrique pour acquérir les compétences techniques et pratiques pertinentes au contexte africain. Pourtant, la protection sociale est primordiale pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier pour sa capacité à tenir la promesse de ne laisser personne pour compte.

Vers une solution

L'objectif premier de TRANSFORM est de renforcer la pensée critique et les capacités des décideurs et des praticiens aux niveaux national et décentralisé pour améliorer la conception, l'efficacité et l'efficience des systèmes de protection sociale. TRANSFORM vise à la fois à transmettre des connaissances de pointe adaptées aux défis auxquels sont confrontés les pays de la région et à encourager les apprenants à prendre l'initiative du changement et de la transformation des systèmes de protection sociale définis au niveau national.

Compte tenu de l'importance de la protection sociale dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'objectif premier sur l'extension de la pauvreté (objectif 1.3 du cadre de résultats), la capacité de la protection sociale à faciliter la transformation structurelle de l'économie et la lente transition vers des systèmes nationaux d'assistance sociale gérés par l'État dans de nombreux pays africains, la capacité des gouvernements africains à améliorer leurs systèmes de protection sociale doit être renforcée. Cet objectif est atteint grâce à la coopération Sud-Sud et à l'apprentissage par les pairs entre experts.

Le kit d'apprentissage TRANSFORM est mis à la disposition des praticiens de la protection sociale aux niveaux national et infranational et comprend un ensemble complet de matériels modulaires permettant aux formateurs et aux apprenants de proposer une série d'événements d'apprentissage personnalisables (formations), en face-à-face ou en ligne.

La méthodologie TRANSFORM est unique et innovatrice car elle reconnaît l'importance de la pratique. **TRANSFORM encourage les apprenants à apprendre les uns des autres et à assumer le leadership pour changer et transformer les systèmes de protection sociale définis au niveau national. Le kit d'apprentissage se concentre sur l'environnement concret des participants. Il ne se limite pas à décrire ce qui fonctionne, mais s'attaque aux complexités de comment et pourquoi les choses fonctionnent. A cet égard, il stimule la coopération Sud-Sud et l'apprentissage par les pairs.** La méthodologie met l'accent sur la promotion du changement. Dans la mesure du possible, les séances de formation devraient mener à l'élaboration d'engagements personnels ou de plans d'action pour mener la transformation.

1 PAS DE PAUVRETÉ



Valentina Barca



Taonga Mshanga

¹ Rapport de l'OIT sur la protection sociale dans le monde 2017 – 19, p. 9

Plus important encore, TRANSFORM est développé et mis en œuvre par des experts et des praticiens africains, permettant aux experts de devenir des formateurs et de continuer à apprendre les uns des autres, en créant ainsi un réseau Sud-Sud de formateurs et d'experts. Le kit est conçu dans un format qui permet aux formateurs nationaux de le reproduire facilement. L'initiative est structurée de manière à faciliter et à institutionnaliser l'élaboration et la mise à jour conjointes et continues des matériels.

La première formation des formateurs TRANSFORM a eu lieu en octobre 2017 en Zambie. Les 23 formateurs représentaient le gouvernement, le milieu universitaire, le secteur privé et le système des Nations Unies de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, du Lesotho, du Malawi, de Maurice, du Mozambique, de l'Afrique du Sud, de la République-Unie de Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe. Les participants ont été sélectionnés à l'issue d'un appel de candidatures diffusé par les réseaux de partenaires régionaux de TRANSFORM. Pour obtenir la certification, les formateurs ont d'abord participé à la formation. Dans un deuxième temps, ils ont eux-mêmes dispensé une formation, avec l'appui des formateurs en chef. Cela permettra la création d'un groupe de formateurs à travers l'Afrique. Une communauté de formateurs régionaux TRANSFORM facilitera les interactions entre les pays du Sud.

Le projet établit également des partenariats avec des établissements universitaires locaux et des initiatives de renforcement des capacités aux niveaux national et régional pour assurer la durabilité et l'impact du projet. Il cherche également à institutionnaliser une véritable communauté de pratique qui assumera le leadership de la transformation des systèmes de protection sociale en Afrique. Des efforts sont également en cours pour adapter et personnaliser le contenu du programme à d'autres régions d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Nord et d'Asie. Des plans sont en cours pour adapter le kit TRANSFORM aux besoins des formations nationales spécifiques au Kenya, au Malawi et à l'Afrique du Sud, et pour traduire le matériel en portugais et en français.

Environ 250 praticiens de cinq pays d'Afrique australe et de l'Est ont participé à des ateliers de formation TRANSFORM en face-à-face entre 2017 et 2018. Le fait d'offrir des versions en ligne du cours permet d'atteindre une portée maximale ; des participants de 19 pays à travers le monde suivent la première version en ligne du cours.

Le renforcement des systèmes de protection sociale passe par la mise en place d'institutions, un processus à plus long terme. Il est trop tôt pour évaluer la contribution de TRANSFORM à la construction de systèmes de protection

sociale plus performants en Afrique. Cependant, TRANSFORM est certainement la première étape correcte de ce parcours. Les formations qui présentent des solutions toutes faites sous la forme de bonnes pratiques risquent de recommander des approches prédéterminées qui ne sont pas adaptées aux circonstances locales.

L'initiative TRANSFORM a également joué un rôle déterminant au niveau international dans l'amélioration de la coordination et de la cohérence des approches en matière de protection sociale au sein des agences des Nations Unies, car le kit est intégré avec l'OIT, l'UNICEF, le PNUD, le Centre international de politiques pour une croissance inclusive, l'Irish Aid et les programmes de développement des capacités de l'UE sur les systèmes de protection sociale. L'établissement de partenariats institutionnels et l'alignement du kit d'apprentissage sur les initiatives existantes de renforcement des capacités en matière de protection sociale dans la région sont essentiels pour assurer la durabilité et l'impact. Les stratégies d'institutionnalisation et de mise en œuvre adoptent une approche à trois volets, impliquant les niveaux national, régional et mondial.

La structure et les méthodologies de TRANSFORM pourraient être reproduites dans n'importe quelle région et pour toutes les questions incluses dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le contenu concernant le leadership et la transformation peut être facilement transféré, tandis que le contenu de fond devrait être élaboré au cas par cas, dans le respect des principes de :

- S'appuyer sur les connaissances locales et pratiques ;
- Minimiser l'approche de « l'enseignement magistral » qui transmet des connaissances préfabriquées et, plutôt, maximiser l'apprentissage de l'expérience par la démonstration, des exercices pratiques, des approches de résolution de problèmes et la discussion ;
- Institutionnaliser le partage des connaissances, l'élaboration et la mise à jour des matériels ; et,
- Renforcer la coopération Sud-Sud.

Contact :

Dr Luca Pellerano, Conseiller technique en sécurité sociale pour le Malawi, le Mozambique et la Zambie, OIT, pellerano@ilo.org

Nom du projet : TRANSFORM - Programme de leadership et de transformation sur la construction et la gestion de socles de protection sociale en Afrique

Pays / Régions : Afrique régionale, Éthiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Tanzanie et Zambie

Nommé par : OIT

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.3, 3.8, 5.4, 8.5, 10.4

Soutenu par : L'Union africaine, l'UNICEF, le PNUD, l'OIT, l'UE-SPS, l'Irish Aid, le Réseau d'experts en protection sociale d'Afrique australe - SASPEN

Entités d'exécution : L'OIT, l'UNICEF, le Centre international de politiques pour une croissance inclusive et le PNUD

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2015 – 2020

URL de l'activité : <http://socialprotection.org/fr/institutions/transform>

Programme d'échange de jeunes volontaires dans la République Unie de Tanzanie et en Zambie

L'échange de volontaires pour le renforcement des capacités en vue de promouvoir une éradication de la pauvreté par l'innovation agricole et la croissance économique

Défi

L'Afrique de l'Est et australe sont vulnérables au changement climatique, à l'insécurité alimentaire et à la pénurie d'eau. Ces problèmes ont été exacerbés par la croissance démographique rapide, l'urbanisation et le surpâturage. Plus de 36 millions de personnes sont confrontées à la faim en Afrique de l'Est et australe, principalement en raison de la sécheresse et des températures élevées.

La Zambie est un pays sujet à la sécheresse qui subit les effets des problèmes environnementaux sur la sécurité alimentaire. Les pratiques agricoles durables sont une priorité pour atteindre le développement durable. Promouvoir des pratiques agricoles efficaces et renforcer les capacités nationales sont essentiels pour atteindre l'ODD 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition) et les ODD 1 et 12 (modes de production durables). La République-Unie de Tanzanie s'efforce également d'améliorer sa croissance économique, ses niveaux d'emploi et la diminution de la pauvreté en s'attachant à promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME) et à exploiter pleinement son potentiel touristique. Le renforcement des capacités des PME et de la Chambre de commerce de la Tanzanie et de la Confédération tanzanienne du tourisme est essentiel pour atteindre l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD 1.

Vers une solution

Le programme d'échange de jeunes volontaires d'Asie (AYVEP) visait à fournir un mécanisme d'échange de connaissances, de compétences et de renforcement des capacités entre les pays du Sud, en particulier les pays africains et asiatiques, dans les domaines de l'agriculture durable et du développement du secteur privé. Le programme a été conçu sur la base de l'impact sur le développement des volontaires de la coopération Sud-Sud qui ont partagé leurs compétences, leurs connaissances et leurs bonnes pratiques entre pays en développement. Au total, 33 Volontaires des Nations Unies de Tanzanie et de Zambie et sept pays asiatiques (l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Inde, la République de Corée, le Népal, le Pakistan et les Philippines) ont échangé leur savoir-faire sur l'agriculture durable dans les compétences clés asiatiques, telles que la production rizicole, et sur le développement des PME.

En Zambie, le programme visait à promouvoir des pratiques agricoles novatrices au niveau communautaire et à renforcer les capacités pour l'utilisation, l'adoption et la durabilité de ces pratiques par le biais du volontariat communautaire. À long terme, l'utilisation de pratiques agricoles plus durables, plus efficaces et plus résilientes vise à contribuer à accroître la sécurité alimentaire dans le pays, la productivité agricole et l'impact favorable sur le revenu des agriculteurs communautaires.

En République-Unie de Tanzanie, le programme visait à renforcer et à soutenir la croissance des PME. Des bénévoles d'Asie ont diffusé des connaissances et formé des entrepreneurs et la Chambre de commerce dans des domaines tels que la rédaction de propositions d'affaires, la gestion de la productivité et le marketing, notamment le commerce électronique et le réseautage. La revitalisation de l'Association hôtelière de Tanzanie en vue de promouvoir l'industrie touristique du pays était une autre pierre angulaire essentielle des interventions en République-Unie de Tanzanie.

En Zambie, les volontaires asiatiques, travaillant avec des volontaires zambiens, ont introduit la production d'engrais par les petits exploitants en utilisant la lombriculture, de nouvelles méthodes

1 PAS DE PAUVRETÉ



© VNU

de récolte du riz, la technologie du biogaz, la diversification des cultures, la collecte d'eau pour l'irrigation et le bétail, la production de légumes en conteneurs (CVP) utilisant des matériaux recyclables et des pratiques d'intégration de cultures et d'animaux. **Au total, 400 agriculteurs ont adopté des pratiques d'agriculture de conservation, des techniques agricoles modernes et des pratiques durables et 300 agriculteurs ont acquis des connaissances sur la façon de produire des engrais organiques avec la lombriculture et utilisent maintenant cette technique pour améliorer leurs rendements agricoles. Ils ont également formé d'autres communautés agricoles intéressées; 100 agriculteurs ont été formés aux techniques de greffage, de marcottage aérien, et de bourgeonnement.** A la fin du projet, les agriculteurs formés ont pu produire leurs propres semences, établir des pépinières et vendre des semis à d'autres agriculteurs de la région. Les responsables agricoles de district ont reçu un appui pour l'élaboration de manuels et de guides sur la production rizicole et les techniques de propagation des plantes asexuées, lesquels ont été distribués aux agriculteurs et aideront à conserver ces connaissances pour l'avenir.

Dans le cadre de l'élément de programme en République-Unie de Tanzanie, des Volontaires asiatiques et nationaux des Nations Unies ont fourni un appui spécialisé à la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Tanzanie (TCCIA), qui compte plus de 16 000 membres dans divers secteurs économiques. Des entrepreneurs de 21 régions du pays, dont l'île de Zanzibar, ont développé leurs capacités en matière de marketing pour les PME, notamment en ce qui concerne la réalisation d'études de marché et l'utilisation des technologies de l'information. Le programme a en outre contribué à renforcer la capacité des associations d'entreprises, telles que les chambres de commerce et les instituts de développement de la gestion, à répondre aux demandes de services consultatifs de leurs membres. Par exemple, une ligne d'assistance téléphonique pour les PME a été mise en place et a permis à la Chambre de répondre à diverses questions et de fournir de meilleurs services à

ses membres. Un annuaire en ligne des entreprises de la TCCIA (annuaire électronique) et un portail de réseautage ont été créés pour aider les PME à accroître leur visibilité, avec plus de 300 entreprises inscrites dans la première édition. En outre, un annuaire et une base de données des exportateurs tanzaniens ont été créés, qui répertorient plus de 400 exportateurs tanzaniens et leur permet d'accéder plus facilement aux marchés internationaux. Au total, cinq innovations en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été introduites avec l'appui technique des volontaires, notamment un système de SMS et de notification en ligne sans barrières tarifaires et la délivrance électronique de certificats d'origine. Globalement, les nouveaux services et plates-formes ont renforcé le soutien au développement dynamique des entreprises pour la communauté entrepreneuriale de la Tanzanie.

La clé du succès et de la durabilité de l'AYVEP en Tanzanie et en Zambie a été l'implication des Volontaires des Nations Unies internationaux d'Asie et des volontaires nationaux de Zambie et de Tanzanie. Les volontaires ont travaillé ensemble pour transférer les compétences et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques de l'Asie vers l'Afrique. Les volontaires asiatiques ont apporté des pratiques novatrices, éprouvées et réussies, tandis que les volontaires africains ont apporté leur compréhension du contexte local, des perspectives culturelles et des liens immédiats avec les communautés locales. Cela a conduit à un croisement des idées et a également profité aux volontaires asiatiques, à leurs pays d'origine et aux communautés locales. L'action volontaire a favorisé l'élément de la coopération Sud-Sud par des contributions importantes, pratiques et transfrontalières.

Contact :

Mme Annette Froese, Analyste de programmes, VNU, annette.froese@unv.org

M. Rafael Martinez Gil, Spécialiste du développement des partenariats et responsable pour la coopération Sud-Sud, VNU, rafael.martinez@unv.org

Nom du projet : Programme d'échange de jeunes volontaires d'Asie en Tanzanie et en Zambie (AYVEP)

Pays / Régions : République-Unie de Tanzanie et Zambie

Nommé par : Le Bureau régional du programme VNU pour l'Afrique de l'Est et australe

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.1, 1.5, 2.1, 2.3, 2.4, 8.2, 12.2, 12.a, 12.b

Soutenu par : Le Gouvernement du Japon (par l'intermédiaire du Japan Trust Fund)

Entités d'exécution : Volontaires des Nations Unies (VNU), Ministère de l'agriculture, Zambie, Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Tanzanie (TCCIA), Confédération du tourisme de Tanzanie (TCT) et la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Zanzibar (ZNCCIA)

Statut du projet : Clôturé

Période du projet : 2006 – 2016

URL de l'activité : Non disponible



Développement de la pisciculture en Afrique

Augmenter le rendement en poissons et les revenus issus de l'aquaculture

Défi

Les poissons et les autres produits de la pêche sont des aliments privilégiés en Afrique car ils sont riches en protéines et en micronutriments. Le poisson est à prix raisonnable (moins cher que les aliments de substitution comme la viande) et fait partie intégrante de l'alimentation traditionnelle. Cependant, en raison des effets combinés de la croissance rapide de la population et de la baisse de la production de poissons de capture, l'offre de poissons par habitant a diminué en Afrique. De nombreux pays importent des quantités importantes de poissons chaque année. Cela contribue encore davantage au déficit alimentaire et augmente le prix du poisson sur le marché. Puisqu'il n'est pas possible d'augmenter les prises de poissons dans l'environnement naturel, les gouvernements africains ont mis davantage l'accent sur l'aquaculture pour combler l'écart entre la demande et l'offre de poissons pour la sécurité alimentaire nationale.

Vers une solution

L'aquaculture peut atténuer la pénurie d'approvisionnement en poissons dans la région africaine, qui est directement liée à l'ODD 2 (Faim « zéro »). Elle peut également prévenir la surpêche en offrant une option alternative dans le secteur de la pêche, ce qui contribue à la réalisation de l'ODD 14 (la vie aquatique), rendant l'utilisation des ressources marines plus durable.

Le secteur aquacole égyptien a connu un développement rapide au cours des 20 dernières années. Il se classe aujourd'hui au 9ème rang mondial de la production piscicole et au premier rang des pays africains. Grâce à l'expertise égyptienne, l'échange de connaissances entre l'Égypte et les pays voisins a contribué à renforcer les capacités de ces derniers, ce qui a permis de les appliquer pour assurer un développement et une gestion adéquats du secteur de l'aquaculture dans leur propre pays.

Le Programme de formation de pays tiers (TCTP) sur le développement de la pisciculture a été organisé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), en collaboration avec le Centre international égyptien pour l'agriculture (CIEA). Il a facilité le renforcement des capacités des vulgarisateurs grâce à une formation pratique et à des connaissances sur les conditions climatiques, les espèces de poissons d'élevage et les techniques d'élevage dans la pratique. Ce programme offre aux stagiaires africains une plate-forme leur permettant de bénéficier du cours de formation et d'échanger des opinions et des pratiques pour appliquer le contenu du cours dans leur pays d'origine.

Il a bénéficié du soutien de la JICA et du Gouvernement de l'Égypte par l'intermédiaire de l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD), sur la base du Programme triangulaire de coopération technique Japon et Égypte pour promouvoir la coopération Sud-Sud en Afrique.

En Égypte, trois mois de formation ont été organisés chaque année depuis 2004. **Le cours de formation de groupe a été dispensé en Égypte avec des exercices pratiques sur le terrain pour 191 participants de 21 pays africains : Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Rwanda, Soudan du Sud, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Togo, Ouganda et Zambie.**

Près d'un tiers du cours (soit un mois) est consacré en classe à des cours théoriques, des discussions de groupe et des ateliers en modules. Chaque module commence par des conférences théoriques traitant de sujets spécifiques dans le domaine. Le reste du cours prévoit deux mois de formation pratique au cours duquel les participants visitent des laboratoires pour des démonstrations et



© JICA

participent à des visites sur le terrain et à des voyages d'étude. Les participants acquièrent de l'expérience pratique en gérant les bassins qui leur sont assignés pour mener des expériences selon un rapport hommes/femmes, l'intensité de la population et la concentration des différents nutriments.

Grâce à cette formation, les diplômés de ce programme sont prêts à contribuer à augmenter les rendements en poissons et les revenus de l'aquaculture dans leur pays d'origine. Par exemple, les agriculteurs du Malawi qui ont reçu une formation d'un diplômé du programme (un vulgarisateur) ont augmenté la productivité du tilapia et du poisson-chat de 1 à 2 tonnes/ha à 5,5 tonnes/ha et 8,0 tonnes/ha, respectivement. En 2016, le participant ougandais a augmenté le nombre de bassins de 50 à 110 (60 nouveaux bassins) sous sa responsabilité. Au Malawi, l'ancien participant est devenu le responsable d'une équipe de travail chargée d'établir une installation aquacole. Les anciens participants et conférenciers sont reliés par un groupe WhatsApp afin qu'ils puissent discuter des difficultés et partager les informations nécessaires à la mise en œuvre des techniques. Ce groupe est transfrontalier, les participants contribuant à la diffusion des connaissances dans leur pays.

Pour assurer la durabilité de cette initiative, les participants sélectionnés dans le pays doivent occuper un poste qui leur permette de diffuser les connaissances, comme celui d'agent de vulgarisation ou d'instructeur dans une institution compétente. Dans certains cas, les diplômés participent à la sélection de nouveaux candidats car cela peut contribuer à renforcer les relations entre anciens et nouveaux participants, leur permettant ainsi de devenir des leaders dans leur pays.

Contact :

Bureau des questions mondiales et du partenariat pour le développement, Département de la stratégie opérationnelle, Agence japonaise de coopération internationale (JICA), pdgdp@jica.go.jp



Nom du projet : Programme de formation de pays tiers (TCTP) sur le développement de la pisciculture

Pays / Régions : Bénin, eBurundi, Cameroun, Comores, Congo, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Rwanda, Soudan du Sud, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Togo, Ouganda et Zambie

Nommé par : L'Agence japonaise de coopération Internationale (JICA)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 14.2, 14.7

Soutenu par : Support technique par l'institut de formation : Centre international égyptien pour l'agriculture (CIEA)

Entités d'exécution : La JICA et le Gouvernement de l'Égypte par le biais de l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD)

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2004–2019

URL de l'activité : goo.gl/JFxBAL

Programme Méso-Amérique libérée de la faim

Des cadres institutionnels plus efficaces pour améliorer l'agriculture familiale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Défi

Selon l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017, le dernier rapport des Nations Unies sur ce sujet, le nombre de personnes souffrant de la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes a augmenté de 2,4 millions entre 2015 et 2016, pour atteindre 42,5 millions. Alors que la dénutrition (une approximation de la faim) est passée de 5 pour cent en 2015 à 5,6 pour cent en 2016 en Amérique du Sud, les chiffres pour la Méso-Amérique (Amérique centrale et Mexique) ont légèrement baissé, passant de 6,7 pour cent à 6,5 pour cent pour ces années.

Si des mesures ne sont pas prises pour lutter contre ces conditions, l'Amérique latine et les Caraïbes n'atteindront pas leur objectif d'éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030, comme défini dans les ODD. Pour ce faire, il faut donc intensifier les efforts et poursuivre les actions en la matière. Méso-Amérique libérée de la faim a été lancé comme une initiative pour soutenir la promotion, la formulation et la mise en œuvre de projets de coopération qui renforcent les cadres institutionnels et politiques locaux, nationaux et régionaux en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'agriculture familiale en Méso-Amérique.

Vers une solution

Méso-Amérique libérée de la faim est un programme de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire qui a débuté en 2015 à la suite d'un accord de collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID) sous l'ancienne administration du Président mexicain, Enrique Peña Nieto. Le Mexique s'est engagé à financer les activités du programme à hauteur de 15 millions de dollars sur une période de cinq ans.

Cette initiative vise à atteindre l'ODD 1 (Éliminer la pauvreté), l'ODD 2 (faim « zéro ») et l'ODD 6 (eau propre et assainissement) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans neuf pays de la Méso-Amérique (Belize, Colombie, Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine et Guatemala) en appuyant le renforcement des politiques et des cadres institutionnels pour améliorer les pratiques agricoles familiales et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.

Le programme prévoit des actions aux niveaux national et local, ainsi qu'en Méso-Amérique (entre deux ou plusieurs pays). En outre, la Méso-Amérique libérée de la faim facilite les activités d'échange Sud-Sud ad hoc entre les institutions mexicaines et les entités des autres pays de la Méso-Amérique. L'objectif est de partager les expériences et de coopérer pour le renforcement des capacités pertinentes par le biais de mécanismes tels que des missions techniques, des sessions de formation et des forums de dialogue.

Méso-Amérique libérée de la faim a des comités de gestion nationaux dans chaque pays. ces comités identifient les priorités en accord avec les représentants mexicains, la FAO, les autorités nationales et locales et les représentants des communautés. En outre, tous les six mois, l'AMEXCID et la FAO organisent une commission mixte pour assurer le suivi stratégique de l'exécution du programme.

2 FAIM «ZÉRO»



1 PAS DE PAUVRETÉ



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



© FAO – AMEXCID

Les réalisations suivantes figurent parmi les principales réalisations de la Mésio-Amérique libérée de la faim :

- Des conseils techniques ont été fournis pour définir, caractériser et enregistrer les agriculteurs familiaux (Colombie, Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Panama, République dominicaine et Guatemala) ;
- Des systèmes semenciers durables orientés vers l'agriculture familiale au Nicaragua ont été encouragés ;
- La première loi type au monde sur la pêche artisanale et la loi type sur l'agriculture familiale, toutes deux approuvées par le Parlement latino-américain (Parlatino), ont été élaborées ;
- La production de fruits et légumes dans des environnements protégés a bénéficié d'un soutien au Costa Rica et en République dominicaine ;
- L'artisanat autochtone au Guatemala a été conçu et commercialisé ;
- Des systèmes de collecte des eaux pluviales ont été mis en place pour la consommation humaine en Colombie, au Costa Rica, en République dominicaine, au Salvador, au Honduras et au Panama ;
- Des programmes d'alimentation scolaire et des jardins pédagogiques ont été encouragés au Belize ;
- Des réseaux de connaissances ont été mis en place dans la région pour renforcer les capacités des groupes concernés, notamment les conseillers parlementaires, les journalistes et les spécialistes des systèmes de collecte des eaux pluviales ;

- Des programmes municipaux de vulgarisation de l'agriculture familiale ont été mis en œuvre au Salvador et au Honduras; et,
- Les capacités des institutions et organisations nationales et locales ont été renforcées pour fournir une assistance technique dans les pays où le programme est appliqué.

Ces résultats ont été possibles grâce à un haut niveau d'appropriation locale et, principalement, à l'implication des autorités nationales et des communautés dans l'identification annuelle des défis et des priorités pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture familiale dans chacun des pays où la Mésio-Amérique libérée de la faim fonctionne.

Compte tenu du succès de Mésio-Amérique libérée de la faim, les autorités mexicaines et la FAO ont déjà envisagé une deuxième phase pour le programme.

Contact :

Bureau sous-régional de la FAO pour la Mésio-Amérique,
mesoamerica-sin-hambre@fao.org

Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), Direction générale pour le projet de la Mésio-Amérique, proyectomesoamerica@sre.gob.mx



Nom du projet : Mésio-Amérique libérée de la faim

Pays / Régions : Belize, Colombie, Costa Rica, République Dominicaine, Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama

Nommé par : L'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.1, 2.1, 6.a

Soutenu par : AMEXCID et FAO

Entités d'exécution : AMEXCID et FAO

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2015 – 2019

URL de l'activité : goo.gl/k3uo2o (en espagnol); goo.gl/S1cDsG (en espagnol)



Projet mexicain de nixtamalisation du maïs au Kenya

Diversifier les produits à base de maïs pour améliorer la santé et la nutrition

Défi

Le maïs est un produit alimentaire de base au Kenya. Sa consommation par habitant est élevée (103 kg/an) et elle représente 31 pour cent de l'apport calorique des habitants du Kenya. Au Kenya, le maïs n'est utilisé que dans 10 produits alimentaires, contrairement au Mexique, où il est utilisé dans plus de 600 produits. Ses rares utilisations au Kenya limitent à la fois la consommation par habitant et la demande pour la production des agriculteurs, tandis que la transformation restreinte limite la chaîne de valeur du maïs et entrave les possibilités d'industrialisation au Kenya. En outre, les conséquences dévastatrices de la contamination par les aflatoxines sont bien connues dans le secteur agricole et sont également visibles dans l'état sanitaire et nutritionnel des populations touchées.

Vers une solution

Le Mexique, en tant que berceau du maïs, possède une vaste expérience dans l'utilisation du maïs et a mis au point divers produits alimentaires à base de maïs, principalement dérivés d'un procédé connu sous le nom de nixtamalisation qui consiste à cuire le grain dans une solution de chaux et de le laisser macérer quelques heures pour en éliminer tout composant organique restant et tout excédent d'alcali. Cela a été considéré comme une solution pour relever le défi du Kenya.

Le procédé offre de nombreux avantages nutritionnels, tels que :

- La réduction du risque de pellagre en augmentant la niacine (vitamine B3) ;
- Meilleure absorption du calcium car les grains de maïs l'absorbent de l'eau de chaux pendant le processus d'ébullition ;
- Meilleur apport en fibres en raison de la teneur élevée en amidon résistant dans les produits alimentaires ; et,
- La réduction des mycotoxines dans le maïs.

Le processus de nixtamalisation offre d'importants avantages nutritionnels et pour la santé, en particulier dans des endroits comme le Kenya, où le maïs est un aliment de base et où le risque de contamination aux aflatoxines est élevé.

Après la création d'un comité de pilotage en 2014, une délégation mexicaine s'est rendue au Kenya en 2016 pour dispenser une formation sur le stockage du maïs et le processus de nixtamalisation. L'agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID) a fourni deux moulins. L'un a été installé dans le laboratoire de l'Organisation de recherche sur l'agriculture et l'élevage du Kenya (KALRO), où des scientifiques kenyans effectuent des tests de nixtamalisation, de qualité de l'eau de chaux et de broyage pour produire une farine de maïs pour préparer des ugali (une bouillie traditionnelle de farine de maïs). L'AMEXCID est en train de livrer un second moulin, avec l'appui d'experts mexicains en visite, qui animeront des ateliers et offriront une formation supplémentaire en nixtamalisation.

Les ateliers ont favorisé la formation des autorités du Département de l'agriculture et de l'irrigation, de KALRO, des ministères des affaires étrangères et du commerce international, des représentants du Centre international d'amélioration du maïs et du blé et des représentants d'autres organismes gouvernementaux et d'établissements universitaires et de recherche.



© AMEXCID

Le succès du projet et l'efficacité de ses résultats ont suscité l'intérêt d'institutions et d'universités d'autres pays. En conséquence, des ateliers d'introduction à la nixtamalisation ont été organisés au Ghana et en Afrique du Sud.

Contact :

Dr Martha Navarro Albo, Directrice générale de la coopération technique et scientifique, Secrétariat des affaires étrangères du Mexique, mnavarroa@sre.gob.mx



Nom du projet : Projet de nixtamalisation du maïs au Kenya

Pays / Régions : Le Kenya et le Mexique

Nommé par : L'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.2

Soutenu par : L'Institut national de recherches forestières, agricoles et bovines (INIFAP), Centre international d'amélioration du maïs et du blé ; Conseil de gestion de l'industrie mexicaine du maïs et de ses dérivés A.C., Ministère de l'agriculture du Kenya, Université Jomo Kenyatta d'agriculture et de technologie et Organisation kenyane de recherche sur l'agriculture et l'élevage (KALRO).

Entités d'exécution : AMEXCID et FAO

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2013-2018

URL de l'activité : www.gob.mx/amexcid

Projet pilote de coopération Ville-en-Ville : Cap-Vert, Cameroun et Sénégal

Donner aux collectivités locales les moyens de rendre leurs villes et leurs régions interconnectées plus sûres sur le plan alimentaire

Défi

Que se passe-t-il lorsque l'urbanisation dépasse la capacité d'adaptation d'une ville ? L'urbanisation rapide a engendré d'énormes problèmes, notamment une pauvreté urbaine accrue, des niveaux croissants d'insécurité alimentaire et de malnutrition, en particulier pour les communautés les plus vulnérables. L'étalement urbain rapide et incontrôlé est responsable de la réduction des terres arables autour des villes, rendant la production urbaine et périurbaine et l'accès à des aliments frais et nutritifs difficiles pour les plus vulnérables. En conséquence, de nombreux foyers des zones urbaines remplissent une part importante de leur panier alimentaire avec des aliments bon marché, riches en énergie ou pauvres en nutriments et sont confrontés à des conditions sanitaires loin d'être idéales. Ces communautés souffrent souvent du triple fardeau de la malnutrition : dénutrition, carence en micronutriments, surpoids et obésité, qui sont responsables des pertes socioéconomiques dues aux maladies non transmissibles liées à l'alimentation.

Vers une solution

Par le biais de la coopération Sud-Sud, l'initiative « Ville-en-Ville » vise à donner aux gouvernements locaux les moyens de rendre leurs villes et régions interconnectées plus sûres sur le plan alimentaire. Ceci est fondé sur la prémisse que les villes du Sud, qui sont souvent confrontées à des défis agroéconomiques et socioéconomiques similaires, peuvent facilement établir des relations entre elles et que, grâce à la collaboration et aux échanges entre pairs, elles peuvent se soutenir mutuellement dans la transition vers des systèmes alimentaires plus durables. Compte tenu de la rareté de l'espace agricole dans les villes ciblées par le projet, l'échange de Ville-en-Ville sur les micro-jardins a permis aux groupes vulnérables de produire des aliments frais dans de petits espaces urbains comme les toits, les cours ou les espaces libres, répondant au défi spécifique de produire dans ces zones urbaines une nourriture plus fraîche, nutritive et diverse.

Plus spécifiquement, dans ce projet pilote, Dakar (Sénégal) a partagé son expérience en matière de technologies de micro-jardinage avec Douala (Cameroun) et Praia (Cap Vert) en s'appuyant sur des modalités de coopération Sud-Sud différentes et flexibles telles que la mise à disposition d'experts, des formations, des visites sur le terrain à Dakar ainsi que l'organisation d'un atelier pour l'élaboration des politiques et stratégies alimentaires. Les objectifs de l'initiative Ville-en-Ville étaient de sensibiliser aux politiques alimentaires urbaines, de renforcer les capacités des techniciens de Douala et de Praia en matière de techniques de micro-jardinage et d'aider les deux villes à mettre en œuvre des projets de micro-jardins au niveau local.

Le projet a permis aux bénéficiaires, et en particulier aux familles vulnérables, d'apprendre et d'adapter la technologie du micro-jardinage à leur contexte, en obtenant des solutions alternatives d'approvisionnement alimentaire qui ont contribué à leur sécurité alimentaire et à leur nutrition, ainsi que de diversifier leurs sources de revenus en vendant la production en surplus. L'initiative de la coopération Sud-Sud comprenait principalement des démonstrations sur le terrain à Dakar, à Douala et à Praia, la formation des formateurs et l'appui à l'accompagnement pour l'acquisition de savoir-faire, comme la technique du micro-jardinage, qui ne nécessite ni matériel coûteux ni formation intensive et peut être facilement mise en œuvre et adaptée à plusieurs environnements.

2 FAIM
«ZÉRO»



© FAO

Le processus a été participatif, car il a été dicté par la demande et a impliqué des contributions en nature de la part des villes ciblées. Afin d'assurer une mise en œuvre harmonieuse des activités prévues par le projet et d'accroître l'appropriation au niveau local, une lettre d'accord a été signée en décembre 2016 entre la FAO du Sénégal et la ville de Dakar, qui a assuré la coopération Sud-Sud.

Les principaux résultats du projet pilote sont :

- Développement des capacités : Une session de formation sur les micro-jardins s'est tenue à Dakar. Les participants comprenaient 10 techniciens et des représentants des municipalités (cinq de Praia et cinq de Douala). La formation comprenait des cours sur la théorie horticole, la récupération des matériaux, la mise en place d'un centre de formation et de démonstration, les techniques des micro-jardins et des sessions/démonstrations pratiques dans les centres de formation et de démonstration à Grand Dakar et à Patte d'Oie ;
- Assistance technique sur place (deux missions) : Des experts sénégalais de l'horticulture se sont rendus à Praia et à Douala pour fournir un appui technique ad hoc aux villes, en fonction de leurs besoins, et pour montrer comment les micro-jardins peuvent être utilisés pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des communautés vulnérables dans les zones urbaines et
- Sensibilisation : Un atelier de sensibilisation sur les politiques alimentaires urbaines et les systèmes alimentaires durables a été organisé à Dakar. Les trois villes ciblées y ont participé, ainsi que des représentants de Banjul, de Niamey et d'Ouagadougou, et d'autres parties prenantes impliquées dans l'initiative de la coopération Ville-en-Ville. L'événement a permis aux représentants de Dakar, de Douala et de Praia d'apprendre de différentes villes d'Afrique de l'Ouest, de partager leurs expériences et de faire des recommandations.

En termes de durabilité et de reproductibilité, d'autres résultats ont été obtenus, notamment l'introduction des questions de sécurité alimentaire et de nutrition dans les accords de jumelage existants entre les villes, la sensibilisation des autorités locales et le renforcement de l'engagement en faveur des questions alimentaires urbaines, ce qui a déclenché des activités supplémentaires au niveau des villes. Par exemple, la municipalité de Praia a inauguré un centre de démonstration sur les micro-jardins, a activement promu cette technique par l'intermédiaire des médias sociaux, atteignant également d'autres endroits tels que les zones périphériques et a sensibilisé les familles de cultiver à domicile. En outre, dans le cadre du suivi de cette initiative, le gouvernement de la ville de Douala a demandé l'assistance de la FAO pour l'élaboration d'une stratégie alimentaire. En conséquence, une lettre d'accord a été signée avec la Communauté urbaine de Douala en décembre 2017 qui comprenait : i) le développement d'une évaluation rapide du système alimentaire ; ii) la mise en œuvre d'une plate-forme multipartite ; iii) de promouvoir des échanges de Ville-en-Ville avec les autres villes. Enfin, cette initiative a permis à la FAO de comprendre comment affiner la coopération Sud-Sud entre les villes dans le cadre du mécanisme Ville-en-ville afin de reproduire la collaboration au niveau local dans d'autres villes.

Contact :

Else Kingue, Ville de Douala kinguelengue@gmail.com,
Mme Ndeye Ndack Mbodj, Ville de Dakar,
ndeyendack.mbodj@villededakar.org
Mme Maria Aleluia Andrade, Ville de Praia,
andrademariaaleluia@gmail.com
Mme Coumbaly Diaw, FAO Sénégal,
Coumbaly.Diaw@fao.org
Mme Cristina Alderighi, Unité CSP, FAO,
Cristina.Alderighi@fao.org

Nom du projet : Projet pilote de coopération Ville-en-Ville : Cap-Vert, Cameroun et Sénégal

Pays / Régions : Cap-Vert, Cameroun et Sénégal

Nommé par : La FAO

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 11.a, 12.2, 12.3, 12.a, 17.3, 17.6, 17.9

Soutenu par : La FAO

Entités d'exécution : Les villes avec le soutien de la FAO

Statut du projet : Achievé

Période du projet : Janvier 2017 - décembre 2017

URL de l'activité : goo.gl/Zg8Q7T

Diversifier les revenus des femmes rurales et renforcer les capacités commerciales en Asie centrale

Production et commercialisation de l'artisanat rural : Utiliser les connaissances de la Hongrie et du Kirghizistan pour améliorer le statut économique et social des populations rurales au Kirghizistan et en Ouzbékistan

Défi

En Asie centrale, le secteur agricole ne peut pas absorber la population rurale, forçant les gens à émigrer à la recherche d'emplois et de revenus. Bien que la migration de main-d'œuvre ait atteint des niveaux sans précédent au cours de la dernière décennie, les transferts de fonds ne se traduisent pas toujours par des investissements ruraux directs et par une amélioration des moyens de subsistance sociaux au sein des communautés rurales. Il existe de plus en plus de preuves concernant le double effet de la migration de main-d'œuvre sur le développement local et les familles rurales laissées pour compte. Diversifier les revenus en améliorant la production artisanale rurale et en surmontant les obstacles au commerce peut être rentable en créant une source de revenus importante et durable pour les communautés rurales. Cependant, il existe également des défis, tels que la nécessité d'améliorer la qualité et la compétitivité des produits locaux et de les adapter aux besoins modernes. Alors que certains secteurs artisanaux de la région se sont transformés en secteurs rentables au cours des 20 dernières années, produisant des articles à vendre localement, nationalement et à l'étranger, d'autres secteurs représentent encore une source de potentiel inexploité en termes de création d'emplois et de revenus. Ceux-ci peuvent croître avec un investissement minime.

Vers une solution

L'initiative de la coopération Sud-Sud entre le Kirghizistan et l'Ouzbékistan vise à permettre aux hommes et aux femmes des zones rurales de bénéficier sur un pied d'égalité des chaînes de valeur agroalimentaires en améliorant les compétences des femmes rurales pour générer des revenus et améliorer la qualité des produits ruraux produits à partir de matières premières agricoles locales dans des régions pilotes de ces deux pays. L'initiative de la coopération Sud-Sud comprenait principalement des ateliers pilotes de formation adaptés aux besoins des femmes rurales dans les villages isolés du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan. Une formation à l'artisanat rural a été dispensée par des femmes kirghizes autodidactes, y compris des créatrices de renom et une spécialiste de la commercialisation, à certaines femmes rurales dans chaque pays pour améliorer leurs compétences et promouvoir leurs ventes sur le marché local, régional et mondial.

En faisant appel à l'expertise disponible localement et en utilisant la méthodologie de la « Formation des formateurs » (ToT), l'initiative de la coopération Sud-Sud a contribué à promouvoir et à préserver une grande variété de techniques et motifs traditionnels d'artisanat. Dans les deux pays, l'artisanat traditionnel est pratiqué principalement par une population âgée et risque de disparaître dans un avenir proche. Au cours de l'initiative, les formateurs de la Formation des formateurs ont été identifiés parmi les femmes rurales plus âgées qui possèdent des compétences artisanales traditionnelles. Elles ont été encouragées à transférer leurs compétences et leurs connaissances à la jeune génération. Les formateurs de la Formation des formateurs ont été formés pour améliorer l'attrait et la commercialisation des produits en combinant des conceptions de produits actualisées, de nouvelles couleurs et une production de qualité supérieure avec leurs techniques artisanales traditionnelles.

2 FAIM
«ZÉRO»



© FAO

L'initiative de la coopération Sud-Sud a encouragé l'utilisation de matières premières produites localement pour de nouveaux produits artisanaux. Tous les prototypes d'artisanat réalisés au cours des ateliers de formation étaient basés sur l'utilisation de matières premières agricoles (par exemple la laine, la soie et le coton) produites au Kirghizistan et en Ouzbékistan ou dans les pays voisins de la région. Ces matières premières agricoles sont facilement disponibles sur les marchés locaux et sont abordables pour les artisans locaux. Ainsi, l'initiative de la SSC contribue directement à l'ODD 12 sur la consommation et la production responsables, et en particulier à l'objectif 12.2 de l'ODD sur la gestion durable et l'utilisation efficace des ressources naturelles.

Alors que la première série d'ateliers de formation organisés en 2017 était principalement axée sur l'amélioration de la conception de l'artisanat rural et la fabrication de produits artisanaux compétitifs, la deuxième série organisée en 2018 a été élargie pour fournir des informations sur la tarification, la promotion et la commercialisation des produits, notamment l'utilisation des TIC comme outil de commercialisation. En particulier, le spécialiste de la commercialisation du Kirghizistan a montré comment prendre de bonnes photos de produits en utilisant un téléphone portable et comment utiliser les médias sociaux (tels que Facebook et Instagram) pour promouvoir leurs produits. Cela a émancipé les femmes rurales en renforçant leur utilisation des TIC et peut les aider à réussir dans leur entreprise grâce à l'innovation agricole.

Plus de 160 femmes rurales ont acquis les connaissances pratiques et les compétences nécessaires aux entreprises artisanales rurales grâce à des ateliers de formation à l'artisanat rural organisés dans le cadre de l'initiative de la coopération Sud-Sud en 2017 et 2018.

Sur la base des connaissances et des compétences acquises, ces femmes peuvent maintenant lancer ou poursuivre leur activité rentable avec une production artisanale plus compétitive. En outre, les formateurs du Kirghizistan ont élaboré un module de formation tout au long des ateliers, intitulé les Notions de base sur l'artisanat rural. Le module a été testé avec succès lors de la deuxième série d'ateliers de formation au Kirghizistan et en Ouzbékistan. Il pourrait être facilement reproduit et appliqué dans d'autres villages des deux pays, ainsi que dans d'autres pays d'Asie centrale.

L'initiative de la coopération Sud-Sud a été appuyée par la FAO et des parties prenantes non étatiques, en partenariat avec l'Association de soutien à l'artisanat d'Asie centrale au Kirghizistan. En Ouzbékistan, en février 2018, l'initiative de la coopération Sud-Sud a été étendue et reproduite avec la participation des associations d'artistes populaires hongrois, avec un appui supplémentaire de l'UNOSSC.

Contact :

Mme Dono Abdurazakova, Consultante en matière d'égalité des sexes et de protection sociale, Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale, Dono.Abdurazakova@fao.org
Mme Serena Y. Park, Responsable de la coopération Sud-Sud, Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale
Yeonkyeong.Park@fao.org

Nom du projet : Diversifier les revenus des femmes rurales et renforcer les capacités commerciales en Asie centrale

Pays / Régions : Hongrie, Kirghizistan et Ouzbékistan

Nommé par : La FAO

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.4, 2.3, 4.4, 5.b, 8.2, 12.2

Soutenu par : La FAO

Entités d'exécution : La FAO

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2017 – 2018

URL de l'activité : Non disponible

Renforcer les statistiques agricoles et l'information sur la sécurité alimentaire dans les pays de la CARD par le biais de la coopération Sud-Sud

2 FAIM
«ZÉRO»



Les bonnes pratiques de la coopération triangulaire entre l'Afrique, le Japon et l'Asie du Sud-Est

Défi

L'Afrique subsaharienne a le pourcentage le plus élevé de personnes sous-alimentées dans le monde (environ 20 pour cent). La sécurité alimentaire est donc l'un des défis régionaux les plus urgents. Parallèlement, alors que la demande de riz augmente fortement, il en va de même pour les importations de riz de la région, qui représentent maintenant près de 40 pour cent du total mondial. Face à cette situation, il est très important de mobiliser la coopération internationale et de travailler sur les politiques afin d'assurer la sécurité alimentaire, notamment pour le riz. Cependant, la région manque de statistiques fiables, ce qui est fondamental pour ce type d'activité. Les statistiques agricoles dans cette région doivent donc être améliorées.

Vers une solution

Le projet vise à améliorer la capacité des membres de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) d'obtenir et de fournir, en temps opportun, des statistiques fiables sur les superficies et/ou les rendements rizicoles, sur la base des méthodes statistiques et des expériences de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et du Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice) et de bénéficier également du programme de la coopération Sud-Sud de la FAO. Des enquêtes fiables sur la production rizicole appuient la planification gouvernementale et contribuent aux efforts de la communauté internationale pour éliminer la faim.

Ce projet est conçu pour utiliser l'expertise de l'ASEAN et de l'Afrique recueillie par le Gouvernement du Japon au cours des dernières années. Le Japon a une longue histoire de coopération bilatérale et multilatérale en matière de développement statistique dans les pays de l'ASEAN, en particulier grâce à la création du Système d'information de l'ASEAN sur la sécurité alimentaire (AFSIS). **Ces activités ont aidé les États membres de l'ASEAN à former des experts en statistiques agricoles. Ces ressources peuvent être utilisées dans les pays africains pour le transfert de technologie, en particulier pour les enquêtes sur la production rizicole, car les États membres de l'ASEAN sont les principaux pays producteurs de riz dans le monde et ils ont de l'expérience dans le développement de leurs propres méthodes de production rizicole.** En outre, un projet financé par le Japon a été mis en œuvre pour mettre au point une méthode d'enquête sur la production rizicole adaptée à l'Afrique, en coopération avec AfricaRice. Cette expérience peut également être utilisée pour renforcer les capacités dans les pays visés.

Les activités du projet comportaient trois volets principaux :

- Identifier les méthodes d'enquête appropriées : Des méthodes d'enquête appropriées ont été identifiées parmi les méthodes qui sont mises en œuvre dans les pays de l'ASEAN et qui peuvent être mises en œuvre dans certains pays de la CARD en fonction de leurs besoins techniques, des données actuellement disponibles et de leur qualité, des méthodes statistiques actuelles et des améliorations supplémentaires nécessaires. Afin d'identifier les méthodes d'enquête appropriées, un essai préliminaire a été effectué pour comparer plusieurs méthodes en Ouganda. Dans cette optique, des manuels types pour les méthodes d'enquête sélectionnées ont été élaborés. Ces manuels sont modifiés en fonction des besoins et de la situation de chaque pays visé et sont utilisés pour l'atelier de formation et l'enquête pilote ;
- Organiser des ateliers de formation : Les capacités des institutions centrales et locales et des agents recenseurs dans les huit pays bénéficiaires visés ont été renforcées grâce à l'atelier de formation et aux exposés des experts de l'ASEAN et d'AfricaRice qui ont discuté de leurs expériences et compétences dans les enquêtes de production rizicole ; et,



© FAO

- Mener des enquêtes pilotes : Après l'atelier de formation, les méthodes choisies ont été appliquées et les enquêtes pilotes ont été menées dans huit pays visés, dans une zone géographique limitée. Les objectifs de l'enquête pilote étaient d'améliorer les compétences en matière d'enquête dans les pays visés et de fournir les résultats des enquêtes recueillies en utilisant différentes méthodes. En mai 2018, l'atelier de formation et l'enquête pilote ont été mis en œuvre dans six pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya et Madagascar).

Les méthodes d'enquête appliquées et les activités spécifiques sont décidées sur la base de discussions avec les responsables dans chaque pays visé. Il s'agit d'encourager la participation volontaire et une forte adhésion. Au cours des enquêtes pilotes, les fonctionnaires donnent des instructions aux agents recenseurs pour qu'ils effectuent correctement les enquêtes et ils supervisent. Les agents recenseurs effectuent les enquêtes sur le terrain sur la base des connaissances acquises au cours de la formation. Cela leur permet de concevoir et de mener à l'avenir leurs propres enquêtes sur la production rizicole à l'échelle nationale.

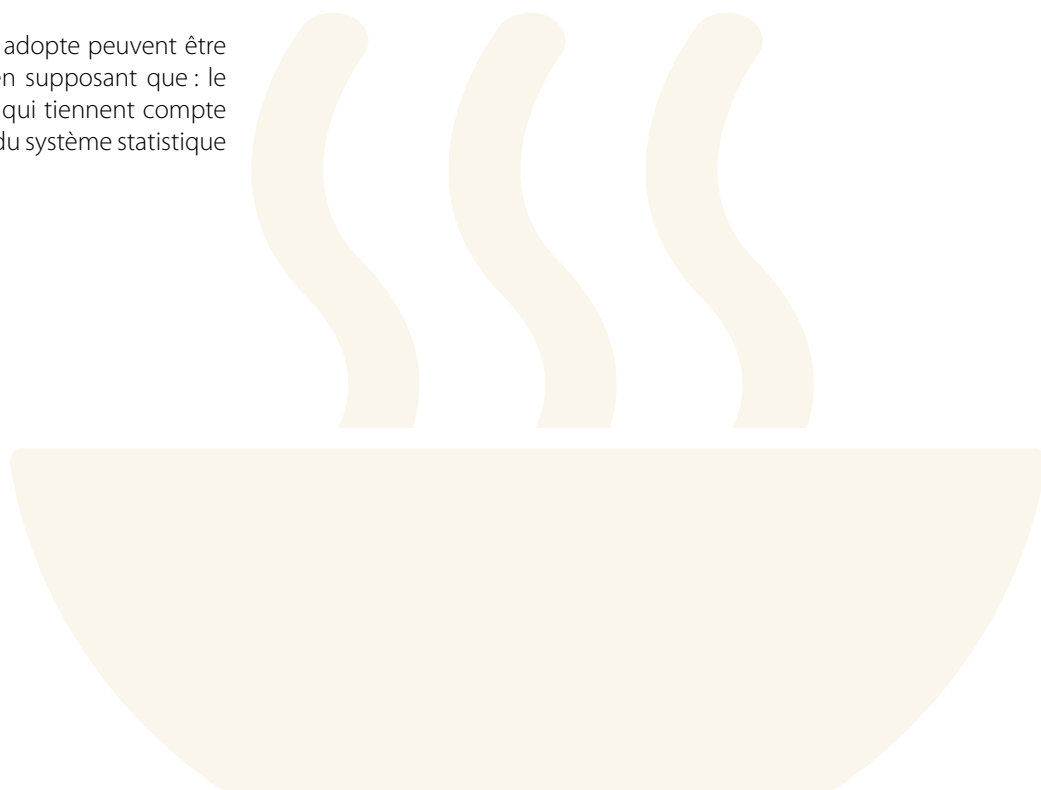
Les méthodes d'enquête que le projet adopte peuvent être utilisées dans d'autres pays africains, en supposant que : le projet utilise des méthodes d'enquête qui tiennent compte de la culture rizicole de chaque pays et du système statistique

agricole ; la faisabilité de la méthode choisie a été soulignée, vu le manque de ressources humaines et financières dans les pays africains.

Le projet a organisé des ateliers régionaux et nationaux afin de partager les résultats et de discuter des méthodes d'enquête appropriées et de contribuer à la réalisation d'une enquête nationale dans les pays visés avec les responsables qui participent au projet et les autres organisations internationales concernées. Ces discussions permettent aux participants de mieux comprendre comment mener leur enquête à l'échelle nationale.

Contact :

M. Masahiro Hosaka, Coordinateur de projet, Groupe de la coopération Sud-Sud (DPSS), Division des partenariats et de la coopération Sud-Sud (DPS), FAO,
Masahiro.Hosaka@fao.org



Nom du projet : Renforcer les statistiques agricoles et l'information sur la sécurité alimentaire dans les pays de la CARD par le biais de la coopération Sud-Sud

Pays / Régions : Bénin, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Nigeria, Ouganda et Sénégal

Nommé par : La FAO

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.2, 2.4

Soutenu par : AfricaRice, ASEAN et le Gouvernement du Japon

Entités d'exécution : La FAO

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2013 – 2019

URL de l'activité : Non disponible

Assistance technique du Plan stratégique du secteur agricole ougandais par le biais du projet de la coopération Sud-Sud



Fournir une assistance technique et renforcer les capacités pour promouvoir l'horticulture, les céréales, l'aquaculture, l'élevage et les technologies transversales, y compris le commerce et l'investissement

Défi

Le secteur de l'agriculture de subsistance en République d'Ouganda se caractérise par une production, une productivité et une rentabilité faibles. Un tel scénario compromet la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les moyens d'existence de plus de 70 pour cent de la population. Le Gouvernement de l'Ouganda a identifié le manque de connaissances et de compétences, le commerce et l'investissement comme les principaux obstacles au développement agricole et à la sécurité alimentaire du pays.

Vers une solution

Face à ce défi, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la République populaire de Chine et la République de l'Ouganda ont signé un accord tripartite de deux ans pour la phase II de la coopération Sud-Sud, d'une valeur de près de 2,5 millions de dollars pour aider les petits agriculteurs du pays à accroître leur production, notamment grâce aux technologies durables dans le cadre du Programme de la coopération Sud-Sud FAO-Chine en 2015. Le projet était conforme au Cadre de programmation par pays (CPP) FAO-Ouganda 2015-2019 et visait à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir une agriculture durable (ODD 2). Après le succès de la phase I du projet de la coopération Sud-Sud FAO-Chine en Ouganda, le nouveau projet a permis d'intensifier les priorités en matière de développement de la production des cultures, des produits horticoles, du bétail et de l'aquaculture ainsi que de nouvelles technologies, dont les énergies renouvelables, les machines agricoles et les méthodes améliorées de collecte des eaux et d'irrigation.

En juin 2017, dans une lettre adressée au Président de la Chine, Xi Jinping, le Président de l'Ouganda, Yoweri Kaguta Museveni, a souhaité « reconnaître l'importante coopération entre nos deux nations sœurs » et a exprimé « sa sincère gratitude » à la FAO pour son implication et son « excellente supervision » tant au siège de la FAO à Rome qu'en Ouganda.

La méthodologie utilisée pour mettre en œuvre le projet était fondée sur un plan élaboré conjointement pour répondre aux défis et aux besoins de l'Ouganda. Les activités comprenaient le déploiement de cinq experts et onze techniciens chinois au cours de la période allant de janvier 2016 à janvier 2018. Cela a permis d'améliorer les technologies utilisées pour produire du riz, du sésame d'Italie, du maïs, des raisins de table, des tomates cerises, des chèvres, des porcs, des moutons et pour élever des poissons importés de Chine.

Des parcs industriels de coopération agricole ont été créés dans les districts de Luwero et de Kalungu pour permettre au pays de transformer son agriculture de subsistance en agriculture commerciale. Sept entreprises chinoises ont également investi en Ouganda avec le soutien et les conseils du projet. Six modèles de commerce durable, dont le modèle « entreprise/coopérative plus agriculteurs », ont été introduits dans le pays pour explorer les moyens de combiner les pratiques des agriculteurs avec les technologies chinoises et de développer les activités par la valeur ajoutée.

Dans le cadre du projet, sept centres technologiques opérationnels ont été créés. En outre, 36 sites de démonstration ont été créés, notamment pour l'horticulture, l'élevage, les céréales, l'aquaculture, le riz et le poisson, la transformation à petite échelle des aliments pour poissons, les unités de biogaz chinoises et locales, la transformation des patates douces et la viande de bœuf séchée (adaptée au marché chinois). Un site de démonstration de machines agricoles a également été aménagé



© FAO

pour la préparation des champs, y compris un rénovateur, un broyeur de substrat de champignons, une batteuse de riz et trois pièges à insectes solaires. Plus de 3 000 agriculteurs et 80 membres du personnel ont bénéficié d'une formation en horticulture, élevage, riz hybride, sétaires d'Italie, production aquacole et construction de biogaz, fournie localement en Ouganda.

Des personnes-ressources clés des gouvernements nationaux et locaux ont participé à un voyage d'étude en Chine en septembre 2016, axé sur le renforcement des capacités. Une deuxième tournée a eu lieu en mai 2017, avec une délégation de 20 hauts fonctionnaires du Ministère ougandais de l'agriculture, de l'industrie animale et de des pêches. En outre, huit formateurs ont été formés en Chine sur les techniques de plantation du riz en rizière, l'intensification de la production de semences de riz hybride, les techniques de sélection et de culture des légumes, les techniques de plantation des arbres fruitiers, les nouvelles techniques d'agriculture tropicale, la sélection du tilapia et la culture à haut rendement.

En outre, une équipe d'experts de la coopération Sud-Sud chinoise et d'homologues ougandais a été constituée pour veiller à ce que les technologies chinoises transférées soient appliquées de manière durable. Des pôles technologiques agricoles ont été construits dans les zones de production prioritaires.

Tout cela a été entrepris selon une approche de partage des coûts, avec des fonds fournis par la FAO, la Chine et l'Ouganda.

Conformément à l'ODD 2, le projet a contribué à : **augmenter la production de riz de 2,5 tonnes à 10 tonnes par hectare; produire cinq tonnes de sétaires d'Italie/ hectare, contre deux tonnes de mil rouge local; et augmenter considérablement le revenu des agriculteurs jusqu'à 3 514 dollars/acre de riziculture et pisciculture, améliorant ainsi leurs moyens de subsistance.** Parmi les autres réalisations, on peut citer l'augmentation de la production laitière de 2 litres par vache et par jour à 7 litres par vache et par jour; l'augmentation du stock du substrat de champignons de plus de 100 pour cent grâce à la technologie du broyeur de substrat qui a permis d'augmenter le blanc de plus de 40 pour cent grâce aux souches de pleurotes

introduites par cette initiative. La production annuelle de champignons est ainsi passée de 1,5 tonne à 1,8 tonne dans une exploitation. En conséquence, la coopération agricole entre les deux pays a été renforcée.

Le projet a introduit des innovations et amélioré l'avantage compétitif du pays avec :

- L'introduction de nouvelles variétés chinoises améliorées de riz hybride et de sétaires d'Italie, de nouvelles pratiques de gestion des vergers de pommiers et de champignons qui ont permis d'accroître la production et la productivité ;
- La production d'aliments pour poissons de haute qualité et à faible coût à la ferme afin de réduire les coûts de transport ; et,
- La création du Parc technologique agricole ougandais et chinois pour présenter les bonnes pratiques au public local.

La durabilité des bonnes pratiques de la coopération Sud-Sud a été renforcée par les interventions du projet d'intégration dans les programmes en cours du Ministère de l'agriculture, de l'industrie animale et de des pêches. Deux importants mémorandums d'accord ont été signés entre les Gouvernements de l'Ouganda et de la Chine et la FAO pour poursuivre et renforcer la coopération. Des participants de Tanzanie et de pays d'Afrique de l'Ouest se sont rendus en Ouganda pour évaluer les succès du projet et leurs homologues locaux se sont appropriés ce qu'ils ont appris des experts chinois et ont continué à le faire une fois que les experts avaient quitté le pays.

Contact :

M. Jinbiao Wang, Administrateur principal de programmes, Groupe de gestion du Programme de la coopération Sud-Sud FAO-Chine, Jinbiao.wang@fao.org

M. Zhongwei Liu, Administrateur de programmes, Administrateur principal de programmes, Groupe de gestion du Programme de la coopération Sud-Sud FAO-Chine, Zhongwei.liu@fao.org

Mme Hechu Zhu, Consultante de la coopération Sud-Sud, Groupe de gestion du Programme de la coopération Sud-Sud FAO-Chine, Hechu.zhu@fao.org

Dr James Tumwine, Coordonnateur national de projet, Coopération Sud-Sud Ouganda-Chine, jtumwi2002@yahoo.co.uk

Dr Charles Owach, Représentant adjoint de la FAO/ Programme, Ouganda, owah@fao.org

Nom du projet : Ouganda - Chine - Projet FAO SSC Phase 2

Pays / Régions : Chine et Ouganda

Nommé par : Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches de l'Ouganda

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.3, 2.4, 2.A

Soutenu par : La Chine et la FAO

Entités d'exécution : Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches de l'Ouganda

Statut du projet : Achievé

Période du projet : 2016 –2018

URL de l'activité : goo.gl/aq36k6



Coopératives agricoles

ROUTASIA - Itinéraire d'apprentissage de l'ASEAN sur les coopératives agricoles

Défi

Les organisations paysannes (OP) dans la région de l'Asie et du Pacifique participent de plus en plus activement au développement économique rural en s'attaquant aux défis que constituent la réduction de la pauvreté rurale, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la création de possibilités de développement pour les petits exploitants et le développement des chaînes de valeur du secteur agro-industriel. Les OP cherchent principalement à représenter les intérêts d'un large éventail de producteurs de diverses catégories socioéconomiques, en offrant à leurs membres une plate-forme pour exprimer leurs opinions et leurs attentes dans le processus décisionnel et en fournissant une gamme de services pour aider les petits exploitants agricoles. Toutefois, l'influence et l'efficacité des OP dans les consultations sur les politiques n'en sont pour la plupart qu'à un stade précoce de développement. Leurs institutions et leurs opérations doivent être renforcées pour accroître leur efficacité et leur reconnaissance en tant que parties prenantes primaires du développement socioéconomique national, sous-régional et régional.

Vers une solution

Le Programme de coopération à moyen terme avec les organisations paysannes dans la région de l'Asie et du Pacifique, qui en est à sa phase 2 (MTCP2), vise à renforcer les capacités des organisations agricoles d'Asie et du Pacifique à fournir des services améliorés et inclusifs à leurs membres, à engager un dialogue politique efficace et à participer activement à l'exécution des programmes de développement et d'investissement dans le secteur agricole et rural. Le programme repose sur quatre volets :

- Renforcer les OP et leurs réseaux en améliorant les compétences organisationnelles requises pour former une plate-forme efficace de dialogue politique et de représentation ;
- Soutenir la participation des OP aux processus d'élaboration des politiques en favorisant la création d'un environnement favorable qui permettra aux agriculteurs et à leurs organisations de réaliser pleinement leur potentiel pour influencer les politiques agricoles locales et nationales ;
- Soutenir les services des OP et leur participation aux programmes de développement agricole en veillant à ce que les OP fournissent des services efficaces à leurs membres (formation, production et chaîne de valeur) et participent aux projets agricoles existants ; et
- Améliorer la gestion et la coordination des programmes en intégrant la gestion opérationnelle et en créant une unité de liaison dans une OP régionale pour assurer la coordination générale au niveau régional.

Le MTCP2 a contribué à combler les lacunes dans l'évaluation et la mise à disposition des capacités techniques des agriculteurs grâce à des échanges d'apprentissage technique entre pays. Des résultats concrets ont été obtenus principalement dans le Pacifique, notamment une session d'échange technique entre les Fidji et les Tonga en avril 2015, qui comprenait une série de formations sur la production de papayes ; une visite d'échange des agences d'exécution nationale (ANE) des îles Fidji et Salomon à l'ANE de Vanuatu, portant sur les pratiques organisationnelles des OP au Vanuatu ; un « forum sur le sol » organisé en septembre 2015, pour collecter autant de connaissances que possible sur les pratiques durables à appliquer sur les sols pour les membres des OP.



©FIDA

Au niveau politique, en Asie du Sud-Est, la Fondation de l'ASEAN aide à relier le MTCP2 à divers comités et processus de l'ASEAN liés au développement rural (c'est-à-dire les ministères de l'agriculture et des forêts de l'ASEAN ; le Cadre relatif à la gestion de l'aide et à l'obligation redditionnelle). Dans ce contexte, la Route d'apprentissage¹ de l'ASEAN sur les coopératives agricoles (ALRAC) a été organisée conjointement en mars 2016 en Thaïlande et aux Philippines. Son objectif était de renforcer le rôle des petits agriculteurs et des coopératives agricoles face aux défis et aux opportunités de la Communauté économique de l'ASEAN (CEA).

L'un des principaux domaines d'action stratégique liés à l'alimentation, à l'agriculture et à la sylviculture dans le Plan de la Communauté économique de l'ASEAN pour 2025 vise à promouvoir les coopératives agricoles de l'ASEAN dans cette région comme moyen d'accéder plus facilement au marché. Le système de commercialisation des produits agricoles dans les pays de l'ASEAN est confronté à plusieurs défis, en particulier pour les coopératives agricoles. ALRAC a été l'occasion d'apprendre, directement sur le terrain, certaines des bonnes pratiques en matière de bonne gestion des coopératives agricoles, d'élaboration de stratégies et d'accords transnationaux impliquant les secteurs publics et privés, et de politiques publiques, des cadres juridiques nationaux, de programmes et mécanismes visant à soutenir les coopératives agricoles dans le cadre de la CEA. Sur la base des bonnes pratiques, le partage de pays à pays a appuyé la conception des plans d'innovation (PI)² pour chaque pays participant, qui contribuent à améliorer la gestion coopérative et les résultats des activités en cours, complétant les efforts actuellement déployés par les institutions et organisations pour améliorer les moyens de subsistance en milieu rural.

Depuis 2006, grâce à son programme de subventions, le Fonds international du développement agricole (FIDA) a mis en œuvre plus de 100 routes d'apprentissage dans 25 pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et du Pacifique. En Asie, le Fonds a joué un rôle essentiel en tant que courtier de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, par le biais de son instrument de subvention ROUTASIA, facilitant le dialogue permanent entre les acteurs des programmes de pays du FIDA, les responsables de la Procasur (FP) et les autres partenaires.

Leçons clés :

- Le MTCP, par l'intermédiaire des Agences régionales d'exécution (Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable/La Via Campesina), a réussi à mobiliser divers prestataires d'assistance technique pour élargir encore les possibilités de gestion des connaissances (GC) dans la région ;
- La méthodologie de route d'apprentissage développée par ROUTASIA s'est avérée pertinente, efficace et efficiente pour le SSTC. Il a été démontré que les plans d'innovation (PI) sont un moyen approprié de faire évoluer les programmes de pays du FIDA ; et,
- La mise à l'échelle de l'approche d'une route d'apprentissage englobe la formation des organisations partenaires régionales et nationales, ce qui conduit à des partenariats durables et élargis au-delà des projets financés par le FIDA.

Contact :

M. Matteo Marchisio, Directeur de pays et responsable de la coopération Sud-Sud et du Centre de connaissances de la Chine, Division de l'Asie et du Pacifique, FIDA, m.marchisio@ifad.org

Nom du projet : Coopératives agricoles (MTCP2 et Route d'apprentissage de l'ASEAN)

Pays / Régions : Bangladesh, Cambodge, Chine, Fidji, Inde, Indonésie, République démocratique populaire Lao, Myanmar, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Îles Salomon, Sri Lanka, Tonga, le Vanuatu et Viet Nam

Nommé par : Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.1, 1.2, 1.4, 1.5, 1.a, 1.b, 2.1, 2.4, 2.a, 2.b, 2.c.

Soutenu par : FIDA, Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), Union européenne (UE)

Entités d'exécution : Les concepteurs aux niveaux régional, sous-régional et national. Les agences régionales d'exécution sont : L'Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable (AFA), La Via Campesina (LVC), la Fondation de l'ASEAN et la Procasur/ROUTASIA

Statut du projet : En cours

Période du projet : Octobre 2013 – septembre 2018

URL de l'activité : <http://asiapacificfarmersforum.net/> ; <http://asia.procasur.org/>

¹ La méthodologie de la route d'apprentissage est encouragée par la Procasur dans le monde entier. Une route d'apprentissage est un processus continu de formation sur le terrain qui vise à élargir et à diversifier les marchés des services techniques ruraux, en mettant l'accent sur les bonnes expériences et connaissances des institutions, associations, communautés et familles rurales (www.procasur.org). Elle comprend la participation de champions locaux et de champions du savoir, d'outils participatifs de GC, de plans d'innovation et d'investissements similaires non tangibles guidés pour ce qui est des personnes fournissant des services du savoir pour le changement.

² Un plan d'innovation (PI) constitue l'un des outils majeurs des routes d'apprentissage. Il s'agit d'un plan d'action structuré et élaboré par et pour les participants à la route de l'apprentissage, basé sur les connaissances transférées par les agriculteurs en tant que pairs pendant la route d'apprentissage. Le PI vise à modifier les choix technologiques et environnementaux, les performances organisationnelles, les conditions socioéconomiques et/ou les approches commerciales du développement rural pour réduire la pauvreté.

Intégration de la gouvernance foncière dans le Programme global de développement agricole pour l'Afrique

Renforcer la sécurité alimentaire et le développement agricole en appuyant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières en Afrique

Défi

Les défis liés à la gouvernance foncière continuent de freiner la réalisation des ODD, en particulier ceux liés à la pauvreté et à la faim (ODD 1, 2), à l'égalité entre les sexes et à la croissance inclusive (ODD 5, 8), aux villes durables (ODD 11) et à la paix et la sécurité (ODD 16). Les mêmes difficultés freinent également la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), qui sont bien alignés sur les ODD.

Le premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 demande à l'Initiative sur les politiques foncières (LPI) (aujourd'hui le Centre africain sur les politiques foncières (ALPC)) de promouvoir l'utilisation du cadre et des directives sur la politique foncière en Afrique pour garantir les droits fonciers. De plus, les directives principales relatives aux investissements fonciers à grande échelle en Afrique appellent à améliorer les investissements fonciers et à faire en sorte que les petits producteurs en tirent profit. Ces deux instruments ont été élaborés sous la direction de l'Initiative sur les politiques foncières et approuvés lors du Sommet de l'UA.

Vers une solution

L'Initiative sur les politiques foncières a élaboré une stratégie quinquennale pour la mise en œuvre de la Déclaration de l'UA sur la terre, conformément au cadre et directives. Un élément clé de cette stratégie est l'intégration de la gouvernance foncière dans les agendas nationaux et régionaux, y compris le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et les Plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire (NAFSIP).

Avant d'entreprendre ses travaux sur l'intégration de la gouvernance foncière dans les NAFSIP du PDDAA, l'ALPC a mené une étude en 2012 et 2013, examinant 30 NAFSIP. Les résultats ont montré que seule une minorité des 30 pays avait intégré les questions de gouvernance foncière dans les Plans nationaux d'investissement agricole (NAIP), bien que ces plans soient les principaux outils guidant la mise en œuvre du PDDAA et des stratégies agricoles plus générales au niveau national. L'une des principales recommandations de l'atelier de validation, avec la participation des États membres et d'autres parties prenantes, était que la LPI élabore une proposition visant à mobiliser des ressources et un appui technique pour un projet pilote multinational.

Dès le départ, le FIDA a apporté un soutien financier et technique important à cette initiative. En tant que membre du comité de pilotage de la LPI et l'ALPC, il soutient actuellement l'ALPC avec une subvention pour le projet « Intégration de la politique foncière et de la gouvernance dans le PDDAA », qui devrait être clôturé en juin 2018. L'objectif du projet est d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières en Afrique conformément à la Déclaration de l'UA sur la terre et au Cadre et aux Directives sur la politique foncière en Afrique, en vue de renforcer la sécurité alimentaire et le développement agricole. L'objectif est d'intégrer la politique foncière et la gouvernance dans les NAFSIP afin d'accroître les investissements et la productivité de l'agriculture ainsi que d'atteindre la sécurité alimentaire. Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) contribuer à sensibiliser davantage le public au cadre et directives et aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT), en particulier les petits exploitants et les groupes vulnérables; (ii) veiller à ce que les institutions et les organisations de la société civile (OSC) et autres partenaires clés puissent utiliser le cadre et les directives et les VGGT pour s'engager

2 FAIM
«ZÉRO»



1 PAS
DE PAUVRETÉ



@CEA

dans des plates-formes de dialogue politique afin d'améliorer la situation foncière des petits exploitants et des groupes vulnérables ; et (iii) soutenir et faciliter la mise en œuvre de l'évaluation foncière et des plans d'action au niveau national qui comprennent des mesures concrètes basées sur le cadre et les directives et les VGGT.

L'approche d'intégration a été mise au point et testée dans six pays pilotes : le Congo, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Malawi, le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie. La subvention a permis de réaliser des progrès significatifs dans l'intégration des questions de politique foncière et de gouvernance dans les stratégies agricoles et les plans d'investissement des six pays. L'approche participative et la méthodologie de mise en œuvre ont favorisé ces progrès ; des équipes spéciales composées de représentants des ministères de l'agriculture et des terres, d'universitaires, d'organisations d'agriculteurs, d'organisations religieuses et des OSC ont défendu et dirigé l'exécution du projet. Les équipes spéciales ont travaillé avec les parties prenantes pour veiller à ce que les questions de gouvernance et de politique foncière soient intégrées dans les plans nationaux d'investissement agricole. Les équipes spéciales ont assuré la coordination et la collaboration entre les diverses parties prenantes dans l'élaboration des plans nationaux d'investissement agricole du pays. Voici quelques-unes des réalisations remarquables du projet :

- **Savoir généré :** Quatre rapports nationaux d'évaluation sur l'intégration de la gouvernance foncière dans l'agriculture ont été établis pour Madagascar, le Malawi, le Rwanda et la Tanzanie. Les rapports documentent les principaux défis liés à la terre dans l'agriculture et identifient des pratiques et des innovations prometteuses à cet égard. Sur la base du rapport d'évaluation, les quatre pays ont élaboré des projets de stratégies et de plans d'activités. Au cours de la période considérée, plus de 465 décideurs et parties prenantes des six pays pilotes ont reçu des produits axés sur le savoir concernant la gouvernance foncière et ses liens avec l'agriculture ;
- Les participants sont parvenus à une prise de conscience et à un consensus sur la nécessité et les modalités d'intégrer les questions de gouvernance foncière dans les stratégies agricoles et les plans d'investissement dans les six pays pilotes. Au cours des missions d'août et de septembre

2017 dans les six pays pilotes, ainsi que lors des ateliers continentaux et nationaux de lancement, des discussions ont eu lieu avec plus de 460 personnes, dont 32 pour cent de femmes. Ces intervenants comprenaient des ministres, des secrétaires permanents, des parlementaires et d'autres hauts responsables politiques ainsi que des représentants des OSC, des chercheurs, des organisations d'agriculteurs, des organisations religieuses et les médias ; et

- Le renforcement des capacités d'intégration de la gouvernance foncière. Des besoins de formation ont été identifiés dans quatre pays (Madagascar, le Malawi, le Rwanda et la Tanzanie) afin de faciliter le développement et l'adaptation des programmes de formation et de renforcer les capacités en ressources humaines des praticiens et des parties prenantes. Trois sessions de formation ont été organisées avec la participation de 68 praticiens clés du secteur foncier, dont des leaders traditionnels, des juristes et des fonctionnaires chargés des investissements.

Le projet a encouragé les pays et les régions à tirer des enseignements des liens entre la gouvernance foncière et la productivité agricole et des points d'entrée potentiels qui peuvent faciliter l'intégration de la politique et de la gouvernance foncières dans le cadre des NAFSIP.

L'expérience acquise dans le cadre du projet aidera l'ALPC à élaborer une ligne directrice pour l'engagement futur au niveau national. Il contribuera également à la documentation et au partage des pratiques prometteuses et des approches novatrices pour relever les défis de la gouvernance foncière à l'échelle de l'Afrique. S'appuyant sur l'expérience et les résultats encourageants de la phase pilote, l'ALPC et le FIDA cherchent à reproduire l'approche d'intégration de la gouvernance foncière dans les plans d'investissement agricole et à l'étendre à d'autres pays africains.

Contact :

M. Harold Liversage, Principal conseiller technique foncier, FIDA, h.liversage@ifad.org

Mme Elisa Mandelli, Administratrice de programme adjointe, IFAD, e.mandelli@ifad.org

Nom du projet : Intégration de la politique et de la gouvernance foncières dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

Pays / Régions : Congo, Côte d'Ivoire, Madagascar, Malawi, Rwanda et Tanzanie

Nommé par : Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.4, 2.3

Soutenu par : FIDA - Division de la production durable, marchés et institutions (PMI)

Entités d'exécution : Centre africain sur les politiques foncières (ALPC)

Statut du projet : Clôturé

Période du projet : 2015 – 2018

URL de l'activité : <https://www.uneca.org/alpc>



Portail de solutions rurales

Partager les connaissances pour améliorer les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition

Défi

Les petits exploitants ruraux des pays en développement sont de plus en plus intéressés par le partage et la saisie d'informations sur les innovations, les technologies, les possibilités de financement, les informations commerciales et les politiques disponibles qui sont pertinentes à leur contexte. Ces innovations et solutions ont le potentiel de soutenir leurs moyens de subsistance, d'accroître la production et la productivité de leur agriculture, d'améliorer leur accès aux marchés et aux ressources financières et de renforcer leur capacité à s'engager dans des processus politiques aux niveaux local et national. Toutefois, en raison du manque de dépôts centralisés, systématiques et conviviaux, les petits exploitants ruraux et les petites et moyennes entreprises rencontrent de grandes difficultés pour accéder à ces informations et en tirer parti.

Vers une solution

Compte tenu de son expérience pratique en matière de soutien aux petits exploitants dans la mise en œuvre de projets de transformation rurale, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a élaboré et lancé une plate-forme d'information en ligne appelée Portail des solutions rurales, qui vise à répondre aux défis auxquels il est confronté dans son accès à l'information. Le Portail est développé et mis à jour par le FIDA, qui recueille et diffuse des innovations, des exemples de réussite et des études de cas illustrant des solutions efficaces en matière d'agriculture et de développement rural mises en œuvre par le FIDA et d'autres organisations de développement, en vue de les partager pour améliorer les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Une solution de développement rural est une initiative qui résout des problèmes spécifiques au milieu rural, un outil qui peut être utilisé et réutilisé pour résoudre des problèmes communs tels que la gestion des ressources, la marginalisation des communautés rurales, l'accès limité au financement, l'érosion, la pollution, le stress financier et les effets du changement climatique. Une solution rurale peut être une technologie, telle qu'une source d'énergie durable, un système de financement qui donne aux populations rurales accès au crédit ou à l'épargne, ou un processus qui soutient les entreprises rurales, tel qu'un programme de formation ou un centre de soutien aux entreprises rurales.

En offrant un espace de partage de solutions, le FIDA et ses partenaires visent à mettre en relation davantage de personnes et d'idées au profit des communautés rurales des pays. **En proposant des solutions, les communautés rurales, les agriculteurs et les petits exploitants peuvent accéder à une variété d'innovations et de technologies qui peuvent les aider à surmonter leurs difficultés quotidiennes.** Une fois qu'ils accèdent à la documentation disponible sur la ou les solutions, les utilisateurs du Portail peuvent demander à être connectés aux prestataires de solutions concernés pour recevoir des informations supplémentaires et obtenir un support pour reproduire la solution dans leur propre contexte de développement.

En présentant des innovations et des solutions pour l'agriculture et le développement rural et en promouvant le partage des connaissances et l'apprentissage entre pairs, le Portail des solutions rurales joue un rôle important dans la réalisation de plusieurs ODD. En adoptant et en adaptant les innovations dans leur propre contexte de développement, les petits exploitants ruraux ont la possibilité d'améliorer leur sécurité alimentaire ainsi que leur production et leur productivité en agriculture ; d'accéder aux technologies innovantes pour produire une énergie propre ; ou d'améliorer leur accès à l'eau potable propre. Les solutions disponibles sur le Portail comprennent



©FIDA

des programmes de financement qui offrent aux petits exploitants et aux petites et moyennes entreprises rurales un meilleur accès au financement, des méthodologies et des politiques visant à améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que des possibilités d'emploi pour les jeunes.

Les principaux utilisateurs du portail sont des représentants d'organisations internationales, de la société civile, d'institutions nationales, de chercheurs, d'organisations et d'associations d'agriculteurs, de praticiens du développement, de petits exploitants et d'agriculteurs familiaux, ainsi que du personnel de projet travaillant dans des organisations de développement. En rassemblant ces acteurs et en facilitant leur interaction, le partage et les échanges d'informations, le Portail est un outil clé pour renforcer les partenariats et la coopération.

D'autres portails et plates-formes Web similaires consacrés aux solutions de développement ont été lancés ces dernières années par diverses organisations internationales, notamment des agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales. A cet égard, le Portail de solutions rurales complétera d'autres portails existants, car il sera entièrement consacré à la présentation d'innovations et de solutions pour l'agriculture et le développement rural, en vue de promouvoir les ODD.

Le Portail fera progresser la Déclaration de Brasilia et le Programme d'action, qui est le principal document final adopté lors de la Conférence internationale sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, intitulée Tirer parti des innovations des pays du Sud pour soutenir la transformation rurale, tenue à Brasilia (Brésil) en novembre 2017, où les participants se sont engagés à travailler ensemble sur des

domaines spécifiques pour promouvoir le SSTC comme outil permettant aux pays de réaliser les ODD. A cet égard, le FIDA, dans son rôle unique d'institution spécialisée des Nations Unies et d'institution financière internationale vouée à promouvoir la transformation rurale, s'est engagé à « servir d'intermédiaire pour faciliter les arrangements de la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en matière d'agriculture, de développement rural et de transformation rurale inclusive, en favorisant une coopération technique axée sur les connaissances, les échanges entre pairs, le partage des meilleures pratiques et des technologies, et le savoir-faire pour accroître la productivité agricole ».

Le Portail des solutions rurales a été lancé en mai 2018 et présente des solutions issues de projets financés par des prêts et des subventions du FIDA. Il est actuellement en cours d'expansion avec des solutions d'autres partenaires de développement, y compris des institutions financières internationales, des agences des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et autres.

Contact :

M. Maurizio Navarra, Spécialiste de la Coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, FIDA, m.navarra@ifad.org

Nom du projet : Portail des solutions rurales

Pays/Régions: Mondial

Nommé par : FIDA - Division de l'engagement mondial et des relations multilatérales

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.3, 2.5, 2.a, 17.3, 17.6, 17.7, 17.9

Soutenu par : FIDA

Entités d'exécution : FIDA

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2016 – présent

URL de l'activité : <http://www.ruralsolutionsportal.org>

Faire progresser les politiques de santé publique pour lutter contre la surcharge pondérale et l'obésité au Chili et dans la Communauté des Caraïbes

Tirer parti de l'expérience acquise grâce à la législation chilienne en matière d'étiquetage et de commercialisation pour réduire l'obésité

Défi

La surcharge pondérale et l'obésité ont atteint des proportions épidémiques dans tous les groupes d'âge des Caraïbes et du Chili, y compris les enfants de moins de cinq ans. Cela augmente le risque de maladies non transmissibles (MNT), de mortalité et de morbidité et impose d'énormes contraintes financières aux individus, aux familles, aux communautés et aux sociétés en général. Pour lutter contre cette épidémie, il faut des lois et des règlements efficaces qui ciblent l'environnement obésogène actuel, comme en témoignent les nombreux programmes mondiaux et régionaux, notamment l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Organisation mondiale de la Santé (OPS/OMS) sur la prévention de l'obésité chez les enfants et les adolescents et l'ensemble de politiques principales en six points de l'Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA).

Vers une solution

Le projet intitulé « Promouvoir des politiques de santé publique pour lutter contre la surcharge pondérale et l'obésité au Chili et dans la Communauté des Caraïbes » a été élaboré par la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Gouvernement du Chili au sein de l'OPS dans le cadre de la Coopération entre pays pour le développement sanitaire (CCHD), une nouvelle approche de l'OPS pour la fourniture d'une coopération technique dans le but de favoriser des alliances horizontales et la coopération entre pays. Le projet a été approuvé par les ministères de la Santé des Caraïbes lors de la 33e réunion du Conseil pour le développement humain et social (COHSOD) en septembre 2017, conférant ainsi un vigoureux mandat pour réaliser ses objectifs.

Cette initiative vise à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de lois et de règlements efficaces pour lutter contre l'obésité dans l'environnement actuel de la Communauté des Caraïbes tout en contribuant à systématiser, internationaliser et consolider l'expérience du Chili en tant que politique nationale. Plus précisément, le projet se concentre sur la loi chilienne novatrice en matière d'étiquetage frontal des emballages (FOPL), qui consiste en des avertissements nutritionnels avec un message « riche en » pour faciliter des choix plus sains en permettant aux consommateurs d'identifier rapidement et facilement les aliments préemballés riches en sodium, graisses saturées, sucre et / ou calories totales.

A cette fin, le projet comprend une combinaison d'activités complémentaires sous-régionales, régionales et nationales, spécifiques pour un impact et une portée plus étendus. Au niveau sous-régional, les efforts sont axés sur la révision de la norme actuelle de la CARICOM pour l'étiquetage des aliments préemballés afin d'y inclure l'étiquetage nutritionnel obligatoire et le FOPL ainsi que sur l'élargissement de la recherche pour appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Cette approche sous-régionale profitera à de nombreux pays et évitera les doubles efforts, en optimisant l'utilisation des ressources nationales qui pourraient être affectées à la mise en œuvre effective. Le travail spécifique à chaque pays consiste en une assistance technique directe à la Barbade, à la Jamaïque et au Suriname afin de mettre en œuvre une feuille de route pour une approche progressive et judicieuse de l'élaboration et de la mise en œuvre de la FOPL.

Il s'agit également de fournir des fonds de démarrage pour stimuler l'action et l'investissement au niveau des pays, en tant que stratégie pour soutenir les efforts. En outre, l'initiative contribue au développement d'outils et de ressources pour faire progresser la FOPL au niveau régional, tels que la systématisation des données disponibles, l'adoption d'une approche par étapes pour élaborer et mettre en œuvre la FOPL, la compilation d'arguments et de contre-arguments fréquents, la définition

2 FAIM
«ZÉRO»



@OPS/OMS

de recherches suffisantes pour soutenir le développement de la FOPL, d'un point de vue scientifique comme juridique et la création d'un protocole harmonisé pour produire ces recherches. Les résultats attendus de ce travail contribueront à la durabilité du projet, tout en profitant à d'autres pays et sous-régions des Amériques.

Pour faciliter la mise en œuvre des axes de travail décrits ci-dessus, ainsi que le transfert et la participation systémiques entre pays et la coordination entre les partenaires, une équipe de projet de la CCHD a été créée pour assurer une supervision et une orientation générales. La mission et le plan de travail de l'équipe de la CCHD ont été approuvés lors d'une première visite sur place au Chili, qui a offert l'occasion de nouer et d'établir des partenariats entre les parties prenantes chiliennes et des Caraïbes. Cette approche a été essentielle pour assurer l'adhésion et une coordination adéquate avec les projets pertinents en cours. Grâce à ces échanges, les parties prenantes ont tiré des leçons de l'expérience du Chili en ce qui concerne le processus d'élaboration des politiques et la mise en œuvre de la réglementation sur l'étiquetage frontal des emballages.

Par ailleurs, le projet comprend un objectif visant à faciliter les échanges entre le Ministère de la santé au Chili et la CARICOM afin d'identifier la collaboration future dans le domaine du renforcement des capacités de soins en matière de maladies non transmissibles. A cet égard, les partenariats et les leçons tirées de cette collaboration Sud-Sud sont maintenant mis à profit pour aborder d'autres domaines d'intérêt commun, avec une visite prochaine d'une délégation des Caraïbes à Santiago du Chili en 2018 pour examiner une éventuelle deuxième phase du projet de la CCHD.

En termes de reproductibilité, d'autres mécanismes d'intégration régionale, tels que le Conseil des ministres de la santé de l'Amérique centrale et de la République dominicaine (COMISCA) du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), utilisent l'approche sous-régionale pour faire progresser la FOPL proposée dans le cadre de ce projet. L'engagement politique est un facteur clé du succès de l'initiative, tout comme le fait que les mesures doivent être adaptées au contexte dans lequel elles seront mises en œuvre.

Contact :

Bureau de coordination nationale et sous-régionale, OPS,
csc@paho.org



Nom du projet : Faire progresser les politiques de santé publique pour lutter contre la surcharge pondérale et l'obésité au Chili et dans la Communauté des Caraïbes

Pays / Régions : Communauté des Caraïbes (CARICOM), Chili

Nommé par : OPS/OMS

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.2, 3.4

Soutenu par : OPS/OMS

Entités d'exécution : L'OPS, le Bureau de la santé du Secrétariat de CARICOM, l'Organisation régionale des normes et de la qualité (CROSQ), Bureau des négociations commerciales de CARICOM, l'Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA), la Coalition caribéenne en santé (HCC), l'Université des Indes occidentales (UWI), le Centre de l'Institut de droit des Caraïbes (CLIC), le Ministère de la santé du Chili, le Ministère de la santé de la Jamaïque, le Ministère de la santé du Suriname et le Ministère de la santé de la Barbade.

Statut du projet : En cours

Période du projet : Juin 2017 – octobre 2018

URL de l'activité : www.paho.org/cchd/ ; goo.gl/MEH4As

Cuba et le Pacifique : Favoriser l'agriculture biologique de l'autre côté de l'océan

2 FAIM
«ZÉRO»



Améliorer la production alimentaire et la protection globale de l'environnement pour les communautés

Défi

Les pays du Pacifique sont confrontés aux effets du changement climatique, de la dégradation des écosystèmes et de la perte de biodiversité due à l'utilisation non durable des ressources terrestres et marines. Du fait d'une agriculture mal gérée, la dégradation des terres est endémique et la production alimentaire diminue.

Dans le même temps, le secteur agricole subit des pressions pour nourrir une population plus nombreuse en utilisant la même superficie de terres et la dépendance à l'égard des importations alimentaires augmente. Une solution pour intensifier la production est d'introduire des produits agrochimiques et des engrais dans l'agriculture. Ces méthodes ont des effets secondaires néfastes et les produits chimiques s'infiltrent dans l'environnement, affectant à la fois les écosystèmes et la santé humaine.

Vers une solution

La Communauté du Pacifique pour la production biologique et le commerce équitable (POETCom) a identifié la promotion de l'agriculture biologique comme étant essentielle pour résoudre ces problèmes. **L'agriculture biologique peut avoir un impact important et positif sur le développement durable des petits États insulaires en développement, tout en renforçant les services écosystémiques et en augmentant la résistance aux changements climatiques.** L'accent mis sur la résilience et la diversité des cultures incite les agriculteurs à développer de nouvelles cultures et de nouveaux systèmes agricoles en réponse au changement climatique. L'agriculture biologique au niveau communautaire facilite l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés et contribue à préserver les connaissances traditionnelles, la diversité des cultures alimentaires et la sécurité alimentaire

Le Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF FEM) de Cuba encourage la gestion durable des terres, y compris l'agriculture biologique, et a mis au point un modèle d'agriculture écologiquement viable qui accroît la résistance des systèmes agricoles au changement climatique. Au cours des dernières années, le PMF FEM de Cuba a mis en œuvre 14 projets qui ont permis d'améliorer la gestion de 5 527 hectares de terres et ont bénéficié à 23 coopératives agricoles. Ces résultats ont servi de base à cet échange facilité par le PMF FEM de Cuba, les Fidji et les Îles Salomon.

En mai 2015, des participants de Cuba, d'El Salvador, des Fidji, du Guatemala et des Îles Salomon se sont réunis à La Havane (Cuba) pour apprendre des agriculteurs cubains des pratiques agricoles écologiques peu coûteuses et éprouvées qui peuvent être adaptées et appliquées facilement au Pacifique comme solutions au problème urgent de sécurité alimentaire et aux préoccupations environnementales que partagent nombre de petits États insulaires. Au cours de la formation, les participants ont échangé un dialogue fructueux sur la future coopération Sud-Sud dans les domaines de l'agriculture biologique, de la durabilité et du développement de la résilience dans les écosystèmes fragiles des petits États insulaires en développement. L'échange, facilité par le PMF FEM et mis en œuvre par le PNUD à Cuba, a en outre permis aux agriculteurs et aux praticiens du développement de recevoir une formation de représentants universitaires et du Ministère de l'agriculture de Cuba.



@FEM Cuba

Pour coordonner l'échange, la POETCom, un réseau de producteurs biologiques des îles du Pacifique, a sélectionné la Ferme de démonstration et de recherche en agriculture biologique Zai Na Tina (ZNT) des Îles Salomon et Tei Tei Taveuni (TTT) des Fidji. Ces organisations d'agriculteurs sont des leaders communautaires dans leurs pays respectifs. Au cours de l'atelier, les participants ont visité cinq coopératives locales qui ont mis en œuvre avec succès des pratiques agricoles biologiques et urbaines. Bénéficiant de l'expertise sur le terrain des agriculteurs locaux, les principaux sujets abordés comprenaient la production d'engrais organiques à partir de résidus de cultures et d'excréments provenant de la culture des vers et du compostage ; la production et la conservation des semences locales ; la production de plantules ; la gestion agroécologique des parasites et des maladies ; l'utilisation des systèmes de cultures semi-protégées et multiples ; et les cultures intercalaires.

De retour à Taveuni (Fidji), la ferme TTT a utilisé les connaissances acquises pendant l'échange, avec l'aide d'un technicien cubain, pour faire une expérience avec des vers locaux pour la lombriculture. L'organisation a également commencé à explorer différentes méthodes d'irrigation, y compris des pompes à eau solaires, dans deux fermes de démonstration. À partir de 2017, la TTT vise à établir 15 fermes de démonstration sur l'île de Taveuni et à rationaliser les leçons apprises lors de cet échange sur les pratiques de gestion des fermes. Cela comprend le compagnonnage végétal, la lombriculture, le compostage, la conservation des semences, l'agrosylviculture et la culture intercalaire d'arbres fruitiers pour assurer un rendement stable et un revenu continu pour les agriculteurs. La TTT explore également des moyens d'intégrer l'agrotourisme dans ses fermes de démonstration.

De même, aux Îles Salomon, la ZNT a mis en œuvre les leçons tirées de l'expérience en construisant des lits surélevés et des lits en caissons bien agencés, selon les mesures observées à Cuba. Cela a permis de prévenir efficacement l'érosion du sol qui se produit régulièrement pendant les fortes pluies dans les Îles Salomon et constitue une bonne technique d'adaptation au changement climatique.

La ZNT a également modifié ses pratiques de gestion agricole pour inclure le compostage systématique, en tenant compte de la qualité et de la densité nutritive du compost. Cela a grandement amélioré l'accès des agriculteurs au compost. Le compagnonnage végétal a également été mis en place, et des tagètes et du basilic doux sont maintenant plantés de façon routinière dans les lits comme insectifuge naturel. Cela aurait complètement éradiqué la présence d'escargots africains dans ses fermes. La ZNT fait également de la prospection biologique pour trouver des vers de terre locaux appropriés pour la lombriculture, car les restrictions à l'importation empêchent l'utilisation de vers de terre cubains à cette fin. La ZNT a également été impressionnée par les activités d'agrotourisme à Cuba et prépare actuellement sa ferme de démonstration pour des visites éducatives. Par ailleurs, la ZNT a signé un contrat avec le Gouvernement des Îles Salomon pour la création d'un séjour à la ferme pour les écotouristes et a bénéficié d'une subvention publique.

L'échange devrait contribuer à améliorer la production alimentaire et la protection globale de l'environnement pour les communautés concernées, contribuant ainsi aux efforts des deux pays.

Contact :

M. Fabio Fajardo, Coordonnateur national PMF/FEM, Cuba,
Fabio.fajardo@undp.org

Nom du projet : Cuba et le Pacifique : Favoriser l'agriculture biologique de l'autre côté de l'océan

Pays / Régions : Cuba et le Pacifique

Nommé par : Programme de microfinancements du FEM (mis en œuvre par le PNUD)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.3, 2.4

Soutenu par : Programme de microfinancements du FEM

Entités d'exécution : Programme de microfinancements du FEM et la Communauté du Pacifique pour la production biologique et le commerce équitable (POETCom)

Statut du projet : Achievé

Période du projet : 2015 – 2017

URL de l'activité : goo.gl/YuF3R5



Mise en place d'un système de certification biologique dans les Caraïbes

Réduire l'utilisation de produits chimiques dans la fertilisation et la lutte antiparasitaire dans la production alimentaire pour améliorer la santé des consommateurs

Défi

Il existe à la Barbade un mouvement biologique en pleine expansion qui vise à réduire l'utilisation de produits agrochimiques, tels que les engrais synthétiques, les pesticides et les hormones de croissance dans la production alimentaire. Le mouvement sensibilise de plus en plus le public sur la façon dont l'agriculture industrielle contribue à la pollution de l'approvisionnement en eau souterraine et de l'environnement marin.

En 2004, par l'intermédiaire de l'Institut national de normalisation de la Barbade (BNSI), la Barbade a adopté des normes biologiques fondées sur les directives du CODEX Alimentarius des organisations de l'alimentation et de l'agriculture concernant l'agriculture biologique. Toutefois, aucun système n'avait été élaboré pour appliquer cette norme et il n'existait aucune méthode établie pour inspecter ou certifier ces produits comme biologiques. La principale association d'agriculture biologique de la Barbade, l'Association des producteurs et consommateurs de produits biologiques (OGCA), n'avait aucun moyen tangible de vérifier que les pratiques des producteurs respectaient la norme et méritaient une certification. La situation était aggravée par l'absence d'une entité crédible et suffisamment indépendante chargée d'effectuer des inspections et d'accorder la certification biologique aux producteurs biologiques existants et aux agriculteurs qui voulaient se convertir à l'agriculture biologique.

Vers une solution

En 2014, l'OGCA a reçu l'appui du Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF FEM) pour élaborer et mettre en œuvre un système national d'inspection et de certification biologique. Le projet visait principalement les membres de l'association en renforçant leur capacité à faciliter le processus de certification et à répondre aux exigences de la certification biologique. L'OGCA a vu une opportunité de coopération régionale en tirant les leçons de l'expérience de la Jamaïque en matière d'agriculture biologique, car elle avait déjà formé des inspecteurs. L'OGCA voulait établir et maintenir un réseau dans les Caraïbes pour développer les capacités locales et régionales en vue d'un protocole biologique régional.

L'objectif de l'échange entre la Barbade et la Jamaïque était de mettre en place un système national d'inspection et de certification biologique à la Barbade, sur la base de l'expérience de l'Association jamaïcaine du mouvement biologique (JOAM) dans l'application de son propre système de certification. Dans le cadre de son soutien à l'OGCA, la JOAM s'est engagée à relier l'ONG de la Barbade avec l'Association internationale des inspecteurs biologiques (IOIA). L'IOIA s'efforce de répondre aux questions et aux préoccupations des inspecteurs biologiques, offre de des formations et favorise l'uniformité et l'intégrité dans le processus de certification biologique. Cette organisation a mis en place un programme de formation internationalement certifié à l'intention des inspecteurs biologiques potentiels à la Barbade.

L'échange entre le l'Association jamaïcaine du mouvement biologique et l'OGCA a aidé la Barbade à accélérer ses processus en tirant les leçons des années d'expérience de la JOAM dans la mise en œuvre d'un processus de certification et la conformité aux normes internationales en matière de certification.



@ FEM Barbade

La JOAM a également mis l'OGCA en contact avec le Mouvement de l'agriculture biologique de la Grenade (GOAM), qui a étendu la collaboration Sud-Sud à la Grenade. Les membres du GOAM ont pu participer à la formation des futurs inspecteurs à la Barbade, avec l'appui du PMF FEM.

Par conséquent, avec l'appui de la JOAM et de l'IOIA, l'OGCA a facilité la formation d'inspecteurs biologiques potentiels, éduqué les agriculteurs sur l'agriculture biologique et élaboré des systèmes de contrôle et de rapport dans le processus de certification. Quatorze candidats ont été identifiés comme étant aptes à recevoir une formation d'inspecteur : une femme du BNSI, un groupe de trois hommes et une femme du GOAM, un chimiste d'Antigua, une formatrice de la Barbade de la jeunesse en agriculture et horticulture, cinq agriculteurs biologiques (dont deux femmes), un représentant du Ministère de l'agriculture de la Barbade et un représentant de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture. L'OGCA et ces apprentis ont signé un mémorandum d'accord pour de futurs arrangements de services.

Vingt-deux autres agriculteurs biologiques ont reçu une formation sur la collecte de données et la tenue de dossiers agricoles à l'aide de la technologie de l'information disponible et des outils de gestion de projet. Dans le cadre de l'activité du projet, les agriculteurs ont été présentés et ont appris à utiliser une application appelée Registre de ferme pour faciliter la tenue de dossiers électroniques. Une vidéo de formation a été développée, comprenant des modules sur les principes de l'agriculture biologique, la production de semis biologiques, la nature et les propriétés du sol, la gestion de la fertilité du sol, la gestion biologique des parasites et des maladies, la gestion de l'eau et la certification en agriculture biologique. Afin d'établir la légitimité et de commercialiser la marque certifiée biologique, ainsi que d'encourager un plus grand nombre de producteurs à participer à l'agriculture biologique, des rapports d'inspection des fermes biologiques ont été préparés et soumis au BNSI. Les avantages signalés par les agriculteurs ont été l'amélioration de la gestion agricole et de la tenue des dossiers. Dans plusieurs cas, les agriculteurs qui n'ont pas tenu de registres peuvent maintenant le faire sous forme électronique.

Le projet bénéficie désormais du plein appui du Gouvernement de la Barbade, qui dispose des ressources techniques et financières nécessaires pour rendre opérationnel le processus de certification. La formation des fonctionnaires du gouvernement en matière d'inspection des fermes biologiques témoigne davantage de l'engagement du gouvernement. L'OGCA dispose maintenant d'un processus de certification pleinement opérationnel pour garantir aux consommateurs une production d'aliments véritablement biologiques.

L'un des avantages de l'échange est qu'à l'avenir, l'OGCA pourra faire en sorte que des inspecteurs de la Barbade effectuent des inspections à la Grenade et vice versa. De plus, la disponibilité d'inspecteurs certifiés biologiques dans les Caraïbes orientales réduira considérablement le coût de la certification pour les agriculteurs et générera des revenus pour les inspecteurs. Trois personnes de la Grenade ont été certifiées comme inspecteurs biologiques dans le cadre de ce projet, qui devrait être reproduit à la Grenade dans les années à venir.

Ce processus de certification biologique à la Barbade contribue directement à l'ODD 12 en réduisant considérablement l'utilisation de produits chimiques dans la fertilisation et la lutte antiparasitaire dans la production alimentaire et en améliorant la santé des consommateurs. Les agriculteurs qui obtiennent la certification biologique bénéficieront également de l'amélioration des produits et des revenus provenant des prix plus élevés que les produits biologiques apportent sur le marché.

Compte tenu de son rôle dans l'établissement de ce processus de certification, l'OGCA a été identifiée comme une partie prenante clé dans la révision du Plan national d'aménagement du territoire, le cadre national de croissance et de développement durable de la Barbade. L'OGCA s'attend à ce que jusqu'à cinq fermes soient inspectées au cours du prochain premier cycle d'inspection et qu'elles reçoivent une certification provisoire en 2017.

Contact :

M. David Bynoe, Coordonnateur national PMF FEM, Barbade,
David.bynoe@undp.org

Nom du projet : Mise en place d'un système de certification biologique dans les Caraïbes

Pays / Régions : Barbade, Grenade et Jamaïque

Nommé par : Programme de microfinancements du FEM (mis en œuvre par le PNUD)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.3, 2.4

Soutenu par : Programme de microfinancements du FEM

Entités d'exécution : Programme de microfinancements du FEM et Association des producteurs et consommateurs biologiques

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2014 – 2017

URL de l'activité : goo.gl/mMiiCo

Réseau de l'Asie et du Pacifique pour l'essai des machines agricoles

L'élaboration de normes régionales uniformisées pour l'essai des machines agricoles

Défi

Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle demeure l'un des principaux défis auxquels est confrontée la région Asie-Pacifique. Sur un milliard de personnes souffrant de la faim dans le monde, les deux tiers vivent dans cette région. C'est au secteur agricole qu'il incombe en grande partie de relever ce défi. Des facteurs tels que l'exode rural à grande échelle entraînent des changements importants dans la main-d'œuvre rurale qui alimente l'agriculture, tandis que la dégradation de l'environnement causée par l'agriculture traditionnelle impose d'énormes défis à la capacité productive de la région. La mécanisation agricole durable a le potentiel d'augmenter les rendements tout en limitant l'impact environnemental de l'agriculture. Néanmoins, les agriculteurs hésitent à investir dans des produits inconnus et ont tendance à n'acheter que des machines peu coûteuses qui reposent sur des technologies dépassées et à investir dans des intrants chimiques. Alors que la production de machines agricoles n'est concentrée que dans quelques pays, l'absence d'un accord régional sur le commerce des machines agricoles entraîne de longues procédures d'importation et une hausse des prix pour les utilisateurs finaux.

L'élaboration de normes régionales mutuellement reconnues pour l'essai des machines agricoles, telles que celles du Réseau Asie-Pacifique pour les essais de machines agricoles (ANTAM), simplifie les procédures commerciales et renforce la confiance des agriculteurs dans la technologie en améliorant la sécurité et la qualité des machines commercialisées et utilisées.

Vers une solution

L'ANTAM élabore des normes régionales harmonisées pour l'essai des machines agricoles, mutuellement reconnues par les pays participants, afin de faciliter le commerce et l'utilisation de machines agricoles sûres, efficaces et de manière écologique. L'ANTAM soutient également l'approche transformatrice promue par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en intégrant les besoins locaux aux normes internationales et s'appuie sur les partenariats des parties prenantes pour trouver des solutions intersectorielles.

L'ANTAM travaille sur deux voies parallèles :

- Le travail technique, qui se concentre sur la rédaction des normes, la conduite des négociations internationales entre les pays participants, l'assistance aux pays membres dans le développement des moyens d'essai et la formation des ingénieurs locaux ;
- Le travail stratégique dans le cadre duquel les responsables de chaque pays participant s'efforcent de mobiliser le soutien institutionnel, de développer des installations pour les essais et d'intégrer les normes de l'ANTAM aux lois et règlements nationaux.

En appui de l'ODD 2, l'ANTAM tire parti du rôle de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) en tant que principale plate-forme régionale de coopération pour le développement afin de mobiliser des ressources, d'améliorer les infrastructures rurales et de promouvoir le développement technologique en vue de stimuler la productivité agricole dans la région. La promotion d'équipements agricoles testés selon les normes internationales de sécurité et d'efficacité soutient les activités productives des agriculteurs en permettant un meilleur retour sur investissement et des rendements accrus générés par l'utilisation d'intrants de qualité. De plus, l'accent mis sur la prise en compte de l'impact environnemental des machines contribue à l'ODD 13 en promouvant des machines qui répondent à des normes minimales acceptables. En outre,

2 FAIM
«ZÉRO»



@ UNESCAP

par rapport à l'ODD 8, l'ANTAM permet d'atteindre des niveaux de productivité plus élevés en encourageant les mises à niveau et l'innovation technologiques et, conformément à l'ODD 12, soutient la capacité scientifique et technologique des pays en développement à adopter des modes de production et de consommation plus durables.

Les normes de l'ANTAM (codes) sont le fruit d'un effort régional unique, qui implique des négociations techniques internationales et une coordination entre les différents acteurs du secteur des machines agricoles. La rédaction des codes et le processus de négociation sont menés par un groupe d'experts internationaux nommés par les pays membres de la CESAP (actuellement 15), en consultation avec des représentants des gouvernements nationaux, des instituts de recherche et d'essai, du secteur privé et des fabricants. Au cours du processus de négociation, les meilleures pratiques appliquées dans la région sont adaptées en fonction des conditions agricoles spécifiques des pays participants.

En tirant parti des connaissances nationales des pays membres sur les essais de machines agricoles, l'initiative favorise une meilleure coordination entre les mécanismes tout en diffusant des technologies écologiques dans les pays en développement. De plus, en impliquant les fabricants de machines agricoles tout au long du processus de l'ANTAM, l'accent est mis sur les partenariats publics et privés pour s'assurer que le secteur privé peut concevoir des équipements capables de passer avec succès les tests environnementaux, de sécurité et d'efficacité promus par l'ANTAM. L'accord de reconnaissance mutuelle entre les pays, actuellement en cours d'élaboration, permettra la conclusion d'un accord commercial multilatéral, ouvert et fondé sur des règles, afin d'accroître sensiblement les exportations de machines agricoles produites dans les pays en développement. De plus, à l'avenir, en tant que stations d'essais certifiés ANTAM, les pays membres seront en mesure de générer des revenus grâce aux essais et de contribuer activement à la durabilité de l'initiative. Actuellement, certains pays participants, dont les pays les moins avancés, envisagent d'intégrer les exigences de l'ANTAM dans leurs lois et règlements nationaux concernant les machines agricoles.

À ce jour, **19 pays participants ont élaboré et adopté, en principe, trois normes de l'ANTAM concernant les motoculteurs, les pulvérisateurs à dos motorisés et les repiqueuses pour la plantation de riz.** Les méthodes

énoncées dans les normes ont été appliquées à titre volontaire dans plusieurs pays membres de la CESAP, dont la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, la Malaisie, les Philippines, le Sri Lanka et la Turquie. Le Centre pour la mécanisation agricole durable (CMAD) de la CESAP a intensivement encouragé les activités de renforcement des capacités, tant pour le développement des ressources humaines que des infrastructures. À ce jour, en Chine, au Népal et aux Philippines, plus de 60 ingénieurs d'essais ont été formés à l'application correcte des normes et des stratégies nationales de renforcement des capacités pour appuyer la mise en place d'installations d'essais modernes qui ont été élaborées ou sont en cours d'élaboration.

L'initiative de l'ANTAM a suscité un intérêt et un soutien importants de la part des pays membres. Un projet de coopération avec le Gouvernement du Japon est en cours, qui appuie les travaux techniques du réseau, et une collaboration a également été établie avec certaines organisations internationales clés impliquées dans le génie et les essais agricoles, notamment l'Agence nationale italienne pour la mécanisation agricole/le Réseau européen pour les essais de machines agricoles (ENAMA/ENTAM), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui est membre du groupe consultatif de l'ANTAM contribuant à la création du réseau.

Les normes mutuellement reconnues sont un outil unique pour soutenir les efforts de la communauté internationale dans l'établissement d'exigences minimales en matière de sécurité, d'efficacité et d'impact environnemental. Les normes élaborées dans le cadre des négociations internationales peuvent réduire les obstacles techniques et procéduraux et minimiser le coût de commercialisation des machines.

Contact :

M. Anshuman Varma, Administrateur de programme, CESAP – CMAD, varmaa@un-csam.org
Mme Camilla Stelitano, Spécialiste de programme, CESAP – CMAD, stelitanoc@un-csam.org

Nom du projet : Réseau de l'Asie et du Pacifique pour l'essai des machines agricoles (ANTAM)

Pays / Régions : Arménie, Bangladesh, Cambodge, Chine, France, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, Fédération de Russie, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Turquie et Viet Nam

Nommé par : Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.1, 1.2, 1.5, 2.3 ; 2.4 ; 2.a, 8.2 ; 8.4, 12.4 ; 12.6 ; 12.a, 13.2, 15.1, 17.6 ; 17.7 ; 17.9 ; 17.11 ; 17.16 ; 17.17

Entités d'exécution : CESAP - Centre pour la mécanisation agricole durable (CMAD)

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2013 – présent

URL de l'activité : un-csam.org, antam.un-csam.org



Technologie indienne pour la sécurité alimentaire au Kenya

Améliorer la sécurité alimentaire et accroître la richesse des agriculteurs grâce à des activités agricoles efficaces et rentables

Défi

L'agriculture est une importante source de revenus pour la majorité des Kenyans. Environ 75 pour cent de la population vit en tout ou en partie de ce secteur, qui représente 18 pour cent du produit intérieur brut (PIB).¹ Seulement 20 pour cent des terres du pays sont arables et les rendements maximaux n'ont pas été atteints dans ces zones. Cela signifie qu'il existe un potentiel considérable d'augmentation de la productivité. La plupart des agriculteurs travaillent sans semences et technologies modernes ni services financiers ou de vulgarisation adéquats.

De plus, c'est le secteur le plus vulnérable aux impacts du changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Les températures élevées et la modification des régimes de précipitations ont entraîné une diminution de l'aptitude des entreprises agroalimentaires, une baisse de la productivité des cultures, du bétail et des pêches en raison du stress hydrique et des températures ainsi qu'une hausse des coûts de production.

Vers une solution

Pour relever ce défi, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) s'est associée à l'Organisation indienne pour la recherche et les initiatives en matière de technologies et d'institutions durables (SRISTI) et à l'Université d'agriculture et de technologie Jomo Kenyatta (JKUAT) pour promouvoir la sécurité alimentaire au Kenya par le transfert de machines agricoles et alimentaires indiennes novatrices et abordables. La SRISTI possède une vaste expérience dans la promotion d'innovations locales pour un développement inclusif et durable. Les innovations promues par la SRISTI dans le secteur agricole sont peu coûteuses, abordables, flexibles et facilement adaptables.

L'objectif global du programme est d'améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire en encourageant la mécanisation des petits exploitants agricoles grâce à des innovations locales indiennes et en encourageant l'utilisation de machines agricoles pour réduire l'énergie nécessaire à l'augmentation de la productivité agricole, de prolonger la durée de conservation et d'accroître la valeur ajoutée des produits, qui se détériorent facilement après la récolte.

Le projet a renforcé la résilience climatique au Kenya en améliorant la productivité agricole locale et la sécurité alimentaire en reproduisant le succès de l'Inde dans l'adoption d'innovations locales pour la mécanisation agricole. Trois types d'équipements de mécanisation et de transformation peu coûteux ont été transférés au Kenya, notamment une motocyclette pour le labourage (également appelée « Bullet Santi »), un semoir manuel à engrais et une machine de transformation alimentaire à usages multiples. La SRISTI et la JKUAT ont fait la démonstration et la diffusion de ces technologies et ont entrepris la fabrication locale de certaines d'entre elles pour en assurer la durabilité à long terme.

Le partage des connaissances et l'apprentissage pratique ont eu lieu entre la SRISTI, la JKUAT et les parties prenantes locales au Kenya en trois étapes. Premièrement, la JKUAT et les petits exploitants agricoles du Kenya ont fourni à la SRISTI des informations sur les circonstances locales, les besoins et les contraintes concernant les activités agricoles et les stratégies locales d'adaptation. Deuxièmement, la SRISTI et la JKUAT ont fait la démonstration de la machinerie agricole proposée, facilité les utilisations expérimentales et sollicité les commentaires des petits exploitants agricoles



© SRISTI, JKUAT, NMC, USAID

¹ <https://www.usaid.gov/kenya/agriculture-and-food-security>

de 12 comtés (Bomet, Bungoma, Busia, Kakamega, Kisumu, Kitui, Machakos, Makueni, Migori, Nairobi, Siaya et Vihiga) sur leurs expériences. Troisièmement, la SRISTI et la JKUAT, en consultation avec les parties prenantes locales, en particulier Numerical Machining Complex (NMC) Limited, ont apporté les modifications nécessaires à la conception de la machine pour s'assurer que les exigences locales étaient respectées. Les machines modifiées ont ensuite été testées à nouveau par des agriculteurs dans certains comtés et une formation a été dispensée sur le fonctionnement et l'entretien des machines.

Afin d'améliorer l'adaptation de la motocyclette pour le labourage et du semoir aux conditions locales au Kenya via une meilleure conception, la JKUAT et la SRISTI ont organisé une formation de deux semaines en Inde pour neuf mécaniciens de différents pays. De plus, les principaux agriculteurs de tous les comtés où les technologies ont été mises en place (Bungoma, Kakamega, Machakos, Makueni et Migori) ont été formés au fonctionnement des machines. Parmi les améliorations apportées, mentionnons le passage de la conception de la motocyclette pour le labourage de trois à quatre roues. Des techniciens kenyans ont été formés en Inde pour réparer et entretenir les machines. Cette formation est maintenant mise en pratique par un ou deux techniciens dans chaque comté.

La JKUAT et la SRISTI sont en train d'identifier des entrepreneurs locaux pour fabriquer les machines et fournir des services d'entretien et les soutiennent dans l'élaboration d'un plan d'affaires qui peut être financé. La JKUAT fait également appel à des programmes gouvernementaux, à des banques rurales et à des institutions de financement de microentreprises pour faciliter le crédit et le soutien financier aux petits exploitants agricoles afin qu'ils puissent acheter les machines.

La JKUAT a travaillé avec le Comité sur la mécanisation du Ministère kenyan de l'agriculture tout au long du projet. Le ministère étudie actuellement les possibilités d'étendre le projet à une plus grande échelle, tant au niveau des comtés qu'à l'échelle nationale. En outre, des normes pour les tracteurs de faible puissance (10 à 30 CV) ont été élaborées par une équipe composée de la JKUAT, de NMC Limited et du Bureau des normes du Kenya pour permettre la production locale d'unités similaires. Le projet peut être étendu aux pays voisins d'Afrique de l'Est ayant des conditions de terrain et de climatiques similaires, comme dans les 12 pays dans lesquels les technologies ont été testées.

Contact :

Prof. Christopher Kanali, JKUAT, ckanali@jkuat.ac.ke

Nom du projet : Transfert de machines agricoles et de transformation des aliments indiennes pour promouvoir la sécurité alimentaire au Kenya

Pays / Régions : Inde, Kenya et États-Unis d'Amérique

Nommé par : CCNUCC

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.4

Soutenu par : USAID

Entités d'exécution : SRISTI, JKUAT et USAID

Statut du projet : Achievé

Période du projet : 2013 – 2015

URL de l'activité : goo.gl/Cj6q7s; goo.gl/h5ADhF

Cameroun : Renforcer les moyens d'existence des personnes vulnérables vivant avec le VIH

Collaboration intra-africaine pour renforcer la résilience, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des personnes vivant avec le VIH au Cameroun

Défi

La prévalence du VIH est élevée au Cameroun, où plus de 4 pour cent de la population vit avec le VIH. Environ 620 000 personnes vivent avec le VIH (PVVIH), dont 341 000 femmes, 240 000 hommes et 39 000 enfants. De plus, le nombre annuel de nouvelles infections et de décès reste élevé au Cameroun, soit 44 000 et 33 000, respectivement.

Les régions les plus touchées par le VIH au Cameroun sont la région orientale avec une prévalence de 6,3 pour cent et la région de l'Adamaoua avec 5,3 pour cent de prévalence du VIH. Elles ont été accablées par des taux élevés de malnutrition chronique et d'insécurité alimentaire avec un afflux de réfugiés de la République centrafricaine (RCA). Une enquête sur la vulnérabilité des PVVIH en 2011 a révélé que 14,1 pour cent des foyers souffrent de malnutrition et que 49,1 pour cent d'entre eux souffrent d'insécurité alimentaire.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé au Cameroun un projet visant à améliorer les moyens de subsistance et à assurer la sécurité alimentaire de manière durable parmi les foyers vulnérables des PVVIH en améliorant leur accès à des aliments sains et nutritifs. Le modèle des Associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA), associé à une formation théorique et pratique sur l'amélioration des techniques agricoles et d'élevage, a été utilisé pour améliorer les moyens de subsistance des populations vulnérables vivant avec le VIH au Cameroun.

Le Gouvernement de l'Éthiopie a réussi à mettre en œuvre un programme urbain de protection contre le VIH avec l'appui du PAM. Ce programme a eu un impact considérable sur la vie des PVVIH en Éthiopie. Sur la base de cette réussite et des besoins similaires identifiés au Cameroun, un échange Sud-Sud a été organisé pour tirer les enseignements de la riche expérience de l'Éthiopie dans la mise en œuvre de son programme afin de permettre au Cameroun de comprendre, de modifier et d'adopter une approche similaire.

Cet échange Sud-Sud a impliqué le renforcement des capacités des fonctionnaires au Cameroun à construire leur propre approche du modèle VSLA et à renforcer les moyens d'existence des PVVIH.

Ce projet s'est appuyé sur l'amélioration des moyens d'existence des PVVIH au Cameroun en utilisant les éléments méthodologiques suivants :

- Une visite d'échange de connaissances entre le Cameroun et l'Éthiopie pour comprendre la pratique fructueuse du Programme urbain de protection contre le VIH de l'Éthiopie a été suivie de l'adaptation au programme de renforcement de la résilience au Cameroun.
- Une évaluation de la vulnérabilité des PVVIH a été réalisée pour comprendre la situation actuelle du soutien nutritionnel et l'établissement des critères d'éligibilité des projets.
- Les bénéficiaires ont été répartis en groupes de 15 à 25 membres pour former une association d'épargne et de crédit. Ils étaient censés épargner un montant minimum chaque semaine et pouvaient également contracter des prêts à un taux d'intérêt minimal.
- Les bénéficiaires ont été aidés à identifier les activités qu'ils pourraient entreprendre pour renforcer leurs capacités en matière de techniques agricoles modernes, d'élevage, de petit commerce, de transformation alimentaire et d'éducation financière.

¹ Source : (ONUSIDA, 2015)



5. En plus de cette formation, les bénéficiaires ont reçu des kits de démarrage pour les activités agricoles, d'élevage et de petit commerce, ainsi que des broyeurs pour générer des revenus et accroître leur épargne collective.
6. Les réunions hebdomadaires de ces groupes ont été encouragées, ce qui a permis de fournir un forum pour le suivi continu de l'observance du traitement, l'orientation vers un traitement adéquat, en particulier pour la Prévention de la transmission materno-foetale (PTME) et la formation aux actions essentielles dans les pratiques de l'Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH).
7. Ces groupes étaient également liés à des institutions de microfinance locales, ce qui leur permet d'accéder plus facilement aux services financiers.

Le processus de conception et de mise en œuvre de la VSLA était fondé sur une approche participative. Il comprenait des consultations avec diverses parties prenantes telles que les PVVIH, le personnel du Gouvernement du Cameroun chargé du traitement et des soins du VIH, les autorités locales, ainsi que d'autres organisations humanitaires et de développement travaillant dans la même zone du projet.

Le programme a fait des progrès considérables à ce jour et a obtenu les résultats principaux suivants :

- Les 300 PVVIH touchées par l'insécurité alimentaire ont été organisées en 13 groupes selon le modèle VSLA, chaque groupe ayant reçu des fonds renouvelables d'environ 1 000 dollars. En utilisant le modèle VSLA, ces groupes ont déjà versé 1 250 dollars en moins de quatre mois.
- 56 pour cent des bénéficiaires ont été formés au petit commerce et ont reçu des kits de démarrage pour la petite entreprise, et 75 pour cent ont commencé à vendre des produits (aliments frais, farine, aliments de base, etc.).
- 25 pour cent des bénéficiaires ont reçu des kits agricoles et une formation aux techniques agricoles et ont créé des jardins potagers dans la région.
- 19 pour cent des participants ont reçu de petits animaux d'élevage et les élèvent en vue de les vendre et de générer des revenus supplémentaires.

- Un montant de 200 dollars a été généré en tant que revenu issu des broyeurs gérés par les groupes.
- Aucune rechute de malnutrition n'a été enregistrée chez les participants.

L'une des principales réalisations est que le lien de solidarité, de soutien par les pairs, d'entraide mutuelle, de cohésion sociale et d'autonomisation économique entre les PVVIH maintenant été renforcé dans la région.

Les groupes VSLA ont été formés pour fonctionner de manière indépendante ; ils ont été légalisés et enregistrés au bureau gouvernemental autorisé pour une durée de vie de 99 ans et sont également éligibles pour bénéficier des programmes gouvernementaux de protection sociale. Les compétences pratiques acquises pendant les sessions de formation et les activités génératrices de revenus en place continueront de contribuer à générer des revenus, même lorsque le Programme du PAM sera terminé.

Pour qu'un transfert de connaissances réussi ait lieu, il est nécessaire de :

- Mener un exercice d'évaluation des besoins pour identifier les vulnérabilités spécifiques de la communauté
- Définir clairement les critères de vulnérabilité et d'éligibilité des projets pour le Programme et les avis des PVVIH
- Faire participer les acteurs gouvernementaux nationaux et les principales parties prenantes à la mise en place d'un ensemble de mesures d'appui intégré
- Surveiller et évaluer en permanence le programme afin d'en suivre les progrès.

Contact :

Mme Sylvia Ngwa, Coordinatrice PAM Cameroun pour le VIH, ngwa@wfp.org

Nom du projet : Renforcement des moyens de subsistance des personnes vulnérables vivant avec le VIH (PVVIH) après l'achèvement d'un programme d'appui nutritionnel du PAM dans les régions de l'Est et d'Adamaoua au Cameroun

Pays / Régions : Cameroun et Éthiopie

Nommé par : Programme alimentaire mondial (PAM)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 17.9

Soutenu par : Fonds du Luxembourg et de l'ONUSIDA (Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités)

Entités d'exécution : Le Ministère de la santé publique par l'intermédiaire du Comité national de la lutte contre le VIH/sida, le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'élevage, le Ministère des affaires sociales, le Ministère de l'autonomisation des femmes et l'ASAD (Association pour l'aide au développement)

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2017 – 2019

URL de l'activité : Non disponible

Amélioration de l'efficacité du Programme national de repas scolaires de production locale au Kenya grâce à des transferts monétaires

Améliorer la nutrition et l'éducation des enfants en reliant les écoles à la production agricole locale

Défi

Au Kenya, 47 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les personnes les plus pauvres du pays souffrent de niveaux élevés de malnutrition. Dans les zones arides et semi-arides, environ 369 000 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë, avec des pics d'un sur trois dans les zones les plus touchées. La dénutrition est l'une des principales causes de décès chez les enfants de moins de 5 ans.¹

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Programme alimentaire mondial (PAM) collabore avec le Gouvernement du Kenya pour mettre en œuvre des programmes visant à promouvoir une plus grande sécurité alimentaire. Depuis 2009, le PAM collabore avec le Gouvernement du Kenya pour faciliter le transfert de son programme de repas scolaires (qui concerne plusieurs milliers d'écoles) au gouvernement et appuyer la transition vers un modèle national de repas scolaires produits localement.

Le programme national de repas scolaires de production locale au Kenya contribue à améliorer la santé et la nutrition des enfants en reliant les écoles et la production agricole locale. Pour ce faire, des fonds sont transférés aux écoles, ce qui leur permet d'acheter de la nourriture directement auprès des fournisseurs locaux et des agriculteurs.

Le programme de repas scolaires de production locale du Kenya a plusieurs objectifs qui se répartissent en deux catégories : (i) accroître la production alimentaire locale et promouvoir l'accès des petits agriculteurs aux marchés ; et (ii) améliorer la scolarisation, la fréquentation et l'achèvement des études.

Après la transition vers le programme de repas scolaires de production locale dirigé par le gouvernement, en 2012, le Ministère de l'éducation du Kenya a demandé l'aide du PAM pour étendre ce programme aux zones arides du Kenya. En réponse, le PAM a mis en œuvre un projet pilote de transfert de fonds transitoire aux écoles dans le comté d'Isiolo. Le PAM et le Gouvernement du Kenya ont également commencé à étudier les possibilités d'introduire des aliments frais dans les repas scolaires. Plusieurs projets pilotes d'aliments frais sont en cours dans le comté de Nairobi, touchant près de 80 000 élèves dans 91 écoles.

En 2016, le programme gouvernemental de repas scolaires de production locale a ciblé 950 000 enfants dans les comtés arides et semi-arides. Dans le même temps, le PAM a continué de fournir des repas scolaires à 430 000 enfants dans les zones arides et dans des écoles ciblées des établissements informels de Nairobi qui ne sont pas encore couverts par le programme de repas scolaires de production locale. Pour appuyer l'expansion du programme, le PAM a également préparé des écoles à Nairobi, sur la rivière Tana et dans certaines parties du Turkana à passer au modèle de production locale, avec la participation de 152 000 autres enfants.

Dans le modèle du Kenya de repas scolaires locaux, les fonds sont transférés du Trésor public au Ministère de l'éducation, puis aux comptes scolaires. Chaque comité du programme de repas scolaires, composé de quatre enseignants et de quatre parents, lance un appel d'offres et achète de la nourriture à des fournisseurs locaux (commerçants ou agriculteurs) disposant d'un compte bancaire pour les repas scolaires. Ce modèle est utilisé dans les zones rurales et urbaines, reliant les petits exploitants agricoles et les commerçants aux écoles dans les deux contextes. Le programme

2 FAIM
«ZÉRO»



@ PAM

¹ PAM, 2017. Programme alimentaire mondial : Kenya

est en train de passer d'un programme dirigé par le PAM à un programme dirigé par le gouvernement. En 2016, plus de 60 pour cent des repas scolaires servis étaient gérés par le gouvernement.

Le programme du Kenya de repas scolaires de production locale a été évalué par un évaluateur externe à la mi-2014, qui a constaté que les écoles avaient reçu un total de KES. 2,2 milliards (21 millions de dollars) pour l'approvisionnement alimentaire local entre 2009 et 2014 dans le cadre du programme. Ces résultats montrent l'efficacité avec laquelle les repas scolaires se sont transformés en une opportunité commerciale majeure pour les agriculteurs locaux.

Le programme a longtemps servi de source d'inspiration à d'autres pays en développement, en particulier à leurs pairs dans la région. Par exemple, la Namibie et la Zambie, avec l'appui du PAM en tant que courtier de la coopération Sud-Sud (en particulier les bureaux régionaux du PAM à Johannesburg et à Nairobi), ont lancé en 2016 une initiative interrégionale d'apprentissage par les pairs sur les programmes de repas scolaires de production locale.

Outre les enseignements tirés du modèle au Kenya, les pays participants ont également profité de cette occasion pour échanger leurs expériences en matière de suivi et d'évaluation des programmes nationaux de repas scolaires. Par exemple, la Namibie a présenté son système novateur d'information sur les programmes d'alimentation scolaire, qui favorise l'amélioration immédiate de la gestion des systèmes nationaux de repas scolaires. Entre autres, cette plateforme : (1) améliore la saisie, l'analyse et la communication des données et assure leur cohérence ; (2) permet d'établir des liens entre les fournisseurs et les écoles ; (3) assure la responsabilité en matière de livraison, d'utilisation et de gaspillage des aliments ; (4) génère des rapports automatiques et des visualisations graphiques ; et (5) offre une base pour une prise de décisions et une mobilisation des ressources rapides et de qualité.

Outre les échanges Sud-Sud avec ses pairs de la région, le Kenya a également participé à une visite d'étude Sud-Sud au Brésil. Une délégation du Gouvernement du Kenya s'est rendue au Brésil en mai 2016 pour se renseigner sur les initiatives brésiliennes en matière de repas scolaires, de protection sociale

et de lutte contre « Faim zéro ». Ce voyage a servi de base à la préparation de la Stratégie nationale du Kenya pour les repas scolaires et la nutrition, qui a été lancée en 2017.

Le programme de repas scolaires de production locale du Kenya s'est avéré durable à plusieurs niveaux :

- Appropriation nationale : le gouvernement dirige le programme de repas scolaires et assume de plus en plus la responsabilité du financement du programme. D'ici 2019, le Kenya pourrait avoir l'un des programmes de repas scolaires les plus importants d'Afrique, entièrement financé par le gouvernement et acheté localement ;
- Engagement communautaire : les comités de gestion scolaire administrent et gèrent la mise en œuvre des programmes de repas scolaires de production locale au niveau de l'école. Étant donné que l'approvisionnement local est la caractéristique fondamentale de ce modèle de repas scolaires, les investissements locaux et la participation au programme sont élevés ; et
- Durabilité environnementale : en achetant des aliments cultivés localement, les repas scolaires produits localement aident à passer à un modèle de repas scolaires plus respectueux de l'environnement.

Un engagement politique et un soutien budgétaire de haut niveau sont essentiels pour mettre en place un programme de repas scolaires produits localement véritablement dirigé par le Gouvernement au Kenya et dans d'autres pays.

Les programmes de repas scolaires de production locale en espèces exigent également des compétences techniques importantes pour pouvoir les reproduire, notamment :

- Analyse du marché ;
- Coordination et création de partenariats ;
- Gestion de projet ;
- Expérience au sein des ministères compétents (éducation et agriculture) ;
- Approvisionnement alimentaire ; et
- Procédures de suivi et d'évaluation en place.

Contact :

M. Charles Njeru, Administrateur de programme de repas scolaires, Bureau de pays du PAM au Kenya, Charles.Njeru@wfp.org

Nom du projet : Amélioration de l'efficacité du Programme national de repas scolaires de production locale au Kenya grâce à des transferts monétaires

Pays / Régions : Brésil, Kenya, Namibie et Zambie

Nommé par : Programme alimentaire mondial (PAM)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.2, 2.3, 4.1, 4.2, 4.5, 4.6, 17.9

Soutenu par : Gouvernement du Kenya et PAM

Entités d'exécution : Gouvernement du Kenya

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2009 – présent

URL de l'activité : Non disponible



Fonds de contrepartie des donateurs émergents

Atténuer les effets de la crise alimentaire de 2011 et de 2012 dans la Corne de l'Afrique en facilitant la coopération Sud-Sud par le jumelage et le Fonds de contrepartie des nouveaux donateurs du PAM



Défi

La région de la Corne de l'Afrique dépend de l'aide alimentaire depuis des décennies en raison d'une production alimentaire insuffisante et de pénuries alimentaires récurrentes, de la sécheresse et de la famine. Les fortes pluies, les prix élevés des denrées alimentaires et du carburant et les conflits ont entraîné une crise alimentaire à grande échelle qui a touché quatre pays et plus de 10 millions de personnes. Les organisations humanitaires ont rapidement intensifié leurs opérations pour gérer l'aggravation de la situation.

Vers une solution

Au-delà du soutien des donateurs traditionnels, des contributions visant à atténuer les effets de la crise ont également été versées par le biais de jumelages avec des partenaires du Sud, ce qui a permis aux pays en développement d'assumer des rôles plus importants dans l'aide alimentaire.

Pendant la crise de la faim dans la Corne de l'Afrique en 2011 et 2012, l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie ont reçu des contributions en nature (riz, sucre, poisson, haricots et viande) d'une valeur de plus de 13,9 millions de dollars des pays comme l'Angola, Cuba, le Mozambique, la Namibie, le Sri Lanka, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie. En Éthiopie seulement, ces contributions ont touché 1,4 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire.

Le PAM a facilité ce jumelage en faisant correspondre les contributions en nature du Sud avec les contributions en espèces au titre du cofinancement pour le recouvrement intégral des coûts (y compris pour le transport, la distribution et les frais généraux). Il est remarquable que les partenaires du Sud, comme le Mexique et la Namibie, et non seulement les donateurs traditionnels, comme l'Australie ou l'Espagne, aient fourni les fonds nécessaires pour le jumelage.

Dans les cas où aucun donateur n'a pu être trouvé, les lacunes ont été comblées par l'intermédiaire d'un Fonds de contrepartie des nouveaux donateurs (EDMF).¹ L'EDMF a été la clé du succès, car il a permis de remédier aux insuffisances dans les cas où aucun don en espèces (ou un don insuffisant) n'a été reçu afin de recouvrer intégralement le coût des contributions en nature, comme dans le cas de la contribution en riz du Sri Lanka vers l'Éthiopie.

Pour ce jumelage, il était essentiel de combler ces lacunes financières et de mobiliser des ressources auprès des donateurs en espèces. Le PAM a pu équilibrer les contributions grâce à son réseau mondial et à l'appui des pays partenaires et des bureaux de pays du PAM pour la mobilisation, la gestion et la programmation des ressources.

La collaboration unique avec les pays de la Corne de l'Afrique a été appuyée par le PAM, qui a eu recours à différentes modalités de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, ce qui a permis d'obtenir un impact accru sur la sécurité alimentaire. Les contributions en nature dans le cadre des accords de jumelage en 2011 et 2012 en sont un exemple, tandis que le transfert d'expertise du Sud dans l'élaboration de stratégies visant à éradiquer la faim, par exemple par la collaboration du pays avec le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim du PAM, en sont un autre.

Pendant la crise, le PAM a pris des mesures allant au-delà du versement de contributions en nature et en espèces, les pays ayant reçu un appui supplémentaire pour organiser les accords de jumelage



@ PAM

¹ L'EDMF est un fonds qui finance les coûts associés aux contributions en nature pour le jumelage.

grâce à une analyse approfondie de la sécurité des pays touchés et, dans certains cas, à une programmation et une gestion des ressources des contributions reçues.

S'appuyant sur les relations et l'appui existants avec les gouvernements de la région de la Corne de l'Afrique, le PAM a utilisé son expérience, ses outils et ses méthodes d'analyse, de programmation et de gestion des ressources en matière de sécurité alimentaire, ainsi que sa mémoire institutionnelle pour gérer les crises alimentaires dans d'autres pays.

Les principaux résultats et avantages du jumelage comprennent :

- La portée : en Éthiopie seulement, les accords de jumelage ont touché 1,4 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire en 2011 et 2012. Cela montre que le jumelage fonctionne si l'assurance qualité et des flux de trésorerie prévisibles sont en place ;
- Des mécanismes d'intervention renforcés : Les accords de jumelage peuvent renforcer l'économie du pays et sa capacité à répondre aux défis alimentaires et nutritionnels lorsque le pays est en déficit alimentaire ;
- Redéfinir les formes d'engagement avec les pays : Les accords de jumelage peuvent s'avérer utiles pour nouer un partenariat équilibré avec les pays les moins développés, les pays à faible revenu et à revenu moyen. Cela permet au PAM et à ses pays partenaires de dépasser le fossé Nord-Sud obsolète et les relations « prestataire - bénéficiaire » ;
- Complémentarité : Les contributions en nature reçues pendant la crise ont permis au PAM de réduire les dépenses d'achat de produits alimentaires. Cela a permis d'aider les populations touchées pendant de plus longues périodes. De plus, comme la majeure partie de l'aide en nature était du riz, le PAM a pu la distribuer dans les camps de réfugiés où le riz est la denrée préférée et allouer d'autres denrées alimentaires (par exemple, du blé et du maïs) à différents camps de réfugiés où la population a l'habitude de manger ces denrées ;
- Rentabilité : Le jumelage peut être un mécanisme gagnant pour tous en termes de rentabilité : les coûts sont souvent répartis entre les contributions en nature et les contributions en espèces, ce qui permet de maximiser l'impact tout en partageant les coûts (nourriture, transport et gestion). Par exemple, pour le PAM, le coût global peut être inférieur à celui des contributions en espèces dans le cadre desquelles le PAM est responsable à la fois des achats alimentaires et des coûts associés ; et,

- Renforcer les relations et les partenariats du Sud : Les contributions en nature des pays en développement aux pays de la Corne de l'Afrique peuvent avoir un effet positif sur les affaires étrangères et les relations politiques entre ces pays. Comme ces relations intergouvernementales sont plutôt complexes, il peut être difficile d'établir un lien direct entre les résultats et un cas de jumelage particulier, mais cela peut être observé au fil du temps dans une perspective plus large des relations étrangères.

Le jumelage est devenu une approche gagnante pour les pays donateurs, qui ont amélioré leur profil en tant que fournisseurs du Sud, et pour les pays de la Corne de l'Afrique, qui ont reçu des contributions urgentes en nature et testé leurs propres fonctions de fournisseur dans leur propre pays. Pour le PAM, le jumelage a permis de mobiliser des ressources supplémentaires pour mieux répondre aux crises de la faim.

Pour reproduire les mécanismes de jumelage, il est important de noter que ces derniers nécessitent une assurance qualité et une coordination et des capacités considérables au niveau national. En outre, des fonds d'appoint doivent être mis en place pour gérer les déficits imprévus des partenaires de cofinancement.

Le programme de jumelage s'est avéré complémentaire et rentable et a contribué à renforcer les relations et les partenariats du Sud. Ce sont des facteurs clés qui contribuent à la durabilité du jumelage. Cela a eu une influence positive sur les relations politiques entre les pays concernés et a également contribué à maximiser l'impact dans les pays de la Corne de l'Afrique en partageant les coûts.

Contact :

Mme Carola Kenngott, Coordinatrice de la Coopération Sud-Sud, PAM, carola.kenngott@wfp.org
Mr. Andrey Shirkov, Responsable des relations avec les bailleurs de fonds, PAM, andrey.shirkov@wfp.org

Nom du projet : Fonds de contrepartie des nouveaux donateurs (EDFM)

Pays / Régions : Cuba, Éthiopie, Kenya, Namibie, Somalie, Soudan et Sri Lanka

Nommé par : Programme alimentaire mondial (PAM)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.2, 17.3, 17.6

Soutenu par : PAM

Entités d'exécution : PAM

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2011 – 2012

URL de l'activité : Non disponible

Intervention des Fidji au cyclone tropical Winston

Possibilité d'élargir les filets de sécurité en réponse aux catastrophes dans la région du Pacifique

Défi

La République des îles Fidji, située dans le Pacifique Sud, est composée d'un archipel de 332 îles (dont environ 110 sont habitées). Au cours des dernières décennies, les Fidji ont été touchées par de multiples cyclones dévastateurs. Le 20 février 2016, le cyclone tropical de catégorie 5 Winston a frappé les Fidji, lequel est considéré comme l'une des tempêtes les plus violentes jamais enregistrées dans l'hémisphère sud. Les pertes liées au cyclone ont été estimées à 1,38 milliard de dollars (31 pour cent du PIB), avec un total de 44 victimes ; 30 369 maisons, 495 écoles et 88 dispensaires et installations médicales ont été endommagées ou détruites ; et 40 000 personnes ont eu besoin d'une aide immédiate pour se nourrir, se loger, s'approvisionner en eau et en installations sanitaires.¹

Les interventions d'urgence sont extrêmement compliquées aux Fidji et dans d'autres pays du Pacifique Sud en raison de la multitude d'îles dispersées, des populations isolées et de la grande vulnérabilité aux phénomènes extrêmes associés à la variabilité et aux changements climatiques. L'organisation logistique traditionnelle qui consiste à apporter de la nourriture pour la distribuer aux personnes touchées n'est plus la seule solution. L'établissement de liens entre les systèmes nationaux de protection sociale, l'aide humanitaire d'urgence et le recours à différentes modalités de transfert, y compris les espèces et les bons d'alimentation, peuvent contribuer à améliorer la sécurité alimentaire de milliers de familles.

Vers une solution

Les Fidji sont devenues le premier pays du Pacifique à acheminer l'aide apportée par le gouvernement et les partenaires extérieurs à la suite d'une catastrophe par le biais de son système de protection sociale existant. Cette pratique a démontré les avantages des systèmes nationaux de protection sociale adaptés aux catastrophes en temps de crise. Le Bureau national de gestion des catastrophes des Fidji a dirigé l'intervention avec l'activation de tous les groupes sectoriels dirigés par le gouvernement national et avec le soutien de la communauté internationale, y compris le Programme alimentaire mondial (PAM).

La méthodologie du système de protection sociale des Fidji repose sur les éléments suivants pour l'intervention au cyclone tropical Winston :

- **Augmentation des transferts monétaires :** Le gouvernement a complété les paiements en espèces aux bénéficiaires des régimes nationaux de protection sociale. Dans le mois qui a suivi le cyclone, tous les bénéficiaires ont reçu une somme forfaitaire complémentaire en espèces, équivalant à environ trois mois de paiements habituels. L'aide en espèces a permis d'atténuer l'impact de la catastrophe sur les citoyens des Fidji les plus vulnérables et d'injecter des fonds indispensables dans l'économie locale.
- **Augmentation de l'aide alimentaire :** En collaboration avec le Département de la protection sociale, le PAM a augmenté le montant des bons d'alimentation offerts par le gouvernement. Cette intervention a aidé environ 72 000 bénéficiaires de l'aide sociale dans 12 régions gravement touchées. La base de données et les mécanismes du gouvernement ont été utilisés, et la distribution a été séquencée pour suivre les paiements en espèces complémentaires du gouvernement.
- **Distribution de bons de logement :** Le Département de la protection sociale a fourni des bons de logement pour aider les familles à faible revenu durement touchées dans le cadre de la reconstruction de maisons.

¹ PAM, 2016. Intervention d'urgence des Fidji au cyclone tropical Winston : Rapport de projet standard.

2 FAIM
«ZÉRO»



@ PAM, Francesca Ciardi

L'efficacité et la validation des efforts de protection sociale des Fidji après le cyclone ont été appuyées par le rapport d'évaluation de l'impact de la Banque mondiale, qui explique que l'utilisation de l'élément d'intervention aux catastrophes des programmes gouvernementaux de protection sociale aux Fidji a été rapidement appliquée et clairement ciblée grâce aux données existantes de filet de sécurité de protection sociale et a permis aux familles touchées de surmonter les conséquences du cyclone tropical Winston. Les foyers ont agi de manière responsable et les paiements complémentaires ont été utilisés à bon escient, ce qui a permis aux bénéficiaires de se rétablir plus rapidement.

Dans le cadre des efforts de la coopération Sud-Sud visant à partager les pratiques réussies des Fidji, un atelier a été organisé à Suva (Fidji) en septembre 2016 dans le but de réunir les parties prenantes impliquées à différents niveaux dans l'intervention d'urgence commune au cyclone tropical Winston. Environ 35 parties prenantes ont participé à l'atelier, dont des bailleurs de fonds, des organismes gouvernementaux, des ONG, des organisations multilatérales, des représentants d'organismes des Nations Unies et des experts du Bureau de pays du PAM aux Fidji et du Bureau régional Asie-Pacifique.

Les participants à cet atelier ont estimé que les leçons tirées de l'expérience des Fidji profiteraient à l'ensemble de la communauté du Pacifique et ont proposé de les partager dans le cadre d'un atelier régional du Pacifique sur la protection sociale et les interventions d'urgence auquel participeraient différents pays de la communauté Pacifique. Le PAM s'est déclaré disposé à faciliter une telle initiative, en vue d'aider les Fidji et d'autres gouvernements de la communauté du Pacifique grâce à un apprentissage Sud-Sud sur l'organisation et la préparation aux situations d'urgence.

En s'appuyant sur les systèmes de protection sociale existants des gouvernements en temps de crise, le PAM peut aider à renforcer les capacités nationales et à faciliter la coopération Sud-Sud afin d'aider les pays à répondre aux besoins humanitaires et de développement de leur population.

La promotion d'une protection sociale d'intervention aux catastrophes peut donc contribuer à combler le fossé qui existe historiquement entre l'intervention d'urgence menée de l'extérieur et les programmes de développement nationaux axés sur le long terme.

En ce qui concerne la reproductibilité, pour qu'un pays puisse utiliser efficacement son système de protection sociale en cas de crise, il doit disposer d'un système de protection sociale solide, avec des mesures déjà en place pour faire face aux catastrophes.

Le Gouvernement des Fidji et le PAM ont collaboré pour fournir des directives détaillées sur les procédures opérationnelles spécifiques qui devraient être mises en place pour assurer l'efficacité de l'organisation face à une crise par le biais des systèmes de protection sociale.

Ces procédures soulignent l'importance, notamment :

- Le développement d'accords en attente et de procédures opérationnelles normalisées avec les parties prenantes potentielles et la définition claire des rôles, des responsabilités et des délais ;
- Le développement de stratégies et d'outils de communication, d'instruments de gestion et de partage de l'information, et de plans et mécanismes de coordination interne et externe pour que toutes les parties prenantes s'impliquent aux niveaux central et local ;
- Des évaluations d'urgence et des analyses de vulnérabilité de haute qualité, ainsi qu'une diversité de modalités d'assistance et de mécanismes d'exécution ;
- La formation du personnel d'urgence local présélectionné ;
- Le développement d'une stratégie de suivi et d'évaluation.

Contact :

M. Mulugeta Handino, Consultant en protection sociale et transferts monétaires (EPR), Bureau de l'Asie-Pacifique, PAM, Mulugeta.Handino@wfp.org

Mme Shadiyana Begum, Administratrice des transferts en espèces et des filets de sécurité de protection sociale, PAM Fidji, shadiyana.begum@wfp.org

Mme Carola Kenngott, Coordinatrice de la Coopération Sud-Sud, PAM, carola.kenngott@wfp.org

Nom du projet : Intervention d'urgence des Fidji au cyclone Winston

Pays / Régions : Les Fidji et les pays du Pacifique

Nommé par : Programme alimentaire mondial (PAM)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.3, 2.1 2.2 17.9

Soutenu par : PAM

Entités d'exécution : Le Gouvernement de la République des Fidji, le Bureau national de gestion des catastrophes des Fidji ; le Ministère de la femme, de l'enfant et de la lutte contre la pauvreté, le Département de la protection sociale avec l'appui du PAM.

Statut du projet : Clôturé

Période du projet : Mars 2016 – mai 2016

URL de l'activité : goo.gl/FVQzjp

Programme national de protection sociale : Progresando con Solidaridad Programme (Prosoli)

Tirer parti des plates-formes de protection sociale pour améliorer la nutrition

Défi

En République dominicaine, près de la moitié (45 pour cent) des décès d'enfants de moins de 5 ans sont liés à la dénutrition. Non seulement la dénutrition tue, mais elle empêche aussi les enfants de grandir et de mener une vie saine et productive à l'âge adulte, ce qui entraîne un cycle intergénérationnel continu de dénutrition.

La situation nutritionnelle en République dominicaine est marquée par des carences généralisées en micronutriments et une faible diversité alimentaire, associées à l'un des taux d'allaitement exclusif les plus faibles de la région pour les enfants de moins de six mois. La pauvreté et l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines, économiques et institutionnelles, ou de l'accès à ces ressources, sont les causes profondes les plus importantes de la malnutrition.

Vers une solution

Lorsque le Gouvernement de la République dominicaine a réformé son secteur social en 2009, celui-ci a demandé l'appui du PAM pour intégrer une intervention en matière de nutrition dans le programme national de protection sociale appelé Solidaridad en tant que sous-élément du transfert conditionnel en espèces, partant du principe que l'investissement dans la nutrition permettrait de renforcer l'action du programme dans son ensemble et de produire de meilleurs résultats. Il s'agissait notamment d'une approche mixte de la formation, du renforcement des capacités, de la promotion de la surveillance de la croissance et des soins préventifs pour les enfants. La composante nutritionnelle est assurée par le biais des soins de santé primaires, ainsi que par la fourniture de micronutriments en poudre à tous les bénéficiaires du programme de protection sociale âgés de 6 à 59 mois.

Le composant d'intervention nutritionnelle du Progresando con Solidaridad s'adressait d'abord à tous les enfants âgés de 6 à 59 mois des familles bénéficiaires, qui ont été identifiés comme vivant dans une pauvreté modérée ou extrême. En 2012, le gouvernement a révisé la composante nutrition du Progresando con Solidaridad pour y inclure des interventions concernant la dénutrition infantile et la nutrition des femmes enceintes, allaitantes et âgées en fournissant des aliments complémentaires fortifiés et des interventions en santé primaire.

Des programmes tels que Progresando con Solidaridad démontrent que les régimes de protection sociale à composantes nutritionnelles multiples peuvent contribuer directement à améliorer les régimes alimentaires. Par exemple, ils peuvent fournir de la nourriture aux bénéficiaires par le biais de transferts alimentaires et de programmes de repas scolaires. De plus, ils peuvent faciliter l'accès aux soins de santé primaires par des transferts conditionnels en espèces, qui encouragent l'utilisation des services de santé et permettent aux foyers d'accéder à des articles pour leur hygiène personnelle et domestique, et à l'eau potable.

Actuellement, la composante de transfert conditionnel en espèces de Progresando con Solidaridad pour la consommation alimentaire cible environ 800 000 ménages démunis. De janvier 2014 à août 2016, la composante nutrition a servi 132 882 bénéficiaires de ces foyers (78 882 enfants, 12 000 femmes enceintes et allaitantes, et 40 000 personnes âgées). De plus, la composante nutrition soutient 20 000 employés de la communauté et praticiens de la santé publique de Progresando con Solidaridad.

2 FAIM
«ZÉRO»



@ PAM

La méthodologie d'intervention nutritionnelle du programme Progresando con Solidaridad comprend les actions suivantes :

- Distribution de poudres de micronutriments aux enfants âgés de 6 à 59 mois pour prévenir et contrôler les carences en micronutriments ;
- Fourniture d'une éducation nutritionnelle aux familles bénéficiant du programme Progresando con Solidaridad afin d'améliorer leur capacité à sélectionner correctement les aliments et, par conséquent, d'améliorer leur consommation alimentaire et leur nutrition ;
- Renforcer et étendre le réseau communautaire de volontaires pour atteindre les bénéficiaires au niveau des foyers, en particulier les mères. Cela permet d'assurer une consommation adéquate de poudres de micronutriments, d'aliments fortifiés et d'aliments complémentaires ;
- Distribution d'un aliment nutritif spécialisé appelé Progresina fortificada (Super Céréales plus) aux enfants âgés de 6 à 59 mois pour prévenir et contrôler la malnutrition chronique et aiguë ;
- Distribution d'un aliment nutritif spécialisé appelé Progresina (Super céréales) aux femmes enceintes, aux femmes qui allaitent et aux personnes âgées ; et
- Renforcement des capacités nationales et locales pour mener à bien les activités de suivi et d'évaluation.

Ce composant d'assistance en nature complète le volet de transfert conditionnel en espèces du programme appelé Comer es Primero. Il soutient la sécurité alimentaire des bénéficiaires avec un transfert d'environ 16 dollars par mois, sous réserve de la participation des bénéficiaires à des activités de santé préventive, de la fréquentation scolaire des enfants, de la participation du chef de famille aux séances d'éducation communautaires et de l'obtention de documents d'identification.

En termes d'efficacité et de validation, une évaluation de la composante nutritionnelle du programme Progresando con Solidaridad, menée en 2013, a révélé ce qui suit :

- Réduction de 50 pour cent de la prévalence de l'anémie chez les enfants bénéficiaires inscrits ;
- Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes âgées ;
- Amélioration de la diversité alimentaire des familles ciblées ; et,
- Renforcement des capacités nationales et locales de réduction de la dénutrition.

Grâce à ces résultats positifs, le Vice-Président de la République dominicaine et le PAM ont signé un mémorandum d'accord en 2013 pour mettre en œuvre une composante nutrition plus complète axée sur les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes âgées bénéficiant du programme Progresando con Solidaridad.

La protection sociale et les filets de sécurité constituent à ce jour le plus grand domaine d'intervention du PAM pour les échanges Sud-Sud et triangulaires dans le monde. Le programme Progresando con Solidaridad a été sélectionné pour être présenté comme une étude de cas Sud-Sud à succès au Forum mondial sur la protection sociale sensible à la nutrition en septembre 2015. Le Forum est une plateforme d'apprentissage Sud-Sud facilitée par le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim du PAM au Brésil. Son principal objectif est de faciliter l'échange de d'expériences et d'enseignements tirés en matière de protection sociale et de filets de sécurité grâce au partage des connaissances Sud-Sud. Plus de 150 participants de 20 pays se sont joints au Forum et ont appris de l'expérience de la République dominicaine.

Progresando con Solidaridad est la principale stratégie du Gouvernement de la République dominicaine pour promouvoir le développement humain et la lutte contre la pauvreté. La composante nutriments et l'engagement du gouvernement à tous les niveaux à fournir les éléments nutritifs ont contribué à la durabilité et à la reproductibilité du programme. Un certain nombre d'éléments clés doivent être en place pour reproduire cette solution ailleurs : a) un système de protection sociale efficace dans lequel les interventions sensibles à la nutrition peuvent être intégrées ; et b) une bonne base de données factuelles pour démontrer l'impact des interventions sensibles à la nutrition (dans le cas de la République dominicaine, une étude de faisabilité de quatre mois a été réalisée en 2009 et le succès de ce projet pilote a conduit à sa mise en œuvre nationale en 2010).

Contact :

Mme Maria Altagracia Fulcar, Coordinatrice de projet sur la nutrition, PAM République dominicaine, maria.fulcar@wfp.org

Nom du projet : Composante nutritionnelle du programme Progresando con Solidaridad (Prosoli)

Pays / Régions : la République dominicaine

Nommé par : Programme alimentaire mondial (PAM)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.2, 2.2, 3.1, 3.2, 17.6, 17.7, 17.9

Soutenu par : Le Cabinet de Politique Sociale du Vice-Président de la République Dominicaine

Entités d'exécution : Le Prosoli, le Cabinet de politique sociale du Vice-Président de la République dominicaine, les Services nationaux de santé, le Ministère de la santé de la République dominicaine et le PAM

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2010 – 2020

URL de l'activité : Non disponible



Initiative des Achats au service du progrès (P4P)

Le soutien du Chili aux communautés de petits exploitants agricoles pour une meilleure nutrition au Guatemala et au Honduras

Défi

Les zones d'Amérique centrale connues sous le nom de « corridors secs » sont exposées à des risques climatiques de sécheresse, de pluies excessives et de graves inondations. Des corridors secs existent dans les régions du Guatemala et du Honduras et les communautés locales et les petits exploitants agricoles qui y résident sont vulnérables en raison des conditions climatiques défavorables.

Ces régions ont des précipitations irrégulières et sont marquées par des saisons sèches, ce qui entraîne une pénurie d'eau pour les populations et leurs cultures. Ces zones sont connues pour être fragiles et sujettes aux aléas naturels et aux changements climatiques, ce qui déstabilise la production de céréales de base et compromet la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle de la population locale.

Vers une solution

Pour permettre une plus grande résilience face aux changements climatiques, fournir un soutien pour améliorer l'état nutritionnel des cultures et améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles vivant dans les corridors secs du Guatemala et du Honduras, le PAM a facilité un projet de la coopération Sud-Sud avec le Gouvernement du Chili pour relever ce défi.

Cette initiative s'appuyait sur l'expérience d'échanges antérieurs fructueux entre le Chili, le Guatemala et le Honduras et sur les opérations en cours du PAM dans la région. Ce projet était une initiative Achats pour le progrès (P4P) qui utilisait des modalités Sud-Sud pour transférer des connaissances techniques du Chili au Guatemala et au Honduras.

Dans le cadre de ce projet, le Gouvernement du Chili a aidé les Gouvernements du Guatemala et du Honduras à promouvoir la production et la consommation de cultures bio-fortifiées, à renforcer les capacités des petits agriculteurs, à accroître leurs excédents agricoles, à renforcer les marchés locaux et à améliorer la nutrition de leur famille entière.

Cette initiative de la coopération Sud-Sud entre le Chili, le Guatemala et le Honduras est directement liée à la réalisation de l'ODD 2. Des experts de l'Institut chilien du développement agricole (INDAP) étaient les homologues techniques de cet échange Sud-Sud. Le programme s'est appuyé sur l'expérience démontrée des experts chiliens dans le domaine des cultures bio-fortifiées, des petits exploitants agricoles, de leurs familles et des organisations autochtones.

L'équipe d'experts chiliens a offert un appui technique continu pendant les deux années du projet par le biais de missions sur le terrain et d'ateliers sur la conservation des sols, le changement climatique, la production d'engrais organiques, la récolte d'eau, la nutrition et les stratégies de commercialisation et d'égalité des sexes.

La méthodologie utilisée dans le cadre de l'initiative comprenait :

- Missions de soutien et assistance technique fournies par les experts du Chili ;
- Formation offerte aux dirigeants communautaires et renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles ;



© PAM

- Échanges de connaissances et de pratiques exemplaires au moyen d'ateliers participatifs et de l'élaboration de matériel d'appui comme les manuels et les kits d'outils en nutrition ; et
- Alliances avec les universités et les centres universitaires pour permettre la participation active des étudiants de la région.

Les éléments clés qui ont contribué à la réalisation des objectifs de cette initiative ont été la participation active de diverses parties prenantes aux niveaux central et local, la sélection précise des petites organisations de producteurs, l'identification d'objectifs pertinents en fonction des réalités locales et l'utilisation des connaissances et des capacités des communautés. Les réalisations importantes de l'initiative au Guatemala et au Honduras sont notamment les suivantes :

- Guatemala: tous les petits producteurs (sélectionnés dans le cadre de ce projet) ont adopté la consommation et la production de cultures bio-fortifiées. La production globale des organisations de producteurs a augmenté et elles ont maintenant accès à une assistance technique et à une formation sur la nutrition et la préparation de recettes à base d'aliments bio-fortifiés. Le projet a également contribué à la création de réseaux d'organisations locales pour la sécurité alimentaire ;
- Honduras: les producteurs locaux ont accès à une assistance technique pour la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles. Toutes les familles du projet ont adopté des cultures bio-fortifiées et ont fait état d'une amélioration de la consommation alimentaire et de la diversité du régime alimentaire. Le projet a également permis d'accroître le nombre d'associations de petits exploitants agricoles ayant des connaissances juridiques, le nombre de femmes participant et s'impliquant dans les processus des marchés locaux. En outre, des mesures ont été prises pour évaluer les indicateurs de l'état nutritionnel. On a observé une diminution significative de la malnutrition chronique modérée, sévère et aiguë.

Grâce à cette initiative, deux des principaux résultats obtenus sont les suivants : la production agricole et la diversification alimentaire ; et la promotion d'une politique d'équité entre les sexes au sein des associations pour accroître la participation des femmes dans l'environnement social et communautaire.

Les aspects novateurs de cet échange Sud-Sud et le soutien des ONG locales ont contribué au succès du projet, puisque les activités ont été coordonnées avec ces associations pour soutenir la promotion et la commercialisation des semences bio-fortifiées. L'initiative a également adopté une approche rentable et a réussi à mobiliser les ressources humaines et l'intérêt politique dans les deux pays.

En termes de durabilité à long terme, des progrès considérables ont été réalisés tant au Guatemala qu'au Honduras. Au Honduras, de nouveaux accords ont été élaborés entre les coopératives de petits exploitants agricoles (CAC) et les organes municipaux, ce qui pourrait contribuer à renforcer la capacité de gestion et la personnalité juridique des CAC existantes. Des alliances de collaboration ont également été conclues avec des partenaires tels que l'Université nationale autonome du Honduras. Au Guatemala, un Réseau d'organisations pour la sécurité alimentaire (OPA) a été créé.

Les résultats concrets obtenus au cours du projet ont accru la motivation et l'intérêt des gouvernements, des communautés, des partenaires et du PAM à poursuivre des actions complémentaires dans des domaines similaires et à étendre cette expérience à d'autres régions. Toutefois, avant de proposer le projet dans un autre pays en développement, il faut tenir compte des éléments suivants : un nombre minimum d'agriculteurs « organisés » doit être impliqué pour assurer la reproductibilité dans d'autres régions et pays ; le gouvernement national doit accepter et les écoles techniques doivent soutenir l'introduction des céréales bio-fortifiées.

Contact :

M. Camilo Luco, Agence chilienne de coopération internationale, cluco@agci.gob.cl

Mme Carla Melillo, INDAP Chili, cmelillo@indap.cl

Mme Carola Kenngott, Coordinatrice de la Coopération Sud-Sud, PAM, carola.kenngott@wfp.org

Mme Maria Pino, Bureau régional du PAM pour l'Amérique latine, maria.pino@wfp.org

Mme Irma Palma, PAM Guatemala, irma.palma@wfp.org

M. Francisco Salinas, PAM Honduras, francisco.salinas@wfp.org

Nom du projet : Initiative des Achats au service du progrès (P4P)

Pays / Régions : Chili, Guatemala et Honduras

Nommé par : Programme alimentaire mondial (PAM)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.2, 2.3, 2.4

Soutenu par : Le Gouvernement du Chili (par l'intermédiaire de l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement - AGCID et de l'Institut du développement agricole - INDAP).

Entités d'exécution : Le Gouvernement du Guatemala : Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation (MAGA), l'Institut des sciences et technologies agricoles (ICTA) ; le Gouvernement du Honduras : Le Secrétariat de l'agriculture et de l'élevage (SAG), la Direction des sciences et technologies agricoles (DICTA) et le PAM.

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2016 – 2017

URL de l'activité : goo.gl/47cqzp; goo.gl/dRW2Vx



Apprentissage régional par les pairs sur la fortification du riz

Déclencher des investissements dans la sécurité alimentaire et la nutrition au Sri Lanka et promouvoir l'éducation nutritionnelle

Défi

Bien que les politiques de soins de santé universels et d'éducation gratuite adoptées par le Sri Lanka au cours des dernières décennies aient aidé le pays à atteindre la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015, la dénutrition et les carences en micronutriments demeurent des obstacles à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire.¹ Les carences en micronutriments (CMN), également connues sous le nom de « faim insoupçonnée », font référence à un niveau insuffisant de vitamines et minéraux dans le corps et restent largement répandues au Sri Lanka du fait d'un apport insuffisant ou de la mauvaise absorption dans le corps.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Programme alimentaire mondial (PAM) collabore avec le Gouvernement du Sri Lanka pour éliminer la faim insoupçonnée. La fortification des aliments est l'une des approches adoptées et encouragées comme moyen rentable de remédier aux carences en micronutriments. De nombreux pays exigent maintenant, en vertu de la loi, que certains aliments soient enrichis de certaines vitamines et de certains minéraux.²

Un programme conjoint entre le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'amélioration de la nutrition par le biais d'une approche multisectorielle a été mis en œuvre entre 2015 et 2017. Les deux principaux objectifs du programme étaient d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des investissements publics dans la sécurité alimentaire et la nutrition et de promouvoir l'éducation nutritionnelle des écoliers et des enseignants afin de modifier les attitudes et les comportements.

Le PAM a aidé le Gouvernement du Sri Lanka à identifier une utilisation rentable et efficace des aliments fortifiés pour remédier aux carences existantes en micronutriments. Le riz étant le produit alimentaire de base au Sri Lanka, le PAM est en train de fournir une assistance technique au Gouvernement du Sri Lanka pour déterminer s'il est possible d'augmenter la fortification du riz dans ce pays. En raison de la grande consommation de riz (300 g par personne et par jour) au Sri Lanka, le riz fortifié offre un grand potentiel en termes de réduction de l'anémie et d'autres carences en micronutriments.

Le PAM au Sri Lanka a fourni un appui technique et financier au Ministère de la santé du Sri Lanka pour mettre en œuvre la feuille de route nationale pour la fortification du riz, qui a été élaborée en 2015. Pour s'appuyer sur les connaissances existantes du pays dans ce domaine, le Groupe consultatif technique du Ministère de la santé a identifié l'échange de connaissances régionales sur la fortification des aliments et du riz comme l'un des principaux mécanismes pouvant profiter au Sri Lanka.

Pour faciliter les discussions au sein du pays et les échanges régionaux, le PAM, en partenariat avec l'Initiative de fortification alimentaire, a aidé le Ministère de la santé du pays à organiser un atelier national sur la fortification alimentaire en 2017. Cet atelier a rassemblé plus de 100 participants de différents secteurs, y compris des participants de l'Inde (représentants du gouvernement national et du Gouvernement de l'État d'Odisha) et du personnel du PAM du Bangladesh. Les principaux résultats ont été la mise en œuvre de la fortification volontaire du riz et le renforcement de la campagne en faveur de la distribution de riz fortifié par le biais des systèmes nationaux de protection sociale.

¹ CESAP, ADB et PNUD (2015). Rapport régional Asie-Pacifique sur les OMD (2014/2015). Bangkok – Thaïlande.

² Bezanson K, Isenman P. Renforcer la nutrition - Un cadre d'action. Bulletin sur l'alimentation et la nutrition 2010 ; 31 : 178 – 86.



@ PAM

L'atelier a également inspiré un échange de connaissances Sud-Sud sur la fortification du riz entre le Bangladesh, l'Inde et le Sri Lanka. Le PAM du Bangladesh a organisé une visite de partage d'expérience pour l'équipe du Bhoutan et du Sri Lanka afin de tirer des enseignements de l'initiative de fortification du riz au Bangladesh. L'objectif principal de la mission était de permettre aux participants de comprendre les processus de production de riz et de graines fortifiées au Bangladesh. Pour ce faire, le PAM du Sri Lanka a facilité la visite du Directeur adjoint du Conseil national de promotion de l'alimentation (NFPB) sous l'égide du Ministère de l'agriculture du Sri Lanka, une entité qui a reçu l'appui du PAM pour établir une installation de mélange de riz fortifié au Sri Lanka, avec l'administrateur de programmes de nutrition du PAM au Sri Lanka.

Cet échange Sud-Sud a aidé les délégués du Sri Lanka à comprendre la politique nationale et le cadre réglementaire adoptés par le Gouvernement du Bangladesh afin de créer un environnement propice à la fortification du riz et de s'inspirer de la participation du secteur privé dans la production de riz et de graines fortifiés. Plusieurs échanges avec les autorités gouvernementales du Bangladesh, des partenaires du secteur privé et l'équipe du PAM ont révélé que le Bangladesh a fait œuvre de pionnier en matière de fortification du riz. L'engagement du secteur privé a été l'un des principaux points à retenir et le Conseil national de promotion de l'alimentation du Sri Lanka va maintenant organiser un forum de plaidoyer pour s'engager avec le secteur privé afin d'identifier les opportunités de commercialisation du riz fortifié.

Suite à la visite au Bangladesh, un autre échange entre pays a été organisé. Une délégation du Sri Lanka, composée de 18 membres de plusieurs ministères, d'universitaires et de membres du personnel du PAM, a visité Delhi en Inde. Ils ont rencontré le Bureau de pays du PAM en Inde et l'Autorité de la sécurité et des normes alimentaires en Inde (FSSAI) et ont pris connaissance des mécanismes que l'Inde a adoptés pour établir des normes et directives en matière de fortification des aliments.

Cet échange Sud-Sud a fourni aux délégués du Sri Lanka des idées concrètes sur la meilleure façon de faire avancer l'initiative dans leur contexte. Ce plaidoyer était basé sur un engagement solide du Gouvernement de l'Inde et sur sa compréhension de la fortification des aliments comme une valeur ajoutée rentable pour remédier aux carences en micronutriments.

Au Sri Lanka, l'utilisation de programmes de filet de protection sociale est actuellement à l'étude comme moyen de lancer l'intensification de la fortification du riz. L'expérience du Bangladesh et de l'Inde en matière d'établissement de normes et d'utilisation de filets de protection sociale pour la fortification du riz a inspiré le Sri Lanka à établir son propre programme.

A la suite des échanges régionaux du Sri Lanka avec le Bangladesh et l'Inde, le Ministère de la santé du Sri Lanka va soumettre un mémorandum pour obtenir l'approbation du cabinet pour utiliser le riz fortifié dans le programme national de filet de protection sociale, comme les programmes de repas scolaires. Ceci sera suivi par l'établissement de normes et de réglementations nationales pour le riz fortifié et par des mesures visant à établir un Réseau d'entreprises SUN, ce qui contribuera également à créer un environnement favorable.

Pour reproduire cette bonne pratique, des facteurs tels que le panorama de l'introduction du riz fortifié dans le pays et l'intérêt et l'engagement du gouvernement devraient être évalués avant de planifier un tel échange. Bien que le contexte varie d'un pays à l'autre, il est essentiel de comprendre le point de départ dans le pays et d'avoir un objectif clair pour l'échange. Par exemple, les contextes en Inde et au Sri Lanka pour la mise en œuvre du riz fortifié sont très différents. Cependant, il existe des thèmes communs, tels que l'intérêt de fixer des normes et des réglementations face à la fortification volontaire, ainsi que l'intérêt d'utiliser des aliments fortifiés dans le programme national de filet de protection sociale.

Contact :

M. Saman Kalupahana, Spécialiste des politiques de programme, PAM Sri Lanka, Saman.kalupahana@wfp.org

Mme Anusara Singhkumarwong, nutritionniste, PAM Sri Lanka, Anusara.Singhkumarwong@wfp.org

Nom du projet : Fortification du riz

Pays / Régions : Bangladesh, Inde et Sri Lanka

Nommé par : Programme alimentaire mondial (PAM)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.2, 17.6, 17.9

Soutenu par : Le Gouvernement de l'Espagne par l'intermédiaire des fonds de l'ODD

Entités d'exécution : PAM

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2015 – 2017

URL de l'activité : Non disponible

Projet pilote de coopération pour la lutte contre le paludisme (Projet trilatéral de lutte contre le paludisme) en Australie, Chine et Papouasie-Nouvelle-Guinée

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Un partenariat trilatéral novateur pour renforcer le diagnostic du paludisme en Papouasie-Nouvelle-Guinée

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Défi

L'éradication du paludisme à l'échelle mondiale d'ici 2030 nécessite des partenariats régionaux et transfrontaliers pour lutter contre cette maladie mortelle mais qui peut être évitée. Dans la région du Pacifique occidental, la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) représente plus de 75 pour cent des cas de paludisme. Près de 95 pour cent des 8 millions d'habitants de la PNG vivent dans des zones à haut risque de transmission du paludisme. Au cours de la dernière décennie, la PNG a fait des progrès impressionnants dans la réduction des cas de paludisme, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. Un tiers des cas suspectés de paludisme en PNG ne font pas l'objet d'un examen parasitologique, ce qui entraîne un traitement incorrect et un gaspillage de médicaments et augmente le risque de résistance aux médicaments. Les systèmes nationaux de contrôle doivent être renforcés pour produire des données fiables.

Vers une solution

Dans le cadre du projet pilote de coopération entre l'Australie, la Chine et la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour la lutte contre le paludisme, le Gouvernement de la PNG travaille avec les Gouvernements chinois et australien pour renforcer la qualité des laboratoires en PNG et entreprendre des activités de recherches opérationnelles afin de contribuer aux interventions nationales de lutte contre le paludisme. Le projet fait appel à l'aide financière australienne et mobilise l'expertise technique en nature (spécialistes de laboratoire, chercheurs scientifiques et professionnels de la santé) des trois pays pour soutenir le plan national du gouvernement de la PNG sur le paludisme.

Le projet contribue à la réalisation de l'ODD 3 (santé et bien-être) en PNG en renforçant la détection précoce et précise (et le traitement) des cas présumés de paludisme. Ces trois pays sont des acteurs clés dans les efforts mondiaux visant à éradiquer le paludisme d'ici 2030.

Le projet a également un objectif de partenariat explicite : favoriser une coopération efficace entre les Gouvernements de la PNG, de la Chine et de l'Australie dans l'exécution du projet. Le modèle met en pratique l'ODD 17 (renforcer la mise en œuvre du partenariat mondial) en fournissant un cadre de partenariat fondé sur les principes de la prise de décision partagée, de l'avantage mutuel, de la contribution conjointe des ressources, de la transparence et de la responsabilité partagée. En conséquence, chaque pays bénéficie de l'échange de connaissances et du développement des compétences entre les institutions participantes.

Après deux ans de mise en œuvre, le projet a permis d'obtenir des résultats techniques substantiels. En effet, un examen à mi-parcours indépendant a conclu que, grâce à l'appui du projet, **la PNG a considérablement amélioré la qualité de son diagnostic du paludisme et sa capacité à fournir des fonctions de laboratoire national de référence. Le projet a aidé des scientifiques de la PNG, de la Chine et de l'Australie à former conjointement plus de 300 professionnels de la santé, scientifiques de laboratoire et chercheurs dans les services de santé de la PNG.** Vingt et un nouveaux microscopistes du paludisme évalués par l'OMS sont maintenant certifiés pour détecter avec précision le paludisme et assurer la formation et la supervision des laboratoires de niveau inférieur. Cela double la répartition des microscopistes certifiés dans les 22 provinces de la PNG, passant de 30 pour cent en 2015 à 60 pour cent en 2017. En établissant une technique de diagnostic moléculaire très sensible au Laboratoire central de santé publique de la PNG, des scientifiques chinois ont soutenu la création de la première banque nationale de lames pour le



© Sarah Maccana

paludisme de la PNG. Ainsi, les microscopistes de la PNG peuvent maintenant former d'autres membres du personnel à la détection précise des espèces et de la densité de l'infection du paludisme.

Le projet soutient l'Institut de la recherche médicale (IMR) de la PNG dans l'exploitation de quatre sites de surveillance sentinelle du paludisme représentatifs au niveau régional, fournissant des données longitudinales sur l'incidence du paludisme pour éclairer des interventions ciblées de lutte contre le paludisme. Depuis le début du projet, les données de surveillance ont révélé que le taux de diminution de la transmission a ralenti, alertant les décideurs des politiques et des programmes sur la nécessité de renouveler les engagements concernant les principales interventions de lutte contre le paludisme. L'IMR de la PNG a également travaillé avec des collaborateurs chinois et australiens afin de mener des essais et d'évaluer différents types de tests de diagnostic rapide du paludisme. Des recherches ont également été entreprises sur le dépistage des causes non liées au paludisme de la maladie fébrile afin d'améliorer la capacité des professionnels de la santé à fournir un diagnostic différentiel de la maladie fébrile et de réduire les taux de pratiques de traitement présumé du paludisme.

Le projet utilise une approche fondée sur le partenariat reconnue à l'échelle internationale dans laquelle les partenaires définissent un but commun, reconnaissent les intérêts individuels et partagés, co-crée des activités, des processus opérationnels et des solutions, partagent les risques et les avantages, s'engagent à la responsabilité mutuelle et adoptent une approche fondée sur des principes pour travailler ensemble.¹ Au départ, les trois gouvernements ont créé une unité de gestion du projet (dont le personnel se trouve en PNG et en Chine) pour aider les institutions concernées à mettre en place et à exécuter ce projet en

collaboration. L'examen à mi-parcours indépendant du projet a conclu que « l'approche de partenariat a été une raison très importante de l'efficacité du projet trilatéral dans ses objectifs techniques et de coopération ».

L'approche de partenariat a permis au projet d'utiliser une méthodologie itérative et locale de résolution de problèmes adaptative. Il s'agissait de réunir les bonnes personnes, celles qui comprennent le contexte local et celles qui possèdent les connaissances techniques requises, dans un espace opérationnel flexible où les gens peuvent travailler ensemble pour diagnostiquer et résoudre les problèmes, tirer des leçons et les adapter aux nouveaux défis. Au cours du projet, les scientifiques et les chercheurs de la PNG se sont appuyés sur leurs connaissances et leur expertise locales pour identifier les principales priorités en matière de soutien et pour prendre contact avec leurs homologues chinois et australiens afin de contribuer aux activités du plan de travail en fonction de leurs domaines de compétence spécifiques. Le modèle tire parti avec succès de l'avantage comparatif de chaque partenaire.

Contact :

Mme Lulu Huang, Projet trilatéral de lutte contre la paludisme, Chine, llhuang@nipd.chinacdc.cn

Nom du projet : Projet pilote de coopération entre l'Australie, la Chine et la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour la lutte contre le paludisme

Pays / Régions : L'Australie, la Chine et la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Nommé par : Les Gouvernements de l'Australie, de la Chine et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée,

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.3, 3.d, 17.3, 17.9, 17.16

Soutenu par : Les Gouvernements de l'Australie, de la Chine et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Entités d'exécution : PNG : Département de la planification nationale et de la surveillance, Département des affaires étrangères, Département national de la santé, Laboratoire central de santé publique, Institut de la recherche médicale; Chine : Ministère du commerce, Commission nationale de la santé, Institut national des maladies parasitaires (Centre chinois de prévention et de contrôle des maladies) ; Australie : Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, Institut des forces de défense contre le paludisme et les maladies infectieuses, Institut Burnet, Institut Walter et Eliza Hall, Université Curtin

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2016 – 2018

URL de l'activité : <http://www.trilateralmalaria.org/>

¹ Cette méthodologie de partenariat repose sur cinq principes clés : la diversité, l'équité, l'ouverture, l'avantage mutuel et le courage. Pour plus de détails, voir Tennyson, R. (2005) 'The Brokering Guidebook. Navigating effective sustainable development partnerships', Le Forum international des chefs d'entreprise.



Méthode « mère Kangourou »

Diminution de la mortalité néonatale et amélioration de la qualité de vie des nourrissons présentant une insuffisance pondérale à la naissance

Défi

Chaque année, cinq millions d'enfants meurent dans le monde pendant la période néonatale. Plus de 40 pour cent de ces décès sont dus à des causes liées à un faible poids à la naissance (FPN) (moins de 2 500 g) et / ou à la prématurité (nés avant la 37^e semaine). Elles représentent 10 à 12 pour cent (15 millions) de toutes les naissances vivantes dans le monde. Cela est probablement la cause de 60 pour cent des déficiences décelables chez les nourrissons au cours de leurs premières années de vie. Quatre-vingt-dix pour cent de ces enfants sont nés dans les pays du Sud.

Vers une solution

Pour relever ce défi, en 1978, le Dr E. Rey Sanabria a mis au point en Colombie la méthode mère kangourou (MMK), qui est promue par la Fondation Kangourou à Bogota. L'objectif est de réduire la mortalité néonatale et d'améliorer la qualité de vie des nouveau-nés prématurés. Depuis 1989, la Fondation Kangourou à Bogota réalise des évaluations scientifiques de la MMK et en diffuse les résultats pour démontrer son efficacité.

La MMK est une méthode alternative de soins pour les enfants prématurés qui complète les soins néonataux traditionnels. Elle diminue la mortalité néonatale et infantile, humanise les soins néonataux, améliore la qualité de vie des enfants et des familles, améliore l'utilisation des ressources humaines et techniques et réduit les coûts des soins.

La MMK cible les nourrissons prématurés (moins de 37 semaines d'âge gestationnel à la naissance) et / ou de faible poids à la naissance (moins de 2 500 g à la naissance) une fois qu'ils sont stabilisés et adaptés à une vie extra-utérine. La MMK se compose de trois éléments principaux : (i) la position kangourou ou contact direct peau-à-peau entre la mère et l'enfant, initié le plus tôt possible et le plus longtemps possible ; (ii) la nutrition kangourou (NK), basée sur l'allaitement maternel exclusif dans la mesure du possible ; et (iii) la politique de sortie précoce en position kangourou. Ces politiques impliquent une sortie précoce en position kangourou à domicile ou dans un service de la MMK, selon le contexte, avec deux visites de suivi : un suivi ambulatoire, jusqu'à 40 semaines d'âge gestationnel, et un suivi à haut risque, jusqu'à au moins un an d'âge corrigé.

L'expérience de l'échange de connaissances a montré que la coopération Sud-Sud est le moyen le plus approprié de transférer cette technologie. La Fondation Kangourou utilise une formation de 15 jours de formateurs pour assurer l'échange de connaissances. Cela comprend également une visite dans le pays d'accueil pour s'assurer qu'un programme mère kangourou (PMK) est lancé. Ainsi, plus de 70 équipes de 35 pays, dont l'Équateur, le Ghana, le Kenya et la République bolivarienne du Venezuela, se sont rendues en Colombie¹ et l'équipe colombienne s'est rendue au Cameroun pour y soutenir la formation régionale.² Ces équipes, composées d'un pédiatre, d'une infirmière et d'un psychologue, observent le travail quotidien de l'unité néonatale et la consultation de suivi kangourou en ambulatoire pour les nourrissons prématurés et de FPN suivant le Programme de la méthode mère kangourou (MMK).

¹ Les visites effectuées par l'Équateur, le Ghana, le Kenya et le Venezuela ont été soutenues par l'Agence présidentielle colombienne pour la coopération internationale (APC).

² L'expérience du Cameroun a été menée dans le cadre d'une coopération triangulaire financée par Grands Défis Canada (GCC). Au Cameroun, une équipe d'experts s'est rendue de Colombie à Douala pour soutenir le centre d'excellence du programme de la MMK dans ses cinq premières sessions de formation régionales. Trois d'entre eux ont mis en place un programme opérationnel de la MMK. Le Ghana, le Kenya et le Venezuela ont leur propre programme de la MMK.



© Fondation Kangourou

Le Cameroun est un exemple des résultats qui peuvent être obtenus : **en 2016, la mortalité néonatale a diminué de 35 pour cent. De plus, les augmentations de poids sont demeurées adéquates jusqu'à ce que les bébés atteignent l'âge gestationnel de 40 semaines. En outre, l'allaitement maternel exclusif a augmenté (de 85 pour cent, sans malnutrition) et plus de 80 pour cent des patients ont suivi le programme de la MMK dans le cadre d'activités de suivi ambulatoire.** Cette intervention a permis de déterminer le nombre d'enfants présentant un développement neurologique et psychomoteur anormal, ce qui a permis des interventions opportunes. Enfin, le programme a pu déterminer combien de patients ont abandonné le programme de la MMK (50 pour cent par an) et a pu ensuite établir des politiques pour augmenter les adhésions.

Le programme MMK est novateur. Il a changé la pratique des soins et les hôpitaux avec ou sans unités néonatales ont modifié le suivi de ces enfants, sans distinction de race ou de lieu de naissance. Le programme a créé des unités centralisées pour le suivi multidisciplinaire et fournit le minimum de soins dont ces enfants fragiles ont besoin. Malgré ces avantages, la résistance demeure, ce qui rend l'implication des autorités de la santé cruciale. En outre, le fait que l'UNICEF, l'OMS et plusieurs ONG, comme l'USAID et la Fondation Bill et Melinda Gates, soutiennent le programme de la MMK contribue à la sensibilisation.

Le coût de la création d'un programme MMK est inférieur aux jours supplémentaires qu'un enfant prématuré ou des nourrissons à faible poids de naissance doivent rester dans l'unité néonatale en attente de gain de poids. En Colombie, le coût du kit de suivi kangourou, qui comprend toutes les activités jusqu'à la première année du bébé, équivaut à trois jours dans l'unité néonatale. La mise en œuvre correcte d'un programme de la MMK dans n'importe quel hôpital et dans n'importe quel pays permet d'économiser environ 10 jours

d'hospitalisation par enfant. Un programme de la MMK permet d'économiser des fonds qui peuvent être investis dans la haute technologie pour que les unités néonatales puissent servir des patients plus critiques.

La Fondation Kangourou a rendu cela possible en promouvant un système d'accréditation qui contrôle la qualité de toutes les composantes du programme de la MMK, la capacité du programme à démontrer les résultats du suivi et la création de centres de formation et de transfert du programme de la MMK. La Colombie compte déjà 52 programmes opérationnels de la MMK, dont 35 dans des hôpitaux régionaux, qui suivent toutes les directives obligatoires publiées par le Ministère de la santé.

Cela confirme que la MMK peut être incorporée dans la pratique de la néonatalogie dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et que les ministères de la santé peuvent l'intégrer dans leurs politiques³, comme l'ont fait le Brésil, le Cameroun, la République dominicaine, Haïti, le Mali et l'Afrique du Sud. La seule façon de reproduire le MMK est d'exposer les professionnels de la santé à un programme de la MMK qui fonctionne correctement. La Fondation Kangourou a ainsi créé un programme de formation avec une méthodologie particulière qui permet aux équipes hospitalières de partager les connaissances acquises dans les centres d'excellence de la MMK. La Fondation suit également les résultats de la pratique développée par les centres d'excellence pour assurer l'amélioration de la pratique kangourou.

Contact :

Mme Nathalie Charpak, ncharpak@gmail.com

Nom du projet : Méthode « mère Kangourou »

Pays / Régions : Cameroun, Équateur, Ghana, Kenya et République bolivarienne du Venezuela

Nommé par : L'Agence présidentielle colombienne pour la coopération internationale, Fondation Kangourou à Bogota.

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.2, 3.2

Soutenu par : L'Agence présidentielle colombienne pour la coopération internationale et Grands Défis Canada pour le Cameroun (GCC)

Entités d'exécution : Fondation Kangourou

Statut du projet : En cours

Période du projet : 1994 – présent

URL de l'activité : <http://fundacioncanguro.co>

³ Par exemple, en Colombie, les assureurs privés et publics paient pour un « kit kangourou » qui couvre les soins jusqu'à un an de vie. Cela permet d'atteindre la durabilité à long terme.



Manuel sur la santé maternelle et infantile en Indonésie

Améliorer les connaissances et les services en matière de santé maternelle et infantile

Défi

Les femmes des pays en développement, en particulier dans les villages isolés, ne sont généralement pas bien informées sur la santé maternelle et infantile (SMI) et manquent d'outils pour documenter leur santé. Ce manque de connaissances sur les questions de la SMI a conduit à un risque élevé de mortalité infantile et maternelle.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Gouvernement de l'Indonésie a élaboré en 1994 un manuel sur la santé maternelle et infantile, inspiré d'une pratique similaire au Japon, afin d'informer les parents sur les soins aux enfants et d'améliorer la qualité des services de santé. Le manuel fournit des informations utiles aux femmes enceintes et aux nouveaux parents, y compris des illustrations et des diagrammes pour ceux qui ne savent pas lire. Il fournit également des informations sur les services de planification familiale, la vaccination, la nutrition, la croissance et le développement de l'enfant, les anomalies congénitales, l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (IYCF), la protection des enfants et un manuel parental pour les enfants ayant un handicap. Un espace est également prévu pour un carnet de santé complet de la grossesse, de l'accouchement, des vaccinations et de la croissance de l'enfant afin de promouvoir la communication entre les mères et les prestataires de soins et d'améliorer la qualité des services. Depuis 2016, toutes les provinces d'Indonésie ont utilisé le manuel. Dans l'ensemble, son utilisation en Indonésie a contribué à améliorer la santé des mères et des enfants.

S'inspirant des meilleures pratiques en matière d'adaptation du manuel de la SMI, le gouvernement indonésien et l'Agence de coopération internationale du Japon (JICA) ont convenu d'offrir des cours à d'autres pays en développement confrontés aux mêmes défis pour en apprendre davantage sur les questions techniques liées à la mise en œuvre du manuel de la SMI dans leurs communautés. Cela comprend la mise en place de cours de grossesse ou d'allaitement pour les mères, l'obtention d'un soutien communautaire durable, le développement d'un centre intégré pour les services de la SMI et l'utilisation quotidienne du manuel de la SMI.

Le cours servira de plate-forme pour le partage d'expériences sur les services de la SMI dans chaque pays et pour discuter des stratégies d'expansion et d'adaptation du Manuel de la SMI à travers une participation multipartite, soit avec les gouvernements locaux, soit en collaboration avec d'autres programmes et secteurs. Le cours permettra aux participants de maximiser l'utilisation et la portée de l'impact d'un manuel similaire pour réduire les taux de mortalité maternelle et améliorer la santé infantile. **Le projet est un exemple de la façon dont un partenariat peut contribuer à la fois à la santé maternelle et infantile et à l'autonomisation des femmes au sein de la communauté, en particulier en ce qui concerne la santé reproductive.**

Ce cours devrait permettre d'accroître les connaissances des participants, notamment en termes de mise en œuvre des stratégies visant à renforcer les services de la SMI à l'aide du Manuel de la SMI et d'identifier des approches pour obtenir le soutien des gouvernements locaux ainsi qu'aux niveaux intersectoriel et communautaire.



© Gouvernement de l'Indonésie

Le cours est actuellement organisé une fois par an dans le cadre du Programme triennal (2017-2019) de coopération technique entre pays en développement. La Direction de la santé familiale du Ministère de la santé du Gouvernement de l'Indonésie a été désignée pour mettre en œuvre cette formation, dans le cadre d'une coopération triennale (2017-2019).

Les participants éligibles sont les responsables de programme dans les secteurs de la SMI des pays en développement d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, qui travaillent sur le programme de la SMI pour le Ministère de la santé, les bureaux ou les services de santé locaux. Ce cours vise à partager les connaissances et les expériences des responsables des services de la SMI dans la mise en œuvre du manuel de la SMI et son succès dans chaque pays. Il abordera également la stratégie d'élargissement de la couverture des services de la SMI via une collaboration avec des programmes connexes.

A la fin de ce cours, les participants d'Afghanistan, du Kenya, des Philippines, du Tadjikistan et de Thaïlande devraient améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans les services intégrés de la SMI en utilisant le Manuel de la SMI, ainsi que dans la planification de la coopération avec les programmes et secteurs connexes, y compris avec la participation des autorités locales, les rôles des cadres juridiques, les TI et la communauté dans la mise en œuvre et la durabilité du Manuel. Le Bangladesh, le Cameroun, la République démocratique populaire Lao, le Myanmar, le Maroc, la Palestine, le Soudan, le Timor-Leste, l'Ouganda et le Viet Nam ont déjà achevé leur formation.

Contact :

Dr Harry Papilaya, Direction de la santé familiale, Ministère de la santé du Gouvernement de l'Indonésie, harry.kemenkes@gmail.com



Nom du projet : Programme de formation dans les pays tiers: Manuel sur la santé maternelle et infantile

Pays / Régions : Afghanistan, Kenya, Philippines, Tadjikistan et Thaïlande, (Le Bangladesh, le Cameroun, la République démocratique populaire Lao, le Maroc, le Myanmar, la Palestine, le Soudan, le Timor-Leste, l'Ouganda et le Viet Nam se sont joints aux cours précédents)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.1, 3.2, 3.4, 5.6, 17.9, 17.16

Soutenu par : Le Gouvernement de l'Indonésie et JICA

Entités d'exécution : Ministère de la Santé de l'Indonésie et le Ministère de l'État de l'Indonésie

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2017–2019

URL de l'activité : Non disponible

Thaïlande : Projet de développement de l'hôpital provincial de Bokeo en République démocratique populaire Lao

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Renforcer et améliorer les services de soins de santé pour la mère et l'enfant

Défi

En dépit des progrès considérables réalisés dans l'amélioration de la santé publique et des efforts déployés par le Gouvernement de la République démocratique populaire Lao (RDP Lao) au cours de la dernière décennie, de nombreux défis demeurent. Il s'agit notamment des questions liées aux maladies transmissibles, à la prévalence croissante des maladies non transmissibles, à la mortalité maternelle, à l'espérance de vie et à l'accès des groupes ethniques aux soins de santé. Pour ce faire, il faut s'efforcer de mettre en place des services de soins médicaux plus robustes et plus efficaces, adaptés à la croissance socioéconomique du pays et à l'augmentation de la demande en matière de santé publique.

Vers une solution

La Thaïlande estime que personne ne doit être laissé pour compte dans le processus de développement. Depuis les années 70, la Thaïlande s'efforce de faire en sorte que le développement en Asie soit axé sur la durabilité et la réduction des disparités régionales dans la mesure du possible. La Thaïlande, par l'intermédiaire de l'Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), qui fait partie du Ministère des affaires étrangères, travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement de la RDP Lao dans le domaine de la santé publique, où la Thaïlande possède une vaste expertise, sous diverses formes de coopération au développement.

Cette coopération a commencé par une série de formations sur une coopération au développement plus globale, qui a abouti à la création du projet de développement de l'hôpital provincial de Bokeo en 2007. Le projet fournit le matériel informatique, qui comprend la construction d'un service d'hospitalisation et d'un bâtiment de soins maternels et infantiles ainsi que l'équipement médical, et le logiciel, qui comprend une série de cours de formation et une formation sur le tas pour les responsables médicaux de l'hôpital provincial Bokeo. L'objectif était de contribuer à l'amélioration du système de santé publique et des services médicaux de la RDP Lao.

La phase I s'est concentrée sur la création d'un service de consultation ambulatoire et sur la mise en place de ce système. À la suite des résultats satisfaisants de la première phase, la Thaïlande et la RDP Lao sont convenues de renforcer encore les capacités de l'hôpital, en particulier dans le domaine de la santé maternelle et infantile. Cela a conduit à la mise en œuvre de la phase II, qui comportait trois volets principaux : (1) la construction d'un service d'hospitalisation et d'un bâtiment de soins maternels et infantiles ; (2) le développement des ressources humaines dans le domaine des soins maternels et infantiles ; et, (3) la fourniture d'équipements médicaux pour le service d'hospitalisation et les soins maternels et infantiles.

La mise en œuvre des projets a démontré que le succès dépend de la coopération étroite entre les deux pays. La Thaïlande accorde une grande importance à une coopération au développement « inclusive » et « participative ». En d'autres termes, il tient compte de l'engagement des partenaires tout au long du processus, de la conception du projet à sa mise en œuvre et à son évaluation finale. Dès les premiers stades du projet, la Thaïlande et la RDP Lao ont travaillé en étroite collaboration pour faire en sorte que le projet soit axé sur la demande. Au cours de la mise en œuvre, les agences gouvernementales centrales et les autorités locales des deux pays ont joué un rôle clé dans l'élaboration, l'ajustement et le réajustement des opérations pour garantir qu'elles correspondent aux besoins de l'hôpital et des communautés locales.



© TICA

De plus, **dans le cadre d'une série de cours de formation destinés aux responsables médicaux des hôpitaux (dispensés par l'hôpital de Chiangrai Prachanukroh) et d'une formation sur l'acquisition et l'utilisation du matériel médical (dispensée par l'hôpital Somdej Phra Yupparaj Chiang Khong de la province de Chiangrai, Thaïlande), des échanges entre les agences locales des deux pays ont renforcé les relations amicales qui existent entre la Thaïlande et la RDP Lao pour une coopération à long terme.** Plus important encore, le projet a contribué à la création d'un réseau de bureaux de santé frontaliers, qui comprend des services d'aiguillage, des services médicaux d'urgence et un transfert de connaissances efficaces. En outre, la Thaïlande estime que l'apport de ressources humaines et le développement des infrastructures profiteraient à la fois à la population de la province de Bokeo et aux habitants des régions voisines.

Le projet de développement de l'hôpital provincial de Bokeo a ouvert la voie au développement durable des services de santé publique et médicaux dans la province de Bokeo.

Il offre une infrastructure solide pour fournir des services médicaux à Bokeo et dans les provinces voisines, ainsi qu'un système de réseautage systématique entre les autorités médicales thaïlandaises et laotiennes. Ce système continuera de fonctionner après la fin du projet, assurant ainsi sa viabilité et son succès à long terme.

Le cadre de la coopération Sud-Sud a permis à ce projet d'améliorer la qualité des services de santé publique et de doter les responsables médicaux de connaissances et de compétences, permettant ainsi à la population de la RDP Lao d'atteindre un meilleur niveau de vie, comme l'indiquent les ODD 3 et 17.

Contact :

Mme Krongkwan Traitongyoo, Conseillère, Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), krongkwant@mfa.go.th



Nom du projet : Projet de développement de l'hôpital provincial de Bokeo, province de Bokeo, RDP Lao

Pays / Régions : RDP Lao et Thaïlande

Nommé par : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA) - Ministère des affaires étrangères

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.1, 3.2, 3.4, 17.6, 17.9, 17.16

Soutenu par : TICA

Entités d'exécution : TICA et le Ministère de la santé publique du Royaume de Thaïlande

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2015 – 2018

URL de l'activité : Non disponible



Banque de prix des médicaments pour l'Union des nations de sud-américaines

Renforcer le pouvoir de négociation des gouvernements pour obtenir de meilleurs prix pour les médicaments

Défi

Les gouvernements de tous les pays sont confrontés à l'impact économique croissant de l'augmentation du coût des médicaments, en particulier de ceux provenant d'une source unique, et d'autres technologies dans le domaine de la santé. On sait que, pour une bonne gestion de la santé, l'accès à des informations de bonne qualité est essentiel pour renforcer la prise de décision concernant l'utilisation et la gestion rationnelles des médicaments et, le cas échéant, le contrôle ou la réglementation de leurs prix, en vue d'une utilisation plus efficace des ressources. L'accès à l'information sur les prix négociés pour les médicaments et autres produits de santé que les parties prenantes du système de santé achètent avec des fonds publics est un outil important dans ce processus.

Ces relevés, en particulier les informations sur les prix des médicaments, sont utiles pour garantir la transparence des processus de gestion publique et pour garantir l'affectation efficace des ressources publiques. Ils sont également utiles pour promouvoir un réseau international d'échange d'informations qui renforce la position de négociation des responsables d'approvisionnement et des payeurs/bailleurs de fonds publics en fournissant des données sur les prix que les entreprises pharmaceutiques proposent dans différentes circonstances et à différents stades de la chaîne de valeur.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Groupe sur l'accès universel aux médicaments (GAUMU) de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR), avec l'appui de l'Institut sud-américain de gouvernance en santé (ISAGS), a élaboré une initiative visant à renforcer les capacités de négociation des décideurs responsables de l'approvisionnement en médicaments avec des fonds publics. L'initiative sert également d'outil d'information qui fournit des prix d'achat dans la région comme point de référence. L'idée est de partager les informations sur les prix payés par chaque pays pour certains médicaments afin que les pays puissent renforcer leur position de négociation avec l'industrie. La Banque de prix des médicaments (BPMU) de l'UNASUR renforcera ainsi le pouvoir de négociation des États et leur capacité à négocier des prix plus favorables.

Dans la perspective d'une politique globale en matière de médicaments, depuis 2012, les pays de l'UNASUR se sont engagés à créer une base de données sur les prix des médicaments achetés par l'État dans tous les pays de la région dans le cadre d'une stratégie de négociation. L'objectif de la BPMU est donc de renforcer la capacité de gestion des parties prenantes du système de santé chargés de l'approvisionnement en médicaments et de la gestion des ressources publiques ainsi que la capacité des autorités compétentes à contrôler les prix (le cas échéant). Cet objectif doit être atteint grâce à un système informatisé contenant des informations sur les prix d'achat des médicaments et des données connexes dans les États membres de l'UNASUR. La BPMU est un réservoir d'informations sur les prix obtenus par les pays de l'UNASUR par le biais de négociations gouvernementales, d'achats et / ou de contrats avec des sociétés pharmaceutiques. Les gouvernements fournissent périodiquement les informations en se fondant sur des définitions communes convenues au préalable.

Une bonne gouvernance, des mécanismes de responsabilisation solides et concrets et une plus grande transparence sont les principaux facteurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. La diversité des mécanismes de responsabilisation et des niveaux



© ISAGS/UNASUR

de transparence est importante pour assurer une politique cohérente dans les domaines des droits de l'homme, du commerce, de la propriété intellectuelle et de la santé publique. En effet, pour obtenir un rendement équitable de l'investissement public, les intervenants gouvernementaux et les bailleurs de fonds publics ont besoin d'informations claires sur les coûts de l'innovation et de l'introduction des technologies de santé spécifiques sur le marché. Certaines bases de données publiques sur les prix des médicaments, des vaccins et des équipements médicaux existent ; elles sont généralement référencées à celles des organisations multilatérales ou des organisations de la société civile. Toutefois, elles traitent de conditions très précises et ne reflètent pas nécessairement des informations réelles et exactes. Les marchés publics sont un mécanisme que certaines régions ont mis en place pour faire face au pouvoir économique de l'industrie pharmaceutique.

Les principales étapes méthodologiques du projet sont les suivantes :

- déterminer les initiatives, les atouts et les lacunes similaires à l'échelle nationale et régionale ;
- déterminer les possibilités de coordination avec d'autres initiatives régionales ;
- l'élaboration de présentations et d'analyses de la législation nationale sur les marchés publics (par les parties prenantes du système de santé publique) ;
- tenir des discussions sur la façon d'organiser les listes ;
- la réalisation d'enquêtes sur la législation pertinente de chaque pays concerné en matière de politiques et d'achats de médicaments (par les parties prenantes des systèmes) ;
- l'étude des informations dont les pays ont besoin pour s'inscrire dans le système de la Banque de prix des médicaments de l'UNASUR ;
- l'étude de la liste des médicaments d'intérêt des pays et la normalisation des descriptions des produits ;
- obtenir l'approbation des modifications apportées au système ; et
- assurer la formation des utilisateurs.

À ce jour, 10 pays ont enregistré l'achat de 30 médicaments et de sept vaccins et un total de 313 marchés entre 2011 et 2015 ont été enregistrés.

Le pays coordinateur du GAUMU gère maintenant la plateforme.

Le développement de ce projet a favorisé une interaction active entre les entités technologiques régionales administrées par le Secrétariat général de l'UNASUR, les pays membres du GAUMU, ainsi que les gestionnaires publics des États membres de l'UNASUR chargés de l'achat et du financement des médicaments.

Grâce à cette interaction, la BPMU est devenue une facilitatrice stratégique pour le groupe. Par ailleurs, sa consolidation permet le dialogue avec d'autres organes régionaux, tels que le Marché commun du Sud (MERCOSUR), l'Organisation andine de la santé (Agence de santé de la région andine - Convention Hipólito Unanue (ORA/CONHU)) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Le principal avantage de ce projet est qu'il peut servir de référence à d'autres régions pour faire face aux engagements de transparence et aux politiques de marchés publics en matière de médicaments.

Contact :

Mme Carina Vance, Directrice générale, ISAGS – UNASUR,
isags@isags-unasur.org, carinavance@isags-unasur.org

Nom du projet : Banque de prix des médicaments de l'UNASUR

Pays / Régions : Argentine, l'État plurinational de Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyana, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et République bolivarienne du Venezuela

Nommé par : ISAGS UNASUR

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.8, 17.6, 17.16

Soutenu par : ISAGS et GAUMU (Groupe technique sur l'accès universel aux médicaments de l'UNASUR)

Entités d'exécution : GAUMU

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2015 – 2017

URL de l'activité : goo.gl/763453



Plan régional d'assistance technique : UNASUR Sans cancer du col de l'utérus

Réduire les taux d'incidence et éliminer la mortalité due aux tumeurs causées par le virus du papillome humain en Amérique du Sud

Défi

Onze pour cent des décès dus au cancer du col de l'utérus dans le monde se produisent en Amérique latine (plus de 28 000 décès par an), où c'est la deuxième tumeur la plus fréquemment diagnostiquée chez les femmes. Soixante-dix pour cent des décès en Amérique latine surviennent en Amérique du Sud, région où se concentrent les pays où la mortalité est la plus élevée (20 000 décès/an ; Source : CIRC Globocan 2012).

Le cancer du col de l'utérus est une maladie qui peut être éradiquée. C'est pourquoi les autorités de la santé d'Amérique latine devraient s'engager à réduire l'incidence et à prévenir les décès inutiles dus à la maladie dans la région et soutenir la réalisation de la cible 3.4 des ODD.

Une enquête menée par le Réseau des Instituts et organismes du cancer d'Amérique latine (RINC) dans plusieurs pays de la région a montré une grande hétérogénéité en termes de programmes organisés, de technologies utilisées et de populations cibles. Toutefois, ces programmes se caractérisent également par une couverture précaire, une qualité médiocre et une prestation limitée des services concernés. En général, les pays sont confrontés à des problèmes liés à l'accès au dépistage, avec de longues listes d'attente, une faible couverture de la population cible, un dépistage limité des jeunes femmes à faible risque et l'absence de diagnostic et de traitement des cas dont le résultat est positif.

Vers une solution

Au cours des dernières décennies, grâce aux progrès scientifiques et technologiques, le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) est devenu une stratégie de prévention primaire, le test VPH une stratégie de prévention secondaire et l'émergence d'autres technologies peu coûteuses, notamment l'inspection visuelle à l'acide acétique ou à la solution de Lugol. Ces technologies sont particulièrement adaptées aux zones et aux populations ayant un accès très limité aux services de santé.

La disponibilité de cette technologie offre à l'Amérique latine la possibilité d'éliminer le cancer du col de l'utérus dans la région. A cet égard, le Conseil sud-américain de la santé (SAHC) de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR) a collaboré avec le RINC pour élaborer un plan quinquennal d'assistance technique pour les pays de la région, avec le soutien de l'Institut sud-américain de gouvernance en santé (ISAGS), dans le but de freiner la croissance de nouveaux cas et d'éviter les décès dus au cancer du col évitables dans la région. Le Plan a été élaboré dans le cadre d'un mandat du Conseil des ministres de la santé de l'UNASUR, avec un financement du Fonds des initiatives communes de l'UNASUR. Le Plan a été conçu en 2016 et 2017 par des experts de la région, en collaboration avec le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'OPS/OMS, l'Union internationale contre le cancer (UICC) et d'autres grandes institutions régionales et internationales.

Il met l'accent sur le transfert de bonnes pratiques à travers les pays concernant neuf volets qui constituent les domaines de travail prioritaires développés pour atteindre les objectifs de dépistage, de diagnostic et de traitement des lésions précancéreuses et du cancer ainsi que de vaccination des filles contre le VPH. Une plate-forme technologique en ligne pour l'assistance technique (PLaTeAT) est en cours de création pour appuyer et renforcer les activités proposées au titre de chacun des neuf volets. Cet outil vise à améliorer les pratiques professionnelles, la qualité des données et l'accès à l'information, en encourageant un échange constant entre toutes les personnes impliquées dans le système de santé, y compris les décideurs, les médecins, les coordinateurs et les professionnels de santé.



© ISAG – UNASUR

Le Plan a donné lieu à des accords bilatéraux, comme celui conclu entre deux États membres du RINC, l'Argentine et l'État plurinational de Bolivie. Il a également été reconnu par l'OPS comme un outil important et stratégique dans le contexte de son propre Plan d'action 2018-2030 pour la prévention et la lutte contre le cancer du col de l'utérus lancé en mai 2018.

Parmi les autres réalisations du RINC, on peut citer : la création de 16 biobanques avec des échantillons de tissus tumoraux à des fins de recherche dans 19 pays d'Amérique latine ; l'inauguration du Centre latino-américain des registres du cancer en collaboration avec le CIRC/OMS ; et la création du Groupe de travail sur le contrôle du cancer du col de l'utérus, composé de représentants des programmes de dépistage dans la région. Ce groupe a été chargé d'élaborer les fondements du plan régional du RINC et, depuis sa création, il s'est engagé à partager les connaissances et les stratégies. À la suite du Plan et du Groupe de travail, des normes de contrôle de la qualité pour les laboratoires de cytologie ont été créées en 2017.

Le RINC a entretenu des relations étroites avec les entités de l'UNASUR, assurant ainsi un appui politique et financier, et avec un réseau de spécialistes des pays d'Amérique latine, y compris des groupes organisés par spécialité, ce qui a permis des consultations régulières pendant le processus de travail participatif. Leurs contributions ont été essentielles pour

parvenir à un consensus à toutes les étapes de la préparation du document, depuis l'analyse de l'état actuel du cancer du col de l'utérus et des programmes et services dans chaque pays à l'approbation des actions proposées dans ce Plan. Ces aspects assureront également la viabilité à long terme du Plan et augmenteront les possibilités d'élargir son champ d'application en collaborant avec des organisations internationales afin de parvenir à une région d'Amérique latine véritablement exempte du cancer du col de l'utérus.

La mise en œuvre du Plan régional d'assistance technique pour la lutte contre le cancer du col de l'utérus est un défi complexe, étant donné son approche multi-programme et, par conséquent, la nécessité d'associer et de coopérer avec les États membres de la région ayant des systèmes de santé et des niveaux de développement différents. La première étape a consisté en la mise au point, par IBM en partenariat avec la Fondation brésilienne du cancer (Fundação do Câncer), d'une plate-forme technologique d'assistance technique, le cœur de l'initiative, qui consiste à suivre, à articuler et à renforcer les activités proposées dans chacun des neuf volets relatifs aux programmes de dépistage.

Contact :

Mme Carina Vance, Directrice générale, ISAGS – UNASUR,
rinc@rinc-unasur.org – isags@isags-unasur.org

Nom du projet : Plan régional d'assistance technique RINC/UNASUR: UNASUR Sans cancer du col de l'utérus
Pays / Régions : Argentine, l'État plurinational de Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, République dominicaine, Équateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et République bolivarienne du Venezuela
Nommé par : ISAGS – UNASUR
Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.4
Soutenu par : L'Institut sud-américain de gouvernance en santé (ISAGS) et le Réseau des instituts et des organismes du cancer d'Amérique latine (RINC)
Entités d'exécution : RINC, les Instituts nationaux de lutte contre le cancer et les ministères de la santé
Statut du projet : En cours
Période du projet : Phase de conception 2016 – 2017. Phase de mise en œuvre de 5 ans (estimation)
URL de l'activité : www.rinc-unasur.org



Soutien cubain dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola

Fournir une expertise médicale en réponse à l'épidémie d'Ebola

Défi

L'épidémie d'Ebola de 2014-2016 en Afrique de l'Ouest a été la plus importante et la plus complexe depuis que le virus a été découvert pour la première fois en 1976. Il y a eu plus de cas et de décès avec cette épidémie que dans toutes les autres réunies. Elle s'est également propagée à travers les pays, en commençant par la Guinée et en traversant ensuite les frontières terrestres vers le Liberia et la Sierra Leone.

Face à cette épidémie, le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) demandé une intervention internationale pour aider les populations des trois pays touchés par cette épidémie.

Vers une solution

En réponse à cette crise, le Gouvernement de Cuba a décidé de participer à cet effort mondial, sous la coordination de l'OMS, en faisant appel aux gouvernements et aux ministères de la santé de tous les pays pour se joindre à la lutte contre cette menace.

Les brigades médicales cubaines envoyées en Afrique font partie du Contingent international de médecins Henry Reeve spécialisés dans les catastrophes et les épidémies graves, créé en 2005 et composé de professionnels de santé spécialisés dans la lutte contre les catastrophes et les importantes épidémies. Ces volontaires avaient plus de 15 ans d'expérience et avaient travaillé dans d'autres pays touchés par des catastrophes naturelles et des épidémies.

Les 268 professionnels de la santé cubains sélectionnés, principalement des médecins et des infirmières, ont reçu la formation standard de l'OMS sur la lutte contre les infections à Cuba avant de partir pour les pays touchés afin de dispenser des soins directs aux patients. Ils y sont restés pendant six mois, travaillant dans des centres de traitement pour les patients atteints de la maladie à virus Ebola (EVD) et dans des cliniques communautaires.

Le soutien cubain a contribué à contenir l'épidémie, sauvant des centaines de vies de personnes infectées et d'autres potentiellement menacées par la maladie dans les trois pays touchés.

Les principaux défis de la brigade étaient la nécessité d'une action rapide et opportune, la complexité de l'épidémie d'une maladie inconnue qui est hautement contagieuse, rapidement disséminée et hautement mortelle et qui s'est produite dans des pays avec des systèmes de santé fragiles. L'intervention exigeait que les professionnels de la santé utilisent des équipements de protection individuelle et qu'ils travaillent à des températures élevées, tout en faisant face à d'autres conditions spécifiques environnementales, sociales, culturelles et de travail.

D'autres pays peuvent reproduire l'approche adoptée par Cuba pour organiser une intervention aux situations d'urgence et aux épidémies. La clé d'une intervention d'urgence immédiate est de fournir une formation spécialisée sur les soins médicaux directs à des professionnels sélectionnés. La coordination avec l'OMS est une bonne pratique qui garantit que les professionnels de la santé cubains sont pleinement intégrés dans les services de santé des pays bénéficiaires. La coordination des interventions au niveau mondial et entre les différentes équipes d'intervention avec d'autres pays était également importante.



© OPS/OMS

En réponse à cette situation d'urgence, plusieurs chefs d'État des Amériques ont participé au Sommet de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité commercial entre les peuples (ALBA-TCP) tenu à La Havane. Les participants ont appelé les gouvernements à s'engager et à soutenir la lutte contre cette maladie dans la région. Ils ont également convenu d'organiser une réunion technique de spécialistes et de gestionnaires pour aborder la prévention de et l'intervention à la maladie à virus Ebola, à laquelle participeront 278 spécialistes et gestionnaires de 34 pays des Amériques.

Par la suite, le Cours international pour la prévention et la lutte contre le virus Ebola s'est tenu à l'Institut de médecine tropicale Pedro Kouri à La Havane, Cuba, pour la formation et la préparation en épidémiologie, en clinique, dans la lutte contre les infections et la protection individuelle. Plus de 80 spécialistes de 18 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que du Mozambique, y ont participé.

Des experts cubains ont également effectué plusieurs missions de suivi pour guider et évaluer les capacités d'intervention en cas d'épidémies d'EVD en Amérique centrale et dans les pays africains à haut risque.

La coopération Sud-Sud a offert un cadre flexible, souple et innovant qui a permis ce type de soutien. En reconnaissance de cette initiative, lors de la dernière Assemblée mondiale de la Santé en 2017, l'OMS a décerné à la Brigade Henry Reeve, le prix Dr Lee Jong-Wook pour la santé publique, le prix le plus prestigieux décerné par cette organisation.

Contact :

Bureau de coordination nationale et sous-régionale, OPS,
csc@paho.org



Nom du projet : Soutien cubain dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola

Pays / Régions : Cuba, Guinée, Liberia et Sierra Leone

Nommé par : OPS/OMS

Cibles de l'objectif de développement durable : 3.8

Soutenu par : Ministère de la santé publique de Cuba (MINSAP), OPS/OMS

Entités d'exécution : Unidad Central de Colaboración Médica (UCCM, Unité centrale de coopération médicale) de MINSAP ; OPS/OMS

Statut du projet : Achevé

Période du projet : Octobre 2014 – avril 2015

URL de l'activité : Non disponible

Prise de décision fondée sur des données probantes concernant la résistance aux antimicrobiens



Programme latino-américain de surveillance de la qualité en bactériologie et résistance aux antimicrobiens

Défi

La résistance aux antimicrobiens (RAM) affecte tous les pays et compromet l'efficacité de la prévention et du traitement des infections par des virus, des bactéries, des champignons et des parasites. La résistance aux antimicrobiens se produit lorsque les micro-organismes (bactéries, champignons, virus et parasites) changent lorsqu'ils sont exposés à des médicaments antimicrobiens (antibiotiques, antifongiques, antiviraux, antipaludiques et anthelminthiques). Les micro-organismes qui développent une résistance aux antimicrobiens sont parfois appelés « superbactéries ». Par conséquent, les médicaments deviennent inefficaces et les infections persistent dans l'organisme, ce qui augmente le risque de propagation à d'autres personnes. La RAM est une menace de plus en plus grave pour la santé publique mondiale qui exige une action dans tous les secteurs gouvernementaux et dans la société. On estime que 10 pour cent de tous les patients qui reçoivent des soins hospitaliers développent une infection associée aux soins de santé. Ces dernières années, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a connu une série d'épidémies causées par des bactéries multirésistantes, qui ont eu des répercussions sur les vies humaines et les coûts hospitaliers.

Vers une solution

Depuis les années 1990, l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS) ont reconnu l'importance de la capacité des laboratoires pour la surveillance de la RAM et ont créé le Réseau latino-américain de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (ReLAVRA) en 1996 pour obtenir des données microbiologiques fiables et des informations à jour et renouvelables afin d'améliorer la qualité des soins et de renforcer la surveillance par des programmes durables de contrôle qualité.

Ce réseau, qui a été créé par l'Argentine, l'État plurinational de Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, la République dominicaine, l'Équateur, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République dominicaine, l'Uruguay et la République bolivarienne du Venezuela, a mis en place le Programme latino-américain de contrôle de la qualité en bactériologie et en résistance aux antimicrobiens (LA - EQAS), mis en œuvre par le Département antimicrobien de l'Instituto Nacional de Enfermedades Infecciosas (INEI) en Argentine. Ce dernier a une double fonction : assurer la qualité des données de surveillance et renforcer les laboratoires de référence des pays.

Le LA - EQAS est fondamental pour obtenir des données de laboratoire fiables, qui constituent la base de la surveillance de la RAM. Grâce à cette initiative, la qualité des données est assurée par la normalisation des techniques afin que l'ensemble de la région « parle la même langue » et que les pays puissent comparer et partager les solutions. Les données sur la RAM contribuent à réduire la mortalité infantile et maternelle, à améliorer la santé de la population et à lutter contre les maladies curables et évitables grâce à l'utilisation d'antimicrobiens sûrs et abordables pour tous.

Le LA - EQAS a renforcé les laboratoires des pays du Réseau par des cours de formation, la génération de souches de référence, la définition de mécanismes de résistance, la publication et la tenue de sessions en ligne avec les pays du réseau.

Le succès de cette coopération horizontale entre les pays et en collaboration triangulaire avec l'OPS/OMS repose sur la continuité dans le temps, l'engagement des autorités de la santé, le



@OPS/OMS

soutien financier des fonds et des ressources provenant des laboratoires OPS/OMS et des laboratoires des pays ainsi que sur le grand leadership et la solidarité du réseau ANLIS de l'INEI en Argentine.

Les rapports annuels fournissent les résultats de la surveillance en laboratoire (www.paho.org: Relavra). Toutefois, le succès du programme est attesté par l'augmentation progressive du nombre de pays qui y ont régulièrement adhéré au fil du temps, ce qui garantit que la capacité des laboratoires nationaux de référence à détecter les mécanismes de résistance continue à s'améliorer :

- 2000** Huit pays : l'État plurinational de Bolivie, l'Équateur, le Salvador, le Guatemala, le Paraguay et le Pérou
- 2002** Quatre pays : Le Costa Rica, la République Dominicaine, le Honduras et le Panama
- 2003** Trois pays : Le Chili, l'Uruguay et le Venezuela
- 2005** Un pays : Le Mexique
- 2010** Un pays : La Colombie
- 2018** L'incorporation du Belize, de Cuba, du Suriname et des pays anglophones des Caraïbes est en cours

Ce programme est une expérience innovante qui a permis de standardiser les processus depuis 18 ans, malgré les réglementations internes de chaque pays. La coopération technique horizontale entre les pays et l'échange de technologies applicables aux PRITI étaient essentiels pour accroître progressivement la capacité de surveillance de la RAM. Les pays participants ont été en mesure de reproduire le programme à l'échelle nationale, ce qui a eu un impact positif sur la qualité des résultats de laboratoire. La qualité et la fiabilité des résultats de laboratoire sont la pierre angulaire d'un traitement antibiotique adéquat. Le projet illustre le travail en réseau avec des résultats clairs qui peuvent être reproduits et adaptés à d'autres cas de santé publique, tels que les maladies arbovirales, la tuberculose et les maladies mycotiques. Dans le contexte des plans d'action nationaux pour la RAM, la capacité de suivre et d'évaluer l'impact de ces plans a été renforcée. La coopération triangulaire avec l'OPS/OMS a permis d'assurer la durabilité, avec l'appui des mandats et des résolutions des États membres.

Contact :

Bureau de coordination nationale et sous-régionale, OPS, csc@paho.org



Nom du projet : Prise de décision fondée sur des données probantes concernant la résistance aux antimicrobiens - Le Programme latino-américain de contrôle de la qualité en bactériologie et en résistance aux antimicrobiens (LA - EQAS)

Pays / Régions : Argentine, État plurinational de Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et République bolivarienne du Venezuela

Nommé par : OPS/OMS

Cibles de l'objectif de développement durable : 3.1, 3.2, 3.3, 3.8

Soutenu par : OPS/OMS

Entités d'exécution : Le Département antimicrobien de l'Instituto Nacional de Enfermedades Infecciosas (INEI) - Argentine ; OPS/OMS ; les Laboratoires nationaux de référence de 17 pays des Amériques

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2000 – présent

URL de l'activité : goo.gl/SyLKTW

Vers la couverture de santé universelle dans la région du Gran Chaco en Amérique du Sud : Argentine, Bolivie, Brésil et Paraguay

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Faire progresser la couverture de santé universelle en appliquant des approches fondées sur les droits de l'homme, l'égalité entre les sexes, l'équité, l'interculturalité et l'interprogrammation

Défi

Le Gran Chaco sud-américain est une région qui comprend le territoire de quatre pays : L'Argentine, l'État Plurinational de la Bolivie, le Brésil et le Paraguay. En raison des conditions socio-environnementales, les personnes qui y vivent sont confrontées à la pénurie d'eau, au manque de services et de fournitures de base, à un accès limité aux marchés et à de faibles revenus. Cela a des répercussions sur la qualité de vie et la santé, en particulier des populations autochtones et des agriculteurs.

Vers une solution

Pour relever le défi susmentionné, les quatre pays ont décidé d'entreprendre une initiative conjointe de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, dans le cadre de la Coopération entre pays pour le développement de la santé (CCHD) de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), pour atteindre un accès universel à la santé, réduire les inégalités et instaurer un développement solidaire dans le Gran Chaco sud-américain.

Le projet est une initiative stratégique transnationale qui s'aligne sur les politiques nationales de santé des pays participants, qui encouragent le panaméricanisme et qui cherchent la convergence programmatique avec le Plan stratégique (PS) 2014-2019 de l'OPS, « Pour la défense de la santé : Développement durable et équité », et les ODD. Son objectif est de parvenir à un accès universel aux soins de santé pour la population du Chaco sud-américain, en réduisant la morbidité et la mortalité maternelles, néonatales et infantiles en combinaison avec l'autonomisation sociale, une approche interculturelle et l'égalité des sexes. Il vise à donner la priorité aux populations autochtones et non autochtones des municipalités du Chaco des quatre pays, dans le cadre de la coopération entre pays.

Il encourage cette coopération et les alliances horizontales (la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire), en optimisant les capacités existantes, les bonnes pratiques et les expériences des pays. Le projet tire parti de la capacité que son partenaire, le Brésil, a développée, avec une expérience dans la mise en place d'un système de santé universel, libre et équitable, où les soins de santé sont un droit pour tous.

Parmi les exemples de coopération entre les pays, on peut citer le partage des capacités nationales et la diffusion des expériences, par exemple : (i) Le sous-système de santé autochtone du Brésil, caractérisé par une stratégie qui inclut les populations autochtones dans le système unifié de santé ; (ii) Les expériences de la Bolivie, qui donnent la priorité à la médecine traditionnelle et à la santé interculturelle, en renforçant les institutions de l'État parmi les peuples autochtones par la création du Vice-Ministère de la médecine traditionnelle ; (iii) le Réseau inter-institutionnel et interculturel pour les peuples autochtones d'Argentine, SUMAJ KAUSAY (Bien vivre) ; et (iv) le Plan de santé global du Paraguay, Ñamopu'ã Ñande Chaco Tesãirã (Améliorer la santé de notre Chaco) 2015-2030.

La structure de gouvernance est inclusive, associant tous les secteurs et toutes les parties prenantes sociales, reconnaissant et respectant la vision du monde des peuples autochtones, dirigée par les ministères de la santé, avec l'appui de l'OPS/OMS dans chaque pays.



© OPS/OMS

Les projets incluent 20 municipalités dans les quatre pays dans le cadre d'échanges et de coopération inter-pays. Les réalisations comprennent :

- la mise en œuvre d'un modèle de coordination et de gestion inter-pays pour le projet, basé sur son modèle de gouvernance ;
- renforcer la convergence programmatique entre les plans nationaux et locaux ;
- le renforcement des capacités des services de santé (ressources humaines, dotation et logistique), qui se concentrent sur la santé maternelle et infantile ;
- renforcer les compétences des ressources humaines en matière de soins de santé maternelle et infantile (urgences obstétricales et gestion d'urgence des infections respiratoires aiguës et des maladies diarrhéiques aiguës chez les enfants) ;
- l'adaptation de l'expérience de formation du personnel de santé autochtone et la construction d'écoles pour la formation de promoteurs de la santé en Argentine et au Paraguay ;
- la réalisation d'une analyse sur la création de réseaux de santé transfrontaliers et d'une expérience pilote à la frontière du Brésil avec le Paraguay (Puerto Mourtinho (Brésil) et Carmelo Peralta (Paraguay)) ; et
- l'élaboration de plans de sécurité de l'eau et la remise en état des systèmes d'approvisionnement en eau pour la consommation humaine dans les communautés et les services de santé.

Les pays ont unanimement reconnu que le projet sud-américain du Gran Chaco est une bonne pratique qui a favorisé le dialogue entre les principales parties prenantes nationales, locales, communautaires et de la société civile et a permis l'intégration, la coordination,

l'échange d'informations, la communication et des possibilités de partenariats.

La durabilité de l'initiative repose sur une prise de décision participative, afin que les pays puissent intégrer leur apprentissage, leurs bonnes pratiques, leurs compétences et leurs données probantes dans leurs institutions et leurs capacités sociales.

Certaines des bonnes pratiques de cette initiative qui peuvent être reproduites sont menées dans le cadre d'accords inter-pays et de mécanismes d'intégration régionale, par exemple : (i) le renforcement des capacités pour développer des analyses de la situation en matière de santé dans les zones locales et frontalières ; (ii) le déploiement de réseaux intégrés de soins de santé transnationaux dans les zones frontalières ; (iii) la mise en œuvre de plans d'action inter-pays pour réduire la mortalité maternelle et néonatale ; et (iv) le soutien aux organisations autochtones dans les régions où la vulnérabilité sociale, sanitaire et environnementale est élevée.

Contact :

Bureau de coordination nationale et sous-régionale - OPS,
csc@paho.org

Nom du projet : Hacia la Salud Universal de la Población del Gran Chaco Suramericano

Pays / Régions : Argentine, l'État plurinational de la Bolivie, Brésil et Paraguay

Nommé par : OPS/OMS

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.8

Soutenu par : Brésil, OPS/OMS

Entités d'exécution : Bolivie – Ministère de la médecine traditionnelle et de la santé interculturelle ; Argentine – Ministère de la santé de la nation ; Paraguay – Ministère de la santé publique et de la protection sociale ; Brésil – Ministère de la santé ; OPS/OMS

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2017 – 2020

URL de l'activité : goo.gl/T77nSL

Transfert de technologie pour la production de vaccins antigrippaux et pour le renforcement des capacités réglementaires au Nicaragua

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Coopération triangulaire pour garantir l'accès au vaccin antigrippal

Défi

La complexité technologique inhérente à la production de vaccins de haute qualité a entraîné une diminution de leur production dans le monde entier, qui se limite désormais à quelques fabricants, ce qui place les pays en développement dans une situation de vulnérabilité face aux pénuries de production. Dans le cas du vaccin antigrippal, la situation est aggravée par le besoin de vaccins saisonniers et dans le cas des pandémies.

Le principal défi dans la mise en œuvre de cette initiative est d'établir une coopération stratégique entre les institutions impliquées dans la production et la réglementation du vaccin antigrippal, ainsi que de renforcer les capacités des ressources humaines nécessaires pour exécuter tous les processus critiques, assurant la qualité, la sécurité et l'efficacité des vaccins produits localement.

Vers une solution

Pour relever ce défi, l'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS) appuie une initiative qui vise à établir une coopération entre les pays en transférant la technologie vaccinale et en renforçant l'autorité réglementaire nationale afin de garantir l'accès à des vaccins dont la qualité, la sécurité et l'efficacité ont été démontrées au Nicaragua. En outre, ce projet permettra d'autres éléments du secteur de la santé, tels que le programme de vaccination, le système de sécurité sociale et le milieu universitaire, de développer des connaissances et des pratiques pour relever les défis de la production de vaccins dans le cadre du développement du pays.

Ce projet de fabrication de produits biologiques et immunobiologiques implique un transfert de technologie de la Fédération de Russie vers une usine de production au Nicaragua. Il est coordonné par l'OPS/OMS pour renforcer les capacités dans le domaine de la réglementation des vaccins et d'autres technologies de la santé, ce qui aura un impact positif sur la santé de la population du Nicaragua et des autres pays de la région.

Le projet prévoit la mise sur pied d'un comité consultatif technique, composé de professionnels de la santé et des institutions nécessaires à la planification, à la production, à la réglementation, à l'utilisation et à la distribution du vaccin et, surtout, à la formation des ressources humaines. Le comité comprend les membres suivants : L'OPS/OMS (qui coordonne le comité) ; l'Institut nicaraguayen de sécurité sociale (INSS) ; le Ministère de la santé (MINS) - Direction pharmaceutique ; l'Agence de réglementation nicaraguayenne (NRA) ; l'Université nationale autonome du Nicaragua (UNAN) ; l'Agence de réglementation cubaine (CECMED) ; l'Institut scientifique des vaccins et sérums de Saint-Petersbourg (IICVSSPb), l'Agence fédérale des médicaments et des produits biologiques du Ministère de la Santé de la Fédération de Russie ; l'Institut de biotechnologie Mechnikov à Managua et l'Agence de réglementation russe. Un plan de développement institutionnel a été élaboré pour renforcer l'agence de réglementation au Nicaragua et comprend des actions spécifiques. La mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité au sein de la NRA, avec le renforcement des capacités du personnel de la NRA et de l'UNAN, entre autres, assurera la disponibilité des ressources humaines qui peuvent soutenir le projet sur le long terme.

L'OPS a appuyé le projet, en particulier en coordonnant et en soutenant l'évaluation de la NRA, et a contribué via l'auto-évaluation à identifier les faiblesses et à renforcer les fonctions réglementaires. Il a également parrainé le renforcement des capacités de la NRA en matière de réglementation avec des experts de divers pays, en particulier de Cuba et du Chili, et la formation aux bonnes pratiques, notamment en matière de fabrication, de clinique, d'inspection, d'autorisations sanitaires et de



© OPS/OMS

pratiques de laboratoire, ainsi que de mise en circulation des lots. Quarante et un professionnels ont été formés à ce jour, dont 17 de la NRA et de leurs institutions, telles que l'UNAN et les fabricants nationaux de médicaments.

Des progrès importants ont été réalisés avec la NRA grâce à une meilleure compréhension de son rôle stratégique dans le projet. La NRA est pleinement engagée dans toutes les activités que l'OPS/OMS a facilitées pour la mise en œuvre du plan de développement institutionnel.

L'OPS/OMS a également développé et soutenu les actions suivantes : les échanges avec les universités pour inclure les questions réglementaires dans le programme d'études des pharmaciens et autres professionnels de la santé impliqués dans le projet afin d'assurer sa durabilité ; l'allocation des ressources humaines pour le renforcement des capacités ; la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité par la NRA ; et, la coordination et le suivi des progrès réalisés dans l'application du plan opérationnel 2018, qui comprend toutes les actions menant au lancement de l'usine Mechnikov cette année.

L'initiative est novatrice parce qu'elle tient compte des synergies entre les autorités réglementaires nationales. On peut l'appliquer dans n'importe quel pays désireux d'atteindre l'autosuffisance en matière d'accès au vaccin antigrippal et à d'autres vaccins et produits biologiques.

Cette bonne pratique peut être reproduite dans d'autres pays en développement, étant entendu que sa reproductibilité exige l'appui et le partenariat d'un gouvernement disposé à s'engager dans le transfert de technologie pour le développement de vaccins et de technologies en matière de santé. Il en résulterait un développement et une production au niveau local, avec l'appui et l'expérience d'organisations internationales telles que l'OPS/OMS.

Contact :

Bureau de coordination nationale et sous-régionale, OPS, csc@paho.org



Nom du projet : La coopération triangulaire: Transfert de technologie pour la production du vaccin antigrippal et renforcement des capacités réglementaires au Nicaragua

Pays / Régions : Cuba, Nicaragua et Fédération de Russie

Nommé par : OPS/OMS

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.8, 17.6, 17.7, 17.9

Soutenu par : OPS/OMS, les Gouvernements de Cuba et du Nicaragua et la Fédération de Russie

Entités d'exécution : Les Ministères de la santé à Cuba, au Nicaragua et la Fédération de Russie

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2015 – 2019

URL de l'activité : Non disponible



Vers une éradication du trachome au Guatemala et en Colombie

Éradiquer le trachome d'ici 2022

Défi

Le trachome est une maladie infectieuse causée par la bactérie *Chlamydia trachomatis*. Dans le monde, le trachome est responsable d'environ 3 pour cent des causes de cécité et a entraîné une déficience visuelle irréversible chez 8 millions de personnes. Dans les Amériques, le trachome est encore endémique au Brésil, en Colombie et au Guatemala. Les femmes et les enfants vivant dans des zones rurales dispersées, isolées et pauvres sont les groupes de population les plus exposés au trachome.¹

Le défi consiste à maintenir la prévalence du trachome en dessous de 5,0 pour 100 000 habitants. Une enquête menée en mai 2017 a révélé une prévalence de 2,6 pour 100 000 habitants, ce qui signifie que le Guatemala est en voie d'éliminer le trachome en 2022.

Vers une solution

Le Guatemala a pu relever ce défi grâce à la stratégie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de chirurgie, d'antibiotiques, de propreté du visage et d'amélioration de l'environnement (SAFE), un outil basé sur les soins de santé primaires. Cette stratégie d'éradication de la cécité provoquée par le trachome d'ici 2020 incluent : (i) les interventions chirurgicales pratiquées dans les communautés ; (ii) la distribution massive annuelle d'une dose orale unique d'azithromycine ; et (iii) une réduction de la transmission grâce à une meilleure hygiène, au lavage du visage et à l'utilisation de latrines.

L'initiative visait à obtenir des données d'enquête sur la prévalence de la maladie, ce qui a permis d'atteindre l'objectif d'éliminer le trachome d'ici 2022. Ces données et les connaissances des homologues colombiens sur la prise en charge du trachome ont été essentielles à la mise en œuvre de la recherche et du dépistage actifs des cas et à l'analyse de l'information grâce à la plate-forme Tropical Data. Le Guatemala a grandement bénéficié de l'appui d'experts en gestion des données et en analyse de l'information.

Le personnel de santé du département de Sololá au Guatemala a été formé en Colombie par des équipes spécialisées du Ministère de la santé de Colombie. Les équipes, composées de quatre professionnels de la santé, ont servi d'examineurs pour les évaluations ophtalmologiques, qui ont permis d'identifier les signes du trachome à ses différentes étapes. En outre, un expert colombien s'est rendu au Guatemala pour former l'équipe nationale à recueillir des informations de l'enquête par le biais de la plate-forme Tropical Data, ce qui a facilité l'analyse et la prise de décision.

Une fois l'intervention réalisée dans le cadre de l'enquête, il a été possible de déterminer que les zones sélectionnées avaient une prévalence inférieure à 5,0 pour cent. Les résultats ont montré que ces communautés avaient une prévalence de 2,6, faisant ainsi progresser les efforts du Guatemala pour éradiquer le trachome.

Le personnel médical a été formé à la prise en charge de la maladie, y compris le diagnostic et le traitement adéquats. Des homologues colombiens ont aidé le Guatemala à certifier les chirurgies du trichiasis trachomateux, contribuant ainsi au renforcement des capacités nationales et à la durabilité de l'intervention.



© OPS/OMS

¹ Consultez www.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=5751&Itemid=4140&lang=

La formation du personnel de santé comprenait également des ophtalmologistes médicaux, notamment du Centre ophtalmologique Leon et de l'Hôpital « Rodolfo Robles Valverde ». Ces installations auront la capacité de répondre à la maladie dans les communautés locales, ce qui permettra de certifier que l'élimination du trachome est un problème de santé publique au Guatemala.

La promotion de bonnes pratiques environnementales dans les communautés génère un changement des comportements en conduisant à la formation d'autres communautés à risque à la méthodologie Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH), grâce à l'intervention du Programme national du handicap. Du matériel éducatif a été élaboré à l'intention des communautés à

risque. Les progrès sur la voie d'éradication se poursuivent sous la direction du Ministère de la santé publique et de l'assistance sociale du pays et avec l'assistance technique de l'OPS/OMS au Guatemala.

Les outils et méthodologies développés pour évaluer la prévalence du trachome dans ce scénario peuvent être reproduits dans des contextes similaires et pour différentes maladies et pathologies. L'expérience est transférable à d'autres pays et endroits qui ont besoin d'évaluer des populations isolées et vulnérables. Les résultats des données de l'enquête aident les décideurs à surveiller et à évaluer l'efficacité des solutions politiques pour cette maladie.

Contact :

Bureau de coordination nationale et sous-régionale, OPS,
csc@paho.org



Nom du projet : Soutien à l'enquête sur la prévalence du trachome au Guatemala, en vue de son éradication en 2022

Pays / Régions : Colombie et Guatemala,

Nommé par : OPS/OMS

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.3

Soutenu par : OPS/OMS

Entités d'exécution : L'OPS/OMS, le Ministère de la santé publique et de l'assistance sociale du Guatemala

Statut du projet : Achevé

Période du projet : Janvier 2017 – septembre 2017

URL de l'activité : Non disponible



Bibliothèque virtuelle de la santé dans le contexte du réseau ePORTUGUÊSe

Un réseau pour faciliter le renforcement des capacités et la diffusion de l'information sur la santé

Défi

Bien que le portugais soit la sixième langue la plus parlée dans le monde et la plus répandue dans l'hémisphère Sud, parlée par plus de 300 millions de personnes dans huit États membres sur quatre continents, il existe un besoin continu de développer le contenu portugais dans le secteur de la santé. Les professionnels de la santé des pays lusophones d'Afrique demandent constamment à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de leur fournir des informations en matière de santé fiables et à jour dans leur propre langue.

Vers une solution

Avec le soutien de l'OMS, un réseau ePORTUGUÊSe a été conçu pour soutenir les alliances et la coopération entre les établissements d'enseignement, de recherche et de soins de santé des pays lusophones en promouvant la santé et en diffusant des informations scientifiques et techniques et des connaissances en matière de santé. De plus, le réseau permet d'appliquer l'information et les données scientifiques dans les systèmes de santé et aide à surmonter les barrières linguistiques et à combler le fossé entre les connaissances et les pratiques. Il reflète également le principe du multilinguisme de l'OMS.

La mission du réseau ePORTUGUÊSe est de renforcer la collaboration entre les pays lusophones, de promouvoir le renforcement des capacités des ressources humaines en matière de santé et de faciliter l'accès à l'information de la santé en portugais. L'un des principaux objectifs est d'améliorer l'accès à l'information sur la santé en portugais grâce au développement du modèle de Bibliothèque virtuelle de la santé (VHL) coordonné par BIREME, un centre spécialisé de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

Le réseau est un exemple d'extension du principe du multilinguisme aux pays en développement et constitue une contribution à la réalisation des ODD. Il répond à une demande à long terme des professionnels de la santé des pays africains lusophones (l'Angola, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe et le Timor-Leste) qui n'ont cessé d'exprimer leur besoin d'un meilleur accès à l'information et au savoir dans leur propre langue.

En plus des objectifs principaux, ePORTUGUÊSe a également : **favorisé l'accès aux dernières informations en matière de santé aux niveaux local, régional, national et international ; promu la visibilité et le soutien à la production de connaissances locales ; facilité l'utilisation des connaissances dans les politiques et les actions en fournissant des informations pertinentes aux décideurs et aux praticiens ; renforcé les capacités des ressources humaines en santé dans plusieurs domaines en assurant une formation dans divers domaines (campus virtuel), la communauté scientifique produisant de nouvelles preuves ; contribué à l'initiative de bibliothèque de la santé mondiale de l'OMS ; contribué à l'initiative Hinari de l'OMS, une plate-forme pour favoriser l'accès aux résultats de la recherche ; et a contribué aux efforts de l'OMS pour promouvoir le multilinguisme.**



La durabilité de l'initiative dépend du soutien, de la mobilisation et de la coordination active au sein du réseau. Certaines des bonnes pratiques qui peuvent être tirées de cette expérience et reproduites sont les suivantes :

- Bibliothèques numériques : Bibliothèque virtuelle de la santé (VHL) : le Centre latino-américain et caraïbe d'information sur les sciences de la santé offre un accès gratuit à l'information scientifique et technique sur la santé ;
- Bibliothèque virtuelle de la santé du réseau ePORTUGUÊSe : La VHL a été développée pour soutenir le travail du réseau ePORTUGUÊSe ;
- Bibliothèque multimédia : une collection de ressources est disponible en ligne (uniquement en portugais) à l'Escola Nacional de Saúde Pública Sergio Arouca (ENSP) et à la Fundação Oswaldo Cruz (FIOCRUZ), Rio de Janeiro, Brésil ; et
- BiblioSUS : le Réseau des bibliothèques et des unités

d'information sur la coopération en matière de santé du Brésil (Réseau BiblioSUS) vise à accroître l'accès à l'information sur la santé publique en utilisant le modèle VHL. BiblioSUS développe la base de données ColecionaSUS de la littérature technique et scientifique du système de santé brésilien. Ce site web est disponible uniquement en portugais et est accessible à tous.

Les bibliothèques physiques comprennent les Bibliothèques bleues (BLT), des livres de base sur la santé en portugais offerts par le ministère de la Santé du Brésil. De 2006 à 2011, 153 BLT ont été envoyées dans les pays africains lusophones et 20 au Timor-Leste. Les deux évaluations d'impact sur l'utilisation des BTL ont démontré qu'elles continuent d'être une source importante d'information, en particulier dans les zones rurales.

Contact :

Bureau de coordination nationale et sous-régionale, OPS,
csc@paho.org



Nom du projet : Bibliothèque virtuelle de la santé dans le contexte du réseau ePORTUGUÊSe
Pays / Régions : Angola, Brésil, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Portugal, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste
Nommé par : OPS/OMS
Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.b, 4.7
Soutenu par : L'OPS/OMS, BIREME, le Ministère de la santé du Brésil et FIOCRUZ
Entités d'exécution : OPS/OMS
Statut du projet : En cours
Période du projet : 2005 – présent
URL de l'activité : www.bvs.eportuguese.org; www.who.int/eportuguese

Soutenir et renforcer la surveillance médicale et redressement socio-économique sous-régional et post-régional d’Ebola en Afrique de l’Ouest

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Aider les pays touchés par le virus Ebola à se redresser sur le plan socioéconomique



Défi

Le déclenchement de la maladie à virus Ebola (EVD) en Afrique de l’Ouest de 2014 à 2016 a été sans précédent depuis le début, étant donné que la maladie n’était pas endémique chez les humains dans la région. De plus, l’ampleur de la maladie ne ressemble à aucune autre épidémie d’EVD enregistrée. Parmi les raisons pour lesquelles l’épidémie était si répandue, on peut citer les faiblesses fondamentales communes aux pays les plus touchés, à savoir la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone : faiblesse des systèmes et services de santé, mauvaise gouvernance, antécédents de troubles civils et pauvreté chronique.

Vers une solution

En réponse à la crise, le PNUD s’est efforcé d’appuyer le redressement et d’aider les pays les plus touchés à « se reconstruire en mieux », notamment grâce à ce projet, qui visait à appuyer la coopération Sud-Sud au niveau régional en renforçant les capacités des institutions de l’Afrique de l’Ouest et en formant des experts et praticiens de l’Afrique de l’Ouest grâce aux ateliers organisés par ces institutions.

Le projet, Soutenir et renforcer les initiatives sous-régionales et post-Ebola de surveillance médicale et de redressement socioéconomique en Afrique de l’Ouest, visait à aborder les questions socioéconomiques et à répondre aux besoins en matière de santé publique qui ont surgi après l’épidémie d’EVD en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone entre 2014 et 2016. Plus précisément, il s’est employé à améliorer les capacités opérationnelles des institutions régionales et à appuyer les interventions, mécanismes et politiques régionaux d’alerte rapide. Cela s’est fait grâce à des partenariats avec la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), l’Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) et l’Institut Noguchi Memorial pour la recherche médicale (NMIMR) à Accra, au Ghana.

Le projet a conduit au transfert systématique de bonnes pratiques et de connaissances dans l’ensemble de l’espace CEDEAO à travers l’OOAS, dans les zones transfrontalières en Côte d’Ivoire, en Guinée et au Libéria, à travers l’Union du fleuve Mano (UFM) et de la NMIMR, une institution de recherche basée au Ghana, aux experts techniques en Côte d’Ivoire, en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. Ces institutions basées en Afrique de l’Ouest ont bénéficié d’un soutien pour mener à bien des activités relatives aux sessions de renforcement des capacités, développant ainsi leurs forces et leur expertise pédagogiques, et ont également transmis des connaissances précieuses aux experts en santé publique de la région sur un large éventail de sujets, de la surveillance des maladies à la gestion des informations et à la communication des risques.

La méthodologie utilisée pour « Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges » et « Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour un développement durable, assurer l’accès à la justice pour tous et créer des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux » comprenait un appui pour permettre à l’OOAS de participer aux ateliers de renforcement des capacités et de les organiser pour donner aux professionnels de santé les compétences nécessaires pour fournir des services de santé, gérer correctement les données en matière de santé pour prendre les bonnes décisions et promouvoir la prévention des menaces pour la santé dans la société, à tous les niveaux. Concrètement, le projet a financé un expert pour développer une base de données d’experts régionaux en matière de santé qui composerait l’équipe d’intervention rapide qui interviendrait en cas d’urgence sanitaire dans l’un des pays membres de



© PNUD

la CEDEAO. Cette base de données est maintenant active et gérée par l'OOAS. Des évaluations des besoins ont également été réalisées avec l'Institut Pasteur de Dakar et le PNUD sur les laboratoires de santé et de référence dans les trois pays qui sont les épices de l'EVD et en Côte d'Ivoire. Sur la base des recommandations formulées à la suite de leurs évaluations, le PNUD a pu acheter du matériel de laboratoire pour cinq laboratoires (un par pays et deux en Sierra Leone), renforçant ainsi les capacités nationales de surveillance des maladies à court et à long terme.

Dans le cadre de ce projet, l'OOAS a également développé la capacité de mobiliser des experts ayant un savoir-faire de pointe dans toute l'Afrique pour former ses experts en santé sur des questions telles que l'intensification de la coordination d'urgence en cas d'urgence sanitaire et la communication des risques en situation de crise. Cela a permis d'accroître la responsabilisation de tous les partenaires concernés. En échange, l'approche a également renforcé la capacité de l'OOAS à assumer ses responsabilités et à répondre aux attentes des pays bénéficiaires.

De manière similaire mais peut-être plus novatrice, le soutien de la NMIMR à un institut de recherche biomédicale basé à l'Université d'Accra, au Ghana, visait à la fois à permettre à ses experts de former des experts au Ghana et à encourager l'Institut à adopter une approche plus régionale. Compte tenu de sa technologie et de son expérience, il est possible d'étendre sa valeur ajoutée à toute l'Afrique de l'Ouest. Le projet visait à aider l'Institut à cet égard, en facilitant la formation de 36 experts en systèmes d'information géographique pour une meilleure surveillance de la maladie et l'application de méthodes d'évaluation des risques de maladie et de lutte contre les épidémies.

Tout au long du projet, 398 experts des 15 pays de la CEDEAO et au-delà ont bénéficié de 11 cours et ateliers de formation pendant les 24 mois du projet. Grâce à ces formations, de nombreux participants ont transmis ce qu'ils avaient appris à leurs structures gouvernementales respectives et au cours des cas ultérieurs de lutte contre la maladie, transférant ainsi leurs connaissances et favorisant des résultats durables.

Contact :

M. Armand – Michel Broux, PNUD,

michel.broux@undp.org

Mme Jessica DuPlessis, PNUD,

Jessica.duplessis@undp.org



Nom du projet : Soutenir et renforcer les initiatives de surveillance médicale et de redressement socioéconomique au niveau sous-régional et post-Ebola en Afrique de l'Ouest.

Pays / Régions : Côte d'Ivoire, Guinée, Liberia et Sierra Leone

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.3, 16.a

Soutenu par : Gouvernement du Japon

Entités d'exécution : PNUD

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2016 – 2018

URL de l'activité : Non disponible



Promouvoir la planification familiale

Construire des partenariats stratégiques pour la planification familiale avec les chefs religieux musulmans

Défi

Environ 214 millions de femmes dans les pays en développement qui veulent éviter une grossesse n'utilisent pas de méthodes de planification familiale sûres et efficaces, pour des raisons allant du manque d'accès à l'information ou aux services au manque de soutien de leurs partenaires ou de leurs communautés. Les chefs religieux et les institutions religieuses peuvent jouer un rôle important en affirmant une base religieuse pour le concept de planification familiale et en fournissant des informations et des services à leurs communautés. Pourtant, de nombreux chefs religieux et institutions religieuses n'ont pas encore réalisé tout leur potentiel en matière de plaidoyer, car beaucoup d'entre eux s'opposent à la planification familiale. Ne pas répondre aux besoins non satisfaits des femmes en matière de planification familiale risque de compromettre la réalisation de l'ODD 3 et de freiner le progrès économique et les droits en matière de procréation dans les pays à faible prévalence contraceptive.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en Indonésie fournit un appui technique au Gouvernement de l'Indonésie pour partager son expérience grâce à une formation sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, en partenariat stratégique avec des chefs religieux musulmans en matière de planification familiale. À partir de 2013, la formation visait à présenter le programme de planification familiale de l'Indonésie, en mettant l'accent sur la façon dont l'Islam perçoit le concept de la planification familiale et dont il prend forme grâce au soutien des chefs religieux musulmans et des institutions islamiques pour les services et l'information de planification familiale dans les écoles, hôpitaux et cliniques. Ces efforts devraient contribuer à terme à la réalisation de l'ODD 3 sur la santé et le bien-être, l'ODD 5 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et l'ODD 1 pour réduire la pauvreté dans les pays bénéficiaires.

Pour faciliter le transfert systématique de bonnes pratiques et de connaissances d'un pays à l'autre, la formation à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire a utilisé des méthodes uniques et novatrices. Une orientation en classe a été mise en place pour les discussions sur les enseignements islamiques en matière de planification familiale. Des activités de sensibilisation sur le terrain ont été entreprises en vue d'une interaction directe avec des personnes-ressources locales sur la façon dont les chefs religieux musulmans et les institutions islamiques appliquent les enseignements islamiques en matière de planification familiale. Le partage d'expériences entre les participants de divers pays a également été facilité. Cette coopération multi-pays a été conçue pour partager les expériences de tous les participants de différents pays. Ils ont développé les leçons tirées et leurs propres plans d'action pour la mise en œuvre dans leurs pays respectifs à leur retour.

Dans le cadre de sa politique de développement international, le Gouvernement de l'Indonésie accorde chaque année des bourses à d'autres pays en développement pour leur permettre de participer à la formation à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Dans certains cas, le gouvernement soutient également l'envoi de ses fonctionnaires pour mener des actions de suivi avec les chefs religieux musulmans dans les pays bénéficiaires. Les pays bénéficiaires, avec l'appui de leurs bureaux de pays respectifs du FNUAP, mènent des actions de suivi pour appliquer et reproduire l'expérience indonésienne et les leçons tirées avec des communautés locales ayant des caractéristiques similaires, à savoir une population à majorité musulmane.



© FNUAP

Une évaluation est actuellement en cours pour démontrer l'impact de la formation. Cependant, plusieurs anecdotes qui donnent des exemples de résultats positifs ont été partagées et montrent un impact significatif.

Le Gouvernement de la Guinée a donné suite à la mission de la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en organisant des ateliers à l'intention des chefs religieux (musulmans et chrétiens) sur la planification familiale. L'atelier a donné lieu à une déclaration des chefs religieux de la Guinée appuyant le programme national de planification familiale. Bien qu'il soit difficile de déterminer la causalité, la prévalence contraceptive en Guinée augmente, quoique très lentement. Le Gouvernement des Philippines met en œuvre les leçons tirées de l'expérience indonésienne dans cinq municipalités des Régions autonomes du Mindanao musulman (ARMM). De nombreux chefs religieux musulmans dans les régions prennent également des mesures pour promouvoir la planification familiale par l'intermédiaire des stations de radio locales.

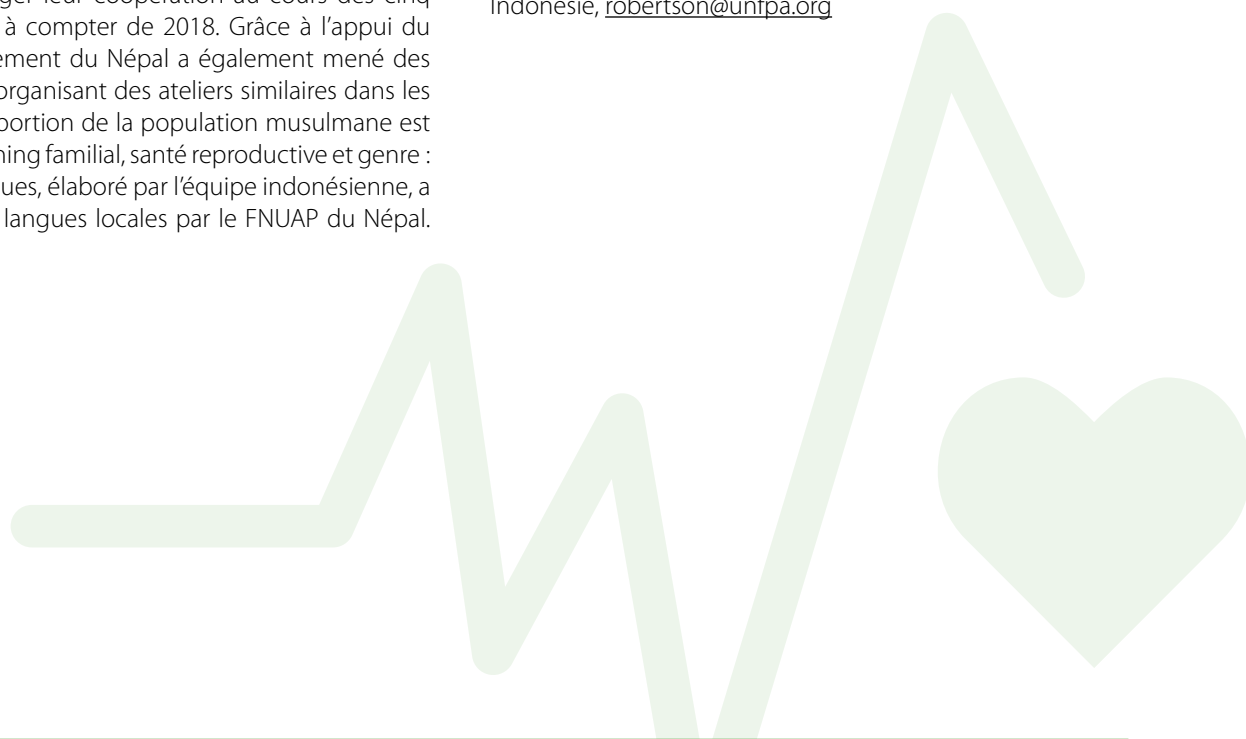
Les Gouvernements de l'Indonésie et des Philippines ont convenu de prolonger leur coopération au cours des cinq prochaines années, à compter de 2018. Grâce à l'appui du FNUAP, le Gouvernement du Népal a également mené des actions de suivi en organisant des ateliers similaires dans les provinces où la proportion de la population musulmane est élevée. Le livre, *Planning familial, santé reproductive et genre : Perspectives islamiques*, élaboré par l'équipe indonésienne, a été traduit dans les langues locales par le FNUAP du Népal.

Au Tchad et au Niger, le bureau du FNUAP a invité un dirigeant religieux musulman indonésien à animer des ateliers sur la planification familiale et l'islam, auxquels ont participé ses dirigeants religieux musulmans nationaux. Avec le soutien du FNUAP, le Gouvernement du Mali mènera également des actions de suivi, notamment en invitant les chefs religieux musulmans d'Indonésie à faciliter les ateliers nationaux sur l'Islam et la planification familiale.

Il en a résulté une collaboration et des synergies fructueuses entre le Gouvernement de l'Indonésie et les pays bénéficiaires, avec le soutien technique du FNUAP de l'Indonésie et des autres bureaux de pays du FNUAP. Il est nécessaire de favoriser la collaboration entre les dirigeants religieux musulmans d'Indonésie et des pays bénéficiaires pour que les leçons tirées puissent être appliquées sans heurts dans le pays et que les résultats prévus soient pleinement atteints.

Contact :

Dr Annette Sachs Robertson, FNUAP Représentante en Indonésie, robertson@unfpa.org



Nom du projet : Partenariats interculturels entre les dirigeants religieux musulmans et les institutions islamiques pour promouvoir la planification familiale

Pays / Régions : Afghanistan, Algérie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Tchad, Éthiopie, Ghana, Guinée, Inde, Malaisie, Maldives, Mali, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Philippines, Soudan et Sri Lanka

Nommé par : FNUAP Indonésie

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.4, 3.1, 3.2, 3.7, 5.6, 17.9

Soutenu par : Le Gouvernement de l'Indonésie et le FNUAP

Entités d'exécution : Le Conseil national de la population et de la planification familiale (BKKBN), le Secrétariat du Ministère d'État et le FNUAP de l'Indonésie

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2013 – Organisé annuellement

URL de l'activité : goo.gl/PV21Bf

Reproduire et amplifier l'initiative de suivi et d'organisation du programme sur la santé et la nutrition de l'enfant dans la région de l'Afrique de l'Est et australe

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Utiliser des données presque en temps réel pour améliorer les services de santé et de nutrition

Défi

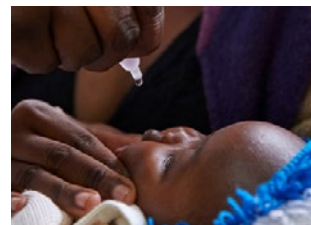
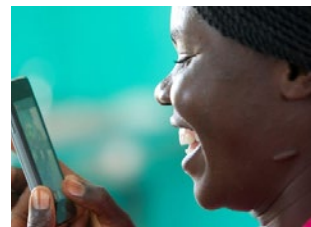
La plupart des systèmes gouvernementaux de prestation de services sociaux dans la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ESAR) sont caractérisés par des systèmes traditionnels de suivi et d'évaluation qui suivent généralement les intrants et extrants et effectuent parfois des évaluations finales. Des efforts limités avaient été faits pour suivre les résultats intermédiaires des programmes de prestation de services, par exemple en identifiant et en analysant les engorgements au niveau approprié de décentralisation et en évaluant les progrès vers les résultats. En outre, les données n'ont pas été utilisées de manière adéquate pour éclairer les stratégies de planification et de programme. Il en est résulté une utilisation inefficace des ressources par les organismes de prestation de services, une planification et une budgétisation inefficaces et des populations importantes d'enfants qui sont encore mal desservis.

Il était donc urgent de recueillir des données « d'alerte rapide » afin de pouvoir suivre les résultats intermédiaires des programmes des services publics. De plus, les administrations locales pourraient utiliser les données de surveillance pour prendre des décisions fondées sur des données probantes afin d'ajuster la prestation des services publics en temps opportun pendant la phase de mise en œuvre, au lieu d'attendre les résultats des évaluations.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF et la Fondation Bill et Melinda Gates ont appuyé l'élaboration de l'initiative de Suivi et d'organisation du programme (PMR) de l'ESAR dans la région, axée sur la prestation de services dans les domaines de la santé et de la nutrition. Il s'agit du premier programme de Suivi en temps quasi réel (NRTM) de ce genre à l'UNICEF qui combine des données infranationales et les réactions des communautés pour renforcer la prise de décision et la planification fondées sur des données probantes afin d'améliorer les résultats en matière de santé et de nutrition des femmes et des enfants. **La clé de cette initiative est d'aider les gouvernements décentralisés à synthétiser le NRTM de données localisées sur l'offre en matière de santé et de nutrition en tenant compte de la demande et de la réaction des communautés. Le programme s'efforce également d'inculquer au personnel de santé une culture de l'utilisation et de l'application des données.**

En 2015, l'initiative a été déployée dans quatre pays pilotes : le Kenya, le Swaziland, l'Ouganda et le Zimbabwe. Chaque bureau de pays de l'UNICEF a adapté l'initiative PMR à son contexte local. Au Kenya, le Gouvernement a adopté un tableau de bord de la Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente (RMNCAH) comme outil de responsabilisation et de gestion pour améliorer la santé maternelle et infantile. L'UNICEF Swaziland a mis au point les premiers tableaux de bord du Système d'information sanitaire (HMIS) à l'échelle infranationale. La plateforme d'engagement des citoyens de l'UNICEF basée sur le SMS, le U-Report, est également utilisée pour générer un retour d'information de la part des clients des établissements sanitaires et pour promouvoir des messages de santé publique. En Ouganda, l'UNICEF a entièrement automatisé le tableau de bord RMNCAH en tant que tableau de bord dans le logiciel d'information sanitaire du district (DHIS2), ainsi que quatre autres tableaux de bord NRTM, dont un tableau de bord d'assurance qualité des données, un tableau de bord d'analyse des engorgements et un tableau de bord pour le suivi des actions et une matrice de gestion des stocks. Au Zimbabwe, l'UNICEF a mis au point un système NRTM communautaire pour renforcer la base de données du programme de l'Approche communautaire multisectorielle pour la réduction du retard de croissance (MSCBARS).



© UNICEF

Suite à ces interventions, les services de santé locaux au Kenya ont utilisé efficacement les données du tableau de bord pour mener des activités de plaidoyer fondées sur des données probantes afin de mobiliser des ressources pour le secteur de la santé. Au Swaziland, l'UNICEF a collaboré avec le gouvernement au niveau national pour normaliser les champs de saisie des données, ce qui a permis d'améliorer la qualité des données. En Ouganda, les résultats du U-Report et les évaluations de la qualité des données dans les établissements de santé ont un impact positif sur les résultats dans les districts cibles, notamment la réduction des ruptures de stock des médicaments, de l'absentéisme des professionnels de santé et une utilisation accrue des services des RMNCAH. Au Zimbabwe, les données ont également appuyé une planification fondée sur des données probantes de quatre comités de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il en est résulté une répartition plus équitable des ressources limitées disponibles et une hiérarchisation des interventions visant à prévenir les retards de croissance chez les enfants, tant au niveau des districts que des sous-districts.

L'initiative de PMR comporte également un volet central d'échange des connaissances qui favorise l'apprentissage entre pairs et le partage des solutions entre les pays d'exécution et au-delà. En facilitant le transfert des connaissances vers d'autres pays d'Afrique et du monde entier, le système d'échange des connaissances est un moteur essentiel de la coopération Sud-Sud en matière de NRTM dans les interventions sanitaires et nutritionnelles. Au cœur de ce système d'échange de connaissances se trouve une communauté de pratique en ligne (connue sous le nom de communauté de pratique de suivi en temps réel, ou RTM CoP), qui facilite le partage des bonnes pratiques, des leçons et des solutions qui soutiennent la réplique de l'initiative dans la région et dans le monde. Le système d'échange de connaissances se concentre également sur la documentation des leçons tirées dans chaque pays pilote. Dix leçons apprises et trois études de cas ont été produites à ce jour, fournissant des connaissances précieuses pour chaque pays et région. En outre, des réunions initiales, des examens annuels et des visites d'échange d'études facilitent le transfert de connaissances en face-à-face, à travers les pays.

Pour soutenir l'intensification et la durabilité dans chaque pays pilote actuel, les administrations nationales et décentralisées, et non l'UNICEF, s'approprient et dirigent les politiques et les actions liées à l'utilisation de données en temps quasi réel pour l'action en santé et nutrition. En outre, tous les pays ont intégré des mesures d'échelle et de durabilité dans la conception de leurs programmes. Pour aller de l'avant, le plaidoyer de l'UNICEF se concentre sur l'institutionnalisation de l'initiative de PMR dans le budget national de chaque pays.

Compte tenu du succès des pays pilotes de l'ESAR et des efforts déployés dans le cadre de l'initiative régionale de fertilisation croisée des solutions dans d'autres régions, l'initiative de PMR est actuellement reproduite dans la région de l'Afrique de l'Ouest et centrale (WCAR). Dans le cadre de l'ESAR, l'UNICEF étudie la possibilité d'étendre le NRTM au Malawi, à la Tanzanie et à la Zambie en 2018. L'UNICEF envisage également d'appliquer le NRTM dans d'autres secteurs, tels que l'éducation et l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour tous (WASH).

Contact :

M. Nima Fallah, Spécialiste régional de la gestion des connaissances, UNICEF BRAFO, nfallah@unicef.org

Nom du projet : Initiative de suivi du programme et d'intervention

Pays / Régions : Kenya, Swaziland, Ouganda et Zimbabwe

Nommé par : UNICEF

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.8

Soutenu par : Fonds des États-Unis pour l'UNICEF et la Fondation Bill et Melinda Gates

Entités d'exécution : Les bureaux de pays de l'UNICEF au Kenya, au Swaziland, en Ouganda et au Zimbabwe

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2014 – présent

URL de l'activité : goo.gl/vPXi9r; goo.gl/8JEmqx

Renforcer les compétences africaines en doublage télévisuel

Promouvoir les échanges culturels et technologiques

Défi

L'Afrique est sur la voie d'un développement rapide et ses industries culturelles doivent être développées simultanément. En tant que composante clé de l'industrie de la radiodiffusion et de la télévision, le doublage est important non seulement pour introduire en Afrique des programmes d'outre-mer de qualité pour promouvoir la connaissance et l'apprentissage, mais également pour développer la télévision et l'industrie africaine de radiodiffusion dans son ensemble. Actuellement, le doublage en Afrique est confronté à deux défis : le manque d'acteurs et d'actrices de doublage professionnels et le manque de technologie professionnelle de doublage.

Ces défis peuvent être observés en particulier en République-Unie de Tanzanie. Compte tenu des progrès du développement économique et social, la demande d'élargissement de la diffusion télévisuelle et d'enrichissement du contenu des programmes, en particulier dans le domaine de l'apprentissage, est en augmentation. La traduction de programmes de télévision étrangers est une source importante pour les prestataires de contenu. Par conséquent, un soutien international en matière de doublage, y compris en matière de technologies et de compétences, est grandement nécessaire.

Vers une solution

Afin d'aider à améliorer la capacité du doublage en Tanzanie, le Conseil d'affaires sino-africain (CABC), en collaboration avec son partenaire, la Société tanzanienne de radiodiffusion, a proposé un programme de formation pratique pour promouvoir les compétences africaines en matière de doublage de la télévision en Afrique. Il comprend les activités suivantes :

- recherche sur place sur les industries de la radiodiffusion et du doublage en Tanzanie ;
- sélection de stagiaires tanzaniens pour un stage de formation professionnelle en Chine ;
- des ateliers pour résumer l'expérience de la formation ; et
- la promotion des technologies de doublage en Tanzanie et dans d'autres pays africains.

En coopération avec le réseau national de télévision tanzanien et d'autres organismes compétents, le groupe de mise en œuvre du projet, StarTimes (une multinationale chinoise de médias), a envoyé des experts techniques chinois à Dar es Salaam, à Zanzibar et à Arusha, en Tanzanie. Grâce à la recherche et à l'analyse de l'environnement médiatique local, de l'état de développement, du programme de traduction et du marché du doublage, un ensemble de solutions techniques a été conçu pour améliorer le niveau des services du doublage dans le pays. En outre, des acteurs et actrices de doublage et des techniciens d'enregistrement tanzaniens ont été sélectionnés pour venir en Chine pour y suivre une formation technique, des conseils en doublage et enregistrement et un soutien en technologie vocale et enregistrement. En conséquence, ils ont fini par maîtriser la voix et la technologie d'enregistrement de la Chine au plus haut niveau.

Les cours de formation comprennent trois phases au cours desquelles les étudiants disposent d'équipements de doublage avancés (matériel et logiciels) qui conviennent le mieux à la situation actuelle de l'Afrique. Les étudiants sont formés à l'aide de projets de doublage et de post-production de haute qualité et de projets achevés. Les étudiants assistent également à des démonstrations d'ingénierie détaillées et reçoivent du matériel de doublage, des séquences et d'autres documents internes. À la fin de chaque phase, une évaluation du rendement est effectuée, suivie d'un atelier pour résumer l'expérience et les résultats de la formation.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



© CABC

La formation à la technologie du doublage en Tanzanie a donné des résultats positifs et est devenue de plus en plus populaire. En effet, elle a été reconnue par d'autres pays africains en raison de la conception de ses normes de formation, de la formation des voix professionnelles et des ingénieurs du son ainsi que de la conception sonore. En outre, elle a favorisé les échanges culturels et technologiques sino-africains.

Les résultats suivants ont été obtenus :

- La formation au doublage en langues locales africaines a été conçue. Au cours du processus d'enseignement, un ensemble de normes de formation bien établies pour les techniques de doublage en langue locale ont été établies et peuvent être reproduites et encouragées dans d'autres régions d'Afrique ;
- Un ensemble d'œuvres doublées en swahili a été élaboré. Dans le cadre du programme de formation, à la fin décembre 2017, les étudiants ont produit un certain nombre d'œuvres doublées en swahili, dont 19 séries télévisées, neuf films, deux dessins animés et un documentaire. Après révision, mise au point et mixage, ils répondaient aux exigences de diffusion et certains ont été diffusés en Afrique. Ils servent de modèles et d'outils utiles pour aider les publics africains à comprendre le processus de doublage et à apprendre des techniques qui peuvent être utilisées pour être reproduites dans d'autres pays et pour assurer la durabilité du programme ;

- Les activités des étudiants et le programme ont acquis une solide réputation. Au fur et à mesure que le cours de formation se déroulait, les compétences des étudiants se sont considérablement améliorées. Ils ont ensuite participé à deux forums, le Forum « la Ceinture et la Route pour une coopération internationale » et le septième Forum africain pour le développement de la télévision numérique, et ont organisé une performance qui a été saluée tant par les acteurs que par la classe de la formation ; et
- Le programme de formation a stimulé les échanges culturels et technologiques entre la Chine et l'Afrique. Le programme a également fourni aux stagiaires une plateforme d'échanges culturels entre la Chine et l'Afrique, attirant ainsi davantage l'attention sur le secteur du doublage en Afrique.

Contact :

M. Bai Xiaofeng, Conseil d'affaires sino-africain,
baixiaofeng@cabc.org.cn

Nom du projet : Renforcer les compétences africaines en doublage télévisuel

Pays / Régions : Chine et République-Unie de Tanzanie

Nommé par : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 4.4, 8.1,17.8

Soutenu par : Conseil d'affaires sino-africain et Société tanzanienne de radiodiffusion

Entités d'exécution : Conseil d'affaires sino-africain et StarTimes

Statut du projet : Achevé

Période du projet : Novembre 2016 – octobre 2017

URL de l'activité : <http://en.cabc.org.cn>

Enseignement de l'espagnol comme langue étrangère

Échanges culturels et coopération pour les guides touristiques et les étudiants asiatiques

Défi

Selon l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMT), l'Asie et le Pacifique ont été en tête de la croissance mondiale du tourisme international en 2016, avec un nombre record de 308 millions d'arrivées de touristes internationaux, soit une augmentation de 9 pour cent, soit 24 millions de personnes par rapport à 2015, ce qui représente la plus forte augmentation enregistrée, en termes relatifs et absolus, dans les cinq régions de l'OMT.¹ Le nombre de touristes hispanophones visitant l'Asie a également augmenté. Les guides touristiques de la région ont réalisé qu'ils doivent apprendre l'espagnol afin d'offrir un meilleur service à ce nouveau marché en pleine expansion.

Vers une solution

Pour répondre à ce besoin, le Gouvernement de la Colombie a lancé en 2012 un programme d'échange culturel pour les guides touristiques asiatiques et les étudiants diplômés et de premier cycle, leur donnant la possibilité de venir en Colombie pour apprendre l'espagnol comme seconde langue. Les ambassades colombiennes dans chaque pays, ainsi que celles des pays participants et des universités concernées, sont les principaux partenaires pour le recrutement des étudiants intéressés.

Cette initiative renforce les échanges culturels et la coopération internationale entre la Colombie et l'Asie² en enseignant l'espagnol comme langue étrangère et en promouvant les valeurs linguistiques, culturelles et touristiques de la Colombie. Il est également important pour les guides touristiques asiatiques de renforcer leur interaction avec les touristes hispanophones et l'initiative offre à la Colombie une excellente occasion de s'établir comme une destination de premier plan pour apprendre l'espagnol. Le programme vise à contribuer à la réalisation de l'ODD 8, car ces échanges créent des possibilités d'emploi plus nombreuses et de meilleure qualité lorsque les guides touristiques retournent dans leur pays en Asie, ce qui, à son tour, génère une plus grande croissance économique pour le secteur du tourisme et de l'hôtellerie dans la région.

Le programme est développé dans des universités colombiennes reconnues pour la qualité de leur enseignement de l'espagnol. Ils offrent un cours de langue qui dure un semestre académique (quatre mois), avec 15 heures d'enseignement par semaine. Afin de fournir aux bénéficiaires une certification internationalement reconnue de leurs compétences linguistiques, le Service international d'évaluation de la langue espagnole (SIELE) est administré à la fin du cours.

En plus de ces activités académiques, des activités de volontariat sont encouragées parmi les étudiants asiatiques, y compris 10 heures par semaine de volontariat dans des projets communautaires, ce qui leur permet de mieux comprendre la société colombienne. Cela permet d'atteindre l'ODD 4, car les étudiants en échange apprennent l'espagnol dans des établissements d'enseignement de haute qualité et acquièrent des connaissances précieuses sur les conditions sociales et politiques dans un pays d'Amérique latine aussi complexe que la Colombie. Il s'agit là d'une innovation majeure, car il s'agit d'une nouvelle manière de renforcer la coopération entre deux régions telles que l'Asie orientale et l'Amérique latine, caractérisées par des pays en développement ayant des dynamiques économiques similaires et complémentaires.

¹ Consultez www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284419029

² Les principaux pays concernés sont : (à ELE Focalae) : L'Australie, le Negara Brunei Darussalam, le Cambodge, la Chine, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée, la RDP Lao, la Malaisie, la Mongolie, le Myanmar, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam; (ELE Asie +) : Le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal et le Sri Lanka.



© APC – Colombie

En raison du succès de cette initiative, les guides touristiques et les étudiants asiatiques sont de plus en plus intéressés à s'inscrire à ce cours. En conséquence, en 2017, l'initiative ELE Asia + a été créée afin d'étendre les avantages du programme ELE Focalae à d'autres pays de la région, comme le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal et le Sri Lanka.

En outre, et en complément de ces deux projets, le Gouvernement de la Colombie a décidé d'incorporer l'ELE dans ASla Competition, dans lequel les enseignants des universités et centres de formation qui accueillent des chercheurs des initiatives ELE Focalae et ELE Asia + peuvent présenter une demande pour enseigner un cours bref d'espagnol dans une université en Chine, en Indonésie, en Thaïlande ou au Viet Nam, renforçant ainsi leurs qualifications professionnelles et leurs connaissances sur la culture asiatique. En outre, des accords de coopération peuvent être signés avec leurs homologues des universités asiatiques.

Depuis 2013, un total de 223 guides touristiques, journalistes spécialisés dans le tourisme et étudiants de premier cycle et diplômés d'Asie de l'Est ont bénéficié de cette initiative, qui ouvre la porte aux échanges culturels et commerciaux et à la croissance du tourisme de l'Asie vers la Colombie. De plus, il contribue à l'internationalisation des établissements d'enseignement colombiens et consolide l'éventail des programmes d'enseignement de la langue espagnole dans le pays.

Au cours de ces cinq années, près de 1 128 personnes ont participé à l'initiative et les demandes ont augmenté de plus de 74 pour cent entre 2013 et 2017, ce qui reflète l'intérêt croissant des pays asiatiques pour l'Amérique latine. En 2018, le Gouvernement de la Colombie a décidé de poursuivre cette initiative en offrant 60 nouvelles bourses d'études.

Il est important de souligner que cette bonne pratique a profité à tous les pays qui font partie du forum FOCALAE. L'élaboration de projets similaires est importante parce que des bonnes pratiques comme celle-ci peuvent profiter non seulement à deux pays, mais à de nombreux autres. Pour reproduire ce projet, le pays d'accueil doit avoir des universités certifiées pour enseigner l'espagnol afin de pouvoir offrir des cours de qualité.

Contact :

Mme Maira Galeano Fonseca,
mairagaleano@apccolombia.gov.co
M. Sebastian Giraldo Mejia, Tél.: +(57) 3015287019

Nom du projet : ELE - FOCALAE et ELE - Programmes ASIA+, l'espagnol comme langue étrangère

Pays / Régions : Colombie et des pays d'Asie (Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Japon, République de Corée, la RDP Lao, la Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam)

Nommé par : Agence présidentielle colombienne pour la coopération internationale (APC - Colombie)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 4.9, 4.10, 8.2, 17.3, 17.6

Soutenu par : Ministère des affaires étrangères de la Colombie, Icetex, Institut Caro y Cuervo, Parcs naturels nationaux colombiens.

Entités d'exécution : APC - Colombie, universités colombiennes qui ont des programmes reconnus d'enseignement de l'espagnol (Université Autónoma de Bucaramanga et Université Santo Tomás de Aquino à Bucaramanga ; Université Eafit et Pontificia Bolivariana à Medellín ; Université Gran Colombia en Arménie ; Université Caldas à Manizales ; Université Pontificia Javeriana et Université La Sabana à Bogota ; et l'École de l'Institut espagnol d'El Socorro, Santander)

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2013-2018

URL de l'activité : goo.gl/hh5E9o

Transfert d'un modèle d'enseignement supérieur de la Colombie à la Côte d'Ivoire

Offrir des possibilités d'enseignement supérieur pour aborder les inégalités

Défi

La Côte d'Ivoire est un pays jeune dont l'économie dépend fortement de ses ressources naturelles, principalement agricoles (cacao, café, coton, huile de palme et caoutchouc) et minières. Toutefois, malgré de fortes perspectives de croissance économique, le pays présente d'importantes inégalités sociales, avec plus de 42 pour cent de la population en dessous du seuil de pauvreté et plus de 60 pour cent qui sont sans emploi ou travaillent dans l'économie parallèle.

Par ailleurs, 38 pour cent de la population a moins de 18 ans. Ils vivent principalement dans les zones rurales et il n'existe pas de modèle d'enseignement supérieur efficace pour répondre à la demande. Le modèle actuel ne parvient pas à offrir : (i) un enseignement supérieur capable de répondre aux besoins du secteur productif et d'améliorer les conditions de vie des étudiants ; et (ii) un modèle éducatif qui maximise les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur pour les groupes les plus vulnérables de la population (actuellement moins de 20 pour cent d'entre eux fréquentent l'université).

Vers une solution

Désirant contribuer au développement social durable et à la croissance économique de la Côte d'Ivoire par l'enseignement supérieur technologique, l'Université Minuto de Dios (UNIMINUTO) a coopéré avec une organisation religieuse eudiste, la Congrégation Jésus et Marie en Côte d'Ivoire. Sur la base de son expérience académique antérieure en Colombie, l'université a cherché à identifier la disponibilité, la qualité, l'accessibilité et la pertinence de l'enseignement supérieur par rapport aux besoins sociaux et économiques du pays. L'UNIMINUTO a constaté que le système actuel d'enseignement supérieur de la Côte d'Ivoire ne permettait pas de lutter efficacement contre les fortes inégalités sociales et les inégalités entre les sexes et qu'il n'était pas assez efficace pour lutter contre le chômage élevé, ce qui ne laissait à la majorité de la population que le travail dans l'économie parallèle.

Dans ce contexte, UNIMINUTO a proposé de créer *l'Institution Universitaire Technologique Eudiste d'Afrique* (the Eudist technology university of Africa, IUTEA) sur le modèle UNIMINUTO appliqué en Colombie. Ce modèle apportera des solutions concrètes aux défis susmentionnés :

- Apprentissage et éducation équilibrés qui favorisent les principes et les valeurs en mettant l'accent sur la responsabilité sociale ;
- Formation pratique, un équilibre entre la théorie, la pratique, l'adaptation et l'utilisation des laboratoires et des technologies ; et
- Programmes de formation pertinents et diversifiés alignés sur les secteurs stratégiques définis par le gouvernement et le secteur productif avec des spécialisations dans divers domaines du savoir.

Pour lancer ce projet et renforcer les relations entre les deux gouvernements, l'APC - Colombie a apporté son soutien aux réunions entre les institutions des Gouvernements de la Côte d'Ivoire et de la Colombie. Parmi les participants figuraient le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la Côte d'Ivoire, l'APC-Colombie, les Ministères de l'éducation et des affaires étrangères de la Colombie, la Primauté et Vice-Présidence de la Côte d'Ivoire, la Chambre de commerce et d'industrie, et des institutions étrangères telles que la Conférence épiscopale italienne.

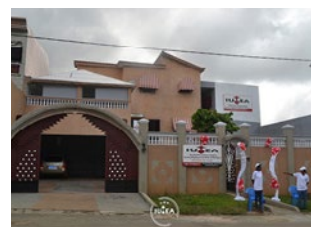
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



© APC – Colombie

L'IUTEA cherche à développer les possibilités d'éducation pour les personnes, sans distinction de race, de sexe, de classe sociale ou de religion, qui n'ont pas accès à l'enseignement supérieur en raison des quotas qui affectent leur admission dans les universités publiques et des coûts élevés des universités privées. Par ailleurs, l'IUTEA encourage le développement de projets de formation continue par le biais de certificats d'aptitude professionnelle (CAP) pour les personnes sans formation secondaire qui ont besoin de développer des compétences professionnelles et des projets productifs. Enfin, l'IUTEA vise à développer des projets de recherche qui peuvent contribuer au développement social et à la croissance économique et qui sont liés aux domaines suivants : l'entrepreneuriat, l'innovation sociale, la souveraineté alimentaire et la lutte contre la pauvreté par une économie solidaire.

Grâce aux ressources fournies par la coopération triangulaire entre l'Italie, la Colombie et la Côte d'Ivoire, l'IUTEA a été implantée dans le district de Yopougon, à Abidjan, et les programmes universitaires ont été développés (huit en agroécologie, administration, informatique et constructions civiles, proposant quatre diplômes universitaires et quatre programmes techniques de premier cycle supérieurs). De plus, 47 enseignants ivoiriens ont été formés pour devenir professeurs de l'IUTEA dans le cadre du Cours virtuel d'enseignement supérieur. L'IUTEA a obtenu toutes les autorisations nécessaires pour ouvrir l'université et entamer les activités d'enseignement en février 2018.

Le projet a recruté une équipe de travail administratif local ; huit étudiants de la première année d'enseignement général ont commencé leur formation à l'IUTEA ; et 147 personnes ont été formées à des cours d'agroécologie et des ateliers sur l'agriculture urbaine avec des matériaux recyclables.

Si d'autres pays veulent reproduire ou adapter le modèle UNIMINUTO, leur contexte social, éducatif et économique doit être semblable à celui de la Colombie. Toute entité qui cherche à obtenir un appui pour le transfert partiel ou total du modèle UNIMINUTO doit :

- partager la vision d'UNIMINUTO dans la lutte contre la pauvreté et la création de l'inclusion sociale ;
- participer activement au renforcement des capacités locales ;
- faire preuve d'une grande conscience sociale, notamment en ce qui concerne les principes de bonne gouvernance, de transparence et d'optimisation des ressources disponibles ;
- disposer de ressources suffisantes pour financer l'assistance technique ; et
- s'assurer que la loi du pays de reproduction respecte les critères du droit d'auteur et les droits de propriété intellectuelle d'UNIMINUTO.

Contact :

M. Jorge Enrique Gallego Vásquez, IUTEA Co-Directeur et Responsable international d'UNIMINUTO, jorge.gallego@uniminuto.edu
Le Père Moïse Boni, Directeur de l'IUTEA, tuobifa@yahoo.fr

Nom du projet : Transfert du modèle d'enseignement supérieur UNIMINUTO à la Congrégation Jésus et Marie en Côte d'Ivoire pour la création de l'Université technologique eudiste en Afrique (IUTEA)

Pays / Régions : Colombie, Côte d'Ivoire et Italie

Nommé par : APC – Colombie

Cible(s) d'objectif de développement durable : 4.3, 4.4, 4.5, 4.7, 4.b, 8.3, 8.5, 8.6, 8.8, 8.9, 8.b, 10.1, 10.2, 10.3, 10.4, 10.b

Soutenu par : UNIMINUTO, la Congrégation de Jésus et Marie (CJM) de la vice province d'Afrique, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, le Gouvernement de la Colombie, et la Conférence épiscopale italienne

Entités d'exécution : UNIMINUTO, la Congrégation de Jésus et Marie (CJM) de la vice province d'Afrique

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2015-2025

URL de l'activité : <http://iutea.edu.ci>, <http://uniminuto.edu>

Initiative Mexique et Uruguay pour la petite enfance : Art, droits de l'homme et coexistence citoyenne

Répondre aux besoins éducatifs des populations vulnérables pour prévenir les comportements violents dans la petite enfance

Défi

La ville de Ciudad Juárez, au Mexique, a été l'une des municipalités les plus touchées par la violence ces dernières années. Les taux élevés d'homicides ont laissé un nombre important d'enfants orphelins. Ils sont négligés par leurs familles et leurs enseignants ainsi que par les politiques publiques. Les enfants et les adolescents sont aux prises avec la violence, le stress, l'angoisse et l'anxiété liés à la famille et aux gangs, ainsi qu'avec d'autres troubles et toxicomanies. Ces problèmes se reflètent dans la violence à l'école, l'intimidation et d'autres problèmes de comportement.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Mexique et l'Uruguay ont développé une initiative « Petite enfance : art, droits de l'homme et coexistence citoyenne » visant à renforcer l'éducation en matière de droits de l'homme dès la petite enfance par l'art dans les écoles situées dans des zones exposées à la violence, afin de réduire toute forme de discrimination sociale.

L'initiative ciblait les enfants de 3 à 8 ans, leurs familles, les enseignants et les tuteurs et visait à atteindre les ODD suivants : ODD 4 (Éducation de qualité), ODD 16 (Paix, justice et institutions puissantes) et ODD 17 (Partenariats pour réaliser les objectifs).

Chaque participant et partenaire de Montevideo, la capitale de l'Uruguay, et Ciudad Juárez ont abordé ces objectifs à partir de stratégies d'enseignements et de méthodologies différentes, qui ont renforcé la maîtrise du projet et contribué à en améliorer les résultats. Le point de départ dans les deux pays était d'inviter les écoles à se joindre au projet en menant des activités pour prévenir la violence et la discrimination.

Les principales activités du projet ont été structurées autour de deux domaines d'intervention. Les objectifs étaient de :

- développer une dimension artistique dans les projets d'éducation institutionnelle (*Proyecto educativo institucional*, PEI) en favorisant un sentiment d'appartenance, de coopération et de respect des différences au sein des communautés d'apprentissage ; et
- améliorer les compétences pédagogiques en « problématisant » les pratiques pédagogiques, c'est-à-dire en utilisant des études de cas pour résoudre un enjeu ou un problème afin de contribuer au développement des enfants en termes de créativité, d'expression émotionnelle et d'affection.

D'une manière générale, **le projet a réussi à promouvoir un modèle pédagogique qui intègre efficacement l'art et les droits de l'homme grâce à un contenu d'enseignement défini et une feuille de route pédagogique.** Le modèle s'est avéré adapté à la mise en œuvre d'actions de prévention destinées aux enfants et aux adultes et au développement d'ateliers de formation des éducateurs à l'aide d'un guide méthodologique. Bien qu'il soit encore trop tôt pour mesurer l'efficacité réelle de ces matériaux, ils sont devenus des matériaux de référence permanents pour les utilisateurs.

Dans les écoles pilotes, quatre types d'ateliers ont été organisés à l'intention des parents formés aux arts du spectacle (marionnettes), aux arts visuels et aux droits humains.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



© AMEXCID

Dans le cadre de chaque atelier, les élèves ont reçu des outils pour interpréter des histoires à l'aide de marionnettes. Les principaux thèmes abordés étaient les droits de l'homme et la prévention de l'intimidation.

Chaque école était équipée de matériel didactique et littéraire, d'une valise-théâtre de marionnettes, d'une peinture murale et d'un cours pour fabriquer leurs propres marionnettes à gants.

Les ateliers ont aidé le projet à progresser vers une transformation pédagogique efficace en concevant un modèle d'intervention dans lequel la communauté éducative était chargée de concevoir et de mettre en pratique des actions intégrant les droits de l'homme et les arts dans chaque école. Les équipes formées lors des sessions de formation ont fourni des intrants et ont produit des outils de travail pour aborder les problèmes affectant les groupes prioritaires (y compris les familles, les enfants, les co-travailleurs et les organisations locales).

Les sessions de formation ont donné d'importants résultats en termes de développement et d'acquisition des connaissances. Ils ont également aidé à développer des capacités pratiques qui ont accru les capacités critiques des bénéficiaires en matière de lecture, d'interprétation et de compréhension des perspectives des droits de l'homme.

En termes de durabilité, des partenariats avec d'autres institutions et entités publiques ont été établis dans les deux pays. Cela a permis d'assurer la continuité du projet et son intégration dans l'agenda public.

Le projet a produit deux réalisations importantes qui permettront d'en reproduire les résultats :

- Au Mexique, la série de programmes DENI (www.deni.org.mx) est en cours de production. Ils intègrent les thèmes du projet dans un langage et un format adaptés aux enfants et ont été incorporés comme outil de travail dans les écoles mexicaines ; et,
- En Uruguay, dans le cadre du Plan national d'éducation en matière de droits de l'homme, le Ministère de l'éducation et de la culture a engagé des fonds pour financer des heures supplémentaires pour les activités de formation des enseignants à Montevideo et le suivi dans trois nouvelles écoles pilotes.

Contact :

Dr Martha Navarro, Directrice générale de la coopération technique et scientifique – AMEXCID, Secrétariat des affaires étrangères du Mexique, mnavarro@sre.gob.mx

Nom du projet : Initiative Mexique et Uruguay pour la petite enfance : art, droits de l'homme et coexistence citoyenne

Pays / Régions : Mexique et Uruguay

Nommé par : Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 4.1, 16.1, 17.9

Soutenu par : Fonds commun de coopération du Mexique et de l'Uruguay

Entités d'exécution : Au Mexique: Commission des droits de l'État de Chihuahua (CEDH), SUPERARTE A.C. En Uruguay: Conseil municipal de Montevideo et le Théâtre Solís

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2015-2017

URL de l'activité : CEDH Report (en espagnol) goo.gl/T6Ybua; Vidéo (en espagnol) goo.gl/pmk4Jx

Échanges réciproques de personnel Sud-Sud dans le cadre de la coopération institutionnelle

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



Une méthodologie polyvalente pour le partage des connaissances et le renforcement des capacités pour atteindre le Programme 2030



Défi

Les problèmes soulevés par l'inégalité entre les sexes, le manque d'accès des jeunes à la formation professionnelle et le manque de conseils psychosociaux pour les personnes défavorisées sont trois problèmes cruciaux qui empêchent la pleine réalisation du potentiel humain. Ces problèmes sont particulièrement répandus dans les pays du Sud. Les stratégies clés de lutte contre la pauvreté devraient s'attaquer aux causes qui entravent les progrès vers l'égalité des sexes, aider les jeunes à acquérir des compétences commercialisables et les relier au marché du travail et faire en sorte que des groupes spécifiques, comme les personnes handicapées et les victimes de violence, soient traités avec davantage de sensibilité.

Vers une solution

FK Norway est un organisme de gestion des subventions relevant du Ministère des affaires étrangères de la Norvège, chargé de faciliter et de soutenir l'échange de personnel dans le cadre de la coopération institutionnelle, intitulé FK - Échange. L'élément clé de cette initiative consiste à détacher du personnel professionnel d'une organisation locale pour travailler pendant un an avec un partenaire d'accueil dans un autre pays, en partant du principe qu'ils ont tous deux quelque chose à apporter et quelque chose à apprendre et à ramener chez eux.



© FK Norway

L'intégration mutuelle des professionnels dans leurs organisations respectives permet le partage des connaissances et l'échange de compétences et d'idées. L'élément humain crée également une meilleure compréhension et une plus grande confiance entre les organisations. Les connaissances acquises sont maintenues sous la forme d'une amélioration des méthodes de travail et d'autres formes de renforcement permanent des capacités, même après la fin du programme d'échanges.

Des réseaux internationaux d'agences publiques, d'entreprises du secteur privé et d'organisations de la société civile participent au programme. Les participants sont issus d'un large éventail de professions en rapport avec les ODD.

Le concept de facilitation de FK Norway prévoit des réunions de planification et d'examen, une formation des partenaires d'accueil et locaux, ainsi que des cours préparatoires et des comptes rendus pour les participants qui partent pour l'étranger. Plus de la moitié du programme repose sur des échanges Sud-Sud et triangulaires. A tout moment, il existe une cinquantaine de partenariats Sud-Sud et triangulaires actifs avec environ 250 professionnels travaillant à l'étranger. Entre 2001 et 2018, quelque 160 réseaux partenaires Sud-Sud et triangulaires ont échangé plus de 3 000 personnes venant d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Voici quelques exemples d'échanges entre pays du Sud :

- Le Forum des éducatrices africaines (FAWE) est un projet qui opère à travers les sections nationales en Afrique pour promouvoir l'éducation des filles et des femmes. Avec le soutien de la Norvège, il vise à renforcer les capacités et les compétences institutionnelles des sections nationales du FAWE au Kenya, au Malawi, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Malawi et en Zambie, en échangeant du personnel professionnel pour les aider à acquérir davantage de compétences en matière de lobbying et de plaidoyer. Ceci vise à assurer le partage des connaissances et des compétences, en particulier dans les domaines des médias, des communications, du lobbying et des campagnes.

Un total de 30 membres du personnel ayant des compétences pertinentes ont été échangés entre les membres du réseau du FAWE, chacun restant à l'étranger avec une organisation jumelée pour un an. Cela a permis l'échange de connaissances, de compétences et d'idées au niveau opérationnel et a amélioré le fonctionnement global du réseau du FAWE. Il s'agissait également d'améliorer et de renforcer les outils de plaidoyer et de lobbying et d'améliorer la mobilisation des ressources parmi les participants ; et

- Le projet d'échange FUNDATED et CEDEHCA vise à renforcer et à améliorer le traitement psychosocial au Guatemala et au Nicaragua dans les communautés où les *ONG Fondation d'assistance technique au développement (FUNDATED)* au Guatemala et *le Centre des droits de l'homme, civils et autonomes (CEDEHCA)* au Nicaragua travaillent. Le programme cible deux groupes : les enfants handicapés au Guatemala et les femmes victimes de violences au Nicaragua. Le projet facilite le renforcement du traitement psychosocial et des compétences médicales par l'échange de personnel entre les deux organisations et pays. Ces échanges permettent le partage des connaissances et des compétences au niveau opérationnel ainsi que le renforcement des capacités de la FUNDATED et du CEDEHCA.

Pour la FUNDATED, le projet a renforcé un processus visant à améliorer les connaissances, les compétences et les stratégies pour travailler avec les enfants et les jeunes ayant des troubles d'apprentissage et les jeunes à risque de toxicomanie. Le CEDECHA a lancé un programme de mobilisation des enfants et des jeunes dans les communautés pour identifier et prendre en charge les jeunes ayant des difficultés d'apprentissage et les victimes de violence à un stade précoce. Il a invité des psychologues et des étudiants en psychologie à participer pour renforcer le travail.

Les échanges ont également un effet à plus long terme grâce à l'aspect motivant et inspirant du travail à l'étranger pendant un an. Certaines données indiquent que lorsque les participants retournent chez eux, ils s'engagent plus activement dans la vie communautaire et publique et augmentent leurs possibilités d'emploi.

Un aspect novateur du programme est sa conception totalement horizontale, dans laquelle toutes les parties prenantes du réseau se réunissent autour d'une table pour apprendre et apporter leurs compétences et connaissances. La reconnaissance de la valeur des connaissances de chacun crée une plus grande appropriation, participation et durabilité.

Contact :

M. Helge Espe, Conseiller principal, FK Norway,
helge.espe@fredskorpset.no
Mme Marit Bakken, Directrice de programme
marit.bakken@fredskorpset.no

Nom du projet : Échanges réciproques de personnel Sud-Sud dans le cadre de la coopération institutionnelle

Pays / Régions : Pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine

Cible(s) d'objectif de développement durable : 4.7, 17.9

Soutenu par : FK – Norway

Entités d'exécution : Agences publiques, entreprises du secteur privé, ONG et OSC

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2001 – présent

URL de l'activité : www.fredskorpset.no

Création d'un centre d'apprentissage pour le développement d'une agriculture durable fondé sur la philosophie thaïlandaise de l'économie de suffisance

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Fournir les connaissances et les compétences nécessaires à une gestion efficace et productive du secteur agricole

Défi

Bien qu'un pourcentage très élevé de la population de la République démocratique populaire Lao (RDP Lao), environ 80 pour cent travaille dans l'agriculture, les gens n'ont toujours pas une solide compréhension et un savoir-faire en gestion agricole. Cela représente un défi pour la RDP Lao en termes de productivité agricole.

Vers une solution

La Thaïlande a donc mis au point des initiatives visant à fournir des connaissances pertinentes et les compétences nécessaires pour faire face à ce problème. Entre 2010 et 2016, l'Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA) a fourni une série d'appuis à l'École technique agricole de Dongkhamxang, notamment des bourses pour le personnel, du matériel pédagogique et des laboratoires. En 2016, l'agence a créé un centre d'apprentissage pour le développement d'une agriculture durable, basée sur l'application de la philosophie de l'économie de suffisance (PES). **Le centre d'apprentissage devait servir de plaque tournante pour générer et diffuser des connaissances sur les compétences en matière de pratiques agricoles durables, ce qui améliorerait en fin de compte la qualité de vie des étudiants, du personnel enseignant et de la communauté dans son ensemble.**

Ce centre d'apprentissage a été créé sur la base d'un accord entre la Thaïlande et la RDP Lao pour relever les défis de la productivité agricole en RDP Lao et, en particulier, de la gestion agricole, résultant d'un manque de savoir-faire et d'une solide compréhension de la gestion agricole. Le centre d'apprentissage a été créé pour fournir les connaissances et les compétences nécessaires à une gestion efficace et productive du secteur agricole, tout en aidant la population de la RDP Lao à atteindre les ODD 1, 2, 4, 12 et 17.

La PES met l'accent sur un mode de vie équilibré dans lequel les dimensions économique, sociale, environnementale ou culturelle ne peuvent être poursuivies au détriment d'une autre dimension. C'est essentiellement une façon de penser qui guide les comportements à tous les niveaux de la société, de l'individu au pays, pour atteindre la durabilité. Ses trois principes primordiaux sont la modération, le caractère raisonnable et l'auto-immunité, avec l'application de la connaissance et de la moralité. Les pratiques axées sur l'agriculture durable devraient donc être le résultat d'un processus décisionnel modéré, raisonnable et prudent, fondé sur la prise en compte des quatre dimensions susmentionnées et sur la connaissance et la morale.

Suivant les directives de la PES, le centre d'apprentissage couvre un large éventail de postes d'apprentissage, tels que l'agriculture biologique, y compris les engrais organiques et les bonnes pratiques agricoles (BPA), l'élevage, l'artisanat et la comptabilité pour le foyer. Toutefois, en raison de l'intérêt et de la demande croissants de la communauté, on s'attend à ce que la portée et l'échelle du centre d'apprentissage augmentent davantage. Ses trois phases ont comporté de nombreuses activités, dont une visite d'étude en Thaïlande de 16 cadres et enseignants de l'école lors de la phase I (octobre 2016 - mars 2017) ; la création du centre d'apprentissage ; une réunion du Comité de pilotage du projet (CDP) ; quatre cours de formation pour le personnel enseignant sur la gestion du centre d'apprentissage, la gestion agricole et productive, l'amélioration de la productivité et la commercialisation ; l'introduction des démarches pédagogiques devant être utilisées au Centre d'apprentissage ; un séminaire jeunesse sur l'agriculture durable à partir des PAS et un séjour



© TICA

d'étude en Thaïlande lors de la phase II (avril - septembre 2017). Alors que la phase III est toujours en cours (octobre 2017 - septembre 2018), elle a attiré une foule de visiteurs, dont des enseignants de 40 établissements d'enseignement, 100 étudiants et 30 agriculteurs. Des ateliers ont également été organisés sur l'entreprenariat agricole et les services professionnels.

Dans ce contexte, le centre d'apprentissage a aidé la RDP Lao à progresser vers la réalisation des objectifs de plusieurs ODD, dont l'*Objectif 1* : garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes ; *Objectif 2* : accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés ; *Objectif 4* : d'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables ; *Objectif 12* : d'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles ; et, *Objectif 17* : tirer parti des partenariats mondiaux par le transfert technologique, le renforcement des capacités et les partenariats multipartites.

Le processus de création du centre d'apprentissage et l'apprentissage de la manière dont la PES peut contribuer à la réalisation d'une agriculture durable ont conduit à une interaction étroite entre, par exemple, le personnel du secteur agricole des deux pays, conduisant à un transfert systématique et transnational des bonnes pratiques et des connaissances dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Cette approche participative a permis aux parties prenantes laotiennes, le personnel enseignant et les étudiants, de commencer progressivement à assumer la responsabilité du fonctionnement du centre d'apprentissage. (Ceci est devenu plus visible depuis la phase III). En outre, ce centre d'apprentissage s'est révélé novateur dans la mesure où, en tant qu'approche thaïlandaise du développement durable, la PES a été mise en œuvre pour la première fois en République démocratique populaire Lao.

Après la création du premier centre d'apprentissage, deux autres, situés au Collège technique professionnel de Khammoune et à l'École technique professionnelle intégrée de Sekong, ont été créés à l'extérieur de Vientiane en 2018.

Contact :

Mme Panitee Srisawang, Spécialiste du développement de la coopération, Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), panitees@mfa.go.th

M. Ratchada Moryadee, Enseignant en éducation spécialisée, Collège Udon Thani d'agriculture et de technologie piuy.ratchada@gmail.com

M. Chittakhone Sisanonh, Directeur adjoint, École technique agricole de Dongkhamxang, chithakone@yahoo.com

Nom du projet : Création d'un centre d'apprentissage pour le développement d'une agriculture durable fondée sur la philosophie de l'économie de suffisance à l'École technique agricole de Dongkhamxang en RDP Lao

Pays / Régions : RDP Lao et Thaïlande

Nommé par : l'Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA) et le Ministère des affaires étrangères de la Thaïlande
Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.a, 2.a, 4.7, 12.2, 17.6, 17.9, 17.6, 17.17

Soutenu par : TICA – Ministère des affaires étrangères de la Thaïlande

Entités d'exécution : Thaïlande : Collège Udon Thani d'agriculture et de technologie, Bureau de la Commission de l'enseignement professionnel, Ministère de l'éducation de la Thaïlande ; la RDP Lao : École technique agricole de Dongkhamxang

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2016 – 2018

URL de l'activité : goo.gl/XEGKeR

Améliorer la formation des enseignants pour combler le manque de qualité de l'éducation en Afrique

Améliorer la formation des enseignants en Afrique subsaharienne grâce aux technologies de l'information et de la communication

Défi

Le fait qu'il y ait plus d'écoliers dans le monde que jamais auparavant reflète des progrès évidents en matière de développement. Cependant, beaucoup de ces enfants ne quittent toujours pas l'école avec des compétences de base en lecture ou en mathématiques. La raison principale en est une pénurie d'enseignants bien formés. Les enseignants sont le facteur le plus critique de la qualité de l'éducation et des résultats d'apprentissage des élèves, de sorte qu'une pénurie d'enseignants qualifiés compromet la qualité, l'inclusion et l'équité de l'éducation. Alors que la pénurie sévère d'enseignants bien qualifiés est une préoccupation mondiale, la plus grande pénurie se trouve en Afrique subsaharienne.

Vers une solution

Lancé en 2012, le Fonds-en-dépôt chinois (CFIT) de l'UNESCO est un projet phare visant à améliorer la qualité de la formation des enseignants en Afrique grâce à la coopération Sud-Sud. Avec le soutien du Gouvernement de la République populaire de Chine, l'UNESCO a mobilisé 12 millions de dollars pour apporter un soutien spécifique à 10 pays africains.¹

Le projet vise à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC), y compris les ordinateurs, l'Internet et les appareils mobiles, pour aider les pays cibles à renforcer les capacités de leurs établissements de formation pédagogique. L'objectif est d'augmenter le nombre et d'améliorer la qualité des enseignants en formation initiale et en cours d'emploi. Le projet contribue à la réalisation des ODD, en particulier l'ODD 4 sur une éducation de qualité inclusive et équitable, et en particulier l'objectif 4.c sur l'augmentation du nombre d'enseignants qualifiés par la coopération internationale pour la formation des enseignants dans les pays en développement, ainsi que l'ODD 9 sur les infrastructures et l'innovation.

Plus précisément, le projet du CFIT soutient un certain nombre d'établissements nationaux clés ciblés de formation des enseignants dans les pays bénéficiaires en :

- Renforçant les programmes existants de formation initiale, en particulier grâce à des programmes de formation mixtes appuyés par les TIC et à des innovations réussies soutenues par les TIC ;
- Renforçant le perfectionnement professionnel continu des enseignants, en particulier par le biais de modalités d'apprentissage mixte et d'innovations réussies soutenues par les TIC ;
- Renforçant la capacité des formateurs d'enseignants ayant des compétences en TIC à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ; et
- Améliorant les réseaux d'établissements d'éducation ou de formation des enseignants pour promouvoir le partage des connaissances sur les stratégies et les pratiques pédagogiques efficaces.

Depuis 2012, le projet a organisé plus de 100 ateliers de formation et formé plus de 10 000 éducateurs d'enseignants. Plus de 230 modules de formation des enseignants ou documents de politique ont été élaborés ou révisés et sont en cours d'institutionnalisation. Plus de 2 400 articles d'équipement ont été achetés et installés. Sept plates-formes d'enseignement et d'apprentissage en ligne et trois bibliothèques numériques ont été créées, reliant plus de 30 établissements de formation des enseignants.

¹ Le Congo, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Liberia, la Namibie, la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda (depuis 2012), ainsi que le Togo et la Zambie (depuis 2017).



Alors que le projet définissait un ensemble d'objectifs communs, les parties prenantes locales dans chacun des dix pays bénéficiaires ont été en mesure de fixer des priorités et de concevoir des stratégies pour répondre aux besoins nationaux et locaux. Les parties prenantes dans le pays sont en mesure de créer des synergies entre le projet et les initiatives nationales ou régionales similaires soutenues par d'autres partenaires. « Quel que soit le matériel d'apprentissage développé avec le soutien d'autres donateurs, nous le mettons en ligne et l'intégrons dans la plate-forme développée par le projet », a déclaré le maître de conférences et Directeur de l'Université Kyambogo en Ouganda. En outre, l'étroite collaboration entre les partenaires locaux, les experts internationaux et les bureaux hors siège de l'UNESCO en Afrique a permis d'accroître la mise en réseau et le partage des connaissances et des meilleures pratiques, avec le soutien de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA).

Les pays bénéficiaires ont également participé à un certain nombre de voyages d'étude pour l'apprentissage par les pairs et la coopération Sud-Sud. Les éducateurs d'enseignants des pays bénéficiaires sont également encouragés à rejoindre la bourse de la grande muraille de Chine de l'UNESCO en suivant un programme d'un an spécialement conçu à l'Université normale de Chine orientale à Shanghai, en Chine.

Les approches fructueuses de l'UNESCO-CFIT telles que la co-création de projets avec les parties prenantes locales, axés sur les besoins spécifiques de chaque pays cible en matière de formation des enseignants et sur la conception de stratégies spécifiques pour répondre à ces besoins, avec de fortes composantes d'apprentissage et de partage des connaissances entre pairs, peuvent être appliquées dans d'autres pays en développement, notamment par des programmes de bourses. Les projets ne devraient pas être « répliqués » en soi, mais plutôt adaptés au contexte spécifique du pays, avec la participation inclusive de multiples parties prenantes et dans le but de tirer parti des initiatives connexes existantes. Il faut d'abord procéder à une évaluation des besoins du pays et identifier les parties prenantes et les institutions concernées.

Contact :

M. Edem Adubra, e.adubra@unesco.org

Mme Florence Ssereo, f.ssereo@unesco.org

Mme Aurora, Sze – Ming Cheung, a.cheung@unesco.org

M. Yanqing TAN, y.tan@unesco.org

Nom du projet : Améliorer la formation des enseignants pour combler le manque de qualité de l'éducation en Afrique
Pays / Régions : Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, l'hiopie, Liberia, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Togo, Ouganda et Zambie
Nommé par : UNESCO
Cible(s) d'objectif de développement durable : 4.c, 9.5
Soutenu par : Gouvernement de Chine
Entités d'exécution : UNESCO
Statut du projet : En cours
Période du projet : Phase I (2013 – 2016), Phase II (2017 – 2018)
URL de l'activité : goo.gl/T5EJZT



Fonds Malala pour le droit des filles à l'éducation

Élargir l'accès des filles à une éducation de qualité, en particulier dans les pays touchés par les conflits et les catastrophes

Défi

Naître une fille peut être une condamnation à vie à l'inégalité et à l'injustice. Les filles et les femmes sont victimes de multiples formes de discrimination dans tous les domaines de leur vie, y compris dans et par l'éducation. Dans de nombreux contextes, elles sont moins susceptibles que les garçons d'aller à l'école, leurs résultats scolaires sont souvent inégaux par rapport à ceux des garçons et des hommes et ces occasions manquées génèrent à leur tour davantage d'inégalités. Pour accroître la sensibilisation et mobiliser de nouvelles ressources en faveur de l'éducation des filles et des femmes, des partenariats plus novateurs sont nécessaires, avec un financement, une expertise et des activités de sensibilisation plus importants.

Vers une solution

Le Fonds Malala pour le droit des filles à l'éducation de l'UNESCO a été créé en 2012 à la suite de la tentative brutale d'assassinat contre Malala Yousafzai, une adolescente pakistanaise et militante pour l'éducation des filles. Cela fait partie du Partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes « Meilleure vie, meilleur avenir », qui vise à élargir l'accès des filles à une éducation de qualité et tenant compte des genres et à garantir des environnements d'apprentissage sûrs, en particulier dans les pays touchés par les conflits et les catastrophes. Le Pakistan s'est initialement engagé à verser 10 millions de dollars au Fonds et plus de 700 000 dollars ont été mobilisés auprès d'autres donateurs, dont le soutien annuel de CJ Group, un conglomérat sud-coréen.

Le Fonds vise à 1) élargir l'accès à l'éducation pour les filles et les femmes, en particulier celles qui sont les plus difficiles à atteindre et les plus touchées par les conflits et les catastrophes ; 2) améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation, en veillant à ce que les contenus, les pratiques pédagogiques, les processus d'apprentissage et les environnements prennent en compte la dimension de la parité ; 3) renforcer les capacités et politiques pour garantir un environnement éducatif sain. Il aide les pays à instaurer des sociétés équitables, inclusives et justes et à faire progresser le programme de développement porteur de transformation décrit dans les ODD, en particulier l'ODD 4 sur l'éducation de qualité et l'ODD 5 sur l'égalité des sexes.

À ce jour, 10 pays ont bénéficié de l'appui du Fonds et de la coopération Sud-Sud, dont le Cambodge, l'Égypte, le Guatemala, la Mauritanie, le Mozambique, le Népal, le Nigeria, le Pakistan, la République-Unie de Tanzanie et le Viet Nam.

Le Fonds Malala pour le droit des filles à l'éducation offre des possibilités de partage des connaissances et des bonnes pratiques pour renforcer l'accès des filles à une éducation de qualité et sensible au genre et pour assurer un environnement d'apprentissage sûr. En République-Unie de Tanzanie, par exemple, plus de 2 500 filles ont bénéficié de la création d'espaces sécurisés dans 40 écoles secondaires, et 120 enseignants et 620 élèves ont été formés à la gestion de ces espaces grâce aux outils développés par l'UNESCO. Quarante-deux enseignants ont également été formés à une pédagogie sensible au genre, à l'éducation aux droits de l'homme, à la lutte contre les intimidations et à la santé sexuelle et reproductive. Dans ces établissements, on a observé une augmentation de la rétention chez les filles grâce à la réduction du nombre de grossesses chez les adolescentes.



Au Mozambique, plus de 50 techniciens (dont 80 pour cent ce sont des femmes) ont été formés à l’alphabétisation familiale et plus de 580 jeunes femmes, mères, soignantes et parents (dont 95 pour cent ce sont des femmes) ont acquis des compétences en lecture, langue et calcul. Treize classes mettent en œuvre des programmes d’alphabétisation ordinaires, dont environ 475 apprenants en bénéficient (71 pour cent de femmes). En Égypte, l’UNESCO améliore les compétences en lecture et en écriture de 940 femmes et filles et renforce leurs aptitudes à la vie quotidienne pour la santé, les moyens d’existence et l’engagement citoyen par le biais des Centres d’éducation communautaires (CEC). Un programme de formation de formateurs a été mis à l’essai et finalisé, et 60 facilitateurs en alphabétisation ont été formés dans quatre gouvernorats.

Le projet a également mis au point des plates-formes de connaissances durables, telles que la plate-forme de gestion de l’apprentissage qui comprend un programme numérisé pour les écoles secondaires installé dans l’école numérique UNESCO/SAMSUNG et accessible aux élèves de quatre écoles secondaires (Arash, Emanyata, Loliondo et Soitsambu) de

Ngorongoro en République-Unie de Tanzanie. Cela a aussi conduit à des réformes politiques, en intégrant l’égalité des sexes dans la planification, la gestion et la prestation de l’éducation, et en soutenant l’évolution des normes du genre par des interventions dans les médias. Au Viet Nam, par exemple, un plan d’action pour l’égalité des sexes dans le secteur de l’éducation pour la période 2016-2020 a été élaboré et approuvé par le Ministère de l’éducation et de la formation. Récemment, en mars 2018, un accord a été signé avec l’Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOICA) pour un projet supplémentaire de 3,4 millions de dollars destiné à soutenir le renforcement des capacités nationales pour réaliser le droit des filles à l’éducation dans la province de Punjab au Pakistan et de Gilgit au Baltistan, par des interventions visant les responsables éducatifs, les chefs communautaires, les enseignants et les parents.

Contact :

Mme Justine Sass, Directrice, Section de l’éducation pour l’inclusion et l’égalité des sexes, UNESCO
j.sass@unesco.org

Nom du projet : Fonds Malala pour le droit des filles à l’éducation

Pays / Régions : Cambodge, Égypte, Mauritanie, Mozambique, Népal, Nigeria, Pakistan, République-Unie de Tanzanie et Viet Nam

Nommé par : UNESCO

Cible(s) d’objectif de développement durable : 4.4, 4.5, 4.6, 4.a, 4.c, 5.2, 5.3

Soutenu par : Pakistan et le CJ Group

Entités d’exécution : Varie selon les pays et comprend les ministères de l’éducation, des femmes, de la santé et du travail aux niveaux central, provincial et des districts ; les ONG et les partenaires de la société civile, y compris les associations de femmes, de jeunes et de groupes particuliers (comme les populations autochtones) ; les établissements d’enseignement, notamment les écoles, les centres d’apprentissage communautaires et autres structures éducatives non officielles ; les organismes de radiodiffusion des médias, notamment les radios communautaires, qui défendent et sensibilisent la communauté

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2012 – présent

URL de l’activité : goo.gl/eMzXVN

Programme de coopération UNESCO-Malaisie pour le renforcement de la coopération Sud-Sud

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Promotion de la coopération Sud-Sud, l'accent étant mis en particulier sur les PMA et les PEID en Asie-Pacifique et en Afrique

Défi

Les PMA et les PEID d'Asie et du Pacifique, ainsi que d'Afrique, ont en commun un certain nombre de problèmes structurels et de contraintes géophysiques qui entraînent des problèmes économiques, sociaux et environnementaux d'une ampleur disproportionnée et entravent leur développement. Ces pays sont confrontés à d'importants défis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul (IPoA) du Programme 2030 et d'autres objectifs convenus au niveau international. Il est urgent d'améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacité de l'éducation, la gestion durable de l'eau, la formulation des politiques d'IST et la mise en œuvre et la promotion d'approches fondées sur les droits de l'homme abordant l'égalité des sexes et la réduction de la pauvreté, surtout dans la région Asie-Pacifique.

Vers une solution

Qu'il s'agisse de la conception de politiques inclusives, de la formation professionnelle et du tourisme durable, de l'éducation en vue du développement durable ou de la préparation aux tsunamis, les projets menés dans le cadre du Programme Malaisie-UNESCO de la coopération (MUCP) sont un modèle pour la coopération Sud-Sud. Opérationnel depuis 2013, le MUCP met particulièrement l'accent sur les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Afrique. Il s'appuie sur l'expertise d'institutions malaisiennes, dont le Centre international de coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation (ISTIC) et sur le Centre régional d'hydrologie et des ressources en eau pour les régions tropicales humides d'Asie du Sud-Est et du Pacifique (HTC) créé sous les auspices de l'UNESCO. À ce jour, 29 projets ont été mis en œuvre dans plus de 70 pays, dont la Gambie, le Mozambique, le Myanmar, le Nigeria, le Timor-Leste, les Tuvalu et le Vanuatu.

Les projets relevant du MUCP contribuent à la réalisation des ODD. Les projets du MUCP comprennent l'éducation en vue du développement durable dans les pays insulaires du Pacifique, le renforcement des capacités des États membres de l'océan Indien en matière de préparation et de réponse aux tsunamis ; la réforme des systèmes éducatifs pour répondre aux exigences du 21e siècle, l'éducation au changement climatique pour les petites îles, le renforcement de la sécurité hydrique dans l'Asie et en Afrique ; la gestion communautaire sur les sites du patrimoine mondial et le renforcement des cursus STEM pour les filles en Afrique et dans la région Asie-Pacifique. Au total, 13 ODD sont traités dans le cadre du Programme.

Le champ et la portée de la coopération de l'UMCP comprennent des projets sur la politique et la réforme de l'éducation, l'éducation au service du développement durable (EDD), le développement des compétences, la réduction des risques de catastrophe, la durabilité scientifique, le renforcement des normes scientifiques, techniques et technologiques, l'insertion sociale, la sauvegarde du patrimoine documentaire et le renforcement des médias, notamment, en faisant appel, dans ce domaine, aux institutions et au savoir-faire de la Malaisie.

Le MUCP se concentre sur la promotion de la coopération Sud-Sud en vue d'améliorer les normes dans les domaines de la science, de l'ingénierie et de la technologie en Asie et dans le Pacifique dans le but de renforcer les institutions d'ingénierie, d'améliorer la qualité de l'enseignement et de faciliter la mobilité des ingénieurs entre la région Asie-Pacifique et l'Afrique. Il a conduit à l'élaboration de programmes modulaires et encouragé les pays à adhérer au système d'accréditation de la Fédération des associations d'ingénieurs de l'Asie et du Pacifique (FEIAP). Dans le cadre de ce projet, l'UNESCO a co-organisé plusieurs ateliers régionaux et interrégionaux sur la coopération



© UNESCO MUCP

Sud-Sud pour le renforcement des normes d'ingénierie et la mobilité des professionnels afin d'appuyer les directives de la FEIAP en matière de normalisation des qualifications des ingénieurs et de promouvoir la coopération Sud-Sud pour le développement durable. Plus de 60 participants d'Azerbaïdjan, de Chine, d'Indonésie, d'Iran, de Malaisie, de Myanmar, de Pakistan, de Sri Lanka, de Tadjikistan, de Timor-Leste et de Royaume-Uni ont assisté à l'atelier de décembre 2017 tenu à Jakarta.

De plus, le MUCP soutient le renforcement des capacités des décideurs dans les pays de l'ASEAN, en particulier au Cambodge, en Malaisie et au Timor-Leste, afin de promouvoir l'inclusion sociale par des politiques publiques. Grâce au financement du projet, l'UNESCO a conçu et lancé le Laboratoire des politiques inclusives pour soutenir la mise en œuvre du pilier des ODD sur le développement inclusif à travers des cadres politiques éclairés et cohérents.

Une autre pratique efficace consiste à soutenir le développement durable sur les sites du patrimoine mondial (et les sites de la liste indicative) en Asie du Sud-Est en soutenant les gestionnaires de sites et les principales parties prenantes de la gestion communautaire intégrant la gestion durable du tourisme. Cela a conduit à la publication de la Stratégie de tourisme durable du paysage culturel de la province de Bali : le système des subak en tant que manifestation de la philosophie Tri Hita Karana ; son guide - Plan du guide : Rizières en terrasses des cordillères des Philippines, ainsi que la Stratégie durable du tourisme pour George Town et Melaka.

En renforçant les capacités et en facilitant la collaboration régionale Sud-Sud en matière de recherche, la coopération et le partage des connaissances, le MUCP s'est avéré être un mécanisme efficace pour renforcer durablement la coopération Sud-Sud entre les États membres de l'UNESCO. Par exemple, pour renforcer le partage des

connaissances, la coopération et le dialogue à long terme, le MUCP a créé trois plates-formes de connaissances sur la science de la durabilité (<http://mucp-mfit.org/knowledge-platform-on-sustainability-science/>), la coopération Sud-Sud pour les qualifications en ingénierie et la coopération Sud-Sud pour la sécurité de l'eau. Il a également contribué à renforcer la capacité des décideurs des pays de l'ASEAN, en particulier au Cambodge, en Malaisie et au Timor-Leste, à promouvoir l'inclusion sociale par le biais de politiques publiques, notamment la création d'un Laboratoire des politiques inclusives (<http://en.unesco.org/inclusivepolicylab/>). Le travail qu'elle a accompli pour élaborer des cursus modulaires sur les normes dans le domaine des sciences, de l'ingénierie et de la technologie, qui peuvent ensuite être adaptés aux organes professionnels et aux universités pour former des professionnels certifiés, illustre bien comment l'UNESCO renforce ses capacités institutionnelles par le biais du MUCP. La même approche peut être partagée avec d'autres partenaires au développement qui sont disposés à utiliser leur expérience en matière de développement, ainsi que leurs connaissances et leur expertise technique pour aider les PMA et les PEID à réaliser les ODD en créant des plates-formes partagées, des cursus et des systèmes de certification comme la Fédération des associations d'ingénieurs de l'Asie et du Pacifique (FEIAP) et son système d'accréditation.

Contact :

M. Shahbaz Khan, Directeur, Bureau de l'UNESCO à Jakarta et Bureau régional pour la science, s.khan@unesco.org

Nom du projet : Programme de coopération UNESCO-Malaisie (MUCP)

Pays / Régions : Asie – Pacifique : Afghanistan, Australie, Bangladesh, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Chine, Îles Cook, Fidji, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Kazakhstan, Kiribati, République de Corée, Kirghizistan, RDP Lao, Malaisie, Maldives, Îles Marshall, Micronésie, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Niue, Palaos, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Singapour, Îles Salomon, Sri Lanka, Tadjikistan, Timor-Leste, Thaïlande, Tonga, Turkménistan, Tuvalu, Vanuatu et Viet Nam

Afrique : Algérie, Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Tchad, Côte d'Ivoire, Comores, Égypte, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

Nommé par : UNESCO

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.9, 4.3, 4.5, 4.6, 4.7, 4.a, 4.b, 4.c, 5.c, 6.1, 8.2, 9.5, 9.a, 11.4, 11.b, 12.b, 13.2, 13.b, 14.a, 15.9, 16.6, 16.a, 17.6, 17.7, 17.8, 17.9

Soutenu par : Le Gouvernement de la Malaisie

Entités d'exécution : L'UNESCO à New Delhi, l'UNESCO à Bangkok, l'UNESCO à Jakarta, l'UNESCO à Apia, l'Institut international de planification de l'éducation (IIPPE), Bureau international d'éducation (BIE)

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2013 – présent

URL de l'activité : <http://mucp-mfit.org/>

Une Université brésilienne soutient l'élaboration d'un programme national d'éducation de la petite enfance à Sao Tomé-et-Principe

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Améliorer la qualité et l'accès universel à l'éducation préscolaire

Défi

L'accès à des services de développement de la petite enfance, y compris des services préscolaires de qualité, fournit un soutien essentiel pendant les premières années du développement de l'enfant, tout en facilitant la préparation et l'apprentissage scolaires. Reconnaisant ce fait, plusieurs engagements mondiaux tels que les ODD et la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) soulignent l'importance de renforcer la qualité et l'adoption de l'éducation préscolaire.

Toutefois, le système d'éducation préscolaire de Sao Tomé est confronté à plusieurs défis. Le taux net de scolarisation dans les écoles maternelles est d'environ 36 pour cent. Par ailleurs, seuls 60 pour cent des éducateurs avaient reçu une formation en éducation préscolaire.¹ En outre, la qualité de la formation reçue par les éducateurs était insatisfaisante et les écoles maternelles ne disposaient pas d'infrastructures adéquates.

Vers une solution

Dans ce contexte, l'UNICEF et le Ministère de l'éducation, de la culture, des sciences et de la communication (MECCC) de Sao Tomé ont choisi le développement de la petite enfance (DJE) comme priorité stratégique dans leur plan de coopération 2012-2016. Par la suite, l'UNICEF a identifié l'Université pontificale catholique de Rio de Janeiro (PUC-Rio) comme une institution académique qui pourrait fournir une expertise technique au gouvernement pour développer et déployer un programme national de développement du jeune enfant pour les enfants d'âge préscolaire de quatre et cinq ans. En outre, l'Université a également été chargée de former des éducateurs préscolaires.

En 2013, le gouvernement, l'UNICEF et la PUC-Rio ont signé un mémorandum d'accord. Par la suite, quatre professeurs du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en éducation (LIRE et la base de données d'assistance au développement, DAD) de la PUC se sont rendus à Sao Tomé-et-Principe pour une mission d'évaluation préliminaire. Cela a conduit à l'élaboration d'un accord de partenariat et de coopération (APC) et d'un plan de travail détaillé comportant diverses étapes et missions à entreprendre. Pendant la durée du projet, l'équipe LIRE/DAD a effectué neuf missions à Sao Tomé. En outre, deux missions d'immersion d'éducateurs et d'assistants de Sao Tomé-et-Principe ont été envoyées à la PUC-Rio pour 15 jours chacune. Cela a aidé les éducateurs de Sao Tomé-et-Principe à apprendre directement comment le Brésil a renforcé la qualité et l'accès à l'éducation préscolaire. Parallèlement aux missions, une formation continue en ligne a été dispensée aux éducateurs pour leur permettre de mettre en œuvre avec succès les connaissances acquises sur le développement du cursus au Brésil.

Il en a résulté l'élaboration d'un nouveau programme d'enseignement à Sao Tomé-et-Principe, qui comprend un module sur la théorie pédagogique soulignant le programme d'enseignement et huit modules, répartis sur 320 fiches contenant des suggestions d'activités pour les éducateurs. Une équipe nationale de coordination et une équipe de suivi ont également été créées pour mettre en œuvre le nouveau cursus. Au total, 17 superviseurs et coordonnateurs ont été formés pour tester le nouveau cursus.



© UNICEF

¹ INE, 2016

L'un des principaux défis à cette époque était le manque de matériel pédagogique à l'appui de la mise en œuvre du cursus. Afin de surmonter cette limitation et d'assurer une plus grande appropriation nationale et une plus grande durabilité du nouveau cursus, des fonctionnaires du MECCC et des techniciens, notamment des inspecteurs scolaires, des directeurs, des coordinateurs et assistants préscolaires ont participé aux discussions pour définir les directives de développement des compétences des enfants dans les quatre domaines suivants : mathématiques, langues, expression artistique et environnement physique et social. Sur la base de ces directives, 200 exemplaires de matériel pédagogique ont été produits, imprimés et distribués. La Banque mondiale et le Partenariat mondial pour l'éducation ont contribué à l'impression.

Les équipes nationales et la PUC-Rio ont également élaboré des critères de sélection pilotes des écoles maternelles pour tester le cursus et défini les paramètres de base des espaces et infrastructures des établissements préscolaires. Le projet pilote a été déployé dans sept jardins d'enfants de différentes zones sociogéographiques de Sao Tomé-et-Principe. Après le succès initial des projets pilotes, il a été étendu à 17 écoles maternelles et, enfin, à toutes les écoles maternelles du pays.

La PUC-Rio a entrepris une mission d'évaluation diagnostique vers la fin du projet. L'évaluation a révélé que le projet a renforcé la capacité institutionnelle du MECC en matière d'éducation de la petite enfance. Il a également contribué à renforcer la capacité de Sao Tomé-et-Principe à créer des environnements d'apprentissage novateurs et créatifs pour les enfants d'âge préscolaire et à former des éducateurs et des assistants en éducation préscolaire. Cela a contribué à promouvoir l'éducation de la petite enfance, en particulier dans les communautés les plus défavorisées, telles que celles des zones rurales, urbaines et périphériques ainsi que les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux. Il semble également que les élèves qui ont terminé le nouveau cursus sont prêts à entrer à l'école primaire, ce qui améliorera les résultats d'apprentissage.

La clé du succès de cette initiative a été la participation des éducateurs à la conception du cursus, l'élaboration des activités du programme préscolaire, la mise en œuvre pilote et enfin l'élargissement à l'échelon national. En outre, pour la première fois à Sao Tomé-et-Principe, une approche holistique du développement de la petite enfance a été introduite dans la formation des éducateurs. Avec l'adoption du nouveau cursus, une approche d'apprentissage basée sur le jeu et liée à des étapes clés du développement de l'enfant a été officiellement introduite dans le pays.

Le projet est déjà en cours d'extension grâce à un nouvel accord de coopération entre la PUC - Rio, le MECC, l'Université de Sao Tomé-et-Principe et l'Institut supérieur d'éducation et de communication (ISEC) du pays. Le nouveau programme fournira une formation et générera des connaissances et des orientations politiques pour soutenir davantage le développement du DJE dans le pays.

Contact :

Mme Mariana Ruth Leal, Spécialiste de l'éducation, UNICEF Sao Tomé-et-Principe, mrleal@unicef.org

Mme Mirabel Ribeiro, Directrice, Planification et innovation, Ministère de l'éducation (MECC), Sao Tomé-et-Principe, mirabel.ribeiro@mecc.gov.st

Dr Rita Maria de Souza Couto, Coordinatrice, Équipe du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique (PUC-Rio de Janeiro), ricouto@puc-rio.br

Nom du projet : Éducation de qualité pour Tous

Pays / Régions : Brésil et Sao Tomé-et-Principe

Nommé par : UNICEF

Cible(s) d'objectif de développement durable : 4.2

Soutenu par : L'UNICEF et la Banque mondiale

Entités d'exécution : UNICEF, MECCC, l'Université pontificale catholique (PUC) de Rio de Janeiro au Brésil

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2013 – 2017

URL de l'activité : goo.gl/Nmed8w

Coopération régionale en tant qu'outil efficace pour promouvoir l'égalité des sexes

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Créer un changement institutionnel en sensibilisant davantage le personnel des forces armées aux questions d'égalité entre les sexes

Défi

Pour que les besoins et les priorités des femmes et des hommes soient pris en compte de manière adéquate dans une société, les deux sexes doivent être impliqués et représentés dans les processus décisionnels, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Cela est également vrai dans le secteur de la sécurité. La Réforme du secteur de la sécurité (RSS) dans les Balkans occidentaux (WB) n'a abordé que marginalement la question du sexe dans la sécurité et, en particulier, l'égalité d'accès et de perspectives de carrière des femmes dans l'armée. Bien que les carrières militaires soient ouvertes aux femmes, une approche plus systématique est nécessaire pour les attirer et les retenir dans les forces armées et de défense, en particulier aux postes de direction et de commandement. Pour atteindre cet objectif, les ministères de la défense dans les WB doivent intégrer une perspective de genre dans les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines, institutionnaliser et former des responsables en la matière et sensibiliser leur personnel aux questions liées à l'égalité entre les sexes.

Vers une solution

Pour remédier à ce problème, le Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères (SEESAC) et le PNUD ont lancé une initiative régionale, Soutenir la prise en compte des questions de genre dans la réforme du secteur de la sécurité des Balkans occidentaux, avec le soutien des Ministères de la défense de Bosnie-Herzégovine, de l'ex-République yougoslave de Macédoine (ARYM), du Monténégro et de la Serbie, pour intégrer l'égalité de genre dans la réforme du secteur de la sécurité par une coopération régionale. L'objectif du projet est d'améliorer l'intégration, la rétention et le développement professionnel des femmes dans les forces armées, d'accroître leur participation à la prise de décision et de renforcer le changement sensible au genre dans la culture organisationnelle des Ministères de la défense.

Conformément à l'un des principaux objectifs de ce projet, la sensibilisation à l'égalité des sexes s'est accrue au sein du personnel des forces armées. Les quatre ministères de la Défense des pays participants ont créé un réseau régional de formateurs, qui comprenait 33 formateurs régionaux en matière de genre. À ce jour, ils ont dispensé des formations à plus de 2 000 personnes.

Les membres de ce réseau régional ont souvent servi de personnel-ressource dans le cadre de formations en matière de genre. Par exemple, les formateurs de genre du Monténégro ont participé à des ateliers en Géorgie, en Grande-Bretagne, en Moldavie, en Serbie et en Ukraine.

Une formation a également été dispensée à 15 membres des forces armées du Ghana, du Nigeria, du Rwanda et de l'Ouganda, au cours de laquelle ils ont suivi le cours de formation des formateurs en matière de genre (GToT). La GToT a été organisée par le PNUD et le SEESAC en partenariat avec le Centre nordique pour les questions de genre dans les opérations militaires (NCGM) et le Centre des opérations de maintien de la paix des forces armées de la Serbie. Le cours a été dispensé par des formateurs de genre du Réseau régional de formateurs de genre dans les Balkans occidentaux, soutenu par le PNUD, avec sept instructeurs de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro, de Serbie et de l'ARYM. Ce cours a été un excellent exemple de coopération internationale avec les mêmes objectifs atteints et de solides liens amicaux établis.



© Gouvernement du Monténégro

Les participants au projet des pays susmentionnés ont créé une plate-forme en ligne pour le réseau régional de formateurs de genre des quatre pays, sous les auspices du PNUD et du SEESAC, et l'ont utilisée pour l'échange et le partage des connaissances.

Grâce à ses activités menées par les Ministères de la défense de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro, de la Serbie et de l'ARYM, et sous les auspices du PNUD et du SEESAC, le projet régional a obtenu les résultats suivants :

- Politiques et pratiques en matière de ressources humaines qui tiennent compte des questions de genre et qui garantissent le recrutement et le maintien en poste des femmes ;
- Mise en place de mécanismes solides et efficaces en matière de genre ; et
- Sensibilisation accrue sur les questions de genre parmi le personnel des forces armées.

Le projet a contribué à la sensibilisation sur la perspective de genre à tous les niveaux. Au Monténégro, par exemple, le Ministère de la défense a intégré des politiques d'égalité des sexes dans tous les documents stratégiques importants (examen stratégique de la défense, plan de développement à long terme et stratégie de gestion des ressources humaines), établi des mécanismes institutionnels solides dans le système, fixé des normes en matière de formation et d'éducation pour les militaires dans ce domaine et continué à participer au réseau régional des formateurs et experts dans ce domaine pour les autres pays. Cela a également conduit à l'adoption d'un plan d'action national (Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies) qui vise à accroître la représentation des femmes dans le secteur de la sécurité. Cela a contribué à l'augmentation du nombre de femmes officiers, qui s'élève actuellement à 9,75 pour cent.

Tout au long de son exécution, le projet a aidé les ministères de la défense participants à renforcer les capacités des mécanismes de promotion de genre, à améliorer les conditions de recrutement et de rétention des femmes, notamment à sensibiliser les membres des forces armées aux questions d'égalité des sexes, à revoir les politiques et procédures relatives aux ressources humaines et à appuyer la promotion des femmes dans les forces armées. L'approche régionale du projet a favorisé l'échange de connaissances et d'informations et a contribué à renforcer la confiance et la sécurité dans les Balkans occidentaux.

Contact :

Mme Žana Špadijer, Conseillère principale du Département international de la coopération, Direction de la politique de défense Ministère de la défense du Monténégro, zana.spadijer@mod.gov.me

Commandant Sanja Pejović, Conseiller principal de la Direction des ressources humaines et Conseiller en matière de genre, Ministère de la défense du Monténégro, sanja.pejovic@mod.gov.me

Nom du projet : Coopération régionale en tant qu'outil efficace pour promouvoir l'égalité des sexes
Pays / Régions : Bosnie-et-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro et Serbie

Nommé par : Le Ministère de la défense du Monténégro

Cible(s) d'objectif de développement durable : 5.1, 5.2, 5.5, 5.c

Soutenu par : UNDP/SEESAC

Entités d'exécution : Les Ministères de la défense de la Bosnie-et-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2012 – 2015

URL de l'activité : <http://www.seesac.org/Women-in-the-Military/>



Family Bank au Soudan

Lutter contre la pauvreté en autonomisant les femmes et les jeunes par le financement de petits projets

Défi

Les pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) sont confrontés à de nombreux défis, notamment le manque de financement, de compétences et de capacités limitées, en particulier pour les entreprises dirigées par des femmes. Au Soudan, les femmes et les jeunes ne peuvent pas obtenir d'aide financière par l'intermédiaire des banques, car ils ne peuvent fournir les garanties et les sûretés nécessaires.

Vers une solution

La Family Bank a été créée avec un capital de 35 millions de dollars pour aider les entreprises dirigées par des femmes à jouer leur rôle dans la croissance économique de leur pays. Le portefeuille de la banque offre du micro-financement aux jeunes entreprises, aux familles productives, aux femmes et aux jeunes.

Depuis sa création, la Banque s'est étendue à l'ensemble du Soudan, avec 42 succursales offrant des services à des groupes cibles mal desservis de la société. L'objectif principal de la banque est de réduire la pauvreté et de fournir des emplois aux jeunes et aux femmes.

L'Association soudanaise des femmes entrepreneurs, qui fait partie de la Fédération soudanaise des hommes d'affaires et des employeurs, a sollicité en 2008 le soutien de la Chambre Islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture (ICCIA), de l'État de Khartoum et de la Banque centrale pour créer une institution de micro-finance qui aidera principalement les femmes en finançant de petits projets et des microentreprises. La Family Bank a été créée en réponse à cette demande d'une plus grande inclusion financière. **Le projet a été mis en œuvre pour contribuer à réduire la pauvreté, créer des emplois et faciliter les projets de développement et autres initiatives des diplômés, des jeunes et des femmes en assurant un meilleur accès au financement.**

Avant de finaliser l'emplacement des succursales de la banque, une étude a été menée pour s'assurer que les succursales bancaires seraient réparties géographiquement et tiendraient compte des conditions sociales, économiques, techniques et budgétaires. Sur la base des conclusions de l'étude, des bureaux ont été établis dans des zones densément peuplées et des ressources ont été mises à disposition pour fournir des micro-financements aux populations cibles. Les succursales ont été mises sur pied pour assurer un accès adéquat aux services à la population ciblée. Les guichets sont des bureaux qui desservent certaines catégories ou segments de la population cible de la micro-finance, tels que les centres de retraite, l'Union des femmes, les centres des diplômés et l'Union des artisans.

La Banque travaille par l'intermédiaire d'entités complémentaires, telles que des organisations sociales, qui l'appuient dans son rôle de couverture financière. Ces organisations sont représentées dans ce qui suit : Union nationale des jeunes - Projet sur la stabilité des jeunes ; Fonds national pour l'emploi des diplômés ; Association des femmes actives ; et diverses autres organisations et associations.



© Family Bank

Parmi les initiatives réussies (projets pour les femmes), mentionnons les projets domestiques (boulangerie et pâtisserie, transformation des aliments, production de cosmétiques à base de plantes, parfumerie, séchage et salage du poisson); des projets concernant le poulet d'élevage; l'élevage des animaux; et les travaux manuels et ateliers. Le montant total des facilités de financement accordées aux projets en faveur des femmes s'est élevé à 577,6 millions de livres soudanaises et le nombre de bénéficiaires s'est élevé à 84 363 (32 pour cent du total des bénéficiaires). Cette initiative de Family Bank a été rendue possible grâce à la mise en œuvre des plans annuels complets élaborés sur la base du premier plan stratégique (2009-2013) et du deuxième plan stratégique (2015-2019). Ces plans visent à autonomiser et à réhabiliter les catégories les plus faibles de la société qui étaient économiquement actives mais avaient besoin d'un soutien supplémentaire. Cette initiative a également été approuvée et soutenue par l'État de Khartoum et la Banque centrale en 2008. La situation financière de la Banque reflète une performance saine et durable.

Parmi les initiatives les plus importantes et les plus réussies de la Banque, mentionnons le Produit éducatif, un produit bancaire novateur qui permet à la Banque de financer les frais de scolarité à tous les niveaux de l'enseignement. Dans le cadre du projet de dimension sociale, la Banque du Soudan a récemment approuvé le financement social avec des produits de micro-finance pour l'éclairage des villages, les réseaux d'eau et la construction de centres de soins de santé par l'intermédiaire de comités populaires et de représentants des villages, en coordination avec les municipalités et les unités administratives officielles. De plus, le produit incubateur d'entreprises est une forme de financement collectif. Il offre des avantages supplémentaires car il soutient les entrepreneurs qui ont des idées ambitieuses, aide à financer des études techniques et économiques, et fournit les ressources et l'environnement de travail nécessaires pendant les premières années critiques d'un projet.

En coopération avec le Centre international arabe pour l'entrepreneuriat et l'investissement (AICEI) basé à Bahreïn et l'ONUDI, la Banque a également créé le Centre national pour l'entrepreneuriat, qui fournit des services non financiers aux nouvelles entreprises et aux jeunes entrepreneurs. De 2008 à 2017, le financement s'est élevé à 1,82 milliard de livres soudanaises et les bénéficiaires à 269 046. Ce projet a grandement contribué au bien-être social et économique du pays. La Banque a contribué à réduire la pauvreté, à créer des emplois et à soutenir les projets de développement des diplômés, des jeunes et des femmes en leur offrant des services d'inclusion financière.

L'ICCIA a déjà pris contact avec les décideurs de l'OCI pour qu'ils adoptent des politiques, une législation et un cadre réglementaire appropriés qui permettront de reproduire ces projets et idées dans d'autres pays en développement. Ceci devrait être proposé lors de la réunion ministérielle de l'OCI qui se tiendra en novembre 2018.

Contact :

Chambre Islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture (ICCIA), Pakistan.icciaoic@gmail.com

Nom du projet : Family Bank

Pays / Régions : Pays de l'OIC

Nommé par : La Chambre islamique de Commerce, d'industrie et d'agriculture (ICCIA)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.4, 5.5

Soutenu par : L'État de Khartoum et la Banque centrale du Soudan

Entités d'exécution : Fédération soudanaise des hommes d'affaires et des employeurs

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2008 - présent

URL de l'activité : <http://www.familybank.sd>



Égalité des sexes : Innovations et potentiel de la coopération tripartite Sud-Sud

Partage des connaissances grâce à la coopération Sud-Sud entre le Brésil et le Mozambique

Défi

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont représenté un événement majeur pour les droits des femmes, qui a incité la création de mécanismes nationaux d'autonomisation dans le monde entier. Néanmoins, pour la plupart des pays, l'intégration d'une perspective de genre dans un certain nombre d'organes exécutifs et de prestataires de services, ainsi que la mise en œuvre de politiques multi-sectorielles, demeurent un défi.

L'égalité des sexes continue d'être une question centrale pour le développement des communautés et des pays. Partout dans le monde, les inégalités entre les sexes ont un impact énorme sur l'expérience de vie des femmes et des filles et peuvent se manifester par la discrimination, l'oppression et la violence. Les mesures et les politiques visant à mettre fin à la violence faite aux femmes ont fait l'objet d'une attention et d'investissements accrus, dont l'ampleur, la durée et les résultats varient. Pourtant, moins d'initiatives visent à assurer la protection sociale et l'autonomisation économique des femmes. La coopération Sud-Sud peut conduire à l'identification et au partage des bonnes pratiques, en aidant à combler les lacunes existantes et en favorisant des approches politiques plus solides en matière d'égalité des sexes.

Vers une solution

Le projet, « Brésil et Afrique : lutte contre la pauvreté et autonomisation des femmes par la coopération Sud-Sud », a réuni les Gouvernements du Brésil et du Mozambique dans un accord trilatéral de coopération Sud-Sud qui a également bénéficié de l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et du Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni. De 2015 à 2017, l'initiative conjointe a généré une approche innovante pour promouvoir l'égalité des sexes et mettre fin à la pauvreté, visant à atteindre trois objectifs spécifiques :

- Contribuer au renforcement des capacités institutionnelles des autorités du Mozambique pour leur permettre d'apporter des réponses intersectorielles et intégrées et de lutter contre la violence sexiste ;
- Soutenir la mobilisation sociale et la participation communautaire, en particulier des femmes dirigeantes, dans la prévention et la lutte contre la violence sexiste et l'autonomisation économique des femmes ; et
- Promouvoir les capacités institutionnelles des autorités nationales du Mozambique à formuler et à mettre en œuvre des politiques et stratégies publiques visant à promouvoir l'autonomie économique des femmes.

Les dirigeants des pays coopérants fixent les priorités, les objectifs et la stratégie de mise en œuvre avec l'appui technique des organismes des Nations Unies. L'Agence brésilienne de coopération (ABC), une entité du Ministère brésilien des affaires étrangères chargée de la coopération Sud-Sud, a joué un rôle de premier plan dans la coordination des institutions brésiliennes, en partenariat avec le Secrétariat des politiques en faveur des femmes. Du côté du Mozambique, le Ministère des affaires étrangères et de la coopération a joué un rôle clé dans les premières médiations, après lesquelles le Ministère de la femme, de l'enfance et de l'action sociale a été chargé de mobiliser les responsables et les équipes techniques, avec l'appui des responsables pour les questions d'égalité des sexes dans chaque institution. Des homologues de la société civile ont également participé, en particulier au Mozambique : des militants ruraux liés au **Rede de Margaridas no Mundo**, un réseau mondial de femmes rurales des deux pays, ont partagé leurs analyses et leurs stratégies et le Forum mozambicain des femmes a mené des activités de sensibilisation et de mobilisation sur la violence



© FNUAP

contre les femmes. Le FNUAP et ONU-Femmes au Brésil et au Mozambique ont fourni une assistance technique et un appui logistique et opérationnel à leurs homologues.

Au cours des 20 dernières années, le projet a encouragé l'enregistrement et l'analyse des lois, des politiques, des programmes et des institutions visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au Brésil. Les initiatives pertinentes ont été choisies en partenariat avec le Secrétariat aux politiques de la femme du Brésil, en tenant compte du Plan d'action pour la promotion de l'égalité des sexes (2014-2016) de la Communauté des pays de langue portugaise. Conformément au principe de la coopération Sud-Sud fondé sur la demande, de bonnes pratiques ont été recensées et partagées pour répondre à la demande de coopération du Mozambique dans trois domaines : la protection sociale, l'autonomisation économique des femmes et la violence contre les femmes et les filles.

Les autorités et le personnel technique mozambicains ont été initiés à des initiatives telles que la *Bolsa Família* (programme de transfert conditionnel de revenus), la *Casa da Mulher Brasileira* (unités offrant un soutien social primaire, des services de police et d'aide juridique aux survivantes de violences contre les femmes), le programme *Mulher, Viver sem Violência* (femmes vivant sans violence, un programme multisectoriel visant à mettre fin aux violences), les soins médicaux intégrés aux victimes de violence sexuelle et les politiques sociales visant les femmes rurales. En outre, les institutions brésiliennes ont présenté des stratégies visant à accroître l'efficacité des services, notamment en garantissant la confidentialité et en sensibilisant le personnel des services. En outre, les agences brésiliennes de coopération ont été initiées aux arrangements de coordination intersectorielle du Conseil national mozambicain pour la promotion de la femme et au formulaire d'inscription unique (*ficha única*) pour les survivants, outil qui évite une nouvelle victimisation en assurant la collecte et le partage des données sur les dossiers administratifs, qui permettront finalement l'unification de ces données. **Grâce à ce projet, des connaissances multi-sectorielles ont été partagées entre un large éventail d'agences gouvernementales et d'organisations de la société civile du Brésil et du Mozambique, où chaque agence a apporté ses propres connaissances sur des innovations spécifiques.**

Dans le Programme 2030, la coopération Sud-Sud et la coopération trilatérale figurent parmi les principales ressources pour mettre en œuvre des activités efficaces et ciblées de renforcement des capacités dans les pays en développement afin de soutenir les plans nationaux. À cette fin, le projet Brésil et Afrique invite à poursuivre l'évaluation des avantages potentiels d'un échange d'expériences et d'un transfert de connaissances fondés sur des principes entre les pays du Sud. À cet égard, la coopération trilatérale est une plate-forme qui promeut l'égalité des sexes et les droits des femmes et contribue à la réalisation des objectifs énoncés dans le Programme 2030.

Dans le même temps, les projets de la coopération Sud-Sud visant l'égalité des sexes devraient adopter une perspective à long terme et prendre en compte la complexité des arrangements institutionnels résultant d'une approche multi-sectorielle. Au niveau national, les programmes de promotion de l'égalité des sexes exigent à eux seuls des efforts conjoints de la part des agences gouvernementales aussi diverses que l'éducation, la santé, l'assistance sociale, le système judiciaire et la sécurité. Les défis se multiplient lorsque les actions impliquent d'autres gouvernements, des agences des Nations Unies et la société civile, de même que les avantages potentiels. À cet égard, les parties prenantes pourraient bénéficier du rôle de chef de file attribué aux agences des relations extérieures, qui coordonnent les actions et peuvent encourager la participation de divers organes gouvernementaux au niveau le plus élevé. Ces efforts ne profitent pas seulement aux initiatives internationales, mais encouragent également les approches multi-sectorielles au niveau national en renouvelant l'engagement en faveur de l'égalité, en encourageant l'innovation et en comblant les lacunes des politiques nationales.

Ce projet est rendu durable grâce à deux approches : la création de connaissances au sein des agences gouvernementales pertinentes qui pourraient éventuellement mener à la formulation de politiques et à une meilleure programmation ; et l'autonomisation des organisations de la société civile pour qu'elles plaident en faveur des politiques nécessaires et fournissent les services requis.

Contact :

Mme Ana Claudia Pereira, Conseillère en égalité des sexes et race et la Coopération Sud-Sud, FNUAP, anpereira@unfpa.org

Nom du projet : Partage des connaissances grâce à la coopération Sud-Sud entre le Brésil et le Mozambique

Pays / Régions : Brésil et Mozambique

Les objectifs de développement durable : 5.1, 5.2, 5.c

Soutenu par : FNUAP, ONU-Femmes et DFID

Entité d'exécution : Le Gouvernement du Brésil et le Gouvernement du Mozambique

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2015-2017

Relier les ressources : goo.gl/PDo2th; goo.gl/52p4SR



Écoles des maris au Niger

Les maris favorisent l'accès des femmes à la santé de la procréation

Défi

Le Niger a le taux de fécondité le plus élevé du monde et l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés (648 décès maternels/100 000 naissances vivantes en 2006 ; 545/100 000 en 2011). Un espace de prise de décision a été créé où les maris peuvent encourager les autres à promouvoir l'accès des femmes à la santé de la procréation. Selon une analyse situationnelle de ce phénomène, l'autorité exercée par les maris constitue un obstacle important à l'utilisation des services de santé de la procréation par leurs épouses.

Vers une solution

En 2007, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), en collaboration avec le Gouvernement du Niger (Ministères de la santé et de la promotion de la femme et de la protection de l'enfance), a élaboré une stratégie pour surmonter les obstacles socioculturels à l'utilisation des services de santé de la procréation, notamment la création de l'École des Maris (EDM). Les EDM visent à :

- faire participer les hommes à la promotion de la santé de la procréation ; et
- faciliter le changement positif des comportements au niveau communautaire par les maris qui, en tant que tels, deviennent des agents de changement et favorisent le dialogue au sein de leur couple sur les décisions familiales.

L'EDM est un réseau de maris modèles qui ont été sélectionnés par les centres de santé et formés pour devenir des dirigeants. Ces écoles sont constituées de groupes de 12 maris volontaires. Elles sont structurées et suivent certains modes de fonctionnement mais n'ont pas de hiérarchie. Tous les membres sont égaux et sont des pairs.

Chaque école est rattachée à un centre de santé dans les zones les plus vulnérables où les indicateurs de santé de la procréation (RH) sont faibles. Les maris modèles se réunissent régulièrement pour discuter et proposer des solutions visant à améliorer l'accès des femmes et des enfants aux services de santé. Ils mènent également des activités de plaidoyer et de sensibilisation auprès des hommes de leur communauté et développent des partenariats avec tous les acteurs des secteurs de la santé et des structures locales. Étant donné que la région de Zinder a certains des indicateurs de RH les plus bas du Niger, le FNUAP au Niger, en collaboration avec le Ministère de la santé, a décidé de mettre en œuvre la stratégie dans cette région en premier.

En 2008, un atelier réunissant toutes les parties prenantes, les autorités administratives et sanitaires régionales, les professionnels de santé, les organisations non gouvernementales nationales (ONG) et des maris volontaires, a été organisé pour définir le concept et les principes de L'EDM. Cette approche participative est fondamentale pour la stratégie afin d'assurer l'alignement avec les valeurs culturelles et religieuses locales et est également utilisée dans la phase de mise en œuvre. Le FNUAP Niger a mis en place un système d'appui dans lequel deux ONG locales, SONGES et ANBEF, supervisent les écoles.

Ces ONG sont spécialisées dans le renforcement des capacités et le travail communautaire et sont en charge de l'encadrement. L'encadreur supervise les capacités de chaque école et les assiste dans la mise en œuvre de leurs activités. L'encadreur assiste chaque fois que l'école se réunit (en général, deux fois par mois). En moyenne, un encadreur est responsable de 10 à 12 écoles. L'encadreur ne prend pas de décisions pour l'école, mais aide le groupe à résoudre les problèmes, à trouver des solutions appropriées et à visualiser leurs idées. L'encadreur assiste également le groupe dans l'élaboration de son plan d'action et suit les progrès réalisés. Pour faciliter ce travail, le FNUAP au Niger et ses partenaires ont créé *un Cahier de Suivi*.



© FNUAP

SONGES offre un soutien technique en fournissant des conseils et des informations sur les services de RH (y compris les soins prénatals et les méthodes contraceptives) pour s'assurer que les maris ont accès aux connaissances. De plus, des « modérateurs » assistent souvent les écoles. Un modérateur peut être un professionnel de la santé local, une sage-femme ou un chef religieux, par exemple, qui assistera à une réunion pour apporter des informations spécifiques à une question qui nécessite une clarification. Cette étroite collaboration avec les professionnels de santé locaux et d'autres entités, telles que les autorités administratives et traditionnelles, est essentielle pour assurer la durabilité de la stratégie.

La stratégie en cours d'élaboration à l'échelle nationale repose sur les leçons tirées de l'expérience, l'évaluation des défis à relever et la mise à l'échelle des clés du succès dans les régions de Zinder et Maradi. Elle appliquera les 10 principes clés identifiés par une étude de capitalisation réalisée en février 2012 comme facteurs de réussite de ces écoles :

- Cibler les hommes pour atteindre les femmes ;
- Donner le bon exemple en tant que moteur du changement social ;
- Ne pas avoir de hiérarchie dans les structures de l'EDM ;
- Ne pas payer les maris modèles ;
- Établir divers partenariats aux niveaux local, régional et national ;
- Améliorer le système national de santé ;
- Faire preuve de respect et exprimer un sentiment d'appartenance et une reconnaissance symbolique ;
- Transférer des connaissances par la décentralisation ;
- Faire passer les participants du statut de bénéficiaires passifs à celui des consommateurs informés de services publics et de citoyens autonomes ; et,
- Professionnalisme de toutes les parties concernées.

En 2014, l'initiative avait donné les résultats suivants :

- Les maris en tant que modèles
 - » Les membres de l'EDM ont développé des comportements positifs ;
 - » D'autres maris admiraient les maris modèles, ce qui les a sensibilisés aux questions de l'égalité des sexes ; et
 - » Des changements positifs ont été réalisés en ce qui concerne l'utilisation des services de santé en matière de la procréation.

- Plaidoyer en faveur de la santé de la procréation auprès des dirigeants communautaires :
 - » Les membres de l'EDM ont plaidé sans relâche auprès des chefs traditionnels ; et
 - » Séances de sensibilisation organisées avec les maris dans les zones et villages voisins sur les questions à aborder.
- Changements de comportement positifs chez les hommes et les femmes :
 - » Le dialogue s'est établi au sein des couples ;
 - » Les hommes ont acquis une meilleure compréhension de la question sur la santé des femmes ;
 - » Les EDM et les chefs religieux et traditionnels ont développé des relations harmonieuses ; et
 - » Il a été décidé d'interdire les naissances à domicile.

Les EDM sont fondées sur une approche participative et peuvent être facilement adaptées aux valeurs et aux besoins de chaque communauté. En suivant ces principes de base, la stratégie peut être reproduite et mise en œuvre dans de nombreux autres contextes. Après avoir débuté au Niger, la stratégie a été reproduite par des ONG internationales telles que Save the Children, CONCERN, HKI et PSI. Le FNUAP au Niger et le Gouvernement du Niger ont ensuite mobilisé des partenaires bilatéraux tels que le Danemark, l'Espagne et l'Union européenne, pour obtenir des fonds. **Enfin, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et centrale ayant des réalités socioculturelles similaires à celles du Niger ont reproduit cette stratégie. Par exemple, des connaissances sont partagées au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, en Mauritanie, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo sur la façon de mettre sur pied une école pour maris et sur les facteurs de réussite et les leçons tirées.** Tous ces pays ont envoyé des délégations du gouvernement, de la société civile et des partenaires techniques et financiers au Niger.

Contact :

M. Issa Sadou, Spécialiste sur l'égalité des sexes et des droits humains, FNUAP, sadou@unfpa.org

Nom du projet : L'implication des hommes dans la promotion de la santé de la procréation à travers une approche communautaire, l'École des Maris.

Pays / Régions : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo

Nommé par : FNUAP Niger

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.1, 3.2, 3.7, 5.6

Soutenu par : FNUAP, Organisme danois de développement international (DANIDA), Union européenne, Espagne

Entités d'exécution : Les ONG locales

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2007 – présent

URL de l'activité : goo.gl/cFmcyz

Financement transformateur pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Renforcer les systèmes de gestion des finances publiques pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Défi

Ces dernières années, l'intérêt pour une budgétisation tenant compte du genre s'est accru et l'on a compris qu'une planification et une budgétisation efficaces peuvent améliorer l'impact des politiques gouvernementales et renforcer la responsabilité envers les femmes et les filles. Il y a eu une demande croissante de la part des partenaires, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, pour un renforcement des capacités en matière de budgétisation sensible au genre. Mais pour s'enraciner pleinement, le renforcement des capacités doit mobiliser toutes les parties prenantes, s'inscrire dans le long terme et susciter une volonté politique et des mesures visant à placer l'analyse des sexes au centre des activités gouvernementales de planification, de programmation et d'établissement du budget.

Vers une solution

L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), et avant 2011, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), ont appuyé le renforcement des capacités en matière de budgétisation sensible au genre, par un partage des expériences et des bonnes pratiques et par le transfert de connaissances et de compétences. À ce jour, l'ONU-Femmes a aidé plus de 100 pays à intégrer l'analyse sexospécifique dans leurs plans et budgets nationaux, sectoriels et locaux. Sur la base de cette expérience et grâce à la collaboration de partenaires et d'experts nationaux, l'ONU-Femmes a identifié les principaux facteurs de succès, notamment : (i) des exigences juridiques strictes ; (ii) le leadership des Ministères des finances ; (iii) la participation active des parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, en particulier les parlements, les universités et la société civile ; (iv) l'alignement entre les plans de développement nationaux et les budgets ; (v) la disponibilité de données solides ventilées par sexe ; et (vi) une assistance technique continue et ciblée pour accroître l'institutionnalisation et améliorer la durabilité.

En 2017, l'ONU-Femmes et le Fonds monétaire international (FMI) ont commencé à collaborer pour élargir l'impact de la budgétisation sensible au genre dans le monde, en s'appuyant sur l'avantage comparatif et les mandats des deux institutions. Cet effort conjoint s'articule autour de trois axes pour développer davantage la base de données concrètes, renforcer les capacités nationales et accroître le plaidoyer mondial en faveur d'une budgétisation sensible au genre.

Pour lancer le partenariat, des événements d'apprentissage par les pairs ont été organisés au Rwanda et à Maurice en novembre 2017 et février 2018, respectivement. Structurés autour de l'apprentissage par l'expérience et du dialogue interactif, les échanges Sud-Sud ont permis d'identifier des points d'entrée pour améliorer les efforts nationaux et locaux en matière de budgétisation sensible au genre.

L'événement au Rwanda comprenait des présentations ainsi que des visites sur le terrain en petits groupes pour des projets axés sur l'innovation technologique, l'autonomisation économique des femmes et les services intégrés pour lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles. Une visite au Forum parlementaire des femmes du Rwanda a permis de mieux comprendre comment la budgétisation sensible au genre a été institutionnalisée au sein du gouvernement. Il s'agit notamment de la collaboration parlementaire avec le mécanisme national de promotion de la femme ainsi que de la création d'un comité parlementaire chargé de suivre le processus budgétaire de la conception à l'exécution et d'effectuer des audits de performance sur l'égalité des sexes.



© ONU-Femmes

Le Ministre des finances du Rwanda a identifié l'examen minutieux et l'engagement actif du Parlement comme essentiels pour faire progresser une budgétisation sensible au genre, qui a été essentielle pour accroître les investissements dans l'éducation et les services de santé pour les femmes et les filles. A la suite de cette visite, les Ministres de l'égalité des sexes du Ghana et de la Sierra Leone ont reconnu le potentiel de l'expérience rwandaise pour leurs pays et ont demandé que la budgétisation sensible au genre soit intégrée dans tous les budgets gouvernementaux africains.

Lors de l'événement d'apprentissage par les pairs organisé à Maurice, des participants ougandais ont présenté leur expérience en matière de budgétisation sensible au genre dans le contexte de la réforme de la loi sur la gestion des finances publiques. Les représentants du Ministère ougandais des finances, de la planification et du développement économique et de la Commission pour l'égalité des chances ont également expliqué comment utiliser un processus participatif et consultatif pour élaborer des directives visant à aider divers secteurs et le Parlement à s'engager plus activement dans une budgétisation sensible au genre. **En conséquence directe, les participants du Malawi, du Mozambique et de la République-Unie de Tanzanie ont identifié des actions pouvant être reproduites dans leur contexte national. Par exemple, des collègues du Malawi se sont engagés à plaider en faveur d'une révision de leur loi sur la gestion des finances publiques, en utilisant l'expérience ougandaise pour soutenir le dialogue politique.** En outre, les quatre pays participants ont convenu de poursuivre l'apprentissage continu par le biais d'échanges virtuels et de visites de suivi pour voir les pratiques de budgétisation sensible au genre en action.

En plus des échanges d'apprentissage par les pairs, le Centre de formation d'ONU-Femmes a dispensé des formations régionales sur la budgétisation sensible au genre. Il s'agit notamment de modules en ligne et en face-à-face, et

l'accent est mis sur l'acquisition de compétences pratiques et applicables pour mettre en œuvre une budgétisation sensible au genre. Le cours de formation à modules multiples a été dispensé en anglais, en espagnol et en français à 108 participants dans plus de 35 pays.

Une budgétisation efficace tenant compte de la question de genre exige de solides capacités et une collaboration entre les Ministères des finances, de la planification, de l'égalité des sexes et les Ministères sectoriels. L'engagement de groupes extérieurs au gouvernement, notamment les parlementaires, les organisations de la société civile et les milieux universitaires, est nécessaire pour renforcer la demande de budgétisation sensible au genre. Grâce à la collaboration de l'ONU-Femmes et du FMI, les partenaires gouvernementaux et les parties prenantes non gouvernementales se réunissent pour examiner ce qui fonctionne dans la conception et la mise en œuvre d'une budgétisation sensible au genre, évaluer les défis dans le cadre de ce travail et identifier les bonnes pratiques pour les reproduire dans toute une série de pays.

Contact :

Mme Katherine Gifford, Spécialiste des politiques, Gouvernance et planification nationale, ONU-Femmes, katherine.gifford@unwomen.org

M. Monjurul Kabir, Conseiller principal et Dirigeant mondial, la Coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, ONU-Femmes, monjurul.kabir@unwomen.org

Nom du projet : Financement transformateur pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
Initiative phare

Pays / Régions : Ghana, Malawi, Mozambique, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, République-Unie de Tanzanie, Ouganda et Zambie

Nommé par : L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 5.c

Soutenu par : ONU-Femmes et FMI

Entités d'exécution : ONU-Femmes, FMI, les Ministères des finances et les Ministères sectoriels des pays participants

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2017-2021

URL de l'activité : <http://gender-financing.unwomen.org/fr>

La Colombie et le Ghana unissent leurs efforts pour améliorer les conditions sanitaires

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Introduire des technologies innovantes et peu coûteuses pour améliorer l'assainissement

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Défi

Nyapienya et Langma sont des communautés rurales dans le district d'Osudoku de la région du Grand Accra, à environ 6 km de Dodowa au Ghana. Malgré leur proximité des zones semi-rurales et urbaines, les membres de la communauté vivent dans des conditions précaires et leurs besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits.

Comme seulement 5 pour cent des maisons sont connectées aux réseaux d'égouts et que la plupart des tuyaux d'évacuation ne sont pas couverts, certaines familles défèquent dans les tuyaux et les espaces ouverts. L'accès limité aux services de santé, à l'eau potable et à l'assainissement contribue à 70 pour cent des maladies de la population et constitue l'une des principales causes de mortalité. Une solution importante est la construction de toilettes qui n'ont pas besoin de systèmes d'eau ou d'égouts et qui peuvent, par conséquent, améliorer les conditions sanitaires nationales.

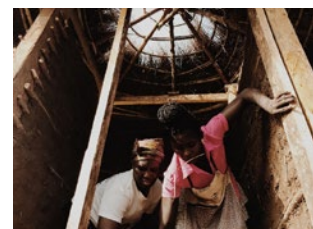
Vers une solution

L'utilisation rationnelle de l'eau et la capacité de l'État à fournir des systèmes d'égouts sont très pertinentes. Par conséquent, la formation à la construction d'un prototype de toilettes à compostage et à leur construction a été identifiée comme une étape clé pour relever les défis sanitaires environnementaux et sociaux à Nyapienya et à Langma. Cette formation encourage les activités collectives et participatives parmi les membres de la communauté, où les connaissances traditionnelles sont reconnues et promues, de même que la gestion résiduelle appropriée et, le cas échéant, une nouvelle technologie accessible, peu coûteuse et pouvant être reproduite pour une gestion appropriée des déchets humains est introduite. En conséquence, les toilettes à compostage ont été décorées avec des éléments symboliques des communautés de Nyapienya et de Langma.

A Nyapienya, les dirigeants communaux de chacune des églises rassemblent la communauté, le groupe d'hommes de l'assemblée qui prennent des décisions communautaires importantes, des membres du gouvernement local tels que le responsable de l'eau et des conditions sanitaires, les directeurs locaux du Réseau INDEPTH, des enseignants des communautés environnantes et 40 hommes et femmes de la communauté.

À Langma, le chef de tribu de la région est responsable du développement communal. Les principaux bénéficiaires du projet sont des membres du secteur de Jamestown et des membres de communautés éloignées. Le projet engage également de jeunes volontaires du Rojal NU (le réseau des jeunes africains pour le développement) en charge de la réplique du projet, ainsi que 44 hommes et femmes formés à la construction de trois prototypes de toilettes à compost pour leurs communautés.

Toutes les nouvelles technologies, qu'elles soient alternatives ou intuitives, doivent être étayées par une étude appropriée du contexte social et une sensibilisation importante sur la nécessité et la manière de les utiliser. Un programme éducatif et une formation solides sont nécessaires pour assurer la conception, la construction et l'utilisation correcte des toilettes à compost, qui seront utilisées quotidiennement, en respectant les ressources locales. En conséquence, la fondation Organizmo a développé trois étapes pour la mise en œuvre du projet : i) mise en œuvre ; ii) sensibilisation ; et iii) suivi.



© Fondation Organizmo

Le Réseau INDEPTH¹ était présent à toutes les étapes. Il était responsable de la formation continue de la communauté aux technologies et permettait un suivi direct. Dès le début, des plans étaient en place pour reproduire l'expérience de sorte qu'à la fin de la formation les responsables puissent agir en tant que propagateurs et se rendre dans les communautés voisines pour partager leurs nouvelles connaissances.

Aujourd'hui, près de 120 personnes utilisent quotidiennement ces toilettes. Cela contribue à la bonne gestion des conditions sanitaires (ODD 6) et à l'amélioration des conditions de santé et de bien-être des communautés (ODD 3). De plus, la mise en place de toilettes sèches contribue à éliminer la pauvreté (ODD 1) et à parvenir à l'égalité des sexes (ODD 5) car il existe un lien direct entre l'abandon scolaire des filles et les conditions précaires auxquelles les femmes de ces villes étaient confrontées à cause des mauvaises conditions sanitaires subies pendant leurs règles, ce qui peut engendrer des infections urinaires ou vaginales.

La proposition initiale de mise en œuvre de ce projet au Ghana émanait de l'ambassade de Colombie au Ghana, sous l'égide de son programme de coopération humanitaire. L'Agence présidentielle colombienne pour la coopération internationale (APC Colombia) a noué un partenariat avec la Fondation Organizmo² en s'appuyant sur son expérience en matière de développement de modèles éducatifs pour les techniques de construction écologiques et les technologies alternatives. La Fondation Organizmo s'est ensuite rendue au Ghana et a enseigné à ces communautés comment construire et utiliser correctement les toilettes à compost. Le réseau INDEPTH et Rojal NU ont apporté un soutien au cours des premières étapes du projet et ont mené des actions de suivi pour assurer l'impact et la durabilité du projet. L'ambassade de Colombie au Ghana a contribué à la construction de deux prototypes de toilettes supplémentaires, garantissant ainsi la réplique du projet.

Les toilettes à compost sont une technologie appropriée dans les environnements où l'eau et les égouts font défaut. Le bac de compostage est conçu pour déshydrater les matières fécales lors d'un processus de décomposition sain. À l'origine, la Fondation Organizmo avait appliqué cette technologie et son programme de formation à des communautés colombiennes situées dans les départements d'Amazonas, Sucre, Magdalena, Cundinamarca et Chocó, etc.

La technologie des bacs de compostage peut être reproduite dans tout autre pays en développement où la mise en œuvre de technologies alternatives appropriées ou intuitives est nécessaire. Il peut être utilisé pour permettre aux individus et aux groupes sociaux d'assumer la responsabilité de transformation des territoires exposés à des processus dégénératifs en environnements durables.

Le défi majeur concernant la reproduction de ce projet est la nécessité de mettre en place un programme de sensibilisation en accompagnement de la construction de la technologie des toilettes. Ce programme vise à modifier la dynamique de la communauté en développant une compréhension différente de l'environnement et des cycles de la nature. Pour que l'impact soit complet, ces technologies doivent :

- être basées sur les connaissances traditionnelles ;
- s'adapter au territoire ;
- renforcer les échanges locaux avec les principes de solidarité ;
- être économiquement accessibles à la population de manière générale ;
- prendre en compte le contexte socioculturel des communautés qui les construisent ;
- optimiser l'utilisation et le traitement des ressources locales et des sources d'énergie dans leur conception ;
- être appliquées au niveau local ;
- être créatives dans leur construction ; et
- être appropriées et pouvant être étendues par la communauté.

Contact :

Mme Ana María Gutierrez, Fondation Organizmo, Directrice, Colombie, anamaria@organizmo.org

Nom du projet : La Colombie et le Ghana s'unissent pour améliorer les conditions sanitaires

Pays / Régions : Colombie, Ghana

Nommé par : Agence présidentielle colombienne pour la coopération internationale (APC - Colombie)

Cible des objectifs de développement durable : 3.8, 3.9, 3.c, 6.2,6.3, 6.b

Soutenu par : APC Colombia, Fondation Organizmo, ambassade de Colombie en Afrique, Réseau INDEPTH et Rojal Nu

Entités d'exécution : Réseau INDEPTH, Rojal NU et communautés de Nyapienya et Langma.

Statut du projet : Achevé

Période du projet : Août 2017 - novembre 2017.

URL de pratique : www.organizmo.org

¹ INDEPTH est un réseau mondial de systèmes de suivi démographique et sanitaire (SSDS) qui apporte une meilleure compréhension de l'état de santé des communautés.

² La Fondation Organizmo est un centre colombien de bio-architecture axé sur la responsabilisation des communautés par la formation à la bioconstruction et aux technologies intuitives, sur l'utilisation efficace des ressources naturelles et la promotion de comportements environnementaux cohérents.



Renforcement des capacités de gestion de la Société des eaux urbaines du Soudan du Sud

Amélioration de l'approvisionnement en eau en milieu urbain au Soudan du Sud

Défi

Le Soudan du Sud a pris son indépendance en 2011 après un long conflit. La population de Djouba, la capitale, a considérablement augmenté après le retour des réfugiés. On l'estime actuellement entre 600 000 et 800 000 habitants. Les problèmes d'infrastructure, tels que l'approvisionnement en eau, constituent un défi majeur pour la vie quotidienne. Seulement 10 % de la ville est approvisionnée en eau. Une petite minorité de citoyens ayant accès à l'eau raccordée au réseau paient le tarif réduit, tandis que la majorité utilise de l'eau de rivière non filtrée, des puits non protégés et / ou une eau à forte salinité. La société des eaux urbaines du Soudan du Sud (South Sudan Urban Water Corporation, SSUWC), un service public chargé de la construction et de la gestion des installations de distribution d'eau et hébergée au sein du Ministère des ressources en eau et de l'irrigation (MWRI), est financièrement et techniquement non viable en raison du taux élevé d'eau non génératrice de revenu (NRW) et du faible taux de collecte du prix de l'eau. Comme il est nécessaire d'augmenter le prix et le taux de collecte, la SSUWC doit améliorer ses performances et son service client pour favoriser la compréhension et la coopération des citoyens.

Vers une solution

Pour renforcer la capacité de la SSUWC à assurer un approvisionnement en eau propre et potable de manière durable à Djouba, depuis 2010, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et le Soudan du Sud mettent en œuvre le projet de renforcement des capacités de gestion de la Société des eaux urbaines du Soudan du Sud. La phase 2 (2016-2020) du projet est axée sur le développement des capacités en matière de gestion financière, de gestion de l'eau non génératrice de revenus, et d'exploitation et de maintenance des installations.

La JICA aide la SSUWC à tirer les enseignements des principaux réseaux d'approvisionnement en eau de l'Ouganda et du Cambodge. Les sessions de formation dans chaque pays ont pour objectif que la SSUWC :

- apprenne ce qui a bien fonctionné pour les réformes du service d'eau grâce aux expériences de ces deux pays ; et
- gagne l'expertise nécessaire pour élaborer son plan de réforme en fonction de sa propre situation.

La formation au Cambodge, au Japon et en Ouganda a été organisée en 2017 parmi les activités du projet. Les formations visaient à apprendre de l'expérience des principaux fournisseurs d'eau des pays en développement (la National Water and Sewerage Corporation (NWSC) en Ouganda et la Phnom Penh Water Supply Authority (PPWSA) au Cambodge) en matière de réformes et de difficultés qu'implique le développement des infrastructures. **La NWSC et la PPWSA ont réalisé d'importantes améliorations des performances et un changement organisationnel, malgré un travail dans des environnements difficiles. Par exemple, le taux de NRW de la PPWSA et de la NWSC s'est considérablement amélioré, passant de 72 pour cent en 1993 à pour cent en 2011 et de 60 pour cent en 1998 à 28 pour cent en 2018, respectivement.** Les participants ont appris l'histoire du Cambodge (détérioration des infrastructures due à la guerre civile dans les années 70, par exemple), qui était semblable à la situation au Soudan du Sud.

Le Ministre des ressources en eau et de l'irrigation et des représentants clés du SSUWC ont visité d'importants services d'approvisionnement en eau en Ouganda et au Cambodge. La formation en Ouganda était basée sur le programme de formation de la NWSC et ses installations d'approvisionnement en eau. Les conférences et la formation de la NWSC couvraient un large éventail de sujets relatifs à la gestion, tels que le prix de l'eau, la gestion financière, la sensibilisation



© JICA

du public, la gestion de la NRW, le système d'information géographique (SIG), la gestion de la distribution de l'eau. L'historique de la réforme de la NWSC a également été partagé. La PPWSA a donné une conférence sur l'histoire de ses réformes et de la gestion des services publics.

Le Ministre des ressources en eau et de l'irrigation et la SSUWC ont repris confiance en leur plan de réforme. Au Cambodge, la couverture en approvisionnement en eau à Phnom Penh a considérablement augmenté, passant de 20 pour cent en 1993 à 82 pour cent en 2003, avec une réduction de la NRW et une révision des tarifs, générant un bénéfice net. Le plan de réforme de la PPWSA (Cambodge) a été mis en œuvre en un peu plus de 10 ans, démontrant que les réformes peuvent être réalisées assez rapidement. Les conférences étaient convaincantes, car la plupart d'entre elles étaient données par des dirigeants de la PPWSA qui sont confrontés à des défis difficiles depuis les années 90. Ils ont convenu qu'il était possible pour la SSUWC d'améliorer ses performances et d'élargir l'accès à l'eau.

Une formation conjointe continue avec la NWSC sera efficace pour renforcer les performances de la SSUWC. Étant donné que la technologie et les méthodes de gestion du pays voisin sont similaires à celles du Soudan du Sud, il est plus facile pour les participants de la SSUWC de tirer profit des expériences de la NWSC.

Réalisations :

Le siège de la SSUWC et la station de Juba ont commencé à élaborer un plan d'action pour la réforme, qui inclut une analyse des bonnes pratiques et des enseignements tirés de la PPWSA et de la NWSC (par ex. la nécessité d'une volonté politique, d'un leadership fort, d'un personnel motivé et du soutien de partenaires de développement et des pairs).

Dans l'ensemble, la formation a eu pour résultats :

- un plan de réforme visant à améliorer les performances des services publics et l'identification des actions prioritaires contribuant à des améliorations efficaces, sur la base des expériences des principaux services d'eau dans les pays en développement et des enseignements tirés de ces expériences ;
- des compétences pratiques et des méthodes de gestion partagées par un pays voisin ; et
- des liens entre des organisations de différents pays en développement avec le soutien de partenaires de développement (tels que la JICA le cas échéant), qui comprennent les défis et le processus de développement des pays en développement et qui établissent des relations durables.

Contact :

Bureau des questions mondiales et du partenariat pour le développement, Département de la stratégie opérationnelle, Agence japonaise de coopération internationale (JICA), pdgdp@jica.go.jp

Nom du projet : Renforcement des capacités de gestion de la société des eaux urbaines du Soudan du Sud

Pays / Régions : Cambodge, Soudan du Sud, Ouganda

Nommé par : L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.a, 6.b

Soutenu par : JICA

Entités d'exécution : National Water and Sewerage Corporation (NWSC) en Ouganda et Phnom Penh Water Supply Authority (PPWSA) au Cambodge

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2016-2020 (phase 2)

URL de l'activité : goo.gl/17JxWC

Gestion intégrée des ressources hydriques et des eaux usées des petits États insulaires en développement de l'Atlantique et de l'océan Indien

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



La gestion intégrée des ressources en eau dans les zones marines d'eau douce et côtières

Défi

Deux océans, six pays et trois langues distinctes : les nations de Cabo Verde, des Comores, des Maldives, de Maurice, de Sao Tomé-et-Principe, des Seychelles peuvent sembler avoir peu de choses en commun, mais en tant que petits États insulaires en développement (PEID), elles sont confrontées à des défis très similaires en matière de gestion des déchets et des ressources en eau.

Les six pays, situés dans les océans Atlantique et Indien (OAI), diffèrent profondément par leur taille et leur niveau de développement économique, mais partagent des problèmes liés à la rareté et à la contamination des ressources en eau douce, à la surexploitation et la mauvaise gestion des ressources en eaux souterraines, à la pression croissante sur la production agricole et à la biodiversité en voie de disparition rapide. A un degré plus ou moins important, ils ont également de grandes difficultés à fournir à leurs populations une eau saine et potable et des installations de gestion des déchets.

Vers une solution

En réponse à ces défis, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a financé un projet de grande envergure visant à répondre au besoin urgent de gestion intégrée des ressources en eau et à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans les PEID des océans Atlantique et Indien. Le projet, baptisé « Mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau dans les petits États insulaires en développement de l'océan Atlantique et de l'océan Indien » (IWRM AIO SIDS), mis en œuvre conjointement par le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), s'est employé à renforcer l'engagement et la capacité des six pays participants en mettant en œuvre une approche intégrée de la gestion des ressources en eau douce fondée sur les écosystèmes. L'objectif du projet est de veiller à ce que chaque pays soit suffisamment préparé pour gérer ses ressources aquatiques et ses écosystèmes de manière durable.

La méthodologie utilisée par le projet pour résoudre les problèmes de ressources en eau sur chaque île est la promotion et la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et d'une utilisation efficace de l'eau (UEE). La GIRE est définie comme un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, de la terre et des ressources associées afin d'optimiser équitablement le bien-être économique et social qui en résulte, sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux. En promouvant la mise en œuvre de la GIRE, le projet a aidé les pays à atteindre les objectifs de développement durable liés à l'eau, l'assainissement, la gestion des écosystèmes et au-delà.

Le projet a été conçu pour que chaque pays fasse preuve d'une approche novatrice en ce qui concerne le GIRE. Toutes les démonstrations étant différentes, le projet permet à six PEID de voir et d'apprendre des résultats de six approches différentes par le biais d'échanges Sud-Sud. Cela a été réalisé via des formations régionales ont été organisées sur les compétences dont tous les pays ont besoin, y compris des indicateurs de communication et de suivi, afin que les participants des six pays puissent apprendre à la fois des formateurs et des pairs des autres pays sur leurs meilleures pratiques.

Par exemple, à Cabo Verde, les agriculteurs de Colonato participant à la démonstration ont été formés et aidés par des kits de micro-irrigation. En tout, 100 kits pour une production agricole économe en eau ont été distribués. Deux ateliers ont été organisés pour former les agriculteurs



© IWRM AIO SIDS

à la production agricole en utilisant des eaux usées traitées via un système de micro-irrigation par goutte-à-goutte. Un accent particulier a également été mis sur la formation des agricultrices aux mesures de plantation d'arbres et de protection des aquifères, telles que la prévention de l'érosion côtière et l'intrusion saline. En tout, le projet a permis de planter 3 000 arbres fruitiers et 1 000 plantes halophytes (tolérantes au sel), formant une barrière vivante contre l'érosion et contribuant à l'amélioration des sols dans la zone agricole de Colonato.

Aux Comores et à Sao Tomé-et-Principe, le projet a soutenu l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de GIRE pour le bassin du fleuve Mutsamudu et a considérablement amélioré la gestion du bassin versant. Le projet a été mis en œuvre de manière hautement participative, les communautés, l'armée, la municipalité et le gouvernement régional étant pleinement engagés dans la mise en œuvre de diverses activités visant à protéger leur propre source d'eau. La campagne de sensibilisation comprenait d'importantes activités de nettoyage de la rivière, associées à des essais de services de collecte de déchets solides. Ces efforts ont aidé le gouvernement régional à mettre en place un système de gestion des déchets solides responsable sur l'île. De plus, les petits agriculteurs, dont les pratiques traditionnelles ont entraîné une érosion et un engorgement des sols très importants, ont été formés pour rendre leurs pratiques agricoles plus productives. Ces pratiques aident également les agriculteurs à éviter l'érosion et l'engorgement, à restaurer leurs terres et à améliorer la qualité de l'eau dans la région.

Les Maldives ont renforcé leur capacité de protection des lentilles d'eau douce, qui est une source d'eau douce vitale et rare pour la population insulaire, en installant un système intégré de gestion de l'eau avec collecte des eaux de pluie et dessalement, et en améliorant les pratiques agricoles pour prévenir la pollution par les engrais. La démonstration réussie de la GIRE, en particulier ses avantages attendus en matière d'adaptation au changement climatique, a catalysé un soutien financier supplémentaire du Fonds vert pour le climat afin de reproduire la pratique sur plus de 20 autres îles.

Maurice a également renforcé sa capacité de surveillance des eaux souterraines afin d'améliorer sa gestion conjointe des ressources en eaux souterraines et de surface et de protéger l'aquifère nord de l'intrusion saline.

Grâce aux efforts conjugués de ces six PEID, près de 100 000 membres de la communauté ont déjà bénéficié d'une amélioration de la qualité de l'eau, ce qui réduit la pauvreté, améliore les résultats en matière de santé, facilite l'adaptation au changement climatique et atténue la menace de catastrophes naturelles ou causées par l'homme. Les projets de démonstration de la GIRE dans chaque pays ont également contribué à l'égalité des sexes en reconnaissant et en renforçant le rôle que jouent les femmes dans la gestion de l'eau et en intégrant la dimension de genre dans les résultats plus larges des projets.

Les résultats des activités de démonstration de la GIRE ont été inclus dans les discussions politiques au niveau national afin de garantir que les politiques nationales adopteront l'approche de la GIRE en matière de durabilité. Sao Tomé-et-Principe a promulgué sa première loi sur l'eau, entièrement basée sur l'approche de la GIRE. Les Seychelles ont également mis au point une politique nationale de l'eau, un plan national de GIRE et un projet de loi nationale sur l'eau afin d'intégrer pleinement les principes de la GIRE dans ses arrangements juridiques et institutionnels nationaux en matière de gestion de l'eau. Aux Maldives, le Gouvernement a mis au point et approuvé une politique nationale en matière d'eau et d'assainissement.

Contact :

Dr Akiko Yamamoto, Conseillère technique régionale pour la gouvernance de l'eau et des océans, Centre de services régional du PNUD pour l'Afrique, akiko.yamamoto@undp.org
Dr Yegor Volovik, gestionnaire de portefeuille du FEM, Eaux internationales, PNUE, yegor.volovik@unenvironment.org

Nom du projet : Mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau et des eaux usées dans les petits États insulaires en développement de l'Atlantique et de l'océan Indien

Pays / Régions : Cabo Verde, Comores, Maldives, Maurice, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles

Nommé par : PNUD

Cible(s) d'objectif de développement durable : 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.a, 6.b

Soutenu par : FEM, PNUD, PNUE

Entités d'exécution : UNOPS, pays participants

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2012 – 2018

URL de l'activité : <http://aio-iwrm.org/>

La Guinée-Bissau soutient l'assainissement total mené par la communauté à Sao Tomé-et-Principe

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Réduire la défécation à l'air libre et promouvoir des pratiques d'assainissement et d'hygiène sûres dans les communautés rurales

Défi

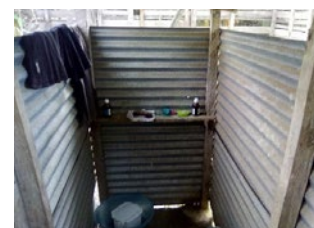
Entre 1995 et 2015, le nombre de personnes pratiquant la défécation à l'air libre à Sao Tomé-et-Principe a diminué de 20 pour cent. Cependant, 54 pour cent utilisaient encore des espaces ouverts pour la défécation (Programme commun de surveillance de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, 2015). Afin de réduire la défécation à l'air libre en améliorant l'accès aux latrines et leur utilisation, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Ministère de l'infrastructure et des ressources naturelles du pays ont souhaité tirer parti des enseignements d'une autre initiative nationale bénéficiant d'une solide expérience factuelle dans ce domaine. Ils ont choisi la Guinée-Bissau car celle-ci avait réduit la défécation à l'air libre de 31 à 18 pour cent entre 2006 et 2014.¹ Cette réussite est en grande partie attribuée à l'UNICEF Guinée-Bissau et à ses partenaires, qui, depuis 2011, utilisent l'approche de l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) pour réduire la défécation à l'air libre dans les zones rurales. L'approche de l'ATPC est enracinée dans la demande et le leadership de la communauté, se concentrant sur le comportement et le changement social et encourageant l'innovation locale à mettre fin à la défécation à l'air libre.

Vers une solution

Pour relever le défi susmentionné, la coopération entre la Guinée-Bissau et Sao Tomé-et-Principe a été établie en quatre phases distinctes : apprentissage à partir de données factuelles ; diagnostic ; planification et actions pilotes. La première phase impliquait une visite sur le terrain en Guinée-Bissau menée par deux agents du Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe. Au cours de la visite, ils ont échangé des informations sur le rôle et les responsabilités des principales parties prenantes en Guinée-Bissau et à Sao Tomé-et-Principe, notamment des fonctionnaires et des partenaires d'exécution. Les agents de Sao Tomé-et-Principe se sont également rendus dans les communautés où l'approche d'ATPC avait été mise en œuvre. Ils y ont découvert l'utilisation innovante des smartphones en Guinée-Bissau pour surveiller la mise en œuvre de l'ATPC et les progrès réalisés par les communautés pour mettre fin à la défécation à l'air libre. Ils ont également discuté avec les communautés, les intermédiaires et les autorités locales afin de comprendre les différentes phases du processus de mise en œuvre.

La visite sur le terrain a permis de souligner le besoin d'une assistance technique sur mesure pour la deuxième phase (diagnostic). L'UNICEF Sao Tomé-et-Principe a donc reçu une assistance technique d'UNICEF Guinée-Bissau pour l'élaboration d'un plan d'action afin de mettre en œuvre l'ATPC. L'agent auxiliaire de Guinée-Bissau a également participé à une conférence sur l'assainissement en mai 2017 à Sao Tomé-et-Principe. Il a partagé l'approche de l'ATPC en Guinée-Bissau ainsi que les progrès et les réalisations du pays. Tous les principaux acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement, y compris des fonctionnaires locaux, ont participé à la conférence. Cela a permis d'aborder en profondeur la manière dont l'expérience de la Guinée-Bissau pourrait être appliquée aux besoins de Sao Tomé-et-Principe.

Dans le cadre de la troisième phase (planification), des réunions bilatérales ont eu lieu avec plusieurs responsables gouvernementaux des Ministères de l'infrastructure et des ressources naturelles, de la santé et de l'éducation, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de la Banque africaine de développement et des acteurs de la société civile (organisations non gouvernementales et communautaires) pour aborder les opportunités disponibles pour réussir la mise en œuvre du



© UNICEF

¹ Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2014.

programme d'assainissement en milieu rural. Ces réunions ont également apporté des idées sur la manière dont ces opportunités pourraient être intégrées dans le plan d'action pour la mise en œuvre de l'ATPC. Une fois que le plan d'action a été finalisé avec ces contributions, une dernière réunion a été organisée avec les représentants gouvernementaux et les partenaires afin de présenter le projet de plan d'action, qui a ensuite été soumis au Ministre de l'infrastructure et des ressources naturelles pour approbation officielle.

La quatrième phase a débuté début 2018 avec une formation à l'ATPC pour tous les partenaires, y compris l'équipe du gouvernement central du Département de l'assainissement et les organisations non gouvernementales (ONG) ou les organisations à base communautaire (OBC) sélectionnées pour la mise en œuvre. Il s'en suivra le lancement d'un projet pilote dans un district de Sao Tomé-et-Principe.

Lors du déploiement du projet, le Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe a créé un groupe de travail chargé de conseiller sur le choix des communautés pilotes et la formation des ONG/OBC sélectionnées pour initier la mise en œuvre de l'ATPC. Le succès du projet pilote déterminera le potentiel de développement du programme à l'échelle nationale. Il sera de plus important de confirmer l'engagement du Gouvernement à chaque étape de la mise en œuvre afin de garantir le succès de la mise en œuvre et de la durabilité du projet.

D'autre part, **la coopération entre Sao Tomé et la Guinée-Bissau pour promouvoir l'ATPC en partageant des leçons et des solutions est une initiative novatrice puisque le contexte de l'ATPC est généralement axé sur la mise en place d'interventions basées sur les spécificités locales.** Enfin, la mise en œuvre de l'approche de l'ATPC ne nécessite pas l'apport de ressources financières par les communautés. Elle peut donc facilement être reproduite dans les communautés les plus défavorisées. C'est pourquoi l'ATPC peut également être utilisé comme point d'entrée à de nombreux autres problèmes, tels que l'assainissement sûr des écoles communautaires, la planification de la sécurité de l'eau, la surveillance nutritionnelle ainsi que la planification et la mise en œuvre de l'approche ATPC, sur la base de l'expérience de la Guinée-Bissau.

Contact :

M. Luis Bonfim, spécialiste de la santé, UNICEF Sao Tomé-et-Principe, lbonfim@unicef.org

M. Fredrik Asplund, Responsable de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et de l'hygiène pour tous (WASH), UNICEF Guinée-Bissau, fasplund@unicef.org

M. Didier Monteiro, Responsable WASH, UNICEF Guinée-Bissau, dmonteiro@unicef.org

Nom du projet : Mise en place d'un système d'assainissement total piloté par la communauté à Sao Tomé-et-Principe

Pays / Régions : Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe

Nommé par : UNICEF

Cible(s) d'objectif de développement durable : 6.2

Soutenu par : UNICEF

Entités d'exécution : UNICEF et Ministère de l'infrastructure et des ressources naturelles, Sao Tomé-et-Principe

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2016 – 2018

URL de l'activité : goo.gl/aEYVrm



Renforcer le processus de réforme du secteur de l'eau au Nigeria

Apprentissage entre pairs avec la Colombie et le Brésil pour éclairer les réformes du secteur de l'eau au Nigeria

Défi

Le Gouvernement du Nigeria reconnaît depuis longtemps les défis auxquels est confronté son secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement : mauvais accès aux services, infrastructures mal entretenues, capacités et performances médiocres des prestataires de services et profondes conséquences du grave déficit sanitaire du Nigeria, notamment les effets négatifs sur la santé publique. En réponse, le Gouvernement a donné la priorité à l'amélioration de l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans sa stratégie de développement et au programme de transformation national.

Le Gouvernement du Nigeria poursuit ses efforts pour accroître l'accès durable aux services d'eau dans les zones urbaines, notamment pour les pauvres, en s'attaquant aux problèmes institutionnels et de gouvernance. Cela nécessite une réforme politique et législative associée à des investissements dans les infrastructures.

Vers une solution

Les responsables gouvernementaux du secteur de l'eau au Nigeria ont souhaité obtenir des informations de première main des praticiens du secteur de l'eau qui avaient mené à bien les réformes. La Banque mondiale a répondu par un échange de connaissances financé par le mécanisme Sud-Sud afin de réunir des responsables nigériens et leurs homologues colombiens et brésiliens. Les pays avaient fait face à des défis similaires dans le secteur de l'eau et avaient récemment mis en œuvre des réformes qui avaient considérablement amélioré leur secteur de l'eau. La Colombie a entrepris des réformes au cours des 15 dernières années, en partie avec le soutien de la Banque mondiale, qui ont considérablement amélioré son secteur de l'eau. Avant ces réformes, la Colombie rencontrait des difficultés similaires à celles du Nigeria, notamment la qualité et la couverture insuffisantes des services, les prestataires de services peu performants et non réglementés, et le financement et recouvrement des coûts inefficaces. Le Brésil, dont le système de gouvernement fédéral décentralisé est similaire à celui du Nigeria, a également dû faire face à une urbanisation rapide et à des inefficacités du secteur de l'eau à grande échelle. Depuis les années 90, les deux pays mettent en œuvre avec succès des réformes du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

La portée et la conception du programme ont bénéficié de nombreux échanges préparatoires, à la suite desquels deux délégations nigériennes de responsables fédéraux et d'État se sont rendues en mai 2016 au Brésil et en Colombie pour des voyages d'étude afin de rencontrer des experts nationaux et locaux du secteur de l'eau. Les délégations au Brésil et en Colombie étaient respectivement dirigées par le Secrétaire permanent et le Directeur du Ministère fédéral des ressources en eau du Nigeria. En tout, 20 responsables nigériens ont participé, dont cinq agents du gouvernement fédéral (Ministère fédéral des ressources en eau et Ministère fédéral des finances) et 15 représentants du gouvernement des États ou des responsables de l'Agence nationale de l'eau.

Les voyages d'étude ont débuté par une séance d'introduction d'une demi-journée sur la situation et l'histoire du secteur de l'eau du pays hôte, suivie de réunions et de présentations officielles d'institutions clés du secteur, de visites sur site (installations, systèmes), d'échanges avec le personnel opérationnel et de discussions au moment des repas avec les responsables. Chaque voyage d'étude comprenait une session de réflexion intermédiaire et une dernière (quatre sessions en tout), dirigées par le chef de délégation, avec l'aide de l'équipe de la Banque mondiale et d'un consultant local pour enregistrer les questions, réactions et prises de positions des participants. Le processus officiel de revitalisation et de réforme du secteur de l'eau au Nigeria a débuté un an plus tard, milieu 2017.



© Banque mondiale

Les résultats obtenus grâce à cette initiative sont les suivants :

Nouvelles connaissances : Les participants à l'échange ont acquis une compréhension des défis auxquels font face les secteurs de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Colombie et au Brésil, ainsi que des stratégies à moyen et à long termes pour le développement, le financement et la réglementation du secteur de l'eau. Les Nigériens ont pu réfléchir à la manière d'appliquer ces solutions au Nigeria et comprendre les changements possibles et les options de réforme pour améliorer la couverture et la durabilité des services d'eau.

Amélioration des compétences : Le programme d'échange a permis d'améliorer les connaissances et les compétences de la délégation nigérienne en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes du secteur de l'eau.

Amélioration du consensus : Étant donné que les participants nigériens à l'échange de connaissances travaillent à la fois au niveau des autorités fédérales et des États nigériens, l'échange a renforcé les relations entre ces responsables gouvernementaux. Les voyages d'étude ont permis d'organiser des séances de réflexion et de favoriser un consensus entre les champions potentiels de la réforme au niveau des États et au niveau fédéral, en créant une coalition de responsables soucieux de la réforme et en contribuant à l'établissement des priorités de la réforme.

Amélioration de la connectivité : Les délégations des trois pays ont formé un groupe pour continuer à travailler ensemble. Plusieurs des participants au voyage d'étude, notamment les Commissaires de l'eau et les responsables des services publics, sont désormais au premier plan du débat sur la réforme du secteur au Nigeria.

Nouvelles actions et actions améliorées : **Les connaissances acquises sur les réformes sectorielles ont grandement documenté et influencé les débats et la formulation des politiques au Nigeria, notamment ceux visant à clarifier la complémentarité des rôles du gouvernement fédéral et local, la réglementation des services publics et la conception des subventions et du financement sectoriel.** Les délégués ont été habilités à défendre et à mobiliser les réformes du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement du gouvernement fédéral et des États fédérés. Cela a éclairé les consultations nationales du Nigeria en vue de l'élaboration du diagnostic de la pauvreté concernant l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène au Nigeria, ainsi que du plan d'action pour la revitalisation du secteur en 2017-2018. Le Gouvernement du Nigeria a également demandé l'aide de la Banque mondiale pour concevoir et mettre en place un nouveau Fonds national de l'eau.

A la suite des voyages d'étude, le Gouvernement du Nigeria a demandé à la Banque mondiale de mettre au point un diagnostic actualisé des conditions du secteur, fondé sur des preuves, le Nigeria WASH Poverty Diagnostic, 2017. Il a également demandé à la Banque mondiale de soutenir le processus de consultation participatif entre l'État fédéral et les États fédérés pour l'élaboration d'un plan d'action de revitalisation du secteur WASH (Eau, assainissement et hygiène pour tous), approuvé en avril 2018, qui comprenait un certain nombre de recommandations de gouvernance et de financement inspirées des expériences brésilienne et colombienne. Les domaines de réforme clés comprennent :

- Renforcement du cadre institutionnel et du partenariat État fédéral-États fédérés pour le développement du secteur
- Mise en place d'un régulateur économique adapté au contexte de faibles capacités du Nigeria
- Nouveaux mécanismes de financement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, y compris l'attribution de prêts à des conditions favorables par le Gouvernement fédéral et des incitations sous forme de subventions de la part de l'État
- Mise en place de politiques tarifaires et de subventions
- Supervision et contrôle des installations d'eau, y compris la mise en place et le renforcement des capacités d'un système de réglementation national en tant que mesure à court et à moyen termes. (Chaque État nigérien doit avoir un système de réglementation complet pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, mais celui-ci sera plus long à établir.)

Contact :

M. Laurent Porte, Responsable du programme, Mécanisme Sud-Sud, Banque mondiale, lporte@worldbank.org, southsouthfacility@worldbank.org

Nom du projet : Renforcer le processus de réforme du secteur de l'eau au Nigeria

Pays / Régions : Brésil, Colombie, Nigeria,

Nommé par : Groupe de la Banque mondiale

Cible(s) d'objectif de développement durable : 6.1, 6.2, 6.3, 6.a

Soutenu par : Mécanisme Sud-Sud de la Banque mondiale

Entités d'exécution : Gouvernements du Brésil, de la Colombie et du Nigeria, Groupe de la Banque mondiale

Statut du projet : Achevé

Période du projet : Octobre 2015 - octobre 2016

URL de l'activité : Non disponible

Transfert de technologie des énergies renouvelables de la Chine vers le Ghana et la Zambie



Adapter les connaissances et les compétences techniques pour apporter une énergie propre et accessible aux communautés rurales



Défi

Le Ghana a vu sa part d'électricité fournie aux ménages passer de moins de 40 pour cent en 2000 à 60 pour cent en 2010. Aujourd'hui, plus de 70 pour cent des ménages du pays ont accès à l'électricité. Cependant, cette moyenne nationale cache une disparité frappante entre les zones urbaines et les zones rurales, puisque seulement 40 pour cent des foyers ruraux ont accès à l'électricité. De même, en Zambie, la plupart des zones rurales ne sont pas connectées au réseau national et seulement 3 pour cent de la population rurale dispose d'électricité. Vivre dans le noir après le coucher du soleil pose des difficultés inimaginables aux habitants des communautés rurales.

Vers une solution

Pour aider les communautés rurales du Ghana et de la Zambie à avoir accès à l'électricité, le Danemark a financé deux projets de transfert de technologies d'énergie renouvelable (TTER) avec le Ghana et la Zambie, axés essentiellement sur la mise en place d'une coopération Sud-Sud cohérente entre la Chine et les pays africains afin de promouvoir l'initiative Énergie durable pour tous des Nations Unies. Les projets visent à adapter l'expérience et les compétences techniques chinoises afin de promouvoir la production de technologies faisant appel aux énergies renouvelables en Afrique. Les projets ont une approche holistique pour opérer à la fois : 1) en amont, en favorisant la création d'un environnement propice au transfert de technologies et en renforçant les capacités de coopération Sud-Sud entre la Chine, le Ghana et la Zambie ; et 2) en aval, en termes de transfert effectif et de démonstration de technologies avec une mise à niveau potentielle par le secteur privé.

Le projet de transfert de technologies d'énergie renouvelable Ghana / Zambie / Chine est un projet phare dans le pilotage de l'approche novatrice de la coopération trilatérale du PNUD. En combinant les besoins et les compétences du pays bénéficiaire avec l'expérience et le savoir-faire technique de la Chine, l'approche trilatérale transfère les connaissances et les compétences nécessaires pour favoriser les avantages mutuels pour les pays concernés. Grâce à cette approche, le PNUD joue un rôle de « courtier de connaissances », de créateur de capacités et d'intermédiaire pour répondre aux besoins des pays et fournir une plate-forme pour l'échange de connaissances.

De nombreux partenaires de Chine, du Ghana et de Zambie collaborent à ces projets, notamment la Commission ghanéenne de l'énergie, le Ministère chinois de la science et de la technologie et le Département zambien de l'énergie en Zambie, ainsi que les bureaux extérieurs du PNUD à Accra, Pékin et Lusaka. Tous les partenaires ont facilité l'échange d'expertise et de technologie entre la Chine, le Ghana et la Zambie. Les initiatives suivantes ont été prises via une approche participative :

- Des ateliers et des sessions de jumelage ont été organisés en Chine, au Ghana et en Zambie pour faciliter l'échange des meilleures pratiques et poser des bases solides pour des alliances incluant le secteur privé.
- Plusieurs délégations chinoises se sont rendues au Ghana et en Zambie à la demande de MOST pour participer à des réunions face-à-face afin de coordonner le développement des projets de démonstration ;
- La Commission de l'énergie au Ghana et le Département de l'énergie en Zambie ont envoyé plusieurs délégations en Chine pour acquérir du savoir-faire, promouvoir les projets de démonstration et participer à des événements de mise en relation ; et
- Les bureaux extérieurs du PNUD à Accra, Pékin et Lusaka ont servi de passerelles entre toutes les parties impliquées, en assurant la coordination pour faciliter et superviser l'ensemble du processus de transfert de technologie d'énergie renouvelable.



© PNUD

Les résultats suivants ont été obtenus :

- L'étude de préféabilité et la sélection de la technologie d'énergie renouvelable à transférer ont été accompagnées de la création d'une base de données pour les solutions de transfert de technologie d'énergie renouvelable (TTER) ;
- Le site Web du projet, une plate-forme de mise en relation en ligne, a été lancé en chinois et en anglais. Des mises à jour seront effectuées en permanence ;
- Le plan-cadre des énergies renouvelables au niveau national pour le Ghana a été finalisé et soumis à l'approbation du Parlement ;
- Des sociétés de technologie et des instituts de recherche soutenant le TTER au Ghana, en Zambie et dans d'autres pays partenaires africains ont été créés en Chine ; et
- Des formations annuelles sur les technologies solaires, hydroélectriques et à biogaz et sur les processus clés de conception de systèmes pour les parties prenantes en Chine et en Zambie ont été organisées afin d'éliminer les barrières en termes de connaissances pour le TTER.

La coopération trilatérale, qui fait partie intégrante de la coopération Sud-Sud, est une modalité innovante émergente qui permet aux pays de partager et d'échanger des connaissances et des expériences. Les projets trilatéraux identifient une valeur ajoutée spécifique et des forces comparatives entre les pays partenaires (Chine - Ghana - Zambie) et le PNUD dans un format de coopération Sud-Sud où tous les partenaires contribuent et bénéficient de la coopération.

Pour assurer la durabilité des projets, des garanties au niveau des politiques nationales sont mises en place. **Le plan-cadre pour les énergies renouvelables a été soumis au Parlement ghanéen. Il a identifié et lancé la conception de mécanismes financiers institutionnels pour augmenter le transfert de technologies d'énergie renouvelable. La Commission ghanéenne de l'énergie a également mis en place des mécanismes permettant de transférer efficacement le savoir-faire technique, la technologie et les produits.** En Zambie, une stratégie en matière d'énergie renouvelable est en cours d'élaboration à l'issue de l'examen de la politique.

De plus, les projets ont permis à la Chine, au Ghana et à la Zambie d'avoir une plate-forme d'apprentissage et de coopérer au niveau international dans le domaine des technologies d'énergies renouvelables et du transfert de compétences. Des engagements futurs pour accélérer le développement durable et la coopération Sud-Sud axée sur la demande dans le secteur de l'énergie peuvent être atteints grâce à des discussions et une coopération plus poussées entre les parties prenantes concernées.

Des discussions sont en cours pour reproduire les projets dans d'autres pays, d'après les engagements existants du PNUD. Les pays et les autres parties prenantes ont besoin d'une coordination forte et d'une volonté de coopérer et d'apprendre des expériences des autres. De plus, le modèle de coopération trilatérale est lui-même reproductible et les enseignements tirés du projet sur la création d'environnements propices au transfert de technologies liées aux énergies renouvelables sont également reproductibles dans de nombreux pays en développement, ce qui pourraient être basé sur l'expérience et le savoir-faire tirés du projet Chine-Ghana-Zambie.

Contact :

M. Peter Morling, PNUD Chine,

peter.morling@undp.org

M. Eric Antwi-Agyei, PNUD Ghana,

eric.antwi-agyei@undp.org

Dr Lloyd Ngo, PNUD Zambie, Lloyd.ngo@undp.org

Mme Xiaoyu Liu, ACCA21, Ministère chinois des sciences et de la technologie, liuxy@acca21.org.cn

Nom du projet : Coopération Sud-Sud Chine-Ghana / Zambie sur le transfert de technologie d'énergies renouvelables

Pays / Régions : Chine, Ghana, Zambie

Nommé par : PNUD Chine

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.4, 1.b, 7.1, 7.2, 7.a, 7.b

Soutenu par : Danemark

Entités d'exécution : PNUD et gouvernements respectifs

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2014 – présent

URL de l'activité : goo.gl/KwGHN9; goo.gl/e4F8BZ

Opérationnalisation de l'efficacité énergétique au Maroc

Les responsables marocains apprennent du Mexique comment rendre leurs villes plus écoénergétiques grâce à un meilleur éclairage des rues

Défi

La consommation d'énergie devrait tripler au Maroc en raison de la croissance économique du pays et de son urbanisation rapide. Pourtant, le Maroc reste extrêmement dépendant des importations de combustibles fossiles. Avec un taux de dépendance de 96 pour cent en 2012, le système énergétique marocain dépend fortement des importations de charbon, de pétrole et de gaz ainsi que d'électricité en provenance d'Espagne. En raison de cette très forte dépendance, le Gouvernement marocain s'est fixé pour objectif ambitieux d'accroître l'efficacité énergétique, contribuant ainsi à l'objectif de développement durable 7.3 (ODD).

De plus, d'ici 2050, 70 pour cent de la population du pays sera urbaine, ce qui représentera environ 10 millions de personnes dans les villes du Maroc. Les villes consomment une grande quantité d'énergie et, avec l'urbanisation progressive du pays, les autorités municipales doivent absolument améliorer l'éclairage public afin de réduire la consommation d'énergie.

Vers une solution

Comprenant qu'il pourrait tirer parti d'un échange de connaissances axé sur les secteurs municipaux et l'efficacité énergétique, le Ministère marocain de l'énergie, des mines et du développement durable a demandé à rencontrer les pays ayant mis en œuvre des projets d'efficacité énergétique en milieu urbain. Afin de documenter la conception du nouveau projet d'efficacité énergétique au Maroc, les Marocains souhaitaient en savoir plus sur les initiatives qui permettraient aux autorités municipales de réaliser des investissements concrets en faveur de l'efficacité énergétique, à court et moyen termes, adaptés au marché. En réponse, l'équipe de la Banque mondiale chargée du projet a utilisé une subvention du mécanisme d'échange d'expériences Sud-Sud (mécanisme Sud-Sud) pour organiser un échange de connaissances avec des experts mexicains ayant récemment mené à bien des réformes en matière d'utilisation de l'énergie en milieu urbain. L'objectif à long terme de cette initiative était de rendre les villes marocaines plus écoénergétiques en améliorant l'éclairage public.

L'échange de connaissances a débuté par une visioconférence pour aider les participants à identifier les lacunes, à préciser les objectifs d'un voyage d'étude et à convenir des objectifs d'apprentissage. Pour l'essentiel de l'échange de connaissances, une délégation marocaine s'est rendue au Mexique. Les participants mexicains et marocains ont tous participé directement à la préparation et à la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique. Les 12 participants marocains à l'échange provenaient de divers départements et entreprises publiques œuvrant dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'éclairage public. Les participants du Mexique ont été sélectionnés pour correspondre étroitement à leurs homologues marocains. Les fournisseurs de connaissances étaient les dirigeants et le personnel de la compagnie d'électricité mexicaine (CFE), qui avait mis au point le programme national d'éclairage public efficace en coordination avec l'Agence nationale pour l'efficacité énergétique (CONUEE) et la banque locale de développement (BANOBRA). Des agents du Secrétariat mexicain de l'énergie (SENER) ont également fourni de précieuses directives relatives à l'efficacité énergétique. Les spécialistes en énergie de la Banque mondiale basés à Rabat et à Mexico ont organisé les échanges entre les deux gouvernements. Un atelier de diffusion à Rabat organisé par le Ministère marocain des affaires générales et de la gouvernance a fait suite à l'échange en juin 2016.

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



© Banque mondiale

Cet échange a permis d'obtenir les résultats suivants :

Nouvelles connaissances : L'échange a permis au Maroc de tirer les enseignements d'un autre pays en développement confronté à des problèmes énergétiques similaires liés aux stratégies et programmes d'éclairage à faible consommation d'énergie. Les Marocains ont découvert le secteur énergétique mexicain, le programme d'efficacité énergétique du Mexique, son nouveau modèle de transition énergétique, le Programme mexicain d'éclairage à faible consommation d'énergie, les principales réformes menées en août 2014, la création d'un marché de certificats verts et les choix du Mexique en matière de tarification d'électricité et de coûts de production et de transport.

Amélioration des compétences : L'échange a renforcé les compétences techniques et opérationnelles du Maroc dans le cadre des programmes d'efficacité énergétique. Les Marocains ont appris de la stratégie du Mexique eu égard au financement et à la facilitation des investissements en matière d'efficacité énergétique et d'éclairage public, de normalisation des codes d'efficacité énergétique, de diffusion des bonnes pratiques et de centralisation des données sur l'intensité énergétique du secteur. Les Marocains ont également été informés des mesures prises par le Mexique pour protéger l'environnement et réduire les effets du changement climatique.

Amélioration de la connectivité : Le partenariat qui en a résulté a permis de renforcer les capacités marocaines à mettre en œuvre un éclairage public efficace.

Nouvelles actions et actions améliorées : **Amélioration des connaissances et des compétences grâce à l'échange de connaissances, ce qui a guidé la préparation et la conception du Programme national de transformation de l'éclairage au Maroc lancé en décembre 2016 et achevé en avril 2018.** Avec l'aide de la Banque mondiale, le Gouvernement marocain a procédé à un examen détaillé

du secteur de l'éclairage public dans le cadre d'une stratégie visant à déployer des approches de partenariat public-privé (PPP) pour améliorer l'éclairage public à travers le pays. Après l'échange, les responsables marocains impliqués dans l'efficacité énergétique ont été formés afin de savoir comment augmenter le nombre d'études de faisabilité dans des villes marocaines. Par exemple, la ville de Marrakech a achevé une évaluation préliminaire des performances énergétiques de certains services municipaux dans le cadre de la Conférence COP22 de 2016 sur les changements climatiques.

L'organisation d'échanges de connaissances entre pays aux conditions de développement similaires est très bénéfique, car les défis et opportunités auxquels ils sont confrontés sont également semblables. Les participants peuvent apprendre beaucoup des succès et des échecs. Il n'y a cependant pas de solution universelle pour la promotion de l'efficacité énergétique : chaque pays peut tirer des enseignements des expériences d'autres pays et s'adapter en fonction de son contexte.

Pour reproduire cette bonne pratique, un grand défenseur doté d'une volonté politique au plus haut niveau pourra déployer des programmes nationaux d'efficacité énergétique. Un fort leadership est nécessaire pour coordonner les parties prenantes locales et étrangères concernées. Le soutien financier des institutions internationales n'est pas une condition préalable en soi, mais les incitations basées sur les performances peuvent être très persuasives lorsqu'il s'agit de convaincre les dirigeants de l'importance de la promotion de l'efficacité énergétique.

Contact :

M. Laurent Porte, Responsable du programme, Mécanisme Sud-Sud, Banque mondiale, lporte@worldbank.org, southsouthfacility@worldbank.org

Nom du projet : Opérationnalisation de l'efficacité énergétique au Maroc

Pays / Régions : Mexique, Maroc

Nommé par : Groupe de la Banque mondiale

Cible(s) d'objectif de développement durable : 7.3, 13.2, 17.5

Soutenu par : Mécanisme Sud-Sud de la Banque mondiale

Entités d'exécution : Gouvernement mexicain ; Gouvernement marocain ; Groupe de la Banque mondiale

Statut du projet : Achevé

Période du projet : Février 2016 - septembre 2016

URL de l'activité : Non disponible



Fonds d'innovation en matière de services

Développement et mise en œuvre de solutions innovantes pour résoudre les problèmes axés sur les citoyens

Défi

Au Bangladesh, les citoyens doivent parcourir de longues distances, effectuer souvent plusieurs voyages, encourir des coûts élevés et subir des retards et des frustrations considérables pour accéder à divers services, notamment les services publics. Ils manquent également d'informations sur la manière de parcourir les processus complexes relatifs aux prestations des services publics. De plus, le Gouvernement doit dépenser des sommes importantes pour couvrir les coûts administratifs et de transaction à cause des méthodes manuelles archaïques, basées sur du papier. En raison de la nature centralisée et hiérarchique de la prise de décision, les agents de terrain et des niveaux intermédiaires ont rarement la possibilité de donner leur avis, alors même qu'ils sont les mieux placés pour proposer des idées et des solutions utiles visant à améliorer les prestations de services aux portes du citoyen. De la même manière, plusieurs technologies d'adaptation peuvent être utilisées pour faciliter la vie des citoyens, avec de petites innovations pour améliorer l'accessibilité et la rentabilité. Les agents et les innovateurs intuitifs manquent souvent de ressources ou d'un environnement propice à l'expérimentation de solutions potentielles.

Vers une solution

Pour atteindre les objectifs de développement nationaux et les objectifs de développement durable, l'accès à l'information (a2i) a déployé des efforts considérables pour favoriser l'innovation dans tout le pays et apporter des solutions durables aux problèmes des citoyens. Le Fonds pour l'innovation des services est conçu pour encourager l'amélioration des solutions locales innovantes et garantir l'accessibilité à ces solutions localisées et efficaces. L'initiative englobe la notion de cocréation et engage des agences gouvernementales, des organisations de développement, des organisations non gouvernementales (ONG), des établissements universitaires, des entreprises privées et même des particuliers en tant que partenaires actifs pour la poursuite de l'innovation et la simplification de la vie des citoyens. a2i encourage les idées innovantes avec un capital initial pour mener des projets pilotes dans une région spécifique afin de pouvoir financer les tests de faisabilité, et évalue le potentiel d'adaptation de la solution. À ce jour, plus de 150 innovations ont été créées grâce à ce mécanisme de financement.

Le Fonds pour l'innovation des services définit une innovation comme une idée ou une initiative qui élimine les étapes inutiles pour les citoyens afin de pouvoir accéder aux services et exploite la technologie pour les améliorer. L'innovation doit réduire le temps, les coûts et les déplacements ou le nombre de visites requises pour obtenir un service ainsi que pour en améliorer la qualité. Tout le monde peut faire la demande d'un capital initial ne pouvant dépasser 32 000 USD par projet innovant à tout moment, durant toute l'année. Les domaines prioritaires sont la décentralisation et la prestation de services, l'autonomisation des femmes, l'autonomisation des personnes handicapées, la santé, l'agriculture, le développement rural, le droit à l'information, les initiatives vertes pour la gestion des catastrophes et les dispositifs peu coûteux.

Les innovateurs qui reçoivent un capital initial pour développer et mettre en œuvre des solutions innovantes sont présentés à des experts et à des mentors spécialisés afin d'affiner et d'improviser la solution dès le début du projet. a2i facilite les liens entre les innovateurs et les ministères / le secteur public susceptibles de contribuer à l'extension ou à la reproduction des innovations au niveau national. Les innovateurs deviennent copropriétaires des droits de propriété intellectuelle sur les idées, ce qui facilite l'appropriation par les ministères et les directions pour la mise à l'échelle nationale. Cela constitue également la base des accords de partage des revenus pour les innovations



Low Cost Communication Device For Persons with Speech Disability



© Gouvernement du Bangladesh

susceptibles de générer un rendement financier.

Le Fonds pour l'innovation des services a créé une opportunité sans précédent de faire naître des solutions à la fois des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales. Pour faciliter la recherche de solutions novatrices aux problèmes nationaux, a2i fournit un fonds de démarrage par le biais de divers mécanismes concurrentiels dans le cadre du Fonds pour l'innovation de services. En mars 2018, 208 projets avaient reçu un financement de démarrage, dont 20 étaient préparés pour être étendus à l'échelle nationale. Les solutions innovantes provenaient de la fonction publique, de jeunes entreprises, d'universités, d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'étudiants du Bangladesh.

Contact :

Mme Shahida Sultana, Spécialiste en innovation, Programme a2i, Bangladesh, shahida21bcs@gmail.com

M. Md. Shaheenur Rahman, Chef adjoint principal, Division des relations économiques, Bangladesh, Ministère des finances du Bangladesh, mailshaheenur@gmail.com ou [sas – un5@erd.gov.bd](mailto:sas-un5@erd.gov.bd)



Nom du projet : Fonds d'innovation en matière de services

Pays / Régions : Bangladesh

Nommé par : Gouvernement du Bangladesh

Cible(s) d'objectif de développement durable : 8.2

Soutenu par : Gouvernement du Bangladesh, PNUD et USAID

Entités d'exécution : Programme d'accès à l'information (a2i), Division des TIC, Bangladesh

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2012 – présent

URL de l'activité : www.ideabank.gov.bd



Académie sur l'économie sociale et solidaire de l'OIT

Création de réseaux et de plates-formes régionaux et interrégionaux pour le partage des connaissances et des expériences

Défi

L'économie sociale et solidaire (ESS) existe sous diverses formes à travers le monde. Économie sociale, économie solidaire, économie populaire et secteur tertiaire ne sont que quelques-uns des termes utilisés pour désigner un concept qui englobe des entreprises et des organisations qui, par la production de biens, de services et de connaissances, poursuivent des objectifs sociaux, et souvent environnementaux, explicites et favorisent la solidarité. En raison de leurs responsabilités et de leurs objectifs, les nombreux acteurs de la ESS (y compris les dirigeants, les universitaires, les organisations de travailleurs et d'employeurs et les praticiens de la ESS) ne communiquent pas nécessairement, ce qui conduit à des politiques déconnectées des réalités locales. C'est encore plus vrai pour les acteurs de l'ESS dans les pays du Sud, qui ont peu de possibilités d'influencer les politiques et qui ont le plus besoin de politiques d'ESS favorables.

Vers une solution

Pour relever ce défi, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a créé l'Académie de l'économie sociale et solidaire (ESS) afin de :

- favoriser une meilleure compréhension du concept d'ESS ;
- souligner la pertinence de l'ESS en tant que paradigme de développement alternatif / complémentaire, tant dans le programme de l'OIT pour un travail décent que dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et plus particulièrement l'Objectif de développement durable (ODD) 8 : Travail décent et croissance économique ;
- Créer de nouveaux réseaux et renforcer les réseaux ESS existants ;
- Faciliter le partage des meilleures pratiques et des connaissances ; et
- Créer et promouvoir une communauté de pratique de l'ESS.

Grâce aux bourses financées par le programme de coopération Sud-Sud et triangulaire de l'OIT, l'Académie sur l'ESS de l'OIT regroupe des participants des pays du Sud. Les bourses couvrent les frais de déplacement, d'hébergement et de participation et permettent à des personnes sélectionnées de suivre l'Académie et de partager des connaissances, des pratiques optimales et des défis avec d'autres parties prenantes de l'ESS qu'elles n'auraient autrement pas eu la possibilité de rencontrer, supprimant ainsi les barrières les séparent habituellement, conformément à l'ODD 17, cible 17.9 (Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire). La dynamique flexible et interactive de l'Académie offre une expérience enrichissante à la fois aux acteurs nouveaux comme expérimentés de l'ESS. Il comprend plusieurs séances plénières qui préparent le terrain pour les sessions facultatives, conçues pour des discussions et des interactions plus approfondies sur un sujet spécifique relevant du thème plus vaste de l'Académie.

L'Académie propose également des visites sur le terrain, au cours desquelles les participants ont un aperçu des initiatives d'ESS concrètes dans la ville et le pays hôtes. Les visites sur le terrain permettent aux participants de discuter directement avec les parties prenantes de l'ESS et de faire le point sur les expériences locales. Cela permet aux dirigeants présents de traduire leurs réalités dans l'élaboration de leurs politiques, en favorisant une approche participative. De plus, les participants ont accès à la Plate-forme d'enseignement à distance avant l'Académie, ce qui leur permet de se familiariser avec les principes et notions de base de l'ESS.



© OIT

Les arrangements Sud-Sud et triangulaires peuvent accroître l'impact de l'économie sociale et solidaire dans les contextes nationaux en créant des réseaux et des plates-formes régionaux et interrégionaux pour le partage des connaissances et des expériences. De nombreux réseaux d'ESS existent déjà entre les pays du Sud, par exemple le Bureau de coordination du commerce équitable pour l'Amérique latine (MCLACJ), le MERCOSUR Solidario, le réseau ASEC en Asie et le RIPESS.

Les participants sont invités à rédiger un article sur le programme de coopération Sud-Sud et triangulaire en général et sur le thème de l'Académie en particulier. Les articles ont abordé des sujets tels que l'emploi des jeunes, le développement durable, l'innovation sociale pour un travail décent, le développement local, les écosystèmes d'ESS innovants et l'avenir du travail. Les articles sont utilisés pour encourager les discussions pendant les sessions de l'Académie, y compris la session facultative sur le programme de coopération Sud-Sud et triangulaire.

L'Académie est axée sur la demande. C'est le constituant qui demande à l'OIT d'accueillir une Académie dans son pays. Neuf académies ont été organisées (Turin, Italie ; Montréal, Canada ; Agadir, Maroc ; Puebla, Mexique ; Campinas, Brésil ; San José, Costa Rica ; Séoul, République de Corée ; et la ville de Luxembourg, Luxembourg). La 10e Académie se tiendra en Espagne en 2018.

L'Académie a parfois conduit à d'autres projets de coopération pour le développement avec le ministère chargé du financement ou les constituants eux-mêmes.

Contact :

M. Roberto Di Meglio, OIT, dimeglio@ilo.org

Mme Laura Ciccirelli, OIT, ciccirelli@iloguest.org

Nom du projet : Académie sur l'économie sociale et solidaire de l'OIT

Pays / Régions : Mondial (à l'heure actuelle Brésil, Canada, Costa Rica, Italie, République de Corée, Luxembourg, Mexique, Maroc, Afrique du Sud, Espagne)

Nommé par : OIT

Cible(s) d'objectif de développement durable : 8.3, 17.9

Soutenu par : OIT et partenaire constitutif

Entités d'exécution : OIT, constituant concerné (généralement les ministères du travail)

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2013 – présent

URL de l'activité : <http://www.sseacb.net/>

Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte

Apprentissage mutuel entre le Kirghizistan et la Mongolie sur les politiques et pratiques économiques vertes pour faire avancer le Programme 2030

Défi

Le Kirghizistan est un pays enclavé et son économie repose principalement sur l'agriculture, les industries extractives et les secteurs de l'énergie hydroélectrique. L'économie repose fortement sur l'agriculture (environ 40 % de l'emploi total) et les ressources naturelles. La dégradation des sols et la désertification posent de graves problèmes économiques, sociaux et environnementaux.

Le Gouvernement kirghize est déterminé à enrayer la dégradation de l'environnement et à promouvoir une croissance économique inclusive et durable. La transition vers des voies de développement plus durables a été reconnue comme une priorité nationale dans divers cadres de politiques. Cependant, le pays rencontre des difficultés en ce qui concerne la mise en œuvre.

Vers une solution

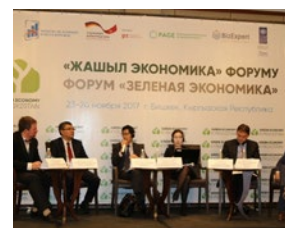
Pour relever le défi ci-dessus, un soutien adapté à l'analyse des politiques sectorielles, macro-économiques et thématiques constitue un domaine clé pour le soutien du Partenariat pour l'action sur l'économie verte (PAGE). Le PAGE vise à placer la durabilité au cœur des politiques et des pratiques économiques afin de faire progresser le Programme 2030. Il aide les pays et les régions à reformuler leurs politiques et pratiques économiques pour favoriser la croissance économique, créer des revenus et des emplois, réduire la pauvreté et les inégalités et renforcer les fondements écologiques de leurs économies. Le PAGE regroupe cinq agences des Nations Unies : le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation internationale du travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Leurs mandats, compétences et réseaux combinés peuvent offrir aux pays un soutien intégré et global en matière d'économie verte et inclusive, en garantissant la cohérence et en évitant la duplication. Les pays du PAGE sont engagés à différents stades de la transformation de l'économie verte, ce qui constitue une plate-forme idéale pour initier la coopération Sud-Sud entre les pays.

La coopération Sud-Sud et triangulaire entre le Kirghizistan et la Mongolie offre l'occasion de construire et de renforcer les échanges mutuels sur le développement de politiques et de pratiques en matière d'économie verte entre les deux pays voisins, ce qui est essentiel pour la réussite des objectifs de l'économie verte.

Cette initiative est née dans le cadre d'un accord entre l'OIT et l'UNITAR visant à renforcer la coopération Sud-Sud entre les pays du PAGE. Le Kirghizistan commençait à promouvoir une économie verte et souhaitait tirer parti de l'expérience du PAGE en Mongolie, notamment des enseignements tirés de l'expérience, des défis et des réalisations, alors que la Mongolie approchait de la fin de son programme soutenu par le PAGE.

Deux voyages d'étude ont donc été organisés pour faciliter l'apprentissage entre homologues des deux pays. En septembre 2017, la délégation kirghize a participé à une semaine PAGE en Mongolie consacrée aux questions d'économie verte. La délégation était composée des représentants du Ministère des finances, du Ministère de l'économie, du Conseil pour le développement des entreprises et des entrepreneurs au sein du Parlement, de l'Agence nationale pour la protection de l'environnement et des forêts ainsi que de l'association des entreprises, JIA.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



© OIT

Cette visite a été une parfaite occasion d'échanges entre homologues directement impliqués dans le développement et la mise en œuvre de la réforme de la politique pour une économie verte. La participation des homologues kirghizes à plusieurs événements du PAGE organisés tout au long de la semaine a permis de mieux comprendre comment des domaines de travail spécifiques peuvent être mis en œuvre plus efficacement au Kirghizistan, notamment : une stratégie de financement durable ; le Fonds de crédit vert mongol ; les plates-formes pour faire entrer dans le pays du capital mondial pour le climat ; les instruments financiers durables non bancaires ; et une meilleure compréhension des principes de financement durable parmi les associations d'entreprises, bancaires et autres.

Les Kirghizes ont beaucoup apprécié l'expérience de la Mongolie en matière d'introduction d'achats écologiques au niveau gouvernemental et se sont engagés à reproduire les meilleures pratiques dans le contexte kirghize.

Lors du deuxième voyage d'étude, une délégation mongole s'est rendue au Kirghizistan en novembre 2017 et a participé au forum « L'économie verte de la théorie à la pratique : de nouvelles opportunités pour les entreprises ». Les homologues mongols ont présenté leurs réalisations en ce qui concerne l'introduction de l'économie verte au niveau national et se sont familiarisés avec les expériences d'utilisation de technologies écologiques dans les entreprises au Kirghizistan. La délégation mongole était composée de représentants du Ministère des finances, du Ministère de l'environnement et du tourisme, de HacBank et de la Société financière internationale (SFI) en Mongolie.

Les éléments de durabilité et de réplique de cet échange Sud-Sud étaient forts. En raison des similitudes existant dans les contextes politique, historique, culturel, économique et social des deux pays, l'apprentissage entre pairs a été efficace et les pratiques d'un pays étaient facilement adaptables aux autres. Les avantages acquis sont mis en œuvre à moyen et à long termes. Il est prévu de poursuivre cette coopération fructueuse Sud-Sud en 2018 et au-delà, à la fois avec les pays du PAGE et les pays non-PAGE. Les domaines d'activité comprennent le financement durable, les marchés publics durables, l'économie verte dans l'éducation et les compétences / emplois verts. Il est prévu d'explorer le Modèle de projection de l'emploi vert sous la direction de l'OIT en 2018.

Le programme « Emplois verts » est un élément transversal et intégral de l'échange. Les deux pays ont reçu les conclusions de l'évaluation des compétences en matière d'environnement réalisée en Mongolie par l'OIT en 2014 et en 2017 au Kirghizistan. Au sein du PAGE au Kirghizistan, il est prévu que les travaux sur les projets d'emplois verts se poursuivent avec l'OIT en 2018. De plus, en ce qui concerne la durabilité, les deux pays profitent de l'occasion offerte par d'autres programmes similaires des Nations Unies ou des gouvernements pour maintenir la dynamique des échanges. Le nouveau groupe de travail sur les finances durables dirigé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'initiative du Ministère des finances kirghize sur les marchés publics durables en offre deux exemples.

Les échanges entre le Kirghizistan et la Mongolie peuvent constituer une bonne pratique comprenant une véritable coopération triangulaire, fondée sur l'assistance du Programme pour le développement économique durable (PDED) de l'Agence allemande de coopération internationale Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) sous la forme d'une expertise technique et d'une contribution financière pour appuyer les voyages d'étude. De plus, les connaissances partagées sur l'expérience mongole ont servi à intégrer des éléments nouveaux et ciblés dans la mise en œuvre du programme PAGE au Kirghizistan, afin d'ajouter l'économie verte inclusive à son cadre politique de développement durable.

Contact :

M. Moustapha Kamal Gueye, Coordonnateur, Programme des emplois verts, Département des entreprises, OIT
gueye@ilo.org

Nom du projet : Partenariat pour une action sur l'économie verte : Apprentissage mutuel entre la Mongolie et le Kirghizistan sur les politiques et pratiques économiques vertes pour faire avancer le Programme à l'horizon 2030

Pays / Régions : Kirghizistan, Mongolie

Nommé par : OIT, PNUE

Cible(s) d'objectif de développement durable : 8.3, 8.4, 13.2, 17.6, 17.7

Soutenu par : OIT

Entités d'exécution : Partenariat pour l'action sur l'économie verte (OIT, PNUE, UNITAR, ONUDI, PNUD)

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2017 – 2019

URL de l'activité : goo.gl/M9qWLT; goo.gl/VC8guw; goo.gl/vs8jNz

Sauvegarde du patrimoine mondial le long des Routes de la soie

Soutien aux sites du patrimoine mondial des Routes de la soie en Asie centrale afin de promouvoir le développement durable et le tourisme durable

Défi

Les Routes de la soie représentent depuis plus de deux millénaires des itinéraires d'intégration, d'échange et de dialogue entre cultures et civilisations différentes. Situées à la convergence des nombreuses Routes de la soie, les républiques d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan) abritent de nombreux sites historiques et culturels témoignant du rôle joué par les Routes de la soie au carrefour des civilisations. Néanmoins, l'Asie centrale est l'une des régions les plus sous-représentées de la Liste du patrimoine mondial, non seulement à cause de la ratification tardive de la Convention du patrimoine mondial de 1972, mais également à cause du manque de capacités et de ressources, de protection juridique et de systèmes de gestion. Les cinq républiques restent également sous-développées sur le plan socio-économique, même si elles offrent un potentiel énorme pour un développement fondé sur la culture.

Vers une solution

Les Routes de la soie ont entraîné la transmission de connaissances, d'idées, de cultures et de croyances qui ont eu un impact profond sur l'histoire et les civilisations des peuples eurasiens. D'innombrables sites naturels et culturels historiques demeurent le long de la Route de la soie. L'UNESCO s'efforce depuis longtemps de préserver le riche patrimoine culturel des Routes de la soie et de promouvoir sa contribution au développement et au tourisme durables.

Depuis 2003, le Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial coordonne la préparation de la proposition d'inscription transnationale au patrimoine mondial des itinéraires culturels des routes de la soie en Asie. Le projet vise à aider les États parties à la Convention du patrimoine mondial de 1972 à préparer les dossiers de proposition d'inscription au patrimoine mondial des Routes de la soie afin de remédier à la sous-représentation des routes du patrimoine sur la Liste du patrimoine mondial. Cela contribue également à la mise en œuvre de la Stratégie globale du Comité du patrimoine mondial pour une Liste du patrimoine mondial représentative, crédible et équilibrée, adoptée en 1994.

Les travaux entrepris dans le cadre du projet triennal UNESCO / Fonds-en-dépôt japonais (JFIT) visant à soutenir la proposition d'inscription en série et transnationale du Patrimoine mondial des Routes de la soie en Asie centrale, entre 2011 et 2014, ont ouvert la voie à l'établissement de normes de documentation et à la recherche nécessaire pour finaliser les deux premières candidatures : Le « Routes de la soie : corridor de Pendjikent-Samarcande-Poykent », soumis conjointement par le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, et « Routes de la soie : le réseau de routes du corridor Chang'an-Tianshan », soumis conjointement par la Chine, le Kazakhstan et le Kirghizistan. Une deuxième phase du projet financé par le Japon vise à renforcer les capacités des autorités nationales en leur fournissant une formation supplémentaire en documentation et recherche archéologique, en conservation et en planification de la gestion, afin de garantir la gestion durable des corridors des Routes de la soie.

Ce processus transnational de proposition d'inscription au patrimoine mondial se poursuit, grâce au soutien des gouvernements de la Chine, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège et de la République de Corée. La Chine et les cinq pays d'Asie centrale ont également apporté des contributions en nature, tandis que le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), le Bureau de la politique scientifique fédérale belge, les institutions japonaises et le

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



© Centre de l'UNESCO pour le patrimoine mondial

Centre international de la conservation de l'ICOMOS à Xi'an ont fourni une assistance technique. L'étude thématique de l'ICOMOS sur les Routes de la soie a montré qu'une sélection de corridors à travers différentes zones géoclimatiques, reflétant les divers changements chronologiques avec l'accent mis sur les routes, contribuerait à garantir que le large éventail de réponses soit englobé. La candidature réussie des deux corridors mentionnés ci-dessus encourage l'approche de candidature en série et transnationale en Asie centrale. Cette approche a été reproduite dans le « corridor du patrimoine de Penjikent-Samarcande-Poykent-Merv Zarafshan » (Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan), les « Routes de la soie en Asie du Sud » (Bhoutan, Chine, Inde et Népal), le « corridor du patrimoine mondial des Routes de la Soie Fergana-Syrdarya » (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan et Ouzbékistan), ainsi que dans d'autres initiatives en cours telles que « Les routes maritimes de la soie et Mausam : routes maritimes et paysages culturels ».

Afin de répondre à la demande touristique croissante le long des Routes de la soie, un projet soutenu par les Pays-Bas est en train d'être implémenté pour développer **une stratégie touristique commune pour le corridor patrimonial des Routes de la soie en Asie centrale et en Chine, en coopération avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et la Fédération mondiale des associations de guides touristiques.**

La stratégie est axée sur la formation de guides touristiques et encourage les visiteurs à explorer plus largement la région et à augmenter la qualité et la durée de leur séjour. C'est également une précieuse occasion de renforcer les relations interétatiques dans la région et de créer de nouvelles opportunités pour les investissements communautaires. Le projet a contribué aux ODD 8.9 sur le tourisme durable et 12.b sur la promotion de la culture et des produits locaux, ainsi qu'à l'ODD 11.4 sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel et à l'ODD 16 relatif aux sociétés durables et inclusives.

Contact :

M. Roland LIN Chih-Hung, chargé de projet, Unité Asie et Pacifique, Centre du patrimoine mondial, UNESCO, r.lin@unesco.org

Nom du projet : Soutien aux normes et procédures de documentation pour la proposition d'inscription en série et transnationale du Patrimoine mondial des Routes de la soie en Asie centrale (phase I) ; soutien aux sites du Patrimoine mondial des Routes de la soie en Asie centrale (phase II)

Pays / Régions : Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan

Nommé par : UNESCO

Cible(s) d'objectif de développement durable : 8.9,11.4,12.b, 16

Soutenu par : Gouvernement du Japon

Entités d'exécution : UNESCO

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2011-2014 (phase I); 2015-2018 (phase II)

URL de l'activité : goo.gl/HNhwAQ

Maroc et Tunisie : Faciliter l'accès au marché pour certaines chaînes de valeur de produits alimentaires typiques

Améliorer les moyens de subsistance des petits producteurs ruraux

Défi

Les petits producteurs ruraux ont souvent du mal à rivaliser les prix des produits standardisés sur les marchés des produits de base. Pour ces producteurs, une nouvelle tendance représente des opportunités majeures, car un nombre croissant de consommateurs recherchent l'authenticité et sont prêts à payer plus cher des produits alimentaires typiques profondément enracinés dans la culture et la tradition de leur origine. Les petits producteurs ruraux peuvent non seulement être libérés de la concurrence sur les prix, là où ils sont défavorisés, mais ils peuvent également être récompensés pour le maintien de la biodiversité et du patrimoine culturel sur des marchés de niche. Toutefois, si les petits producteurs ruraux veulent tirer parti de ces opportunités, il est nécessaire d'améliorer leur productivité, la conformité qualité et le développement de produits ainsi que de renforcer leur position sur les marchés intérieur et extérieur.

Vers une solution

Le *Projet d'accès au marché des produits agroalimentaires et du terroir (PAMPAT)* vise à améliorer les performances, l'accès au marché et les conditions socio-économiques de plusieurs chaînes de valeur au Maroc et en Tunisie. Les chaînes de valeur sélectionnées comprennent celles de l'huile d'argan et du figuier de Barbarie au Maroc, et de la harissa, du figuier et du figuier de Barbarie en Tunisie. Le projet vise à répondre à l'ODD 8 en améliorant la productivité, la conformité qualité et le développement des produits des petits producteurs ruraux, en mettant l'accent sur le soutien aux jeunes entrepreneurs, aux femmes et aux producteurs des régions défavorisées. Le projet répond également à l'ODD 12 en améliorant la durabilité environnementale des chaînes de valeur sélectionnées.

Dans le cadre de ce projet, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a soutenu le premier concours marocain de produits alimentaires traditionnels, qui s'est tenu à Rabat (Maroc) en novembre 2014. Le concours a été un puissant outil pour favoriser l'accès des produits alimentaires traditionnels au marché en mettant en relation producteurs et consommateurs. Plus de 360 produits et 100 dégustateurs ont participé à l'événement. L'ONUDI a fait appel à la Fondation rurale interjurassienne (FRI) pour soutenir l'organisation du concours marocain.

Des participants tunisiens ont assisté au concours marocain pour se familiariser avec les procédures organisationnelles. Les participants tunisiens ont été impliqués dans les phases de préparation et de dégustation du concours et le voyage d'étude au Maroc a permis aux participants tunisiens de discuter avec leurs homologues marocains de la manière d'intégrer le concours dans leur stratégie nationale de soutien et de promotion des produits alimentaires traditionnels. Le Maroc a déjà cartographié les principaux produits du terroir et fait activement la promotion de plusieurs zones géographiques, une expérience en adéquation avec les besoins de la Tunisie, qui en est au début de la promotion active de ses produits alimentaires traditionnels. Les outils et procédures précédemment utilisés au Maroc seront adaptés en Tunisie. Des échanges stratégiques réguliers seront maintenus entre les deux pays afin de permettre à la Tunisie de capitaliser sur les expériences et les enseignements tirés par le Maroc.



À la suite de cet échange, la Tunisie a entamé une analyse et une cartographie approfondies de ses propres produits alimentaires traditionnels et a décidé d'organiser un concours national en 2017/2018.

Les produits traditionnels sélectionnés sont profondément enracinés dans les communautés rurales locales. En ajoutant de la valeur tout au long de la chaîne de valeur, le projet contribue à améliorer les moyens de subsistance de petits producteurs ruraux, crée des emplois et favorise un développement économique local durable et inclusif.

La durabilité à long terme du projet est garantie par son approche participative et son fort composant de renforcement des capacités. Les principales parties prenantes des chaînes de valeur sélectionnées sur la base de demandes officielles d'assistance formulées par les ministères de l'industrie et de

l'agriculture tunisiens ont été associées au développement du projet. Le projet a également collaboré avec des institutions nationales pour appuyer la stratégie nationale et renforcer la capacité du pays à identifier, promouvoir et ajouter de la valeur aux produits liés à la qualité et à l'origine.

Contact :

M. Fabio Russo, Spécialiste principal du développement industriel, Département du commerce, de l'investissement et de l'innovation, ONUDI, frusso@unido.org

Nom du projet : Projet d'accès aux marchés des produits agro-alimentaires et de terroir (PAMPAT)

Pays / Régions : Maroc, Tunisie

Nommé par : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 8.2, 8.3, 8.5, 12.3

Soutenu par : Secrétariat d'État suisse à l'économie (SECO)

Entités d'exécution : ONUDI

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2013-2019

URL de l'activité : <http://pampat.ma/fr>



Bangladesh : Formation sur l'empathie

Empathie, innovation, autonomisation : mettre le service à la portée des citoyens

Défi

Les retards bureaucratiques dans la prestation des services publics sont fréquents. Le système de gestion descendant typique du gouvernement empêche généralement un processus optimal de prestation de services. Les décisions sont généralement prises au plus haut niveau et les agents des niveaux intermédiaire et de terrain ont rarement l'occasion de proposer des idées innovantes pour améliorer les services et leurs systèmes de prestation. Les fonctionnaires qui sont en mesure de réviser les processus et d'institutionnaliser les améliorations de la prestation des services sont très éloignés du niveau local, où les citoyens entrent en contact avec le système et sont souvent incapables d'identifier les faiblesses du point de vue du citoyen.

Le Gouvernement du Bangladesh a été confronté à des problèmes majeurs posés par l'absence d'une culture innovante et les méthodes expérimentales restreintes visant à améliorer les services publics. La « formation à l'empathie » s'attaque à l'inefficacité institutionnalisée, dans le but de réduire les délais, les coûts et les visites nécessaires aux citoyens pour recevoir des services publics, tout en œuvrant à la stimulation de la culture de l'innovation au sein des autorités publiques.

Vers une solution

Pour relever le défi susmentionné, le Gouvernement du Bangladesh a mis en place une formation à l'empathie, une intervention innovante du programme Accès à l'information (a2i), inspirée du modèle d'innovation de Nesta, fondé sur la conception. Le modèle de formation de cinq jours a été personnalisé pour s'aligner sur l'identité socioculturelle et institutionnelle du pays, garantissant ainsi qu'il puisse être une initiative durable ayant un impact à long terme. Grâce à cette formation, les fonctionnaires sont encouragés à concevoir des moyens d'améliorer la prestation de services et de réduire le nombre de personnes déplacées pour accéder aux services. En utilisant des fonctionnalités de conception, d'apprentissage expérimental et du concept de « client secret », les stagiaires sont mieux en mesure de comprendre le point de vue d'un citoyen et de ressentir de l'empathie.

La formation est la phase initiale du parcours d'innovation déclenché par l'empathie, à travers laquelle a2i contribue à créer une culture basée sur l'innovation permettant aux fonctionnaires de développer des solutions créatives pour les citoyens. Après la formation, les parties qui ont des idées d'interventions possibles participent à un atelier de documentation et de conception de projet d'une durée de cinq jours. Les innovateurs se voient également attribuer des mentors individuels qui les aident à développer leur idée. De plus, a2i compte plus de 1 000 équipes d'innovation de tous les niveaux de gouvernement qui soutiennent les innovateurs à toutes les étapes. Une fois le projet pilote terminé, a2i organise des salons pour l'innovation dans les ministères, soulignant le travail et les progrès de l'innovateur et évaluant si les projets peuvent être reproduits à plus grande échelle, pour aboutir éventuellement à une initiative au niveau national.

À ce jour, a2i a formé 5 392 fonctionnaires, ce qui a donné lieu à 1 137 projets pilotes d'intervention basés sur l'empathie : 555 ont été achevés et 582 sont en cours. Sur un total de 1 137 projets pilotes, 57 ont été reproduits dans d'autres sous-districts. Dix-huit ont été développés à l'échelle nationale, atteignant plus de 18 millions de citoyens. Liant une culture d'innovation au développement économique, le projet répond directement à l'ODD 9, en permettant aux fonctionnaires de fournir des services plus efficaces et d'établir des plates-formes plus ouvertes pour améliorer les dialogues collaboratifs. Conjointement avec les partenariats du secteur privé, l'innovation est devenue un outil puissant pour catalyser les changements à long



© Gouvernement du Bangladesh

terme. L'impact de la formation va au-delà de l'ODD 9 pour toucher d'autres ODD car les innovations interviennent dans plusieurs secteurs, notamment les soins de santé, l'éducation, l'agriculture, la pêche, la terre et les droits de l'homme.

La durabilité et la reproductibilité du projet sont étroitement liées et dépendent de la capacité d'adaptation de la culture du service public aux changements résultant de l'innovation. En termes de durabilité, le Gouvernement du Bangladesh a déjà approuvé un code budgétaire distinct pour le financement lié à l'innovation dans tous les ministères, soutenant divers projets pilotes d'innovation, formations et autres activités, avec un financement de près de 12 millions de dollars américains. La formation à l'empathie est devenue un outil d'exploration pour les fonctionnaires du Bangladesh, fournissant ainsi un outil qui guide la recherche de l'innovation. Chaque ministère a mis en place sa propre équipe d'innovation. Lors des réunions mensuelles du cabinet, les discussions sur l'innovation sont obligatoires et les progrès en matière d'innovation au sein des ministères sont examinés. Un groupe Facebook « Public Service Innovation » permet aux fonctionnaires de tous les niveaux hiérarchiques à travers le Bangladesh de se réunir pour partager leurs défis et leurs idées, ce qui en fait une plate-forme constructive qui facilite un nouveau dialogue ouvert au sein de la communauté au sujet de l'innovation, en insistant davantage sur l'importance du changement comportemental des institutions.

À ce jour, a2i a établi un partenariat avec plus de 50 instituts de formation gouvernementaux au Bangladesh, le Centre de leadership pour le-gouvernement de Singapour (eGL) sous l'égide de l'Université nationale de Singapour et l'équipe Behavioral Insights (BIT) pour partager leurs expériences et apprendre à assurer la durabilité de cette meilleure pratique.

Une répliquabilité réussie dépend de la création d'une culture favorable à l'innovation, qui exige un support multidimensionnel. Cela commence par la sélection des bons participants pour la formation à l'empathie, c'est-à-dire des agents de la fonction publique qui souhaitent améliorer l'environnement actuel et qui ont les compétences interpersonnelles pour catalyser les changements, puis se poursuit en encourageant et en intégrant d'autres personnes à la résolution de problèmes de grande envergure axée sur l'innovation.

Des memoranda d'accord officiels ont été signés avec le Royaume du Bhoutan et la République des Maldives, dans le cadre desquels a2i fournira une assistance technique dans plusieurs domaines, notamment la mise en œuvre du modèle de formation à l'empathie. De plus, a2i est actuellement en discussion avec des pays qui ont manifesté leur intérêt pour l'adoption de ce modèle.

Contact :

M. Mohammed Sakhwat Hosain, Expert en politiques, Programme a2i, Bangladesh, sakhwat.hosain@a2i.gov.bd
M. Md. Shaheenur Rahman, Chef adjoint principal, Division des relations économiques, Ministère des finances du Bangladesh mailshaheenur@gmail.com ou sas-un5@erd.gov.bd

Nom du projet : Formation sur l'empathie

Pays / Régions : Bangladesh, Bhoutan, Maldives

Nommé par : Gouvernement du Bangladesh

Cible(s) d'objectif de développement durable : 9.5, 9.b, 9.c

Soutenu par : Gouvernement du Bangladesh, PNUD, USAID

Entités d'exécution : Programme d'accès à l'information (a2i), Division des TIC, Bangladesh

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2012 – 2018

URL de l'activité : <https://a2i.gov.bd/empathy-training/>



Promouvoir des logements préfabriqués abordables au Liberia

Fournir un logement adéquat aux personnes

Défi

Avec une population à forte croissance et un processus d'urbanisation rapide, de nombreux pays africains font maintenant face à une pression croissante pour fournir un logement adéquat à leurs citoyens.

Ces 10 dernières années, depuis la fin de la guerre civile au Libéria, le pays a vigoureusement développé ses infrastructures, attiré les investissements étrangers, développé sa production et cherché à instaurer une paix et une stabilité à long terme afin de relancer l'économie et d'améliorer les moyens de subsistance. Il est essentiel de développer des bâtiments civils, commerciaux et industriels et d'autres projets pour améliorer les moyens de subsistance et stimuler le développement économique. Cependant, le manque de matériaux de construction locaux et le petit secteur manufacturier, avec une seule cimenterie au Libéria, ont eu un impact sur le développement des infrastructures.

Vers une solution

Pour remédier à ces obstacles et améliorer le statut de la construction au Libéria, le Conseil de la coopération Afrique-Chine (CABC), en collaboration avec Hengtong Lux Wood, a conçu un programme de construction de logements abordables. En tant qu'unité chargée de la mise en œuvre, Hengtong Lux Wood dispose d'une expérience considérable dans la gestion des matériaux et la construction. La société fournit également des services uniques, notamment la conception architecturale, la production de matériaux de construction, la centralisation des achats, la logistique et le transport, ainsi que la formation technique sur site. Compte tenu du positionnement des logements à loyer modéré au Libéria, Hengtong a lancé une structure de construction préfabriquée innovante. Les principaux composants, tels que les murs, les dalles de plancher, les fenêtres, les portes et les structures, sont préfabriqués en usine. Une fois transportés sur le site, ils sont rapidement assemblés, sur la base de schémas. Dans le cadre du programme soutenu par le CABC, Hengtong Lux Wood a encouragé la construction de logements préfabriqués au Libéria en respectant les trois étapes suivantes :

- Des recherches sur site sur les logements préfabriqués au Libéria sont menées pour identifier les technologies réalisables pour les maisons préfabriquées dans le pays ;
- Des activités de démonstration et de renforcement des capacités sont organisées à Monrovia à l'aide de projets préfabriqués existants ; et
- L'échange d'expériences et des ateliers à l'intention des responsables et des techniciens sont organisés au Libéria et en Chine, afin d'en apprendre plus sur l'aspect technique.

Tout au long du projet, des ateliers de renforcement de capacités ont été organisés à l'intention des travailleurs locaux, qui ont appris les méthodes et les techniques de construction par le biais de démonstrations de prototypes. La formation était axée sur les méthodes de construction, la stabilité structurelle, l'imperméabilisation, les traitements anti-humidité et anti-corrosion.

Le projet a également organisé une conférence intitulée « Promotion de l'expérience et atelier technique sur la construction rapide et peu coûteuse au Libéria », à laquelle ont participé des responsables gouvernementaux, des experts de la construction et d'autres institutions pour promouvoir les méthodes de logements préfabriqués. Au cours de discussions approfondies dans le cadre de l'atelier et des visites sur site, le bureau local de la sécurité sociale s'est montré extrêmement intéressé par ces logements et s'est déclaré prêt à signer un accord-cadre de coopération avec



© CABC

l'entreprise afin de développer conjointement des logements à loyer modéré pour les populations locales. Le processus d'assemblage de Hengtong Lux Wood ne nécessite pas d'équipement lourd et est exempt de contraintes météorologiques. Il nécessite 50 pour cent de temps en moins pour l'assemblage et les coûts sont inférieurs de 30 pour cent par rapport à une construction traditionnelle. Pour des pays africains tels que le Libéria, où la saison des pluies est longue, cette technologie peut considérablement réduire la période de construction et les coûts, réduisant ainsi la pression sur la demande de logements à long terme.

Le projet met en évidence les avantages des bâtiments à assembler, abordables, en termes de rapidité de construction, de confort, de sécurité, d'économie et de commodité, ce qui constitue un nouveau système de technologie de construction adapté au Libéria et répond à la demande fondamentale des groupes à faible revenu dans les pays africains voisins. Plus important encore, le programme contribue positivement au développement économique et à l'amélioration des moyens de subsistance du Libéria.

Au cours de la mise en œuvre du projet, la société a pris la tête de l'organisation et de la coordination de la participation de plus de 200 personnes spécialisées dans la conception, la production, les achats, la logistique et la construction, entre autres métiers. De plus, **plus de 300 emplois ont été créés pour les Libériens dans des secteurs tels que la construction, la vente au détail, la restauration et les services, augmentant ainsi leur revenu moyen de plus de 30 %.**

Contact :

M. Bai Xiaofeng, Conseil d'affaires sino-africain, baixiaofeng@cabc.org.cn



Nom du projet : Promouvoir le logement préfabriqué au Libéria
Pays / Régions : Chine, Libéria
Nommé par : Chine - Conseil d'affaires africain
Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.1, 9.1, 9.a
Soutenu par : Chine - Conseil d'affaires africain
Entités d'exécution : Hengtong Innovation Lux Wood Technology Co., Ltd
Statut du projet : Achevé
Période du projet : Avril 2017 - mars 2018
URL de l'activité : <http://en.cabc.org.cn>

Réseau mondial de centres régionaux pour l'énergie durable

Un « New Deal » pour des économies d'échelle et d'inclusion dans la transformation énergétique et climatique

Défi

L'accès à une énergie renouvelable fiable et abordable ne fait pas seulement partie de l'ODD 7 mais est également essentiel pour la réalisation d'autres ODD et se trouve au cœur des efforts de lutte contre le changement climatique. Toutefois, les taux de croissance modérés des marchés de l'énergie durable et des technologies climatiques dans de nombreux pays en développement montrent que les objectifs de développement durable 7, 9 et 13 ne pourront être atteints d'ici 2030 selon les scénarios tendanciels. Dans ce contexte, des multipartenariats formels, informels, centralisés et décentralisés peuvent exploiter des réseaux et des ressources flexibles parmi un large éventail de partenaires partageant les mêmes idées, dans les pays en développement et les pays développés. De plus, les partenariats peuvent devenir des accélérateurs importants et permettre de réaliser des économies d'échelle.

Vers une solution

Pour relever ce défi, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), en partenariat avec les communautés économiques sous-régionales (CER) et leurs États membres, a créé le Réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables (GN-SEC), un multipartenariat innovant Sud-Sud et triangulaire visant à accélérer la transformation de l'énergie et du climat dans les pays en développement. Depuis 2010, l'ONUDI a aidé les CER à mettre en place et à exploiter des centres sous-régionaux de promotion de l'énergie renouvelable.

Le partenariat en expansion progressive comprend un sous-réseau de centres pour la région africaine et arabe, en coopération avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement pour l'Afrique australe (SADC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Ligue arabe et un sous-réseau pour les petits États insulaires en développement (PEID) en coopération SIDS DOCK¹, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (CPS). Actuellement, le réseau s'étend à l'Amérique centrale, à l'Asie centrale et à la région Himalaya-Hindou Kush.

Les centres régionaux des énergies renouvelables ont pour objectif d'accélérer la transformation de l'énergie et du climat en créant des économies d'échelle et en assurant des progrès et des retombées égaux entre les pays. En partenariat avec les États membres et d'autres acteurs sous-régionaux (pools énergétiques, organisations de services publics, autorités de régulation et banques régionales, par exemple), les centres travaillent à la création de marchés régionaux intégrés pour les produits et services SECT en fixant des objectifs, des politiques, des normes et des incitations, ainsi qu'à la réduction des risques liés aux investissements grâce à la fourniture de données fiables, à l'analyse, au regroupement de projets et au pouvoir de mobilisation. Chaque centre a ses propres priorités en fonction de la demande dans les États membres.

Certains des obstacles au développement des marchés SECT peuvent être traités plus efficacement et à moindre coût au niveau sous-régional. Les centres GN-SEC jouent un rôle important dans la définition des priorités nationales, contribuent à l'harmonisation et à la coordination des donateurs et veillent à la durabilité et à la disponibilité des résultats et des produits livrables après la clôture du projet. Les centres fournissent aux CER les capacités techniques dont elles ont besoin de manière urgente pour coordonner et suivre la mise en œuvre des politiques / réglementations énergétiques et climatiques sous-régionales au niveau national.

¹ SIDS DOCK est une initiative des pays membres de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) visant à doter les PEID d'un mécanisme institutionnel collectif les aidant à transformer leur secteur énergétique national en catalyseur de développement économique durable et à générer des ressources financières pour s'adapter au changement climatique.



© PCREEE



© ECREEE



© ONUDI

De plus, les centres GN-SEC servent de sources de connaissances et conseillent les États membres sur la meilleure façon de gérer la transition vers une énergie durable. **Grâce aux approches et méthodologies transfrontalières, les centres complètent et accélèrent les efforts nationaux dans les domaines de la politique et de la réglementation, du développement des capacités, de la gestion des connaissances et des données, de la sensibilisation, ainsi que de la promotion de l'investissement, de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Les centres servent de plaque tournante pour toutes sortes de partenariats nationaux et internationaux.**

Le GN-SEC est en train de devenir une plate-forme mondiale formalisée pour défendre les objectifs de développement durable 7, 9 et 13 ainsi que les intérêts communs dans les processus politiques internationaux. La plate-forme est hébergée par l'ONU/ID à Vienne, en Autriche. Elle fournit également un marché virtuel pour les activités de coopération Sud-Sud et les propositions de projets communs. Par exemple, les PEID partagent les mêmes défis et opportunités en matière de solutions de mobilité électrique et de stockage. Les pays les moins avancés (PMA) d'Afrique subsaharienne partagent un intérêt commun pour le développement d'un mini-réseau à énergie renouvelable (hybride) destiné à l'électrification rurale et à des utilisations productives. La plate-forme fournit également un forum intéressant pour l'échange d'expériences et les leçons apprises sur les méthodologies liées à la coopération sous-régionale et au renforcement des institutions.

Les centres plaident pour un « New Deal », notamment en donnant aux PMA, aux pays en développement sans littoral et aux PEID une voix plus forte dans la formation des processus de transfert de technologie et de climat. Le mandat officiel assigné par les ministres et les chefs d'État, le caractère intergouvernemental (fondé sur des accords internationaux) et le lien étroit qui unit les CER et les ministères nationaux (par l'intermédiaire des centres de coordination nationaux) confèrent aux centres une légitimité.

Dès le début, les organisations sous-régionales respectives et leurs États membres ont assumé la propriété et la direction des centres. Les centres sont bien ancrés dans la structure décisionnelle sous-régionale et rendent généralement compte aux CER et à leurs États membres. Les centres, qui emploient du personnel national et des experts internationaux détachés, sont conçus comme des pôles pour tout type de partenariats nationaux et internationaux.

Contact :

M. Martin Lugmayr, Expert en énergie renouvelable,
Département de l'énergie, ONU/ID,
M.Lugmayr@unido.org

Nom du projet : Réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables (GN-SEC)

Pays / Régions : Pays des Caraïbes, des îles du Pacifique, régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est, Ligue des pays arabes, Afrique du Sud, Chine et, dans la phase préparatoire, Hindou Kouch Himalaya

Nommé par : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU/ID)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 7.1, 7.2, 7.3, 7.a, 7.b, 9.1, 9.4, 9.a, 17.6, 17.7, 17.8, 17.9, 17.16

Soutenu par : Agence autrichienne de développement (ADA)

Entités d'exécution : ONU/ID en partenariat avec la CARICOM, la CAE, la CEDEAO, l'ICIMOD, l'ICSHP, l'ISEC, la SADC, la SICA, l'initiative SIDS DOCK

Statut du projet : En cours

Période du projet : Phase I (juillet 2014 à juillet 2016), phase II (juillet 2016 à juin 2019)

URL de l'activité : www.se4allnetwork.org

Ateliers internationaux sur les applications des nanosciences et des nanotechnologies

Promouvoir et accélérer le développement industriel inclusif et durable pour la prospérité et la durabilité environnementale

Défi

Dans les pays en développement, les scientifiques hommes et femmes n'ont pas nécessairement accès à une infrastructure bien équipée et manquent de ressources pour acquérir des connaissances et une expérience pratique dans les domaines des nanosciences et des nanotechnologies, la synthèse de matériaux à l'échelle nanométrique, le traitement et l'optimisation des processus en salle blanche et le traitement en salle blanche. Cela pourrait entraver le progrès de la technologie et de la recherche dans leurs pays.

Vers une solution

Pour relever le défi susmentionné, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Centre national de recherche en nanotechnologie (UNAM) en Turquie, l'Université Bilkent, l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA) et le Ministère turc de la science, de l'industrie et de la technologie (MoSIT) soutiennent des programmes de formation visant à présenter et à faire progresser les connaissances et la compréhension des participants hommes et femmes de certains pays en développement dans le domaine des nanosciences et des nanotechnologies. Le programme vise à contribuer à la création de la masse critique nécessaire pour orienter le savoir-faire dans le traitement des matériaux et des dispositifs et le développement des nanotechnologies dans les pays en développement et / ou en transition. De plus, le programme aide à former un réseau entre les participants et leur permet de collaborer et de partager leurs connaissances.

Le programme vise à dispenser une formation théorique et pratique sur trois aspects et applications importants des nanosciences et des nanotechnologies : (i) croissance et synthèse de matériaux nanométriques fonctionnels (formation avancée) ; (ii) solutions nanotechnologiques pour la filtration de l'eau (formation intermédiaire) ; et (iii) nanobiotechnologie et nanomédecine (formation avancée). Tous les programmes de l'atelier comprendront des séances pratiques en laboratoire sur des projets de synthèse de matériaux connexes et de fabrication de dispositifs.

Le programme a entraîné un transfert systémique de bonnes pratiques et de connaissances entre l'Iran, la Turquie et le Yémen, dans le but de surmonter les défis posés par la nanotechnologie, une technologie de pointe sur laquelle les pays en développement ont difficilement accès à des informations. Des participants d'Iran et du Yémen ont contribué à la création de centres de nanotechnologie dans leurs propres pays. Dans le cadre du programme et de la formation, des universitaires de haut niveau et des centres de recherche de pays tels que le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique sont invités à présenter leurs solutions technologiques concernant les thèmes de la nanotechnologie sélectionnés au cours d'une année donnée. Le résultat est de renforcer les compétences et la compréhension du sujet afin d'améliorer l'expertise des participants, hommes et femmes, dans les domaines de la science et de la technologie à l'échelle nanométrique, notamment dans le traitement des matériaux fonctionnels et des dispositifs. Cela les aide à se mettre en réseau pour une collaboration future et à établir un environnement de collaboration avec l'UNAM dans lequel les pays participants peuvent mener à bien leurs projets et idées en nanotechnologie afin d'atteindre les ODD 9 et 4. Le principal succès de ce programme est qu'il a exposé des scientifiques de pays en développement à une science et à une technologie de pointe dans divers sous-domaines des nanosciences et des nanotechnologies.



© ONUDI

S'appuyant sur le succès des divers ateliers de formation aux nanotechnologies et aux salles blanches de 2010, 2012-2014 et 2015-2017, en coopération avec le Gouvernement de la République de Turquie, le projet prévoit d'organiser une autre série d'ateliers pour 2018-2023. Ce projet est donc une extension du programme de formation précédent ; il est durable et reproductible.

Contact :

M. Serkan Kasirga, Directeur adjoint de l'UNAM,
serkankasirga@gmail.com



Nom du projet : Ateliers internationaux sur les applications des nanosciences et des nanotechnologies

Pays / Régions : Iran, Turquie, Yémen

Nommé par : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 4.3, 9.5

Soutenu par : Centre national de recherche en nanotechnologie (UNAM), Université Bilkent, Agence turque de coopération et de coordination (TIKA), Ministère turc de la science, de l'industrie et de la technologie (MoSIT)

Entités d'exécution : ONUDI

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2015 –2018

URL de l'activité : En développement



Tadjikistan : Moderniser l'artisanat traditionnel pour des entreprises compétitives

Le tissage traditionnel des tapis, la broderie et les textiles ont été modernisés pour donner plus de pouvoir aux femmes

Défi

Il n'est pas facile de créer une nouvelle entreprise au Tadjikistan. L'éloignement géographique, l'absence de port de mer, la pénurie de terres arables, la pauvreté généralisée et les difficultés économiques régionales affectent tous les entrepreneurs. Et les femmes se heurtent souvent à des obstacles supplémentaires et uniques par rapport à leurs homologues masculins, dont beaucoup reflètent un paysage de genre compliqué, allant des niveaux d'éducation inférieurs chez les femmes à des responsabilités durables en matière de garde d'enfants et de tâches ménagères. Bien que de nombreux problèmes concernent tous les entrepreneurs, tels que l'accès aux marchés et à la finance, la compréhension de la législation et de la fiscalité et les difficultés d'enregistrement d'une entreprise, il existe également des obstacles qui affectent uniquement les femmes.

En tant que secteur à forte intensité de main-d'œuvre et à prédominance féminine, le secteur textile offre un potentiel socio-économique important de création de valeur, de création d'emplois et d'amélioration des moyens de subsistance de la population locale. Malgré les efforts du Gouvernement pour donner la priorité à son développement et au soutien de ses partenaires de développement internationaux, les secteurs du tissage de tapis et de la broderie / du textile au Tadjikistan se caractérisent par une faible productivité et donc des revenus faibles pour les tisserands de tapis. Compte tenu des riches traditions du pays en matière de tissage, de broderie et de création artistique, la modernisation et l'extension du secteur permettraient non seulement de préserver et d'entretenir les installations, mais contribueraient également à leur expansion avec la participation potentielle de la main-d'œuvre excédentaire à la production.

Vers une solution

Pour relever le défi susmentionné, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), en collaboration avec le Ministère de l'industrie et des nouvelles technologies du Tadjikistan, a collaboré à un projet visant à accroître la productivité et la compétitivité des entreprises tadjikes dans le secteur du tissage de tapis et de la broderie. Ce projet sera réalisé en identifiant les marchés de vente régionaux et internationaux, en améliorant le cycle technologique et la modernisation industrielle, en introduisant des outils de marketing innovants et en développant l'expertise nationale pour fournir des services appropriés aux entreprises locales sur une base durable. Ainsi, le projet vise à répondre aux objectifs de développement durable (ODD) suivants : l'ODD 5, en facilitant la réduction de l'écart de rémunération entre hommes et femmes et en améliorant la position des femmes dans les entreprises bénéficiaires ; l'ODD 9, en modernisant les installations industrielles et en promouvant un développement industriel durable ; et l'ODD 17 en mobilisant des ressources supplémentaires pour les pays en développement par le biais d'initiatives Sud-Sud et triangulaires telles que l'Union économique eurasiatique et la Nouvelle route de la soie.

Le projet a renforcé la coopération institutionnelle entre les institutions nationales, gouvernementales et non gouvernementales de formation professionnelle ainsi que les entreprises du secteur privé. Cela a abouti à la création d'un centre de formation et d'une salle d'exposition pour la démonstration de produits conçus et créés par des artisans et des entreprises locales. Trois nouvelles collections créatives de textiles pour la maison et de tapis ont été conçues dans le cadre de la marque commune « LA'AL Textiles » et ont été présentées à plus de 16 expositions nationales et internationales. De plus, des contrats commerciaux pour la production de nouveaux produits ont été signés avec les principales chaînes internationales d'hôtellerie et de distribution au Tadjikistan.

5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS

© ONUDI

L'AL Textiles a été créée en 2015 et regroupe neuf sociétés produisant principalement des broderies et des tapis, tout en s'efforçant de réaliser des ventes suffisantes pour maintenir la production et rémunérer les employés, dont la plupart sont des femmes. Avec le projet de coopération technique de l'ONUDI financé par les gouvernements chinois et russe, ces entreprises bénéficiaires pilotes ont fait l'objet d'études de diagnostic approfondies. Cela a abouti au développement et à la mise en œuvre conjointe de plans de modernisation industrielle contribuant à améliorer le cycle technologique, à introduire des outils de marketing innovants et à développer de nouveaux produits uniques compétitifs non seulement pour le marché local, mais également pour cibler les marchés d'exportation potentiels sur la base des études de positionnement du marché menées.

Dans le cadre du projet de l'ONUDI, sur une période de deux ans, plus de 500 Tadjiks, dont la plupart étaient des femmes, ainsi que des groupes marginalisés tels que les réfugiés d'Afghanistan, ont été informés du cycle de la production et de l'accès aux marchés, et notamment de la conception des produits, de la gestion du personnel, de la gestion financière des entreprises et de la commercialisation des produits finis.

Le projet porte sur le transfert d'expertise, de savoir-faire et des meilleures pratiques pour le développement des industries du tissage et de la broderie en Azerbaïdjan, en Iran, en Italie et dans la Fédération de Russie avec le Tadjikistan, ce qui a permis la création de collections de textiles et de tapis pour la maison à plus forte valeur ajoutée, avec un potentiel de compétitivité considérable en termes de nouveaux marchés d'exportation. Grâce à la participation des meilleurs experts internationaux, les experts tadjiks ont renforcé leurs compétences, ce qui a permis d'améliorer la qualité et la conception des produits locaux, mettant ainsi en œuvre des stratégies de marketing ciblées destinées à des niches de marché identifiées aux niveaux local, régional et international. Les pratiques mises en place dans les entreprises bénéficiaires à la suite du projet stimuleront également l'adoption d'activités similaires dans d'autres secteurs manufacturiers du Tadjikistan. Dans l'ensemble, le projet stimulera la diversification et une meilleure intégration de l'économie tadjike sur les marchés régionaux et mondiaux.

Le projet a pour objectif spécifique de travailler avec des entreprises dirigées ou détenues par des femmes, en leur garantissant leur participation et en tirant parti du projet tout en soulignant l'importance de leur participation à la population active du Tadjikistan. Le projet a favorisé une plus grande implication et un potentiel d'emploi pour les femmes des zones rurales, les réfugiés et les femmes abandonnées sans revenus par leur maris travailleurs immigrés. À cette fin, le projet a mené une analyse comparative entre les sexes et de nombreuses activités de renforcement des capacités avec une participation féminine importante et continue de permettre aux entreprises bénéficiaires de se développer en employant des femmes.

L'analyse par sexe a permis de tirer deux conclusions importantes : premièrement, alors que les femmes représentent près de 80 pour cent des effectifs de la plupart des entreprises bénéficiaires, les plus grandes entreprises bénéficiaires emploient plus d'hommes que des femmes. Deuxièmement, les femmes occupent des postes de direction moins élevés et gagnent des salaires plus bas dans ces entreprises.

Afin de donner suite à ces conclusions, l'ONUDI a aidé les entreprises bénéficiaires à élaborer des politiques et des objectifs en matière d'égalité des sexes. Des réunions régulières avec la direction et les employés ont été organisées pour s'attaquer aux problèmes liés aux conditions de travail des femmes.

Un alignement complet sur les priorités de développement national et une appropriation nationale ont garanti la durabilité à long terme du projet. Le projet a été lancé à la suite d'une demande d'assistance technique de l'ONUDI présentée par le Ministre de l'industrie et des nouvelles technologies du Tadjikistan pour contribuer au développement de l'industrie du tissage de tapis du pays grâce à l'introduction de nouvelles technologies. Au cours de la phase de mise en œuvre, les homologues nationaux et les entreprises bénéficiaires ont pris pleinement en charge le projet.

Contact :

M. Farrukh Alimdjanov, Spécialiste du développement industriel, Département du commerce, de l'investissement et de l'innovation, ONUDI,
F.Alimdjanov@unido.org

Nom du projet : Modernisation industrielle et amélioration de la compétitivité des secteurs du tissage de tapis, de la broderie et du textile au Tadjikistan

Pays / Régions : Azerbaïdjan, Iran, Italie, Fédération de Russie, Tadjikistan

Nommé par : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 5.1, 5.5, 5.c, 9.2, 9.3, 9.5, 17.3

Soutenu par : Gouvernement de la Chine et Gouvernement de la Fédération de Russie

Entités d'exécution : ONUDI

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2015-2017

URL de l'activité : goo.gl/LmBRQT



Micro-entreprises solaires pour promouvoir l'énergie rurale et les usages productifs

Électricité propre, fiable et abordable pour rendre opérationnels les centres de santé ruraux au Bangladesh

Défi

Environ 1,3 milliard de personnes dans le monde vivent encore sans électricité et 400 millions n'ont pas accès aux services de santé de base. Au Bangladesh, par exemple, la croissance économique soutenue de ces dix dernières années a rapidement accru la demande en énergie. Malgré les efforts importants déployés par le Gouvernement du Bangladesh, le pays est confronté à des déficits croissants en matière d'approvisionnement en électricité, en particulier dans les zones rurales où moins de 50 pour cent de la population rurale y avait accès en 2012. Le manque d'approvisionnement en énergie fiable entrave considérablement le fonctionnement des micro-entreprises rurales ainsi que des infrastructures sociales et de santé.

Vers une solution

En 2013, à la suite de discussions entre experts du Bangladesh et de l'Inde, le projet « Micro-entreprises publiques solaires pour la promotion de l'énergie et des utilisations productives en milieu rural » a été lancé pour relever ce défi. L'objectif est de fournir une électricité propre, fiable et abordable dans les zones rurales du Bangladesh grâce aux technologies solaires, afin de rendre les centres de santé ruraux opérationnels et d'améliorer les services de santé. Le projet vise à répondre à l'ODD 9 en développant une infrastructure énergétique fiable, durable et résiliente pour soutenir le bien-être de l'homme ; à l'ODD 3 en améliorant l'accès des populations rurales pauvres aux services de soins de santé essentiels ; et à l'ODD 7. L'expertise et la vaste expérience pratique en Inde en matière de systèmes décentralisés d'énergie renouvelable dans les communautés rurales sont bien adaptées au contexte bangladais.

Dans le cadre du projet, cinq micro-entreprises d'énergies solaires (SMUE) de 5 kW ont été créées dans les cliniques communautaires Barhar et Vikertech dans le district de Gazipur, dans la clinique communautaire Arunghati dans le district de Jamalpur et dans les cliniques communautaires Urfa et Charmodua Namapara dans le district de Sherpur. L'électricité restante a été vendue aux communautés locales pour la fourniture d'autres services de base et les revenus générés ont été utilisés pour soutenir l'exploitation et la maintenance des SMUE. Par exemple, un micro-réseau et un système de paiement ont été mis en place à la clinique communautaire Charmodua Namapara.

Le projet était innovant car il utilisait des systèmes d'énergie solaire décentralisés pour opérationnaliser les centres de santé ruraux et les propriétés communautaires, qui étaient auparavant restés inactifs en raison d'un manque d'accès à l'énergie. De plus, des ressources locales en nature ont été mobilisées pour intégrer les petites entreprises situées autour des centres de santé. **Le projet a donc eu des effets positifs sur les populations rurales, en particulier les plus vulnérables. Il a plus spécifiquement amélioré l'accès aux services de soins de santé en matière de reproduction, bénéficiant à la fois aux mères et aux enfants ainsi qu'aux services de soins de santé pour les personnes à mobilité réduite.** En proposant des soins plus rapides et plus abordables aux dirigeants de petites entreprises, le projet a soutenu des activités productives dans les zones rurales. De plus, l'augmentation de la disponibilité de l'électricité a également profité aux écoles et aux foyers des communautés.



© ONUDI

Afin de garantir sa pérennité, des efforts particuliers ont été déployés pour que les communautés locales et les gouvernements assument leurs responsabilités et exercent leur leadership. Le projet renforce les arrangements institutionnels locaux basés sur la communauté et toutes les tâches de gestion et d'administration liées à sa mise en œuvre ont été effectuées par des Bangladais, dans la mesure du possible. La viabilité à long terme du projet a également été assurée par la composante efficace de formation technique et de gestion et l'engagement de la communauté.

Le projet a un potentiel énorme de réplication et d'extension. Reconnaisant ses effets positifs, le Gouvernement du Bangladesh souhaite reproduire le projet dans d'autres centres de santé ruraux, pour lesquels son département d'ingénierie des administrations locales a mis au point un prototype pour la diffusion des informations. Étant donné sa faisabilité technique et sa durabilité environnementale, le projet pourrait être reproduit au-delà du Bangladesh, et des pays voisins tels que le Bhoutan et le Népal ont soumis une demande.

Dans des pays similaires au Bangladesh, où des initiatives telles que des centres de santé ruraux ou même des petites entreprises ont été mises en place mais ne fonctionnent pas en raison d'un approvisionnement en énergie peu fiable, l'approche adoptée pour la réhabilitation du projet de santé rurale au Bangladesh peut être appliquée. Avant tout, les systèmes devraient être en mesure de fournir une énergie fiable pour rendre opérationnel le système existant qui était auparavant non fonctionnel. Il devrait être possible de s'intégrer à d'autres petites et moyennes entreprises (PME), de sorte que le système dans son ensemble soit financièrement attractif pour les investisseurs et économiquement réalisable pour le gouvernement en termes de possibilités de reproduction.

Plus précisément, si un type d'infrastructure (même s'il ne fonctionne pas) est en place et que la communauté est sensibilisée, et si un certain niveau de gestion ou de coordination est disponible, il est très probable que ce type de projet puisse être reproduit et intensifié. En organisant quelques démonstrations réussies dans des sites facilement accessibles et en organisant des ateliers pour les principales parties prenantes et les dirigeants, on pourrait assurer une extension massive de ces systèmes.

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a joué un rôle clé dans la facilitation et la coordination du projet alors que le Bangladesh était chargé de fournir l'infrastructure et les ressources humaines nécessaires, avec l'expertise proposée par l'Inde en matière de formulation et de mise en œuvre. L'Inde a de l'expérience et a déjà appliqué des approches fondées sur la recherche à l'électrification de zones rurales par l'énergie solaire photovoltaïque au profit de nombreux secteurs, y compris celui de la santé. Ainsi, dans le cadre de ce projet, les compétences indiennes ont été partagées par l'intermédiaire de l'Institut de l'énergie et des ressources (TERI) et du bureau de l'ONUDI Sud-Sud-Inde afin d'étudier et de planifier ce projet au Bangladesh. De plus, certains fabricants indiens ont par la suite fourni des accessoires et des composants pour compléter les systèmes. Au cours de la phase de mise en œuvre, les entrepreneurs bangladais ont également travaillé avec des fournisseurs d'Inde et des États-Unis. Les ministères du Bangladesh continuent de surveiller le projet pour en assurer le fonctionnement et la gestion efficaces.

Contact :

M. Rana Pratap Singh, Responsable du développement industriel, Département de l'énergie, ONUDI, R.P.Singh@unido.org

Nom du projet : Micro-entreprises publiques solaires (SMUE) pour la promotion de l'énergie et des utilisations productives en milieu rural au Bangladesh

Pays / Régions : Bangladesh, Inde

Nommé par : ONUDI

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.8, 7.1, 7.2, 7.3, 7.a, 7.b, 9.1, 9.4, 9.a

Soutenu par : Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud (UCSSIC), Inde

Entités d'exécution : ONUDI et Département d'ingénierie des administrations locales, Gouvernement du Bangladesh (LGED)

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2013 – 2016

URL de l'activité : goo.gl/HDmuKC



Programme des établissements universitaires de l'OMPI

Innovation et créativité : l'importance fondamentale de la connaissance de la propriété intellectuelle

Défi

Les droits de propriété intellectuelle établissent un cadre juridique sûr pour l'investissement et la commercialisation de l'innovation et de la créativité, permettant aux entreprises, y compris aux jeunes start-up innovantes, de naviguer dans le processus périlleux consistant à transformer une idée en un produit commercialement viable et à soutenir la concurrence sur le marché mondial tout en préservant l'intérêt public. En tant que telle, la propriété intellectuelle est un facteur clé pour créer un environnement dans lequel l'innovation et la créativité peuvent s'épanouir et générer la croissance et la prospérité futures.

Au fil des ans, le principal objectif de la propriété intellectuelle en Afrique a été d'établir et de développer une infrastructure de base de la propriété intellectuelle, des cadres de réglementation, un renforcement des capacités et du capital humain. L'objectif est maintenant de mettre ces outils de propriété intellectuelle au service des objectifs économiques des économies africaines. L'Afrique a une longue tradition d'innovation et de créativité et dispose de ressources créatives extraordinaires, mais a souvent eu du mal à exploiter pleinement son potentiel économique.

Vers une solution

Avec le soutien de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), un programme de master a été conçu et planifié grâce aux efforts conjoints de l'Université d'Afrique (UA), de l'Office régional africain de la propriété intellectuelle (ARIPO) et d'autres experts, universitaires et étudiants de la région, pour créer un réseau de spécialistes de la propriété intellectuelle au sein des universités et des gouvernements ainsi qu'entre les acteurs privés.

L'objectif de cette initiative est de permettre à la région africaine, et plus particulièrement à la région subsaharienne, de développer davantage les capacités et les compétences locales pour pouvoir utiliser efficacement la propriété intellectuelle en tant qu'instrument de développement social, économique, culturel et technologique. De plus, l'utilisation et la commercialisation efficaces des actifs de propriété intellectuelle en Afrique reposent sur la croissance du groupe d'experts de la propriété intellectuelle dotés des connaissances et des compétences nécessaires pour stimuler les progrès de l'Afrique.

Les objectifs des initiatives de l'OMPI en matière de renforcement des capacités sont fondés sur le Plan d'action de l'OMPI pour le développement et les ODD. Celles-ci cherchent à développer un système de propriété intellectuelle équilibré qui reflète, de manière globale, l'inclusion de politiques de développement inspirées par les expériences d'experts régionaux et qui sont fondées sur la capacité de partager les expériences développées et acquises dans les pays du Sud.

Les initiatives de l'OMPI ont toujours pour objectif de faire en sorte que les cours de formation soutenus dans le cadre de la coopération Sud-Sud répondent aux besoins et aux attentes des États membres en matière de développement.

Étant donné que l'ARIPO s'attache à renforcer les activités de renforcement des capacités de ses États membres, la maîtrise de la propriété intellectuelle est devenue l'une des priorités de son programme. De plus, en 2010, le Gouvernement japonais a reconnu que l'initiative constituait une priorité stratégique pour l'Afrique et a exprimé son intention de s'associer à cette initiative en apportant une aide financière aux étudiants et aux professeurs.



© OMPI

Le projet comprend un programme de formation à la propriété intellectuelle spécialement conçu pour les étudiants des pays africains. Le programme utilise les installations d'une université africaine et la plupart des professeurs viennent de la région. L'OMPI propose des modules d'apprentissage à distance, supervisés par des formateurs africains, afin de réduire les délais et les coûts liés à la formation en face à face.

Le programme contribue au renforcement des ressources humaines dans le domaine de la propriété intellectuelle, en mettant l'accent sur les conventions internationales et l'utilisation de la propriété intellectuelle pour la croissance économique et le développement culturel et éducatif, en tenant compte des niveaux de développement régionaux et en relation directe avec l'ODD 17.9.

Le groupe d'étudiants comprend des professeurs d'université, des avocats, des étudiants diplômés en technologie et des spécialistes de la propriété intellectuelle du secteur public ou privé. Cela crée un vaste réseau diversifié de personnes bien informées en propriété intellectuelle qui seront en mesure de fournir des conseils sur les décisions politiques et les débats dans les domaines liés à l'utilisation de la propriété intellectuelle dans les technologies et l'innovation dans les pays du Sud, tels que la santé, l'agriculture, les technologies de l'information, l'éducation, la culture et l'environnement.

Bon nombre des stagiaires ayant obtenu ce diplôme occupent des postes pertinents qui leur permettent de contribuer à l'infrastructure de la propriété intellectuelle dans leurs pays respectifs, qu'il s'agisse d'un employé d'un bureau de la propriété intellectuelle, d'un agent de la fonction publique, d'un employé d'université ou d'un responsable politique. L'objectif principal de cette initiative est de créer une masse critique de diplômés qui maîtrisent la propriété intellectuelle, s'efforçant d'appliquer leurs connaissances au développement économique et soucieux des moyens de les atteindre.

La pratique était innovante puisqu'elle regroupait des ressources et des institutions locales / régionales pour élaborer et gérer un programme de diplôme de troisième cycle dans un domaine aussi spécialisé que la propriété

intellectuelle. Par le passé, ce type de programme n'était pas proposé dans les pays en développement avec l'expertise du Sud et n'était pas axé sur les besoins de développement des pays du Sud. En revanche, ce programme adapte les programmes d'éducation aux besoins et aux attentes des pays bénéficiaires pour un coût financier nettement inférieur, ce qui se traduira par un groupe plus vaste et mieux préparé d'États membres bénéficiaires issus des pays en développement.

La possibilité de reproduire cette pratique de l'OMPI dépend de l'initiative des pays en développement membres de l'OMPI, qui peuvent identifier cette action comme une priorité stratégique. En fait, avec le soutien de l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et le Gouvernement japonais organisent un master en propriété intellectuelle à l'Université Yaoundé II du Cameroun pour les étudiants francophones d'Afrique. Conformément à la même conception, un master en propriété intellectuelle a été lancé en Argentine pour les pays d'Amérique latine avec la participation d'une université nationale et de l'Office national argentin de la propriété intellectuelle.

Cette initiative est considérée comme durable dans la mesure où la demande pour de tels projets augmente chaque année de manière significative, les gouvernements ayant reconnu le rôle vital du système de propriété intellectuelle et le plein potentiel économique qu'il peut offrir. De plus, comme déjà indiqué, les diplômés travaillent dans diverses institutions et contribuent à la politique de leur pays dans les principaux domaines (par exemple l'élaboration des politiques et les questions judiciaires). Par conséquent, en appliquant et en partageant leur savoir-faire, ils contribuent au développement de la propriété intellectuelle.

Contact :

Mme Martha Chikowore, OMPI, Martha.Chikowore@wipo.int
M. Mohammad Alhabbal, OMPI, mohammad.alhabbal@wipo.int

Nom du projet : Programme des établissements universitaires de l'OMPI

Pays / Régions : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Liberia, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Zambie, Zanzibar, Zimbabwe

Nommé par : Groupe africain

Cible(s) d'objectif de développement durable : 4.3, 4.4, 4.b, 4.c, 9.2, 9.5, 9.a, 9.c, 17.9

Soutenu par : OMPI / Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) / Gouvernement japonais fondé sur la confiance

Entités d'exécution : Académie de l'OMPI / Université d'Afrique (Mutare, Zimbabwe)

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2009 – présent

URL de l'activité : goo.gl/db1e3J; goo.gl/c1Rfms; goo.gl/4xRjWw

Promouvoir une gouvernance globale des migrations par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire

Renforcer les capacités de gestion des migrations des gouvernements africains

Défi

La région africaine est touchée par d'importants flux migratoires mixtes, originaires ou transitant par les pays qui la composent. Les principales caractéristiques des flux migratoires mixtes comprennent leur caractère irrégulier et la multiplicité des facteurs à l'origine de ces mouvements, ainsi que les besoins et les profils différenciés des personnes concernées.

Des flux migratoires mixtes, pouvant potentiellement inclure des réfugiés, des demandeurs d'asile, des personnes déplacées et des migrants recherchant le regroupement familial, l'éducation ou un emploi, peuvent, s'ils ne sont pas bien gérés, peser sur les gouvernements de la région qui luttent pour faire face au grand nombre de personnes traversant leurs frontières et se déplaçant à travers leurs pays.

Cette dynamique régionale est aggravée par la faiblesse générale des régimes de gestion des frontières et de la migration dans la région, qui se caractérise parfois par des frontières poreuses, un personnel insuffisamment formé et mal équipé et une coopération technique régionale insuffisante.

Vers une solution

Créé en 2009 à la demande des États membres africains, le Centre africain de renforcement des capacités (ACBC) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a pour mission de renforcer les capacités des gouvernements africains en matière de gestion des migrations, de promouvoir une gouvernance globale des migrations et de faciliter un large éventail de projets de gestion des migrations et des frontières, ainsi que des cours de formation.

Le Centre est organisé en partenariat avec l'Académie régionale de formation en immigration de Tanzanie (TRITA) dans le cadre d'un partenariat unique entre l'OIM et le Gouvernement tanzanien. La TRITA est chargée par les responsables des services d'immigration de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) de coordonner et de dispenser des cours de formation spécifiques aux agents de l'immigration des six pays de la CAE : Burundi, Kenya, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda.

Les activités principales de l'ACBC reposent sur trois piliers :

- Le renforcement des capacités en matière de gestion des frontières et des migrations, qui intègre l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, stratégies, évaluations de la gestion des frontières et des migrations, des outils de formation et outils connexes, et du système d'analyse des données et des informations migratoires de l'OIM (MIDAS).
- Recherche et développement en matière de migration, qui associe la recherche sur les questions et tendances relatives à la migration à l'élaboration de réponses et d'interventions adaptées au contexte.
- Le plaidoyer et les partenariats en matière de migration, qui encouragent la collaboration dans les initiatives en matière de migration par le biais du plaidoyer et de la création de partenariats transfrontaliers.

Au cours des huit dernières années, l'ACBC a répondu à un éventail de plus en plus large de demandes d'États africains visant à renforcer les capacités nationales et à élaborer des solutions innovantes en matière de gestion des migrations. Cela inclut des activités liées à la migration et à la gestion des frontières (gestion intégrée des frontières, systèmes d'information frontalière, gestion des identités, examen des documents, sécurité et lutte contre le terrorisme, techniques d'interview et d'enquête liées aux crimes en matière de migrations et criminalité transnationale organisée), à la lutte contre le trafic illicite de migrants, aux flux migratoires mixtes, à la politique migratoire, au sauvetage en mer, à la gestion humanitaire des frontières, à la mobilité de la main-d'œuvre et à la santé des migrants.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



© IOM

Depuis sa création, l'ACBC a formé environ 5 614 responsables de la gestion des migrations originaires de 52 États africains. Cependant, l'expertise acquise au fil des ans offre au Centre la possibilité d'élargir ses engagements en matière de formation en dehors du continent et de faire en sorte que les enseignements tirés dans le contexte africain puissent être ajustés et reproduits, dans la mesure du possible, dans d'autres pays et contextes. En conséquence, une formation a également été dispensée à des responsables en Azerbaïdjan, en Équateur, en Iran, en Irak, au Kazakhstan, au Liban, en Malaisie et en Turquie. Dans le même temps, une priorité pour 2018 a été d'accroître la coordination avec diverses commissions économiques régionales (CER) et le partenaire traditionnel de l'ACBC, l'Union africaine (UA), en mettant l'accent sur les initiatives de gestion des migrations à l'échelle du continent au sein des divisions de la formation et des capacités des États membres.

Les activités de renforcement des capacités régionales de l'ACBC sont axées sur le partage de stratégies pratiques en matière de gouvernance des migrations, ainsi que sur la lutte contre les activités criminelles telles que la traite et le trafic de personnes, tout en mettant l'accent sur les meilleures pratiques en matière d'application de la loi aux niveaux transfrontalier, régional et international. En juin 2018, par exemple, l'ACBC de l'OIM a organisé au Caire, en Égypte, une formation de quatre jours sur le renforcement des capacités en matière de lutte contre la traite et le trafic illicite, à l'intention de responsables de la région de la Corne de l'Afrique. Une trentaine de professionnels des services de détection et de répression, composés de représentants de l'immigration, de la gestion des frontières, de la police et des services juridiques de Djibouti, d'Égypte, d'Éthiopie, du Kenya, de Somalie, du Sud-Soudan, du Soudan et de Tunisie, ont pris part à l'activité.

Il est essentiel de s'assurer de l'appropriation nationale et collective des programmes de l'ACBC pour promouvoir la durabilité à long terme de ses résultats en matière de renforcement des capacités, de recherche et développement et de partenariats. Cette prise en charge s'appuie sur le fait que toutes les activités menées par l'ACBC découlent de, et s'alignent sur les objectifs et les besoins des gouvernements. L'ACBC a pour politique, par exemple, de veiller à ce que toutes les activités soient orientées vers la mise en œuvre des cadres multilatéraux et régionaux pertinents, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les priorités définies par les États membres dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

De plus, l'ACBC travaille en étroite collaboration avec les parties prenantes régionales pour identifier les défenseurs gouvernementaux qui peuvent tirer parti des leçons tirées des activités de l'ACBC afin d'assurer leur mise en œuvre et leur durabilité. Par exemple, les six États membres de la CAE, ainsi que le Rwanda, jouent désormais un rôle de premier plan dans la fourniture de plates-formes de formation et de renforcement des capacités à d'autres gouvernements, grâce au soutien qu'ils ont eux-mêmes reçu de la part de l'ACBC. Le gouvernement sud-africain joue également un rôle de partenariat majeur dans un certain nombre d'activités, mettant à disposition son expertise technique et plusieurs principaux formateurs pour contribuer aux programmes de l'ACBC. Ces activités en partenariat sont complétées par des sessions régulières de formation de formateurs (ToT) avec les homologues du Gouvernement, qui aident à promouvoir davantage des résultats durables.

Afin de continuer à répondre aux besoins en constante évolution des États membres en matière de gestion des migrations, l'ACBC de l'OIM continuera de mettre l'accent sur le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la gestion des frontières, notamment en fournissant une formation et un appui technique. Cependant, une attention particulière sera accordée aux questions relatives à la santé des migrants et à la migration de travailleurs. L'ACBC entend continuer à promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire entre les États membres, les communautés économiques régionales en Afrique (à savoir l'Union africaine et la Communauté de l'Afrique de l'Est), des organisations internationales telles que INTERPOL et Frontex, l'académie et l'OIM elle-même, dans un effort de normalisation et de partage des meilleures pratiques internationales en matière d'immigration et de gestion des frontières.

Contact :

M. Marcellino Ramkishun, Responsable principal de la gestion des migrations à l'ACBC de l'OIM, mramkishun@iom.int
M. Nelson Goncalves, Spécialiste principal de la formation en gestion des immigrations et des frontières de l'ACBC de l'OIM, ngoncalves@iom.int
ACBC OIM, Acbc2@iom.int

Nom du projet : Centre de renforcement des capacités en Afrique de l'OIM - ACBC

Pays / Régions : 52 pays africains, Azerbaïdjan, Équateur, Égypte, Iran, Irak, Kazakhstan, Liban, Malaisie, Tunisie, Turquie

Nommé par : États membres africains de l'OIM

Cible(s) d'objectif de développement durable : 8.7, 8.8, 10.7, 16.2, 16.3, 16.4, 16.6, 16.8, 17.9, 17.16, 17.17

Soutenu par : Donateurs multiples

Entités d'exécution : OIM

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2009 – présent

URL de l'activité : www.acbc.iom.int

Alliance des villes de la Route de la soie Maritime-Continental

Construire des partenariats pour permettre le transfert de connaissances et la coopération pratique au niveau de la ville

Défi

Le monde s'urbanise rapidement. En 2008, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, plus de la moitié de la population mondiale, soit 3,3 milliards de personnes, vivait en zone urbaine. D'ici 2030, on estime que ce nombre sera passé à cinq milliards. Les villes jouent un rôle central dans la croissance économique et sont donc devenues un élément de premier plan dans les efforts visant à relever les défis du développement social et économique.

Cependant, l'impact négatif de l'urbanisation est de plus en plus reconnu. Les villes peuvent présenter des formes extrêmes et très concentrées de pauvreté et d'inégalité et contribuer de manière significative à d'autres problèmes mondiaux tels que le changement climatique. Dans les pays en développement en particulier, les villes manquent souvent d'infrastructures et de capacités de planification urbaine indispensables, tout en présentant des institutions fragiles telles qu'une disponibilité, une collecte et une analyse limitées des données, ainsi qu'une protection sociale également limitée. Celles-ci peuvent limiter la capacité des villes à contribuer à la réalisation du programme de développement durable.

Vers une solution

Reconnaissant un tel scénario, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), le Centre chinois international pour les échanges économiques et techniques (CICETE) - une agence affiliée du Ministère du commerce chinois - l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et un groupe de villes se sont réunis pour explorer la possibilité de créer une plate-forme pour connecter les villes, établir des partenariats et échanger des connaissances, des expériences et des technologies.

L'Alliance des villes de la Route de la soie continentale et maritime a été lancée en 2015 à la suite de ces discussions. Elle a été développée pour s'aligner sur l'Initiative de la Nouvelle route de la soie, qui relie les pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Soutenue par la Chine en 2013, cette initiative a obtenu le soutien politique de plus de 60 pays et organisations internationales.

L'Alliance des villes de la Route de la soie continentale et maritime a pour objectif de s'attaquer au commerce, à l'investissement et à d'autres problèmes de développement durable au niveau des villes, en s'associant pleinement aux autorités locales et aux parties prenantes et en se les appropriant pleinement. Elle a été conçue pour faciliter la coordination des politiques, l'établissement de partenariats, la formulation de projets / initiatives locaux et l'accès au financement en Afrique, en Asie, en Europe et dans le monde.

En 2017, l'UNOSSC a signé un projet mondial à part entière financé par le Gouvernement de la Chine afin de soutenir les travaux de l'Alliance des villes de la Route de la soie continentale et maritime. Ce projet à part entière vise à aligner davantage son soutien sur les cinq domaines prioritaires de la Nouvelle route de la soie, à savoir la coordination des politiques, la connectivité des infrastructures, le commerce sans entraves, l'intégration financière et les échanges entre les peuples.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



L'Alliance des villes de la Route de la soie continentale et maritime est une initiative basée sur les membres. Elle opère à travers un certain nombre d'organes :

- L'Assemblée de l'Alliance des villes est composée de tous les membres de l'Alliance des villes de la Route de la soie continentale et maritime. Elle sert de forum qui réunit maires et autres hauts-fonctionnaires pour discuter de questions cruciales telles que l'alignement des politiques.
- Le Conseil des entreprises, composé de représentants des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et d'autres parties prenantes, chargé de promouvoir le commerce et les investissements intra-urbains.
- Comités spécialisés multipartites, chacun avec un axe thématique spécifique. A ce jour, des comités sur les villes intelligentes et les industries émergentes, les sports de plein air, l'éducation (science, culture et communication), la promotion des investissements et du commerce, et les sports, ont été établis. Sont également prévus des comités sur les finances, le transport et la logistique, la médecine traditionnelle, les nouvelles énergies, le tourisme, les groupes de réflexion et la protection de l'environnement.

En mars 2018, 37 villes / organisations faisaient partie de l'Alliance des villes de la Route de la soie continentale et maritime.

Quelques exemples concrets de comités spécialisés de l'Alliance :

- Aidé par le Conseil des entreprises de l'Alliance des villes de la Route de la soie continentale et maritime, un membre du secteur privé de l'Alliance de la province du Fujian, en Chine, a investi dans le parc industriel du district de Haiha à Tinh Quang Ninh, au Viet Nam. La zone de construction prévue du parc industriel s'étend sur 3 300 hectares, pour un investissement total de 20 milliards de dollars américains. Jusqu'à présent, le partenaire du secteur privé a investi en tout 1,172 milliard de dollars à Tinh Dong Nai, Tinh Quang Ninh et Tinh Thai Binh, au Viet Nam, et a créé la plus grande entreprise de production de textile en coton du Viet Nam, avec 7 filiales. La capacité de filature du coton du partenaire au Viet Nam est de 1,25 million de broches, soit 17 pour cent de la capacité de production du Viet Nam, et la production annuelle de 300 000 tonnes représente 43 pour cent de la production totale du Viet Nam.

Le partenaire a également participé activement aux œuvres de bienfaisance locales et a fait des dons pour financer des initiatives dans les domaines de l'éducation, de la santé et des transports. En termes de gestion des ressources humaines, le partenaire met en œuvre un programme de gestion des talents. Le nombre total d'employés vietnamiens dans trois provinces dépasse les 20 000, ce qui aide à résoudre les problèmes d'emploi locaux. Les employés se voient également offrir la possibilité de suivre une formation au siège en Chine continentale. Des investissements supplémentaires entre la province du Fujian et le Viet Nam ont été proposés à la suite de cet investissement.

- Conformément aux domaines prioritaires de l'initiative de la Nouvelle route de la soie, le Festival de la culture Chongqing-Vienne a été organisé à Chongqing du 17 au 20 octobre 2016 pour promouvoir les échanges entre les peuples. Il s'agissait du premier événement culturel organisé par le comité Smart City & New Industry de l'Alliance des villes de la Route de la soie continentale et maritime, qui comprenait 8 événements sino-autrichiens, dont une représentation de musiciens chinois traditionnels avec le Vienna Classical Orchestra, le Forum sino-autrichien sur le développement de la culture urbaine, et le Forum sino-autrichien sur l'industrie et la culture cinématographiques. L'initiative de Chongqing, signée par des invités chinois et autrichiens pendant le festival, constitue une étape importante dans la stratégie de la Nouvelle route de la soie et une coopération profonde entre les villes situées le long de la Route de la soie. Le festival a attiré des milliers de participants et plus de 2,819 millions de participants ont rejoint la plate-forme Sina Weibo.

La communication et l'interaction culturelles inspirent et proposent une coopération potentielle entre les pays de la Nouvelle route de la soie en matière de construction d'infrastructures, d'investissement industriel, de commerce, de transfert de technologie et d'échanges culturels.

Contact :

Mme Liu Yang, Chargée de projet, Secrétariat de l'Alliance des villes de la Route de la soie continentale et maritime, CICETE, liuyang@cicete.org et liuyangpoppy@qq.com

Nom du projet : Alliance des villes de la Route de la soie Maritime-Continentale

Pays / Régions : Mondial

Nommé par : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.8, 8.2, 9.4, 11.3, 13.1, 17.6

Soutenu par : UNOSSC, ONUDI, PNUD

Entités d'exécution : UNOSSC, CICETE

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2017 – 2021

URL de l'activité : Non disponible

Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro et Serbie : Programme régional de logement



Initiative conjointe de quatre pays touchés par le conflit dans les années 90 afin de résoudre le problème des déplacements prolongés dans la région

Défi

À la suite des conflits armés des années 90, plus de trois millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur et au-delà des frontières de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, du Monténégro et de la Serbie. Ces deux dernières décennies, les efforts soutenus des quatre États touchés, ainsi que le soutien de la communauté internationale, ont permis à la majorité des personnes touchées de rentrer chez elles ou de trouver d'autres solutions durables. Cependant, malgré ces efforts, près d'un demi-million de personnes sont toujours déplacées dans toute la région.

Vers une solution

Le Programme régional de logement est une initiative conjointe de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, du Monténégro et de la Serbie. Son objectif est de contribuer à la résolution de la situation de déplacement prolongé des réfugiés et des personnes déplacées les plus vulnérables à la suite des conflits ayant eu lieu entre 1991 et 1995 en ex-Yougoslavie, y compris des personnes déplacées à l'intérieur du Monténégro à partir de 1999. Le but est de bénéficier à près de 74 000 personnes (27 000 foyers). Son coût est estimé à environ 584 millions d'euros. Ce projet est lié à l'ODD 11 (Villes et communautés durables), à l'ODD 1 (Pas de pauvreté, cible 1.5) et à l'ODD 10 (Inégalités réduites, cible 10.2).

Le Programme régional de logement a été lancé à la suite des activités diplomatiques entreprises par les quatre pays et partenaires internationaux. L'objectif a été défini sur la base d'une analyse précise des bénéficiaires potentiels et de leurs besoins, sur la base de visites sur le terrain auprès des réfugiés les plus vulnérables, d'une analyse des bases de données disponibles des institutions concernées et d'une analyse comparative du nombre de bénéficiaires potentiels, de la législation et des paramètres économiques dans les pays partenaires.

Les pays de la région coopèrent dans le domaine de la réglementation du statut juridique des personnes déplacées et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, réglementant les obligations en matière de droits à la retraite, de durées de service et de questions de propriété dans les pays d'origine. Les quatre pays partenaires travaillent en étroite collaboration pour atteindre leur objectif commun. Ils se soutiennent mutuellement et échangent des informations quotidiennement pour mettre en œuvre le Programme régional de logement à un rythme soutenu, identifier les synergies et apprendre des succès de chacun. Toutes les parties prenantes ont convenu à l'unanimité que le programme avait considérablement amélioré la coopération régionale, la sécurité et la réconciliation entre les personnes qui se trouvaient des deux côtés du conflit armé il y a 20 ans.

Le Programme régional de logement est un exemple de coopération réussie entre pays qui étaient auparavant en conflit et constitue une incitation significative pour des initiatives futures similaires. Il a contribué à améliorer les politiques de logement social dans la région et a également conduit à l'adoption de normes élevées en matière de développement de projets, de domaines techniques et d'intégration sociale.

Lors de la mise en œuvre du Programme, les normes les plus strictes en matière de construction, de protection de l'environnement et d'efficacité énergétique ont été appliquées. La fermeture d'installations temporaires et illégales a contribué à la croissance des zones urbaines, réduit le nombre d'abris construits illégalement, et de nouveaux logements ont été construits conformément aux normes urbaines modernes, puis synchronisés avec les plans de développement urbain.



@ Gouvernement du Monténégro

En plus de fournir des solutions de logement, l'initiative comprend également une série de mesures de durabilité pour assurer la réglementation du statut juridique, l'éducation, les soins de santé, le plein accès au système de protection sociale et la réglementation des retraites et des opportunités d'emploi pour les réfugiés les plus vulnérables. Les pays partenaires ont mis au point plusieurs projets, documents politiques, initiatives et modifications législatives pour assurer la durabilité du projet. L'objectif principal est de réduire la dépendance à l'égard des institutions de protection sociale et de parvenir à une intégration sociale complète.

Les réunions régionales régulières des pays partenaires ont favorisé la communication entre les institutions des quatre pays partenaires et renforcé la résolution commune des problèmes en suspens. Les principales initiatives régionales découlant du Programme régional de logement sont la réglementation du statut juridique, la réglementation des questions de retraite et la vérification des besoins des bénéficiaires dans les pays d'origine.

L'initiative Igman est l'une des initiatives régionales en faveur du développement durable et reçoit un financement de l'UE. Elle a été lancée en décembre 2017 avec la mise en œuvre du projet CARE et compte sur le soutien de la Commission européenne. L'objectif principal du projet est d'appuyer la durabilité et l'engagement civique du programme régional de logement dans tous les pays participants. Cet objectif doit être atteint grâce à un programme de sous-subsidations visant à améliorer l'accès aux données et à l'analyse de la durabilité du Programme régional de logement et à améliorer les moyens de subsistance des bénéficiaires, l'accès aux droits et l'intégration locale.

Au Monténégro, la stratégie du Gouvernement pour des solutions durables aux problèmes des personnes déplacées et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays énonce des mesures complémentaires visant à assurer la durabilité globale du Programme susvisé et l'intégration de ces personnes au Monténégro. La stratégie a été adoptée en juillet 2011 et étendue jusqu'en 2019. Les plans d'action pour sa mise en œuvre sont élaborés pour chaque année civile.

Étant donné que le Programme régional de logement ne cible que les réfugiés les plus vulnérables et que les besoins de certains bénéficiaires ne seront pas complètement pris en compte, cette bonne pratique peut être étendue à des projets de logement social similaires à l'avenir, ainsi qu'à des projets d'intégration sociale. Ce programme pourrait également être développé dans d'autres pays. Les conditions préalables les plus importantes sont les informations sur les bénéficiaires potentiels et leurs besoins en logement, les terrains à bâtir et la coopération au niveau municipal.

Contact :

Mme Budimirka Đukanović, Ministère du travail et des affaires sociales, budimirka.djukanovic@mrs.gov.me

Mme Milica Zeković, Conseillère au Ministère du travail et des affaires sociales, Direction de la programmation des processus des intégrations européennes et des fonds européens, Département de l'intégration européenne, milica.zekovic@mrs.gov.me

Nom du projet : Projet de logement régional

Pays / Régions : Bosnie-Herzégovine, Croatie, Monténégro, Serbie

Nommé par : Ministère du travail et des affaires sociales

Cible(s) d'objectif de développement durable : 11.1

Soutenu par : Commission européenne, Allemagne, Chypre, Danemark, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Roumanie, République slovaque, République tchèque, Suisse, Turquie

Entités d'exécution : Ministère du travail et des affaires sociales

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2012 – 2021

URL de l'activité : www.regionalhousingprogramme.org

Mieux reconstruire pour un climat plus résilient dans les Caraïbes

L'aide à la réparation de logements aide les habitants de l'île à rentrer chez eux après les ouragans

Défi

En 2017, deux ouragans de catégorie 5, Irma et Maria, ont frappé les Caraïbes, détruisant des maisons, des routes, des services publics et des moyens de subsistance. A Antigua-et-Barbuda et en Dominique, environ 65 pour cent des structures ont été gravement endommagées et plus de 20 000 familles des deux îles (Antigua-et-Barbuda / Dominique) ont demandé des réparations de toit. Bien que le PNUD et les gouvernements respectifs aient mobilisé des ressources pour financer l'évaluation initiale complète et l'aide au relèvement, les résidents souhaitent clairement et de toute urgence retourner dans leurs îles d'origine, où les structures matérielles - y compris les maisons, les écoles et les structures publiques et communautaires - nécessitent une réhabilitation. Cependant, les deux îles présentaient des défis énormes en termes de logistique, d'accès à la population touchée, de disponibilité de main-d'œuvre qualifiée et de fourniture de matériaux de construction.

Vers une solution

A la suite des catastrophes, le Gouvernement chinois, le PNUD et les Gouvernements d'Antigua-et-Barbuda et de la Dominique ont rapidement lancé une initiative de restauration en cas de catastrophe afin de soutenir les efforts de reconstruction sur les deux îles. L'initiative visait à faciliter l'installation de toits sur plus de 700 maisons et de grands bâtiments prioritaires du Gouvernement, y compris les écoles et les hôpitaux, en complément des efforts de reconstruction déployés par le Gouvernement.

Cette aide non liée essentielle et opportune pour la réparation de logements a élargi la coopération bilatérale traditionnelle et cherché à atteindre les familles les plus vulnérables des deux îles. L'initiative a à la fois procuré et distribué des matériaux de construction, des outils et du matériel de qualité et, surtout, une assistance technique et une formation visant à « reconstruire en mieux » et à favoriser la résilience à long terme.

Le succès de cette initiative repose sur le leadership et la réactivité du Gouvernement, sur une assistance technique adéquate et sur une meilleure reconstruction avec des matériaux de qualité et des techniques anti-ouragan comme principe directeur de toutes les interventions appuyées par le PNUD. Sous la direction des gouvernements nationaux et avec la participation d'organismes locaux et de plates-formes communautaires, un ensemble de critères comprenant la vulnérabilité sociale, l'exposition aux aléas et la disposition à la réfection a été défini afin d'établir l'ordre de priorité des bâtiments cibles. Les codes du bâtiment ont été appliqués dans le cadre des activités de réparation et ont également été révisés, demandant des matériaux de construction de qualité et des techniques d'installation solide. Les projets ont procuré des matériaux et des experts en logistique ont travaillé avec les compagnies de transport, les autorités portuaires et les sociétés de distribution pour livrer des matériaux de couverture dans toutes les zones touchées, quelles que soient les difficultés d'éloignement et d'accès. En Dominique, la collaboration avec Ingénieurs sans frontières garantissait également la qualité technique de chaque étape de l'intervention : de la collecte de données à l'aide d'un outil innovant permettant de détecter les dommages dans tous les bâtiments des îles au développement de centres d'assistance technique au niveau communautaire, en passant par la supervision directe de chaque bâtiment réparé. A Barbuda, une équipe du PNUD composée de géomètres, d'architectes et d'ingénieurs a soutenu l'Agence de contrôle du développement, l'autorité nationale chargée de l'inspection des réparations.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



@ PNUD

De plus, une stratégie globale de sensibilisation a été élaborée et mise en œuvre afin de faire progresser les normes nationales en matière de logement et de réviser les directives afin de mettre en œuvre ces normes, notamment la production d'affiches, de brochures et de documents électroniques. Plus de 2 000 personnes ont bénéficié d'une formation et de sessions d'information spécifiques et tous les documents ont été téléchargés pour être appliqués aux méthodes de construction.

Une collaboration et des partenariats étroits avec les autorités gouvernementales ont été essentiels pour une mise en œuvre réussie et durable des projets. Un partenariat solide avec les autorités gouvernementales centrales et locales a contribué à assurer la durabilité des résultats obtenus en termes de collecte et de gestion de données, de mobilisation de la communauté et de renforcement de la résilience, conformément aux principes d'une meilleure reconstruction. La mise en œuvre du projet a impliqué des interactions quotidiennes avec les partenaires nationaux et les parties prenantes, ce qui a créé un réseau de partenaires du PNUD sur les îles touchées, qui sera très utile pour les futurs engagements dans ces pays. De plus, la mise en œuvre des projets a nécessité une coordination étroite avec des institutions spécialisées afin d'améliorer l'impact des projets sur les capacités nationales des pays bénéficiaires.

En Dominique, les partenariats Chine-PNUD ont catalysé l'engagement d'autres parties prenantes et la mise en place d'autres initiatives de coopération Sud-Sud, telles que le déploiement de 80 travailleurs cubains pour la réfection des toitures.

L'initiative de coopération Sud-Sud a renforcé les capacités nationales, rassemblé des données essentielles pour la planification du relèvement, révisé les codes de la construction, formé des inspecteurs, des entrepreneurs et la communauté touchée et accéléré la réparation de centaines de logements et de bâtiments prioritaires du gouvernement. **Plus de 700 maisons et 15 grands bâtiments gouvernementaux ont été réparés, notamment des écoles, un collège d'État, des cliniques médicales et des bâtiments hospitaliers. On estime à plus de 9 000 le nombre de bénéficiaires directs. Environ 30 000 personnes ont également bénéficié indirectement de l'impact positif du projet,** grâce à l'amélioration de la qualité de vie des communautés où les projets ont été mis en œuvre et à la création

d'emplois associés aux activités de réparation. Les projets de soutien communautaire et les activités interinstitutions du PNUD ont largement complété l'initiative financée par l'aide chinoise. D'autre part, plus de 2 000 professionnels de la construction et familles touchées ont reçu une formation sur les techniques de reconstruction et l'amélioration de la résistance des bâtiments.

L'Évaluation des dommages subis par les bâtiments est un outil innovant pour collecter rapidement et de manière exhaustive des données sur les dommages structurels. Cet outil a été utilisé pour la première fois à Barbuda et en Dominique. Il a fourni des informations en temps réel pour les processus de prise de décision basés sur des preuves.

De plus, des partenariats ont été établis avec les gouvernements et d'autres parties prenantes pour installer les toits correctement, ce qui a permis de faire preuve de beaucoup de créativité pour que les ressources soient utilisées de manière à optimiser les effets. Alors que la Chine fournissait les matériaux, l'assistance technique et le contrôle de qualité appropriés, d'autres partenaires fournissaient la main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les réparations des logements. L'équilibre entre les achats internationaux et la promotion des économies nationales et des entreprises locales s'est également révélé déterminant.

Une meilleure reconstruction et la résilience sont intrinsèquement liées à la durabilité et à l'impact à long terme. L'initiative a abordé les vulnérabilités fondamentales qui ont entraîné l'ampleur de la catastrophe ; les codes du bâtiment ont également été révisés pour appliquer les normes d'habitation. Cette intervention a également été partagée avec d'autres pays de la région afin que les enseignements tirés et les meilleures pratiques puissent être utilisés dans des contextes similaires.

L'initiative est reproductible car les codes et directives de construction révisés seront partagés avec d'autres pays, qui peuvent s'adapter à des catastrophes similaires.

Contact :

M. Ugo Blanco, PNUD Barbade et l'OECD,
ugo.blanco@undp.org

Mr. Peter Morling, PNUD Chine, peter.morling@undp.org

Nom du projet : Initiative de restauration post-catastrophe à Antigua-et-Barbuda et en Dominique

Pays / Régions : Antigua-et-Barbuda, Chine, Dominique

Nommé par : PNUD Chine

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.5, 3.8, 4.3, 11.5, 11.b, 13.1

Soutenu par : Gouvernement de Chine

Entités d'exécution : PNUD et gouvernements respectifs

Statut du projet : Achevé

Période du projet : Octobre 2017 - juin 2018

URL de l'activité : <http://www.cn.undp.org/global-cooperation>

Intervention d'urgence après une catastrophe en Asie du Sud

L'aide immédiate au relèvement aide les personnes sinistrées à reconstruire leurs communautés et à rétablir leurs moyens de subsistance

Défi

Ces dernières années, l'Asie du Sud a connu de nombreuses crises naturelles et d'origine humaine. Les fortes précipitations qui ont persisté en 2017 ont entraîné l'une des pires inondations qu'ont connues le Népal et le Bangladesh. Plus de 8 millions de personnes ont été touchées et de nombreuses familles ont perdu leur habitation, leurs biens et leurs moyens de subsistance. Les régions tribales administrées fédéralement (Pakistan), situées le long de la frontière poreuse entre le Pakistan et l'Afghanistan, sont également touchées par le militantisme et les opérations militaires depuis plus de 10 ans. De plus, l'afflux de réfugiés Rohingya en provenance du Myanmar a posé de nombreux problèmes au Bangladesh. Ces crises nécessitent des secours urgents. Le défi consiste à faire en sorte que l'aide au relèvement soit rapidement disponible pour les personnes touchées par la catastrophe et qu'elle ait des impacts durables, aidant les personnes touchées à reconstruire leurs communautés, rétablissant leurs moyens de subsistance et renforçant leurs capacités à parvenir à un développement durable et résilient.

Vers une solution

Conscient du défi susmentionné et de l'importance d'un relèvement rapide et efficace, le Gouvernement chinois s'est associé au PNUD pour fournir une aide financière d'un montant total de 12 millions de dollars américains au Bangladesh, au Népal et au Pakistan par le biais du Fonds d'aide à la coopération Sud-Sud. L'objectif primordial était de fournir un soutien immédiat en distribuant du matériel de secours pour répondre aux besoins des personnes touchées par la catastrophe, assurer leur santé et leur bien-être, et les aider à reconstruire leur vie. La coopération a permis aux familles affectées d'obtenir des abris d'hébergement dignes et des lots de maison et des matériaux non alimentaires essentiels dans les districts sélectionnés. Il a également fourni du mobilier et des fournitures aux écoles locales et évité aux femmes et aux filles d'être confrontées à des risques de santé et de sécurité.

Au Bangladesh, un plan d'intervention commun visait à répondre aux besoins de 330 000 personnes dans les six districts les plus touchés. Lors de la sélection des bénéficiaires, la préférence a été donnée aux ménages dirigés par des femmes défavorisées. Les résidents de la communauté ont participé activement aux sondages d'opinion dans le cadre d'une série de discussions de groupe visant à vérifier l'état de richesse / pauvreté des principaux bénéficiaires et ont aidé le projet à sélectionner les personnes les plus vulnérables en tant que principaux bénéficiaires. Le PNUD a dirigé le FNUAP et six organisations dans la mise en œuvre du projet.

Au Népal, la région du sud du Terai a été durement touchée par les inondations. Le PNUD a utilisé un processus d'appel d'offres pour les subventions de micro-capital et a sélectionné sept ONG partenaires, une pour chaque district. Les ONG partenaires ont travaillé en étroite collaboration avec les comités d'intervention en cas de catastrophe (DDRC) pour obtenir des données sur les ménages touchés par les inondations et sélectionner les municipalités qui fourniraient un soutien. Le PNUD a également travaillé en étroite coordination avec les comités de district sur les risques de catastrophe et les gouvernements locaux. Le projet a utilisé les données disponibles provenant de sources comprenant principalement les DDRC, la police et les agences de la Croix-Rouge des districts, ainsi que certains représentants de municipalités et de quartiers. Les informations de chaque ménage bénéficiaire ont été collectées à l'aide des applications mobiles et des profils individuels ont été créés pour chacun des ménages. Le PNUD a mis ce projet en œuvre en étroite collaboration avec le projet de relèvement après inondation du Gouvernement du Népal / l'Autorité de reconstruction nationale. Le responsable du projet de relèvement après inondation a activement participé à la définition des critères de sélection des ménages, à la coordination et à la facilitation avec les agences de district. Au niveau des districts, le PNUD a noué un partenariat avec les comités d'intervention en cas de catastrophe (DDRC), les gouvernements locaux élus et la société civile. Les DDRC ont soutenu l'identification des zones prioritaires et la création d'une base de données des ménages

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



@ PNUD

affectés. Les DDRC ont également facilité la coordination avec les gouvernements locaux et d'autres partenaires de développement afin d'éviter les doubles emplois et d'assurer une plus grande synergie. De plus, le PNUD s'est associé à la société civile pour mener des opérations au sol et assurer la coordination avec les gouvernements locaux.

Au Pakistan, le PNUD a convoqué un comité consultatif réunissant la Division des affaires économiques (fédérale), le Département de l'éducation, le Gouvernement du Baloutchistan et l'Autorité de gestion des catastrophes en zones tribales sous administration fédérale afin de convenir de la composition et des normes applicables aux programmes d'assistance et aux mécanismes de coordination permettant de fournir de l'aide. Les bénéficiaires ont été sélectionnés selon des critères de vulnérabilité privilégiant les ménages dirigés par une femme veuve, ayant un membre de la famille handicapé ou souffrant de maladie chronique, ou pauvre par ailleurs. Les familles ont été sélectionnées dans le cadre d'un processus participatif dirigé par l'autorité de gestion des catastrophes en zones tribales sous administration fédérale, qui a impliqué les communautés locales, les agences gouvernementales et les forces armées.

Dans les trois pays, 617 826 personnes ont reçu une aide de la Chine, du PNUD et des gouvernements nationaux pour se reconstruire. Au Bangladesh, 13 910 ménages ont reçu et bénéficient d'un abri d'urgence et d'un ensemble de logements ciblant 69 550 bénéficiaires. La santé et la dignité de 13 750 femmes et filles ont été protégées et rétablies et 125 professionnels de la santé ont reçu des kits d'intervention d'urgence destinés à 45 000 bénéficiaires. La communauté rohingya de Cox's Bazar a également reçu un soutien important et 118 000 femmes et filles réfugiées ont reçu des soins de santé et une aide médicale.

Au Népal, 31 800 ménages ont reçu des colis non alimentaires. En tout, 248 776 personnes ont bénéficié du projet (dont 48,33 pour cent des femmes). Au Pakistan, 7 000 familles des zones tribales sous administration fédérale récemment rentrées chez elles, déplacées du fait de la crise dans la région, ont reçu une aide alimentaire d'urgence supplémentaire, des colis d'articles de ménage essentiels et des kits de réparation d'abris. Trois cent soixante-quinze écoles desservant 18 750 enfants du Baloutchistan ont reçu une aide d'urgence sous forme de mobilier scolaire.

Le projet au Népal a mis en place un système de surveillance innovant, basé sur des applications, permettant de suivre les progrès du projet en temps réel. Cette innovation a été rendue possible grâce à la collaboration avec Microsoft Nepal, où chaque ménage bénéficiaire a reçu des cartes QR. Les détails des ménages bénéficiaires ont été enregistrés pour créer des profils et les informations ont été synchronisées dans des bases de données centralisées. Cela a permis de suivre les progrès en temps réel et de déterminer les domaines dans lesquels un soutien était nécessaire. Cela a également encouragé les organisations partenaires chargées de la mise en œuvre à accélérer le rythme de création de profils et de distribution de programmes de secours.

Au niveau politique, le PNUD a organisé un atelier pour partager les résultats des projets et fournir aux pays en développement une plate-forme d'échange de connaissances et d'acquisition de compétences et de technologies grâce à l'expérience de la Chine en matière de relèvement après une catastrophe. Cent cinquante participants, dont des responsables gouvernementaux de 10 pays, des experts mondiaux dans le domaine de relèvement après une catastrophe, des missions étrangères et des organisations internationales à Pékin, et des responsables d'institutions chinoises ont participé à l'atelier sur la coopération Sud-Sud dans le cadre de l'Initiative de la Nouvelle route de la soie : l'assistance Sud-Sud de la Chine aux efforts de relèvement après catastrophe.

L'une des composantes les plus importantes de l'aide au relèvement est le caractère urgent. L'aide doit être apportée aux populations locales le plus rapidement possible. Cela nécessite une planification, une coordination et une mise en œuvre proactives avec l'aide du Gouvernement national, des gouvernements locaux, de la société civile et des acteurs humanitaires. Par conséquent, une coordination opportune avec les parties prenantes concernées est cruciale pour la reproduction.

Contact :

M. Arif Abdullah Khan, PNUD Bangladesh, arif.abdullah@undp.org

M. Dharna Swarnakar, PNUD Népal, dharna.swarnakar@undp.org

M. Aadil Mansoor, PNUD Pakistan, aadil.mansoor@undp.org
Mme Yating Zhao, PNUD Chine, Yating.zhao@undp.org

Nom du projet : Initiative d'intervention d'urgence

Pays / Régions : Bangladesh, Chine, Népal, Pakistan

Nommé par : PNUD Chine

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.5, 3. 8, 3.9, 4.a, 5.6, 11.5, 11.7

Soutenu par : Chine

Entités d'exécution : PNUD et gouvernements respectifs

Statut du projet : Achevé

Période du projet : Novembre 2017 - mars 2018

URL de l'activité : <http://www.cn.undp.org/global-cooperation>

Renforcer la gestion des risques de catastrophe au Malawi

Les communautés s'unissent pour construire des installations d'évacuation et des structures de gestion des risques d'inondation afin de renforcer la résilience locale face aux catastrophes naturelles

Défi

Le Malawi est sujet aux catastrophes naturelles, notamment la sécheresse et les inondations, qui entraînent des pertes en vies humaines, des biens et des moyens de subsistance. Les inondations de 2015 ont dévasté le pays et ses habitants. Environ 230 000 personnes ont été déplacées, 106 ont trouvé la mort et 172 sont portées disparues. Exacerbée par un système d'alerte précoce défaillant, les victimes de catastrophes ont souvent été amenées à chercher refuge dans des bâtiments publics tels que des écoles ou des mosquées. Cependant, certains des abris n'étaient pas sûrs et conduisaient souvent à des épidémies, une exploitation et des abus sexuels. La fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes au Malawi et l'absence de sites d'évacuation sûrs et sécurisés ont accru la nécessité de mettre en œuvre des programmes de réduction des risques de catastrophe pouvant renforcer la résilience locale.

Vers une solution

En 2016, la Chine, le PNUD et le Gouvernement du Malawi ont conclu un accord pour mettre en œuvre un programme de petites subventions pour la réduction des risques de catastrophe au Malawi afin de renforcer la résilience et de fournir aux populations locales des refuges sûrs en cas de catastrophe. À l'issue d'un processus concurrentiel, le programme a sélectionné cinq organisations communautaires et un comité de protection civile pour mettre en œuvre des microprojets axés sur la construction d'installations d'évacuation et de structures de gestion des risques d'inondation (protection des berges, digues et barrages) dans cinq des 15 districts enclins aux catastrophes (ODD 1, 9, 11 et 13).

Le système a adopté une approche communautaire pour soutenir les projets conçus, mis en œuvre et gérés par les communautés locales. Le renforcement des capacités et la pleine participation des membres de la communauté sont des composantes essentielles de l'approche, garantissant l'appropriation locale et la viabilité à long terme des projets.

Des formations et des ateliers sur l'élaboration de propositions, la gestion de projet, la gestion financière, les achats, le suivi et l'évaluation ont été fournis à 27 membres de la communauté appartenant aux cinq organisations communautaires et à un comité de la protection civile chargés de développer des propositions, d'identifier des sites pour leur mise en œuvre et d'implémenter les projets. Ces compétences générales aideront les communautés à demander et à gérer des subventions à l'avenir. De plus, les communautés locales se sont portées volontaires dans diverses activités de construction et ont acquis diverses compétences. Par exemple, les membres de la communauté ont appris à construire des gabions, une compétence très utile dans le secteur du bâtiment.

La coopération trilatérale a permis de construire quatre centres d'évacuation, une digue et des rives pour protéger un point chaud d'inondation de 570 mètres, ainsi que deux barrages de contrôle pour contrôler les inondations. Chaque centre d'évacuation peut accueillir entre 200 et 300 personnes, et dispose de salles séparées pour les hommes et les femmes. Une salle de stockage est également entièrement remplie de nourriture, de seaux d'eau, d'ustensiles de cuisine et de matériel pédagogique fournissant des informations sur les interventions d'urgence et le relèvement. De plus, les centres d'évacuation disposent de cuisines intérieures séparées situées à proximité du bâtiment principal pour faciliter l'accès. Des panneaux solaires sont installés sur les toits pour

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



© Xinhua

alimenter toutes les pièces et les espaces extérieurs ; c'est une solution efficace et renouvelable pour répondre aux besoins énergétiques des centres lors de catastrophes. **En tout, les projets ont bénéficié directement à plus de 23 000 personnes.**

L'innovation du projet réside dans son approche basée sur la communauté et la conception multiforme des centres d'évacuation qui ont bénéficié aux membres de la communauté par de nombreux canaux. La construction de centres d'évacuation a impliqué des entrepreneurs locaux qui ont enrôlé des membres des communautés locales. Cela a accru les compétences des membres de la communauté, qui ont également tiré des avantages financiers du projet lorsque l'argent a été rendu à la communauté. Bien que la fonction principale des centres d'évacuation soit de fournir un abri aux personnes et aux familles déplacées en cas de catastrophe, de nombreux équipements à l'intérieur des centres ont contribué à améliorer la vie quotidienne des résidents locaux. L'énergie solaire peut être utilisée à la fois pour les étudiants qui étudient le soir et pour recharger les téléphones portables, car de nombreuses régions n'ont pas accès à l'électricité. Des forages dans les centres d'évacuation ont également fourni de l'eau potable aux communautés voisines n'y ayant pas accès.

Les impacts à long terme et la durabilité des projets se concrétisent ainsi :

- En raison de la nature technique des projets, le conseil de district, le département du logement, le département des bâtiments et le département des ressources en eau au niveau national et au niveau des districts ont également été impliqués pour fournir des orientations techniques dans la conception et la mise en œuvre des projets. La participation des départements techniques gouvernementaux a permis d'intégrer la gestion des risques de catastrophe dans les politiques, plans et pratiques de développement de ces institutions ;

- Toutes les organisations à base communautaire ont développé des plans de durabilité intégrant des activités entrepreneuriales afin d'optimiser l'utilisation locale des centres d'évacuation et d'aider à maintenir les structures. Un grand nombre de centres ont été construits dans des zones reculées qui n'ont pas accès aux services de base tels que la santé et l'éducation. Les centres ont permis à de nombreuses parties prenantes et agences intéressées de fournir des services de développement supplémentaires aux communautés voisines. Les partenaires intéressés ont participé aux discussions concernant l'utilisation des sites pour d'autres interventions de développement visant à soutenir les communautés locales.

Au cours de la période de mise en œuvre, le programme de petites subventions a été identifié comme modèle pour la mise en œuvre du Plan directeur national de réduction des risques de catastrophe et le programme a été reproduit dans 19 districts du Malawi exposés aux catastrophes. De plus, la réplique dépend de : 1) la capacité institutionnelle des organisations communautaires locales ; 2) un soutien continu et des conseils fournis par les départements techniques du Gouvernement afin de garantir que les problèmes soient identifiés et résolus rapidement ; et 3) des membres de la communauté développant un sentiment d'appropriation des projets et soutenant volontiers et participant à toutes les étapes des projets.

Contact :

Mme Sothini Nyirenda, PNUD Malawi, Sothini.nyirenda@undp.org

Mme Yating Zhao, PNUD Chine, yating.zhao@undp.org

Nom du projet : Coopération Chine-Malawi-PNUD en matière de gestion des risques de catastrophe

Pays / Régions : Chine, Malawi

Nommé par : PNUD

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.5, 9.a, 11.5, 11.7, 11.b, 11.c, 13.1

Soutenu par : Chine, PNUD

Entités d'exécution : PNUD et Gouvernement du Malawi

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2016 – 2018

URL de l'activité : goo.gl/dPkfiZ

Programme de développement du bambou entre l'Afrique de l'Est, la Chine et les Pays-Bas

Soutenir la réduction de la pauvreté, le développement durable, la lutte contre le changement climatique et le commerce international utilisant les technologies du bambou

Défi

A l'heure actuelle, le secteur du bambou en Afrique de l'Est reste largement inexploité, même si la région abrite les plus grandes forêts de bambous naturels d'Afrique subsaharienne, qui représentent 3 à 4 pour cent de la couverture totale connue de bambous dans le monde. En raison de la faible valeur des produits et de l'incapacité à respecter les normes internationales, l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda sont en grande partie exclus du commerce mondial d'exportation de produits en bambou dont la valeur atteint déjà quelque 2 milliards USD.

Le bambou est une herbe ligneuse renouvelable à croissance rapide, dotée des caractéristiques du bois. Il peut être utilisé pour créer des milliers de produits, du papier aux emballages en passant par les aliments et les revêtements de sol. Il peut également être utilisé pour stocker du carbone, restaurer des terres dégradées et créer des constructions résilientes aux catastrophes, ce qui en fait une partie importante de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Comme le montre l'exemple du secteur chinois du bambou, d'une valeur de 30 milliards USD, il existe un potentiel énorme pour que cette usine fasse partie des politiques économiques et environnementales des pays.

Vers une solution

Ce programme applique les expériences et les enseignements tirés de la transformation extrêmement réussie du marché du bambou d'Asie et d'Europe en Afrique de l'Est, permettant ainsi à l'Éthiopie, au Kenya et à l'Ouganda de participer pleinement à la nouvelle économie du bambou du XXI^e siècle et d'en tirer parti. Cette initiative répond à plusieurs impératifs de développement durable : la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la production et la consommation durables et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Le projet est mis en œuvre par le Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR), avec le soutien de partenaires locaux, chinois et néerlandais.

Le projet utilise plusieurs formes de coopération Sud-Sud et triangulaire au sein d'un large éventail d'organisations pour un impact maximal. Le transfert de technologie et l'apprentissage croisé se produisent non seulement de la Chine et des Pays-Bas vers l'Afrique de l'Est, mais également entre les pays bénéficiaires d'Afrique de l'Est.

Un grand nombre de partenaires de Chine et des Pays-Bas travaillent en tandem avec des partenaires en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda. Ceux-ci incluent les ministères et organismes gouvernementaux, les universités et les instituts de recherche. Ces partenaires ont collaboré pour établir l'inventaire des ressources en bambou, réaliser trois études de marché approfondies sur les marchés les plus importants de chaque pays bénéficiaire, et partager les pratiques et les technologies en matière de plantation et de gestion du bambou. **Rien qu'en 2017, ils ont restauré près de 300 hectares de terres dégradées en bambou et ont aidé quelque 200 ménages à planter des plantes supplémentaires dans leurs fermes et propriétés, ou pour en faire des lits de refuge. Ils aident également à développer une méthodologie de carbone pour les espèces de bambou indigènes, qui sera testée à l'aide d'un projet de démonstration de carbone.**

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



© INBAR

La formation et l'appui à l'élaboration de politiques jouent également un rôle important dans le développement du secteur du bambou. Le Ministère chinois du commerce a dispensé une « formation de formateurs », par l'intermédiaire d'organismes de recherche et de formation chinois, à plus de 60 représentants sur un grand nombre de sujets. Les bénéficiaires comprenaient des agriculteurs, des entrepreneurs et des ministres des pays bénéficiaires. En 2017, près de 2 000 participants ont été formés à la propagation du bambou, à la gestion durable, à la création de produits à valeur ajoutée et au marketing. De plus, de hauts responsables gouvernementaux des trois pays bénéficiaires ont participé à une formation en Chine, offrant aux décideurs une occasion unique de constater le potentiel de transformation d'une économie du bambou sur place.

Le secteur privé et les organismes de normalisation sont également impliqués et contribuent à sensibiliser les consommateurs aux produits en bambou et aux normes de construction dans les pays bénéficiaires. Aux Pays-Bas, une société collabore avec des entreprises et des agences nationales d'Afrique de l'Est pour renforcer leurs capacités et élaborer des normes pour les produits en bambou. Une conférence, organisée à l'Université de Wageningen aux Pays-Bas, a pour objectif de sensibiliser la communauté internationale à l'utilisation du bambou comme source de tout produit, des aliments aux fibres en passant par le logement. Enfin, le projet vise à sensibiliser les consommateurs est-africains au bambou par le biais d'ateliers, d'événements et d'expositions de produits, ainsi que par une émission de radio diffusée sur cinq stations de radio ougandaises et par une randonnée à vélo de 500 km autour du bambou.

La fin du projet étant prévue pour 2019, l'impact à long terme de ces travaux est encore inconnu. Cependant, ses impacts politiques devraient être durables à long terme. L'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda ont déjà intégré le développement du secteur du bambou dans leurs politiques et programmes de protection des forêts, de lutte contre le changement climatique, de gestion des bassins versants et de développement. Ces avancées impressionnantes reposent directement sur la recherche, la formation et l'assistance fournies par le projet.

Pour aider à fournir un appui après la fin du projet, les partenaires chinois aident à mettre en place des « centres de démonstration pour la valeur ajoutée du bambou », qui démontreront la possibilité de produits à base de bambou à valeur ajoutée. Plus important encore, le projet aide les Gouvernements chinois et éthiopien à créer un centre de développement Chine-Afrique pour le bambou. Ce centre devrait fournir une source puissante de soutien aux pays africains qui souhaitent développer leurs secteurs du bambou.

Il existe de nombreuses possibilités de tirer parti de la coopération Sud-Sud et trilatérale pour encourager le développement durable du bambou plus largement dans les 44 États membres de l'INBAR et dans d'autres pays producteurs de bambou. Cela est dû en partie à la reconnaissance croissante des avantages du bambou pour la réduction de la pauvreté et à la protection de l'environnement, ainsi qu'à la demande croissante de produits de bambou renouvelables à faible émission de carbone dans les pays développés. Les pays importateurs et les entreprises internationales cherchent de plus en plus à mettre en place des chaînes d'approvisionnement durables dans les pays producteurs de bambou. Cela donne aux pays en développement producteurs l'occasion de se familiariser avec les nombreuses façons dont le bambou est transformé et commercialisé pour les marchés internationaux. Pour assurer la reproductibilité, il est important de convaincre les gouvernements du potentiel du bambou, qui peut être réalisé en fournissant des projets et programmes de démonstration nationaux.

Contact :

M. Jayaraman Durai, Responsable de programme, INBAR, jdurai@inbar.int
Charlotte King, Communications, INBAR, cking@inbar.int

Nom du projet : Programme Chine / Pays-Bas / Afrique de l'Est

Pays / Régions : Chine, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Pays-Bas

Nommé par : Organisation internationale du bambou et du rotin (INBAR)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.1, 1.4, 7.1, 7.5, 12.2, 12.7, 13.1, 17.2, 17.3

Soutenu par : Financé par le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas et l'Administration forestière nationale de Chine

Entités d'exécution : INBAR

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2016 – 2019

URL de l'activité : goo.gl/rC6Xhh

La Colombie et la République dominicaine s'associent pour une riziculture résistante au climat

Validation et diffusion du système d'intensification de la culture du riz afin de soutenir la rentabilité et la résilience des petits producteurs de riz

Défi

Bien que 26 pays d'Amérique latine et des Caraïbes produisent du riz, la demande dépasse de loin l'offre. En plus des risques du marché, les moyens de subsistance et la production des riziculteurs de la région sont très vulnérables au changement climatique, en particulier aux variations de la disponibilité de l'eau, aux phénomènes extrêmes et à la fréquence des ravageurs et des maladies. Cette culture exigera plus d'eau dans un contexte de pénurie et les rendements peuvent être réduits jusqu'à 10 pour cent pour chaque degré (Celsius) d'augmentation de la température nocturne. Le système d'intensification de la culture du riz (SIR) a démontré ses avantages agronomiques, environnementaux et économiques dans plus de 55 pays. Toutefois, le SIR, qui vise à accroître la productivité et les revenus tout en optimisant l'utilisation des ressources naturelles (sol et eau) et en renforçant la résilience des systèmes de production au changement climatique, n'a pas été largement diffusé ni adopté en Amérique latine et dans les Caraïbes, en partie à cause de la taille des zones de production, des barrières linguistiques, de la rareté et du coût élevé de la main-d'œuvre dans la région.

Vers une solution

Pour relever ce défi, les partenaires du projet¹ travaillent avec les petits producteurs colombiens et dominicains pour appliquer cette méthodologie de production de riz flexible aux contextes locaux, pour surmonter les obstacles et favoriser le partage d'expériences entre les experts techniques et les producteurs.

L'objectif du projet était de valider le SIR en tant qu'innovation efficace pour réduire la vulnérabilité des petits producteurs de riz en Colombie et en République dominicaine face aux effets socio-économiques et biophysiques du changement climatique. Le SIR est une stratégie de production agro-écologique et intelligente face au climat basée sur quatre principes clés² qui modifient la gestion des plantes, du sol, de l'eau et des nutriments, améliorant ainsi l'efficacité d'utilisation des ressources et la productivité du système tout en réduisant la vulnérabilité au changement climatique. Il s'agit d'un système souple, à forte intensité de savoir, mis en œuvre par le biais de pratiques contextualisées en réponse aux besoins, aux priorités et aux compétences de chaque producteur.

Le SIR ne nécessite ni ne dépend de l'utilisation de variétés améliorées ou nouvelles, ni de produits agrochimiques de synthèse pour obtenir un rendement supérieur. En réduisant les besoins en semences des agriculteurs (en plantant un jeune plant par colline sur une grille d'environ 25 x 25 cm), en eau (par un autre moyen d'humidification et de séchage) et en autres ressources, le SIR offre un meilleur rendement des ressources disponibles (terre, main-d'œuvre et capital), augmentant les revenus tout en bénéficiant à l'environnement.

Au début du projet, des experts techniques et des producteurs de Colombie, du Costa Rica et du Panama ont rendu visite à leurs homologues de République dominicaine pour échanger leurs expériences en matière de contextualisation et d'application locales des principes du SIR. Ils ont échangé des données, discuté des problèmes rencontrés, élaboré des projets de protocoles pour

¹ Les partenaires comprennent le Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), l'Institut dominicain de recherche agricole et forestière (IDIAF), le Conseil dominicain de recherche l'agriculture et forestière (CONIAF) et la Fédération nationale colombienne des producteurs de riz (FEDEARROZ - FNA).

² Le SRI repose sur quatre principes interdépendants : 1. Établissement précoce et sain des plants ; 2 Minimiser la concurrence entre les plants ; 3 Construire des sols fertiles riches en matière organique et en biote du sol ; 4 Gestion de l'eau avec précaution, en évitant les inondations et le stress hydrique et en augmentant l'aération du sol.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



© IICA

la mise en œuvre et le suivi des lots de validation, et mis en place un processus et des canaux de communication permettant un échange régulier d'informations. Tout au long du projet, les informations et les expériences des pionniers travaillant dans le domaine du SIR dans la région ont été intégrées et des webinaires périodiques ont été organisés pour promouvoir un échange plus approfondi des succès et des défis. Les échanges continus sur la mécanisation (ajustements, essais et résultats) ont été maintenus.

Le développement des capacités commence généralement par une explication des principes du SIR et des avantages potentiels. Viennent ensuite une analyse des systèmes locaux de production de riz existants au cours des discussions et des visites sur le terrain, tandis que le personnel technique et les petits producteurs identifient conjointement les pratiques potentielles d'application du SIR dans la région. Les producteurs sont encouragés à innover et à tester diverses pratiques afin de découvrir les meilleures pratiques qui permettent d'obtenir les résultats les plus intéressants dans leur propre contexte. Les producteurs se sont engagés à continuer de travailler avec le SIR, les cycles de production initiaux ayant déjà mis en évidence une augmentation des rendements pouvant atteindre 25 pour cent, une réduction de la consommation d'eau allant jusqu'à 45 pour cent, une efficacité accrue de l'utilisation des semences allant jusqu'à 96 pour cent et une réduction des coûts de production de jusqu'à 10 pour cent. Parmi les autres avantages, citons la réduction de l'utilisation de produits agrochimiques et la réduction des verses en raison des vents extrêmes. Dans le département de Tolima, en Colombie, et en République dominicaine, les producteurs ont connu une augmentation de l'utilité nette de 43 pour cent et de 68 pour cent, grâce au SIR respectivement, par rapport à la production conventionnelle.

Pour assurer la durabilité du projet, FEDEARROZ a intégré ses efforts de SIR dans son programme plus large d'adoption massive de technologies (AMTEC), qui vise à accroître la durabilité environnementale et socio-économique du secteur afin d'accroître la compétitivité et la productivité tout en réduisant les coûts de production. Le potentiel du SIR pour participer aux objectifs de la contribution déterminée au niveau national de Colombie (NDC) et aux mesures

d'atténuation adaptées au contexte national (NAMA), axées sur le riz, est à l'étude. Les techniciens en République dominicaine estiment que le SIR peut contribuer aux objectifs énoncés dans la NDC et la stratégie nationale de gestion intégrée des ressources en eau et de renforcement de la compétitivité du secteur, ce qui est essentiel compte tenu des changements à venir des protections établies dans le cadre des accords de libre-échange.

Le SIR est une véritable innovation qui modifie fondamentalement les pratiques de gestion utilisées dans la production de riz en Amérique latine et dans les Caraïbes pour exploiter pleinement le potentiel de chaque plant de riz. Comme il ne s'agit pas d'un ensemble de pratiques prescrit, les agriculteurs peuvent tester et affiner un certain nombre de pratiques en fonction de leurs capacités et de leurs besoins, en reconnaissant que plus elles adhéreront aux quatre principes interdépendants, meilleurs seront leurs résultats. Compte tenu des modifications importantes apportées aux pratiques traditionnelles et aux changements climatiques, la technologie doit être évaluée et modifiée au moyen d'un processus itératif entre chercheurs et producteurs innovants. Il faudra également des capacités institutionnelles et des politiques pour faciliter la reproduction à plus grande échelle. Le personnel technique et les agriculteurs d'autres zones de production et pays peuvent reproduire les expériences du projet afin de valider et de contextualiser le SIR dans leurs propres zones agro-écologiques. Une ouverture au changement, des champs plats, un contrôle adéquat des systèmes d'irrigation, la disponibilité de machines permettant d'économiser de la main-d'œuvre et une innovation continue (par exemple l'ensemencement direct) faciliteront la reproduction dans d'autres contextes pour les petits et les grands agriculteurs.

Contact :

Mme Kelly Witkowski, Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, kelly.witkowski@iica.int

Nom du projet : La Colombie et la République dominicaine coopèrent pour valider le Système d'intensification de la culture du riz afin de renforcer la résilience au changement climatique dans l'agriculture

Pays / Régions : Colombie, République dominicaine

Nommé par : TEC / CCNUCC

Cible(s) d'objectif de développement durable : 2.1,2.4, 12.2, 13.1

Soutenu par : Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO) et FEM

Entités d'exécution : IICA, Institut dominicain de recherche agricole et forestière (IDIAF), Conseil dominicain de recherche agricole et forestière (CONIAF), Fédération colombienne des producteurs de riz (FEDEARROZ - FNA)

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2015 – 2018

URL de l'activité : <http://sri.ciifad.cornell.edu/>; goo.gl/tFXFJK



Transfert de technologie d'un micro-système d'énergie hydroélectrique

Améliorer les moyens de subsistance en fournissant une source d'électricité propre

Défi

Magazen est une petite communauté située dans la partie orientale du Massif du Nord en Haïti, près de la frontière avec la République dominicaine. La communauté compte 120 familles qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté et dans un environnement fortement dégradé. Magazen est très éloigné. L'accès à la communauté est limité et il est impossible d'y accéder par moyen de transport motorisé. Les résidents n'ont pas accès aux services de base essentiels, tels que l'eau potable, les services de santé et d'éducation et l'électricité. L'éclairage se fait par lampes au benzène ou au kérosène et certains résidents n'ont jamais vu de lampes électriques.

L'économie locale repose principalement sur une agriculture de subsistance, qui répond aux besoins de base des familles, mais produit très peu de surplus à vendre sur le marché local. Des pratiques agricoles inappropriées contribuent à la dégradation progressive et continue des terres, entraînant la déforestation et la perte de la couverture forestière ainsi que des sols stériles et non productifs. Le manque d'électricité a de lourdes conséquences pour la communauté et constitue un obstacle à son développement. Heureusement, Magazen a été intégré au plan national Quisqueya Verde, un plan de développement axé sur la diffusion des connaissances en matière d'environnement auprès des habitants de la région et sur le développement durable.

Vers une solution

Pour faire face à ce défi, le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) Haïti a initié un échange de coopération Sud-Sud avec ce dernier en faisant appel à son expertise pour mettre en place un microsystème hydroélectrique dirigé par la communauté. La République dominicaine a réussi à installer des microsystèmes hydroélectriques dans 48 communautés, qui ont fourni de l'électricité à plus de 4 500 familles et à plus de 20 000 personnes, avec une capacité installée de plus de 1,3 MW. Ce projet a été soutenu par le Programme de microfinancements du FEM et l'ONG Guakía Ambiente. L'objectif de cet échange était de fournir à la communauté du Magazen une source d'électricité propre et d'accroître les possibilités des résidents en améliorant leurs moyens de subsistance.

Entre 2009 et 2010, un groupe de dirigeants communautaires du Magazen a visité la microcentrale hydroélectrique de Fundo Grande en République dominicaine. L'année suivante, un expert de la République dominicaine a mené une étude de faisabilité dans le Magazen et soumis une proposition de projet au Programme de microfinancements du FEM Haïti pour obtenir une subvention. Avec le soutien du Programme, le projet a débuté en 2012 avec la visite d'un groupe de jeunes membres de la communauté de Magazen dans les communautés des microcentrales hydroélectriques établies en République dominicaine, où ils ont appris la gestion des centrales directement auprès des habitants. À leur tour, des experts de la République dominicaine se sont rendus à Magazen pour former les membres de la communauté à l'assemblage et à l'installation du système, ainsi qu'à la meilleure façon de former les techniciens haïtiens à son entretien.



© SGP République Dominicaine

Le 15 juin 2016, la centrale hydroélectrique de Magazen a été inaugurée. Le système fournit une puissance de 15 kW et a été mis en place à l'aide de la rivière Arende Merende afin de garantir l'accès à l'électricité à 74 familles de la communauté du Magazen. Pour y parvenir, plusieurs membres de la communauté ont travaillé sans rémunération pendant plus de deux ans. Ils ont construit une conduite d'eau de 800 mètres de long avec 192 tuyaux de 6" (168 en PVC SDR-26 et 20 en fer) et 4 tuyaux en fer de 8" dans des tranchées. L'électricité est produite au moyen d'une turbine Pelton de 10 kW et d'un générateur synchrone horizontal de 15 kW. Il est acheminé via un réseau principal d'une longueur totale de 1 600 m. Deux transformateurs ont été utilisés pour la transmission, un de 15 kW et un de 25 kW. Chaque famille reçoit une puissance moyenne d'environ 150 W, ce qui suffit à satisfaire les besoins énergétiques locaux. La centrale fournit également suffisamment d'électricité pour alimenter les lampadaires de toute la communauté.

Le projet micro-hydroélectrique reposait sur l'implication directe des bénéficiaires, qui ont fourni toute la main-d'œuvre non qualifiée et ont participé à toutes les activités liées à la construction du système, avec le soutien du PMF FEM et Guakía Ambiente. Le projet comprenait également une formation sur les changements climatiques, la conservation des ressources naturelles, la gestion des systèmes micro-hydroélectriques et l'électricité de base. En conséquence, les membres de la communauté contribuent à la réalisation de l'ODD 13: Action pour le climat.

Avec des capacités techniques et administratives améliorées, ils gèrent leur nouvelle installation micro-hydroélectrique propre sans aide extérieure et réduisent leurs émissions de CO₂, ce qui contribue à la durabilité du projet.

A la suite de ce premier projet, une deuxième phase d'intervention a été lancée à Magazen pour améliorer la productivité locale et protéger les bassins versants. De plus, d'autres communautés haïtiennes ont demandé un soutien pour de nouvelles études de faisabilité.

Contact :

M. Jean Parnell Dimanche, Coordinateur national du PFM FEM, Haïti, [jean – parnell.dimanche@undp.org](mailto:jean-pannell.dimanche@undp.org)

M. Alberto Sanchez, Coordinateur national du PMF FEM, albertosa@unops.org

Mme Michela Izzo, Guakía Ambiente, michela.izzo@gmail.com



Nom du projet : Transfert de technologie d'un micro-système d'énergie hydroélectrique

Pays / Régions : République dominicaine, Haïti

Nommé par : Programme de microfinancements du FEM (mis en œuvre par le PNUD)

Objectif de développement durable 13.3

Soutenu par : Programme de microfinancements du FEM

Entités d'exécution : Programme de microfinancements du FEM pour Haïti et Guakía Ambiente (ONG)

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2009 – 2016

URL de l'activité : goo.gl/UvqAjn

Mise en œuvre de bonnes pratiques et de solutions pour la protection de l'environnement par le biais des études de performance environnementale de la CEE

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Stimuler l'apprentissage entre pairs sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques environnementales à l'appui du Programme à l'horizon 2030 dans les pays à revenu moyen inférieur et supérieur

Défi

Les préoccupations environnementales figurent rarement au premier rang des priorités des gouvernements des pays à revenus faibles ou intermédiaires, ce qui se traduit par une faiblesse des institutions nationales environnementales et des politiques environnementales insuffisantes. Dans certains pays, les autorités environnementales nationales sont subordonnées aux ministères sectoriels. Dans d'autres, leur niveau hiérarchique est inférieur à celui des ministères sectoriels. Les progrès sont lents en ce qui concerne l'intégration des exigences environnementales dans les politiques sectorielles (par exemple l'introduction de mesures visant à améliorer l'efficacité de l'eau et de l'énergie, à promouvoir les sources d'énergie renouvelables ou à nettoyer le parc de véhicules). Des fonds insuffisants sont alloués à la mise en œuvre de politiques et de mesures environnementales par rapport aux politiques économiques et sociales. La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessite des actions concertées de tous les secteurs et de toutes les parties prenantes.

Vers une solution

Le programme d'étude des performances écologiques (EPR) encourage le dialogue, l'échange de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel entre gouvernements des pays à revenus moyens inférieurs et supérieurs de la région de la CEE sur les défis environnementaux actuels et émergents et les solutions proposées pour les résoudre. Il fournit aux gouvernements des recommandations ciblées pour améliorer les politiques environnementales et renforcer l'intégration des préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles. Les recommandations pour un pays sont basées sur les bonnes pratiques et solutions souvent applicables et transférables aux autres pays participant au programme. Depuis 2017, les recommandations s'alignent sur les objectifs de développement durable et les objectifs nationalisés.

Le processus d'évaluation des performances écologiques est bien défini et se base sur de nombreuses années d'expérience et sur les enseignements tirés. Il est également axé sur la demande, garantissant que les recommandations sont dûment prises en compte et mises en œuvre par les gouvernements. Il comprend une composante importante d'apprentissage entre pairs, particulièrement utile pour le partage des connaissances et des expériences entre pays à revenus moyens inférieurs et supérieurs.

Les évaluations des performances écologiques offrent un examen indépendant et impartial et une approche participative. L'évaluation est effectuée par une équipe d'experts de pays autres que le pays examiné, avec une forte participation du pays évalué. Cette participation implique toutes les parties prenantes (autorités centrales et locales, ONG, entreprises et universités) aux différentes étapes du processus (fourniture de données et d'informations, commentaires sur le projet de rapport et participation à des examens par des experts et des homologues).

Les évaluations des performances écologiques représentent un mécanisme de transfert systémique de bonnes pratiques, en particulier entre les pays à revenus moyens inférieurs et supérieurs de la région CEE-ONU. Ce transfert s'effectue par le biais d'un apprentissage entre pairs au cours de plusieurs étapes du processus de préparation à l'évaluation des performances écologiques. Ces étapes sont :

- **Mission d'évaluation** : L'équipe d'évaluation, composée d'experts de divers pays et d'organisations internationales, facilite l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques. Par exemple, l'équipe d'évaluation de la troisième évaluation des performances écologiques d'Albanie comprenait des experts du Bélarus et du Monténégro. Cet échange entre pairs favorise la création de nouveaux contacts et la collaboration ;



© CEE-ONU

- **Évaluation des experts :** Lors de l'examen du projet d'évaluation des performances écologiques, des experts des États membres de la CEE examinent le rapport avec la délégation du pays évalué. Par exemple, en 2018, le groupe d'experts comprenait le Bélarus, la Géorgie, le Monténégro et le Kazakhstan (en tant qu'observateur). Les membres du groupe d'experts des pays à revenus moyens inférieurs et supérieurs sont généralement activement impliqués dans la mesure où ils sont confrontés à des problèmes similaires à ceux du pays examiné. Lors de l'examen par des experts, les experts partagent ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans leur pays pour élaborer des solutions permettant d'améliorer la situation dans le pays évalué ; et
- **Évaluation par des pairs :** La session intergouvernementale du Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU apporte la dimension internationale de l'apprentissage entre pairs à l'évaluation des performances écologiques. Les États membres de la CEE partagent leurs connaissances et leur expertise lors des discussions sur le projet d'évaluation des performances écologiques avec les décideurs des États membres examinés. Le pays bénéficie de cette expertise internationale complète dans la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation des performances écologiques.

De plus, le transfert de bonnes pratiques, en particulier entre les pays à revenus moyens inférieurs et supérieurs, s'effectue dans les ateliers dédiés. Par exemple, des ateliers de coopération technique thématiques ont été organisés pour les pays d'Asie centrale et du Caucase afin de partager les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de leurs recommandations quant aux évaluations des performances écologiques, axées sur l'écologisation des secteurs de l'énergie et des transports. Ces ateliers ont permis un échange approfondi de bonnes pratiques et d'expériences entre les pays participants.

L'outil d'évaluation des performances écologiques est en constante évolution pour répondre aux problèmes émergents et aux nouveaux défis régionaux et mondiaux. Depuis 2011, la plupart des évaluations des performances écologiques couvraient des sujets tels que l'économie verte et le changement climatique, et l'outil a été aligné sur les ODD en 2017. La méthodologie est régulièrement modifiée, en fonction des enseignements tirés, des processus de nationalisation des ODD et du contexte national dans les États membres, ainsi que des informations en retour fournies par les principales parties prenantes aux niveaux national et international.

Par exemple, les trois évaluations des performances écologiques menées en 2017 (Albanie, Bosnie-Herzégovine et Mongolie) fournissent une évaluation et des recommandations concernant un certain nombre de cibles d'ODD. Elles abordent également des problèmes systémiques, notamment l'existence de cadres politiques et institutionnels pour la mise en œuvre des ODD, l'adoption d'objectifs et d'indicateurs nationaux, le manque de données pour les objectifs de développement durable, l'appropriation nationale et les moyens de mise en œuvre. Ces recommandations fournissent aux gouvernements et aux autres parties prenantes des orientations pour la conception de politiques et de mesures concrètes visant à atteindre les ODD.

Les recommandations des évaluations des performances écologiques sont conçues sur une période de cinq à sept ans. Les cadres décisionnels ont déjà montré des améliorations. Par exemple, l'évaluation des performances écologiques de la Mongolie s'inscrit désormais dans la Voie pour la mise en œuvre des engagements internationaux de la Mongolie, qui guideront l'action dans le pays à mesure de l'implémentation du Programme à l'horizon 2030.

L'évaluation des performances écologiques a contribué aux réalisations suivantes :

- Un renforcement des cadres politiques et juridiques et une meilleure intégration des préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles ;
- Un renforcement des institutions de gestion environnementale ;
- Une augmentation des ressources financières pour la protection de l'environnement et l'écologisation de l'économie ;
- Une optimisation des systèmes de surveillance et d'information en matière d'environnement ;
- Une participation publique accrue ; et
- Un renforcement de la coopération internationale.

De toute évidence, l'évaluation des performances écologiques contribue à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la mise en œuvre des ODD au niveau national.

Contact :

Mme Iulia Trombitcaia, Programme d'évaluation des performances écologiques, iulia.trombitcaia@un.org

Nom du projet : Programme d'évaluation des performances écologiques (EPR)¹

Pays / Régions : Europe de l'Est, Caucase, Asie centrale : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine, Ouzbékistan

Europe du Sud - Europe de l'Est : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, ex-République yougoslave de Macédoine

Autres pays : Mongolie, Maroc

Nommé par : CEE-ONU

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.6, 3.9, 3.a, 5.a, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.b, 7.1, 7.2, 7.3, 7.a, 7.b, 8.2, 8.3, 8.4, 8.8, 9.1, 9.2, 9.4, 9.5, 9.b, 11.2, 11.4, 11.5, 11.6, 11.b, 12.1, 12.4, 12.5, 12.6, 12.7, 12.8, 12.c, 13.1, 13.2, 13.3, 15.1, 15.2, 15.3, 15.4, 15.5, 15.6, 15.7, 15.8, 15.9, 15.a, 15.b, 15.c, 17.14

Soutenu par : CEE-ONU et pays participants

Entités d'exécution : CEE-ONU

Statut du projet : En cours

Période du projet : 1996 – 2019

URL de l'activité : <https://www.unece.org/env/epr.html>

Fonds d'affectation spéciale multi-bailleurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et au changement climatique

Renforcer la résilience aux catastrophes et aux changements climatiques en Asie et dans le Pacifique grâce à l'alerte rapide multi-pays

Défi

A l'heure actuelle, un habitant de la région Asie-Pacifique est encore cinq fois plus susceptible d'être touché par des catastrophes naturelles qu'un habitant de la périphérie.¹ Cette constatation fait écho au tsunami qui a fait 225 000 morts et causé des dégâts économiques considérables dans les pays riverains de l'océan en 2004. L'océan Indien ne disposait d'aucun système d'alerte rapide aux tsunamis dans plusieurs pays avant cette tragédie dévastatrice. Malgré les avancées dans le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles, les risques l'emportent sur la résilience dans la région. L'une des principales conclusions de l'édition 2017 du Rapport sur les catastrophes dans la région Asie-Pacifique fait état des 2 millions de morts au cours des 50 dernières années ; la majeure partie est attribuable au manque d'alertes rapides et précises en termes de localisation avant les catastrophes. Face à ce défi permanent, des efforts collectifs et ponctuels sont nécessaires pour préserver les acquis du développement.

Vers une solution

Afin d'éviter de nouvelles pertes humaines, la Thaïlande a contribué à hauteur de 10 millions de dollars américains à la création du Fonds d'affectation spéciale multidonateur pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques sous les auspices de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies (CESAP) en 2005. Depuis lors, d'autres pays donateurs ont apporté leur contribution, pour un montant total de 15,5 millions USD. Le Fonds d'affectation spéciale illustre comment, grâce à la Coopération Sud-Sud, les pays en développement sont devenus des donateurs et des fournisseurs de coopération technique. Grâce aux contributions ultérieures de l'Allemagne, de l'Inde, du Japon, de la Suède et de la Turquie, le Fonds d'affectation spéciale a démontré comment la Coopération Sud-Sud pouvait servir de catalyseur à une coopération triangulaire. La mise en commun des ressources dans le cadre de la plate-forme de la CESAP a permis d'optimiser l'impact pour les populations vulnérables.

Le Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques (Fonds d'affectation spéciale) fournit un appui financier et technique en vue de combler les besoins non satisfaits et les lacunes des systèmes d'alerte rapide dans la région Asie et Pacifique. Il a permis de promouvoir des initiatives pilotes novatrices, d'élargir les systèmes d'alerte rapide efficaces et de renforcer la coopération multi-pays. Dans le cadre de la CESAP, le Fonds d'affectation spéciale met en synergie les processus intergouvernementaux et la mise en œuvre opérationnelle multipartite pour une approche multirisque et centrée sur les populations des systèmes d'alerte rapide axés sur les risques côtiers.

Depuis sa création en 2005, le Fonds d'affectation spéciale a soutenu 26 projets pour un budget total d'environ 15,5 millions de dollars américains et a bénéficié directement à 19 pays. Au niveau régional, il a fourni un appui financier durable qui a contribué à la mise en place du Système d'alerte aux tsunamis et de mitigation dans l'océan Indien (IOTWMS) ainsi que le Système régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie (RIMES), une institution intergouvernementale offrant des produits et services efficaces en termes de coûts, notamment lors des tsunamis et de phénomènes météorologiques extrêmes. Fonctionnant de manière coordonnée au niveau régional, le Fonds d'affectation spéciale a contribué à réduire

¹ Rapport sur les catastrophes en Asie-Pacifique 2017, www.unescap.org/publications/asia-pacific-disaster-report-2017-leave-no-one-behind.

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



© CESAP

considérablement le coût total de la mise en place et de la maintenance des systèmes d'alerte rapide, par rapport à la somme des coûts si chaque pays maintenait son propre mécanisme. Ces systèmes sont particulièrement utiles pour les pays exposés à un risque élevé de catastrophes, mais dont les capacités nationales en matière de surveillance des risques et d'alerte rapide sont limitées. A cette fin, le Fonds d'affectation spéciale s'est avéré un moyen particulièrement efficace d'accéder aux données, aux outils et à l'expertise nécessaires au soutien de la résilience face aux catastrophes en Asie - Pacifique, et de les partager.

Plus récemment, le rôle du Fonds d'affectation spéciale dans la réponse aux catastrophes à évolution lente s'est particulièrement démarqué. Ces phénomènes se prêtent à l'alerte rapide. Toutefois, il arrive souvent qu'il soit impossible d'agir rapidement parce que les mesures requises par l'alerte sur le terrain ne sont pas bien comprises et qu'aucun mécanisme institutionnel ne permette d'examiner régulièrement ces informations. Pour aider à surmonter ces difficultés, la CESAP a appuyé, par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale, des activités visant à renforcer les capacités de préparation aux changements climatiques dans des pays particulièrement vulnérables, comme le Cambodge, la Birmanie et Sri Lanka. En conséquence, les forums nationaux sur les perspectives climatiques (ou « forums de la mousson », comme on les appelle communément en raison de leur tenue au début de la saison de la mousson), ont soutenu la diffusion de prévisions saisonnières afin d'en comprendre les impacts potentiels. Les principaux utilisateurs de l'information sur les risques se réunissent pour tirer les enseignements des précédentes moussons, faire le point sur les outils et services disponibles, partager les prévisions pour la prochaine saison et développer les activités requises de préparation.

Le Fonds d'affectation spéciale a contribué au développement et à la promotion de l'innovation, de la science et de la technologie dans toute la région Asie-Pacifique afin de combler les lacunes et de répondre aux besoins non satisfaits en matière d'alerte rapide grâce à l'application de technologies pionnières et aux progrès de la modélisation. Les produits d'alerte rapide de deuxième génération (c'est-à-dire les prévisions fondées sur l'impact et les risques et l'alerte rapide compte tenu du risque pour les catastrophes à évolution lente) ainsi que les projections climatiques localisées et adaptées sont régulièrement diffusées dans le cadre des forums de la mousson dont se servent plusieurs acteurs locaux, notamment les ministères compétents (agriculture et santé), les autorités locales et les organisations non gouvernementales. A ce jour, les forums sur les perspectives climatiques se tiennent régulièrement dans 14 pays d'Asie et du Pacifique et ont ainsi créé des réseaux d'experts techniques issus de divers secteurs, favorisant une culture de gestion prévisionnelle. Ces expériences concluantes et les connaissances acquises grâce à la mise en œuvre de forums de la mousson dans la région sont désormais étendues et introduites dans d'autres pays cibles ainsi que dans la région du Pacifique. Le forum de la mousson constitue un exemple de bonne pratique pouvant être reproduit dans la région et au-delà.

Il est essentiel de tirer parti de la coopération régionale pour prévenir les catastrophes et renforcer la résilience si l'on veut réaliser les aspirations du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Fonds d'affectation spéciale évolue pour faire face à ces défis et tirer parti des possibilités offertes par les nouveaux engagements mondiaux et régionaux.

Contact :

CESAP Fonds d'affectation spéciale multidonateur pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques, escap - idd@un.org

Nom du projet : Fonds d'affectation spéciale multi-bailleurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et au changement climatique

Pays / Régions : Bangladesh, Cambodge, Chine, Fidji, Inde, Indonésie, Iran, Malaisie, Maldives, Myanmar, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, RDP Lao, Samoa, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam

Nommé par : CESAP

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.5, 2.4, 11.5, 11.b, 13.1, 13.3

Soutenu par : Bangladesh, Allemagne, Inde, Japon, Népal, Philippines, Suède, Thaïlande, Turquie

Entités d'exécution : Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes (ADPC), Centre asiatique de prévention des catastrophes (ADRC), Asie – Union de radiodiffusion Asie-Pacifique (ABU), CESAP/OMS Comité des typhons, Commission océanographique intergouvernementale (COI) – UNESCO, Oxfam RU, Fondation Raks Thai, RIMES, PNUD, Groupe d'experts des cyclones tropicaux (PTC) OMS/CESAP, et al.

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2005 – présent

URL de l'activité : <http://www.unescap.org/disaster-preparedness-fund>

Programme régional d'applications spatiales pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique

Communication de données et d'images satellites visant à appuyer des approches fondées sur des données empiriques en vue d'une prise de décision plus éclairée et plus rapide.

Défi

Les applications des technologies spatiales et les données géospatiales ont joué un rôle croissant dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Les plateformes et réseaux de coopération régionale Asie-Pacifique liés aux applications des techniques spatiales et à la gestion des risques de catastrophe, notamment le Programme régional d'applications spatiales pour le développement durable (RESAP), ont élargi leur champ d'action pour relever les défis mondiaux du développement durable au-delà de la réduction des risques de catastrophe. Malgré les avantages offerts par les applications spatiales, de nombreux pays en développement ne disposent pas encore d'un accès suffisant à ces technologies, infrastructures ou capacités humaines novatrices pour utiliser et appliquer efficacement ces outils, ce qui demeure un défi.

Vers une solution

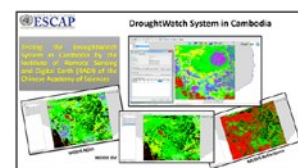
Les applications spatiales peuvent apporter des solutions de grande envergure à certains des problèmes les plus urgents auxquels l'humanité est confrontée, allant de la sécurité alimentaire au développement social, en passant par la gestion des ressources naturelles, le changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience. Elles fournissent des données et des images satellites capables d'étayer des approches fondées sur des données probantes pour une prise de décision plus éclairée et plus opportune, deux éléments essentiels à la mise en place de systèmes d'alerte rapide pour la réduction des risques de catastrophe et qui sauveront des vies au lendemain d'une catastrophe. L'application de ces informations à la planification du développement à moyen terme et à un suivi et une évaluation plus précis des interventions de développement sont tout aussi déterminants.

Compte tenu des avancées fulgurantes de la technologie spatiale et de l'accès accru à l'information disponible, permettant aux gestionnaires de catastrophes de recourir aux technologies spatiales dans le cadre de leurs activités, RESAP a déployé des efforts concertés visant à promouvoir des services géospatiaux pour la prévention des risques et un développement durable inclusif.

Dans le cadre de l'échange de bonnes pratiques et de connaissances entre pays, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), par l'intermédiaire de son réseau RESAP, répond rapidement aux demandes de soutien des États Membres affectés par une catastrophe en mobilisant des produits et services satellitaires. Par exemple, entre 2017 et 2018, plus de 400 images et produits satellitaires concernant la sécheresse, les cyclones, les tremblements de terre et les inondations ont été fournis aux pays touchés par des catastrophes, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec des données et un soutien gratuits des pays membres du RESAP. Ces données et services totalisent plus d'un million de dollars. L'accès des États Membres aux données d'observation de la Terre permet non seulement de combler les lacunes techniques et de résoudre les problèmes d'accessibilité, mais aussi les problèmes de droit d'auteur et les questions transfrontalières liés au partage.

La priorité a été accordée spécifiquement à la surveillance de la sécheresse depuis l'espace. Les effets du changement climatique seraient particulièrement ressentis lors d'événements météorologiques récurrents, considérés comme des lignes de faille à risque climatique, comme les moussons et El Niño/La Niña, provoquant des vagues de chaleur, des tempêtes de sable et de poussière, des inondations, des cyclones et une sécheresse généralisée. Le Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs à la sécheresse de la CESAP (Mécanisme régional de lutte contre la sécheresse), qui sert de programme opérationnel au RESAP, illustre admirablement la Coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Il rassemble des pays développés et des pays émergents, avec une

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



© CESAP

expérience avancée dans l'utilisation d'applications spatiales innovantes avec des pays à haut risque de catastrophes qui pourraient utiliser les informations et les outils mais qui ne disposent ni des connaissances ni des capacités pour ce faire. Les pays à haut risque de catastrophes sont généralement les pays les moins avancés et les PEID. Le Mécanisme a créé une boîte à outils de produits, d'informations et de services visant à aider les pays en développement sujets à la sécheresse à renforcer leur résilience, lesquels peuvent être reproduits et adaptés aux différents contextes nationaux.

À titre d'exemple d'un tel transfert de bonnes pratiques d'un pays à l'autre, **le Mécanisme, par l'intermédiaire de ses antennes de services techniques en Chine, en Inde et en Thaïlande, a fourni un appui technique au Cambodge et au Myanmar en formant, en certifiant et en instaurant des systèmes de suivi de la sécheresse.** L'opérationnalisation récente du système de suivi de la sécheresse au Myanmar avec l'appui technique de l'Inde a considérablement renforcé les capacités de surveillance de ce dernier. Ce système fournit des informations sur la prévalence, la gravité et la persistance de la sécheresse agricole à l'aide de données à résolution modérée, d'indices multiples pour l'évaluation de la sécheresse et de l'augmentation des bases de données pédologiques.

Ce mécanisme offre une technologie de pointe sous la forme d'outils et de services destinés à améliorer la gestion des risques de sécheresse et à renforcer la résilience. Avec la plate-forme, les outils, les technologies et les données spatiales existants, le Mécanisme peut faciliter la réplique des meilleures pratiques pour les pays selon la demande en développant des systèmes adaptés et en renforçant la capacité institutionnelle grâce à ses centres de services en Chine, Inde et Thaïlande. L'objectif étant de s'assurer que les gouvernements recourent de manière continue à ces systèmes pour gérer efficacement les risques de sécheresse. Toutefois, la transposition de ces bonnes pratiques dépendra également des données in situ sur le terrain et de l'engagement du gouvernement à rendre le système opérationnel pour améliorer la vie des communautés vulnérables. À cette fin, le Mécanisme a continué d'appuyer le renforcement des capacités des États membres via

diverses sessions de formation thématiques et de fournir aux décideurs des informations qui leur permettront de prendre des décisions fondées sur des données factuelles quant à la manière et au moment de se préparer à la sécheresse. Le Mécanisme a à la fois renforcé la coordination institutionnelle et les politiques à l'échelon national et a mis en place un solide réseau d'appui à la coopération régionale et Sud-Sud.

En tant que mécanisme régional unique, le RESAP rassemble les ressources régionales sous la forme de données satellites, de produits cognitifs, d'outils adaptés, de services opportuns et de réseaux de formation pour aborder le développement durable dans une optique multidimensionnelle. Les fournisseurs d'informations/de services et les utilisateurs finaux sont connectés efficacement par le biais de la plate-forme de coopération régionale pour assurer la durabilité du programme. Dans le cadre du Mécanisme régional de lutte contre la sécheresse, trois pôles de services régionaux, en Chine, en Inde et en Thaïlande, ont fourni un appui continu aux pays sujets à la sécheresse en forgeant des partenariats institutionnels solides entre les ministères qui en dépendent, à savoir un renforcement des capacités et des connaissances et le partage des informations. Cette démarche a permis d'intégrer la prévention des risques de sécheresse dans les politiques, la planification et la mise en œuvre, renforçant ainsi les capacités institutionnelles. Par exemple, le Myanmar a donné la priorité à la gestion des risques de sécheresse pour améliorer la résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques dans le secteur agricole en intégrant la réduction des risques de catastrophe au développement durable¹. Le Plan d'action national pour la prévention des risques de catastrophe (NAP - DRR) 2014-2018 au Cambodge a également souligné la nécessité de renforcer les capacités d'alerte rapide en matière de sécheresse en mettant l'accent sur l'amélioration des technologies et des mécanismes de diffusion au niveau local.

Contact :

M. Keran Wang, Responsable de la Section des applications spatiales, Division ICT et de la réduction des risques de catastrophe, CESAP, wangk@un.org

Nom du projet : Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique (RESAP)

Pays / Régions : Cambodge, Mongolie, Myanmar, Sri Lanka

Nommé par : Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique - Division des technologies de l'information et des communications au service de la réduction des risques de catastrophe (CESAP - IDD)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 1.1, 1.5, 1.a, 1.b, 2.3, 2.4, 11.3, 11.5, 11.b, 13.1, 13.2, 13.3, 13.b, 15.1, 15.3, 15.9

Soutenu par : Chine, Fidji, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mongolie, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Vanuatu, etc. (25 États membres du RESAP au total)

Entités d'exécution : CESAP, Institut de Télédétection et de la Terre numérique (RADI) de l'Académie chinoise des Sciences ; Centre national de télédétection (NRSC) de l'Organisation indienne de recherche spatiale ; Agence pour le développement de la géo-informatique et des techniques spatiales (GISTDA)

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2017 -2019

URL de l'activité : goo.gl/gn88CX; goo.gl/2MERFN

Le Népal fait progresser l'adaptation basée sur les écosystèmes en coopération avec la Chine

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Renforcer la résilience des collectivités par la restauration des bassins hydrographiques, l'amélioration des moyens de subsistance et la recherche à long terme

Défi

Le Népal est un pays montagneux dans lequel les trois-quarts de la population dépendent directement des activités agricoles. Par conséquent, ils sont très vulnérables aux impacts actuels et prévisibles du changement climatique. Les communautés locales sont déjà affectées par des précipitations imprévisibles et la diminution des ressources en eau. Les récoltes dévastées par la sécheresse ou les inondations et les pertes de terres arables dues à l'érosion accrue des sols et aux glissements de terrain constituent un risque pour la sécurité alimentaire future. La fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que d'autres phénomènes climatiques tels que les inondations jaillissant de lacs de glace, les avalanches et les feux de forêt provoqués augmentent rapidement, rendant ces collectivités plus vulnérables aux effets du changement climatique.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Commission nationale chinoise pour le développement et la réforme (NDRC), par l'intermédiaire de l'Institut des sciences géographiques et de la recherche sur les ressources naturelles de l'Académie chinoise des Sciences (IGSNRR et CAS), ont conjointement mis en place un projet intitulé « Adaptation écosystémique via la Coopération Sud-Sud (EbA South) » avec l'aide du Fonds pour l'environnement mondial. L'objectif du projet consiste à aider les communautés locales à s'adapter aux impacts du changement climatique en utilisant la biodiversité et les services écosystémiques (adaptation écosystémique (EbA)) inspirés des expériences de la Chine et des autres pays en développement. Le projet vise à renforcer la résilience face aux changements climatiques en renforçant les capacités institutionnelles, en mobilisant les connaissances et en transférant les technologies d'adaptation grâce à des interventions EbA, qui comprennent la restauration communautaire des bassins versants (c'est-à-dire la restauration des terres dégradées et stériles, la conservation et la gestion des eaux) et l'amélioration des conditions de vie. Dans le cadre du projet EbA South, des projets pilotes similaires sont en cours parallèlement en Mauritanie et aux Seychelles.

Le développement des interventions EbA commence par l'évaluation des pratiques locales et la détermination de la possibilité de les améliorer ou de les généraliser avant d'introduire de nouvelles approches. Les pratiques existantes ont été identifiées par un expert local à l'issue de visites approfondies sur le terrain et d'entretiens avec les parties prenantes locales, notamment les groupes forestiers communautaires, les groupes de femmes, les agriculteurs et les responsables de quartiers. Sur la base de ces conclusions, les experts chinois et sud-africains ont conceptualisé des interventions possibles avec l'expert local et ils ont fourni des conseils sur leur mise en œuvre et leur suivi par rapport aux indicateurs et objectifs du projet.

Le partage des connaissances et les formations pratiques se traduisent principalement par l'élaboration et la mise en œuvre conjointes du Programme de recherche à long terme (LTRP) et des interventions EbA, dont la création de pépinières, la multiplication de jeunes plants, la plantation mixte de bambou, bananes et salicornes sur les rives dégradées pour contrôler l'érosion, la culture de cardamome et la diversification des cultures pour améliorer les conditions de vie. Des experts chinois et sud-africains ont dispensé des formations sur les méthodes de collecte de données, notamment l'élaboration et la réalisation d'enquêtes auprès des ménages pour mesurer les changements en matière de vulnérabilité et de sensibilisation en réponse aux interventions EbA.



© EbA South

En outre, des experts chinois et népalais, ainsi que des experts d'autres pays pilotes, partagent leurs connaissances dans le cadre d'ateliers interrégionaux portant sur le renforcement des capacités, de visites d'échange et de plate-formes de la connaissance en ligne.

Le Programme de recherche à long terme (LTRP) prévoit la création d'un site de surveillance permanent ainsi que des recherches sur les effets à court et à long termes des interventions EbA. Pour mettre en place le site de surveillance, les experts népalais ont d'abord été invités à visiter les stations du Réseau chinois de recherche écosystémique (CERN) en Chine et voir comment ces sites ont été créés, gérés et ont contribué aux activités de recherche. Les besoins spécifiques en données de recherche et en équipement pour la gestion des bassins versants du côté népalais ont été identifiés conjointement avec l'appui d'experts sud-africains, sur la base desquels la conception du site de surveillance a été élaborée en partenariat. Le Ministère de la population et de l'environnement (maintenant appelé Ministère des forêts et de l'environnement), en collaboration avec des experts chinois, a alors désigné l'université de Tribhuvan comme partenaire pour diriger le Programme de recherche à long terme (LTRP). Le site avec des points de surveillance et une station météorologique a été établi en 2016 et complété par une station hydrologique en 2017. Les données collectées sont utilisées au niveau local et intégrées au niveau national par le Ministère de l'hydrologie et de la météorologie. Ce site sera géré indépendamment par l'Université de Tribhuvan en collaboration avec le Gouvernement du Népal au-delà de la période du projet. Ce projet a également contribué au processus d'élaboration du plan national d'adaptation du Népal.

Ce projet encourage la participation des femmes à l'intervention EbA et il s'est concrétisé à cet égard par la propagation des pépinières, des plantations, des plantations agroforestières et des récoltes. En outre, les contributions des hommes et des femmes sont sollicitées lors de la conception des interventions EbA et des enquêtes auprès des ménages ainsi que dans le cadre des activités de renforcement des capacités comme la formation communautaire et les projets scolaires.

La durabilité à long terme est ainsi assurée par les interventions LTRP et EbA, qui se sont poursuivies au-delà de la période du projet. Selon le chef des opérations, le chef de projet et le conseiller technique en chef, la nature des possibilités de durabilité variait selon chaque site EbA et comprenait des engagements d'investissement à long terme, notamment par des ministères, des universités, des organismes communautaires et des agriculteurs privés. Les mesures incitatives en faveur de ces engagements visaient notamment à : gérer le changement climatique pour la société ; revendiquer des droits sur les terres agricoles abandonnées ; augmenter les revenus issus de produits forestiers ligneux ou non ; améliorer l'esthétique du paysage ; réduire l'érosion des sols et laisser un héritage aux générations futures.

Une documentation de qualité et un échange efficace avec les parties prenantes potentielles sont des conditions incontournables pour en assurer la reproductibilité. En avril 2018, l'expérience et les enseignements tirés de ce projet ont été présentés à l'atelier d'échange Sud-Sud : Écosystèmes pour l'adaptation aux changements climatiques et partage des connaissances sur les moyens d'existence durables. Des interventions EbA détaillées, un suivi et des recherches à long terme, ainsi que des défis mutuels, ont été débattus avec des représentants du Cambodge, de la Chine, de la RDP Lao, du Myanmar, de la Thaïlande et du Viet Nam. Cette démarche a jeté les bases de leurs projets futurs.

Contact :

Mme Diwen Tan, Partenariat international pour la gestion des écosystèmes, Programme des Nations Unies pour l'environnement, diwen.tan@unep – iemp.org

Nom du projet : Adaptation écosystémique par la Coopération Sud-Sud

Pays / Régions : Chine, Népal

Nommé par : TEC / CCNUCC

Cible(s) d'objectif de développement durable : 13.2, 13.b

Soutenu par : Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Entités d'exécution : Ministère des forêts et de l'environnement (Népal), Université de Tribhuvan (Népal), Commission nationale de développement et de réforme (Chine), Réseau chinois de recherche sur les écosystèmes (Chine), Institut des sciences géographiques et de recherche sur les ressources naturelles de l'Académie chinoise des Sciences (Chine), Institut des risques en montagne et de l'environnement de Chengdu (Chine), C4 EcoSolutions (Afrique du Sud), Programme des Nations Unies pour l'environnement - Partenariat international pour la gestion des écosystèmes (PNUE - IEMP), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2013 – 2018

URL de l'activité : <http://ebasouth.org/pilot-country/nepal>

Promouvoir l'élevage d'algues marines en tant qu'entreprise durable

La culture des algues s'est développée et devient un modèle d'adaptation aux effets du changement climatique, tout en offrant des possibilités de subsistance.

Défi

Le développement rapide et incontrôlé des zones côtières a entraîné une dégradation aggravée de l'habitat dans la zone côtière du Belize. Selon les estimations, environ 75 à 80 pour cent des terres côtières du Belize ont été rachetées pour le développement du tourisme et des zones résidentielles, ce qui représente une grave menace pour les mangroves, les zones humides côtières et les autres écosystèmes côtiers.

La Placencia Producers Cooperative Society Limited (PPCSL) a été créée en 1962 dans le but de consolider les activités professionnelles et les revenus des pêcheurs locaux. Placencia, au Belize, est une communauté de pêcheurs prospère depuis les années 50 ; cependant, en raison d'une piètre réglementation et de la surpêche, ainsi que des pressions anthropiques sur les écosystèmes marins, les stocks de poissons ont chuté et la PPCSL a cherché à diversifier les moyens de subsistance des habitants dans les années 90.

Vers une solution

Pour relever le défi décrit ci-avant, les pêcheurs de la PPCSL ont envisagé la culture des algues comme un autre moyen de subsistance, inspiré par les pêcheurs de Sainte-Lucie. Les algues fournissent un habitat naturel à de nombreuses espèces marines et absorbent également les excès de nutriments comme un service écosystémique. La culture des algues marines contribue à réduire la pression de la pêche en offrant aux pêcheurs une source alternative de revenus, de même qu'elle sert de modèle pour s'adapter aux effets du changement climatique.

Pour lancer cette initiative, le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF FEM), mis en œuvre par le PNUD et la Fondation pour les Nations Unies, a accordé une subvention à la PPCSL pour piloter un projet axé sur la culture commerciale des algues. Les fonds ont permis l'élaboration d'une étude de marché et d'un plan d'affaires correspondant, et le projet s'est soldé par un franc succès. Un marché et une industrie prospère en ont ainsi résulté. La PPCSL a organisé des séances de formation visant à renforcer la capacité de la collectivité en matière de technologie de l'information, de comptabilité et d'utilisation des QuickBooks, ainsi que de gestion d'entreprise. En outre, un appui supplémentaire a permis la création de 20 exploitations d'algoculture dotées du matériel nécessaire à la culture, au suivi, à la récolte et à la transformation des algues destinées à la vente locale et internationale. Un bateau et un équipement ont été achetés pour mener à bien ces activités.

Un mémorandum d'accord a été signé entre le Département des pêches du Belize, l'Association environnementale du Sud et la PPCSL pour la création d'une zone spéciale de développement d'un mille carré (1,5 km²) dans la réserve marine de Gladden Spit and Silk Cayes, destinée à l'expansion des algocultures. Un manuel sur la culture des algues et un programme d'enseignement connexe ont également été élaborés. Cette initiative a conduit à l'établissement d'un partenariat à long terme avec un investisseur privé, Coral Caye Limited, pour répliquer, développer et généraliser l'industrie des algues marines au Belize. Coral Caye Ltd. construit actuellement l'usine de traitement de 5 000 pieds carrés (+/- 1,52 km²) près d'Independence Village, dans le district de Stann Creek, afin de créer des produits à valeur ajoutée destinés à être utilisés et vendus par la PPCSL. Ensemble, les partenaires continuent de mettre au point des méthodes améliorées pour la culture des algues et d'autres sources de revenus qu'ils continuent de partager avec les parties prenantes.



© SGP Belize

En raison du succès de cette initiative, le Belize a partagé cette bonne pratique avec les pêcheurs colombiens qui ont été initiés aux méthodes de culture et de récolte des algues du PPCSL. Au cours de la visite d'échange au Belize, deux femmes et quatre hommes de la Coopérative agricole et de pêche Old Providence et Santa Catalina à l'île de Providence, en Colombie, ont appris comment cultiver les algues, choisir un site approprié, construire des ancrs, aménager la ferme et sélectionner les meilleurs plants pour des rendements élevés.

Après le premier échange au Belize, un membre de la PPCSL s'est rendu en Colombie pour donner une formation pratique supplémentaire à la Coopérative agricole et de pêche Old Providence et Santa Catalina. L'initiative a été reproduite par les Producteurs d'algues de Turneffe et par l'Association des pêcheurs de Sarteneja, au Belize.

Grâce aux échanges entre la Colombie et le Belize, les pêcheurs colombiens ont mis à profit la formation reçue dans leur propre pays, où ils participent à un projet pilote - « Projet pilote de culture des algues et développement de produits dérivés », avec Coralina, Utadeo et Fish and Farm C - Enterprise. Grâce à des fermes d'algoculture reconnues, ils ont créé des produits à valeur ajoutée, notamment une boisson hautement nutritive récemment lancée et appelée Seaweed Punch. Ils s'emploient maintenant à promouvoir la culture des algues marines comme moyen de subsistance économique viable. Cette pratique a également été partagée avec Cuba.

Cette expérience d'échange Sud-Sud démontre à quel point la culture des algues marines est reproductible dans toute la région, grâce au transfert des connaissances entre pairs. Ce transfert de connaissances permet aux participants d'acquérir une connaissance approfondie et une expérience concrète de la culture des algues marines, une pratique durable, respectueuse de l'environnement et hautement reproductible. Les échanges directs permettent aux participants de mieux comprendre les pratiques et la culture des algues et d'obtenir rapidement des réponses à leurs questions, ce qui en fait un outil très efficace pour transmettre des connaissances applicables.

Contact :

M. Leonel Requena, Coordinateur national du PMF FEM, Belize, leonel.requena@undp.org

Nom du projet : Promouvoir l'élevage d'algues marines en tant qu'entreprise durable

Pays / Régions : Belize, Colombie, Cuba

Nommé par : Programme de microfinancements du FEM (mis en œuvre par le PNUD)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 14.2, 14.7

Soutenu par : Programme de microfinancements du FEM

Entités d'exécution : Programme de microfinancements du FEM, Placencia Producers Cooperative Society Limited

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2009-2017

URL de l'activité : Non disponible

Bénin et Burkina Faso : Comment améliorer la production de beurre de karité et lutter contre la dégradation des terres



La diversification : un moyen d'assurer la productivité continue des terres et d'offrir des possibilités économiques aux jeunes

Défi

L'activité agricole et la production maraîchère représentent la principale activité économique au Bénin et représentent 38 pour cent du produit intérieur brut annuel. La production de karité est principalement confiée aux femmes et aux jeunes. Le processus de production est laborieux et ponctué de lourdes tâches. Le ramassage du bois de chauffage et l'argent dépensé en combustible pour les moulins représentent un coût humain et financier significatif pour les communautés locales et pour les producteurs de karité. La déforestation et la perte du couvert forestier contribuent à la dégradation des terres, tandis que la fumée du bois de chauffage représente un danger pour la santé et alimente les émissions de gaz à effet de serre (GES). L'amélioration de ce processus permettrait aux producteurs d'augmenter leurs revenus et leur procurerait des avantages environnementaux considérables.

Vers une solution

Pour améliorer la production locale de karité au Bénin, le Comité des ONG pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) - BENIN a demandé l'appui de l'ONG internationale TREE AID du Burkina Faso. De janvier à février 2013, un échange Sud-Sud entre le Bénin et le Burkina Faso a eu lieu, au cours duquel les agriculteurs béninois participants ont appris à raccourcir significativement le cycle de production du karité, une espèce à croissance extrêmement lente qui met environ 25 à 30 ans pour atteindre sa maturité productive, par un processus de greffage.

Grâce au soutien technique d'un ingénieur agronome de TREE AID, les agriculteurs béninois ont appris à appliquer la régénération naturelle assistée pour améliorer la capacité productive de leurs arbres. En établissant un système de rotation des branches pour assurer un rendement stable en fruits, ils ont pu augmenter la production de beurre de karité de 3 tonnes en deux ans, à raison de 1,5 tonne par an.

Les producteurs béninois ont également appris à contrôler de manière naturelle les plantes parasites, qui représentent un obstacle considérable à la production du karité. Enfin, au Burkina Faso, des paysans ont eu l'idée de récolter minutieusement le Tapinanthus, un genre de gui. Ils ont appris aux Béninois à sécher le tapinanthus et à l'ajouter aux cendres pour fabriquer des savons. La commune de Boukoubé disposait ainsi d'une autre source de revenus.

Grâce à cet échange, des techniques améliorées de production de karité ont été introduites dans la communauté agricole locale par le CERD - Bénin. Douze dirigeants agricoles de dix villages de Natta ont notamment appris à greffer le karité et à raccourcir son cycle de production. Le projet visait également à donner aux populations pauvres et aux propriétaires fonciers l'accès à une activité génératrice de revenus - en utilisant des karité à cycle de croissance court - ainsi qu'à permettre à l'Association Mère d'Elèves (AME), une organisation locale de femmes, de se procurer un moyen de subsistance durable en produisant le beurre de karité avec les noix de karité. Soixante-seize femmes sont devenues fournisseurs de noix de karité, vendant leurs noix de karité au centre de production de Boukoubé. Chaque année, AME produit et vend 3 tonnes de beurre de karité dans 20 villages ruraux, soit un bénéfice annuel actuel d'environ 1 million de FCFA (1 772 USD). Une partie de ce budget est consacrée à la scolarisation des orphelins et des enfants vulnérables au sein de leurs communautés.



© FEM Bénin

Le cycle de production du karité a également augmenté la fertilité du sol local et a contribué à la prévention de la dégradation des terres, due à l'excès de biomasse par le feuillage, qui retourne désormais dans le sol. Cette nouvelle fertilisation du feuillage contribue au recouvrement du sol et renforce sa capacité de rétention en eau. Une forêt de karité de dix hectares a été établie dans une zone précédemment déboisée de Boukombé.

Le projet a également attiré l'attention de la jeune génération. Le CERD a recruté un certain nombre de stagiaires auprès d'une école technique agricole voisine, qui souhaitent en apprendre davantage sur la production de karité en tant qu'activité génératrice de revenus. D'un point de vue économique, les activités de production de karité ont également contribué à la hausse de son prix.

Au cours de la mise en œuvre, des défis se sont posés, notamment quant à l'endroit où planter les arbres de karité pour établir une zone de production. Le Conseil municipal de Boukombé y a contribué en proposant des partenariats fonciers entre propriétaires et usagers afin d'éviter d'éventuels conflits d'usage et en exigeant la négociation de prix de location équitables, tenant compte du bénéfice potentiel d'une exploitation productive de beurre de karité. L'un des enseignements tirés de ce projet fut d'organiser des réunions de négociation à la mairie avec la communauté locale en vue de déterminer les terres appropriées à l'établissement des activités de production de karité, avec un accent particulier sur les droits des femmes à accéder et à utiliser la terre.

Le projet contribue aux ODD en apportant des alternatives génératrices de revenus visant à réduire la pauvreté locale et en assurant la croissance économique locale. Elle contribue également à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes en leur donnant accès au travail ainsi qu'à une production responsable basée sur les ressources naturelles locales. En outre, le projet contribue aux ODD en réhabilitant des terres qui ont été dégradées afin de protéger et de conserver les écosystèmes terrestres.

Contact :

M. Mathieu Houinato, Coordinateur national du PMF du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Bénin, Mathieu.houinato@undp.org



Nom du projet : Comment améliorer la production de beurre de karité et lutter contre la dégradation des terres

Pays / Régions : Bénin et Burkina Faso

Nommé par : Programme de microfinancements du FEM (mis en œuvre par le PNUD)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 15.3

Soutenu par : Programme de microfinancements du FEM

Entités d'exécution : Programme de microfinancements du FEM au Nigeria, et Culture, éducation et recherche pour le développement au Bénin

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2012-2013

URL de l'activité : goo.gl/rE49gn

Renforcement des capacités en matière de développement du tourisme et de protection de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et centrale

Placer la conservation de la vie sauvage au cœur du développement du tourisme.

Défi

La conservation et la protection de la biodiversité dans le monde entier est une question critique identifiée sous l'ODD 15. La région de l'Afrique offre des perspectives exceptionnelles de tourisme faunique. Toutefois, la perte de sa biodiversité en raison de la fragilité des politiques de conservation et/ou du braconnage aura un impact majeur sur le développement du tourisme et l'économie globale de plusieurs pays sous-développés et en développement du continent.¹ Les principales menaces reconnues (par exemple, la gestion des déchets, ainsi que la pollution des eaux et une mauvaise exploitation des terres) perturbent la biodiversité locale, ce qui affecte le potentiel économique des pays en tant que destinations touristiques.

Vers une solution

En organisant des ateliers de renforcement des capacités dans les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)/Guangdong Chimelong Group Co, Ltd. (Chimelong) visait à relever les défis environnementaux liés au développement touristique dans les régions.

Les acteurs locaux du tourisme et les communautés locales doivent faire partie intégrante de la solution ; des campagnes de sensibilisation et des formations appropriées sur la gestion environnementale et la protection de la biodiversité doivent donc être organisées.

Le 19 mai 2016, l'OMT et Chimelong ont signé un accord de partenariat visant à établir l'Initiative OMT/Chimelong, par laquelle les parties ont convenu de travailler conjointement à la réalisation des ODD en favorisant un tourisme durable et notamment la conservation de la faune.

Dans le cadre de l'Initiative OMT/Chimelong, un atelier de renforcement des capacités a été organisé. Il prévoit un programme de formation de trois jours visant à renforcer les compétences et la sensibilisation des acteurs locaux du tourisme en matière de conservation de la biodiversité et de protection de l'environnement. Ses objectifs spécifiques visent à motiver la population locale et les employés du secteur du tourisme à devenir les champions de la conservation de la biodiversité et de la protection environnementale dans les régions et à pérenniser les revenus générés par les activités touristiques pour la population locale à long terme.

Cet atelier a été répliqué quatre fois dans les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale et il a profité à six destinations dans la région : le Bénin, le Congo, le Gabon, la Guinée, le Niger et le Zimbabwe. Un expert en développement du tourisme durable et en protection de la biodiversité a été chargé de diriger et de superviser tous les apports techniques et de formation liés à cette activité.

L'atelier de renforcement des capacités a été conçu avant tout pour analyser, de manière participative, les principales menaces pesant sur la biodiversité et l'environnement d'une destination et, en particulier, celles liées aux activités des populations ou entreprises locales. L'expert a ainsi éclairé les populations locales, employées ou non dans le secteur du tourisme, sur la manière de devenir des champions de la conservation de la biodiversité et de la protection de l'environnement au sein de leurs communautés et les a invités à contribuer à la gestion environnementale (exploitation optimale des ressources naturelles limitées) et celle des déchets dans leurs entreprises. Les quatre ateliers ont réuni 120 participants.

¹ Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies, 2014.

15 VIE TERRESTRE



© OMT

Suite aux résultats probants du projet, un séminaire régional a été organisé à Kinshasa, en République démocratique du Congo, dans le but d'examiner les résultats obtenus par chaque communauté après l'atelier et les améliorations nécessaires à sa future réplique en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. L'événement a réuni des participants internationaux et locaux des quatre ateliers tenus en 2017, ainsi que des hauts fonctionnaires du Zimbabwe, pour un total de plus de 80 personnes. Un autre projet dans le cadre de l'initiative OMT/Chimelong est en cours d'exécution au Zimbabwe.

Le séminaire régional a permis d'identifier les possibilités d'appliquer l'approche recommandée à un plus grand nombre de destinations et d'aires protégées dans la région et d'intégrer le sujet dans les programmes des instituts de formation existants afin de renforcer les capacités d'un plus grand nombre d'employés du tourisme.

Les résultats obtenus à l'issue de l'atelier et les futurs projets prévus dans les cinq pays bénéficiaires sont notamment les suivants :

Niger

- Obtenir un financement de l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) ;
- Installation de 12 éclairages de rue solaires ;
- Rénovation du château d'eau du village et installation d'une pompe à eau automatique ;
- Rénovation de plusieurs panneaux d'affichage de communication et d'information ;
- Construction de deux observatoires en béton surélevés, durables et sécurisés,
- Nettoyage du parc deux fois par semaine par les villageois locaux.

Bénin

- L'Union des associations villageoises a dispensé une formation sur la sensibilisation à l'environnement pour la gestion des réserves de faune (AVIGREF) dans cinq écoles et dans les communautés locales ; et
- AVIGREF a fait visiter le Parc national W du Bénin à 121 écoliers et élèves de deux écoles (Alphakoara et Kandi).

Guinée

- Organisation d'une séance de transfert de connaissances de deux jours pour le cabinet du Ministère du tourisme ; et,
- Planification et budgétisation d'une session de formation qui se tiendra fin 2018 (100 personnes dans les quatre régions différentes).

République démocratique du Congo

- Mise en œuvre des idées et des concepts de formation de l'atelier pour le projet national sur l'agro-tourisme : compost, consommation d'eau, gestion des déchets, agro-tourisme et tourisme participatif, etc.,
- Organisation de séances de sensibilisation à l'environnement.

Ce séminaire régional a permis de réunir toutes les autorités nationales concernées par l'initiative OMT/Chimelong. Par la suite, la Déclaration de Kinshasa a été rédigée pour encourager un engagement en faveur de la conservation de la biodiversité et de la protection de l'environnement en Afrique de l'Ouest et centrale. Les Ministres du tourisme du Gabon, du Niger, du Bénin, de la Guinée, du Zimbabwe et de la République démocratique du Congo ont tous lu la déclaration officielle et manifesté un vif intérêt à respecter les engagements énoncés dans le document.

Il y a de fortes chances que le séminaire puisse être reproduit dans d'autres destinations touristiques confrontées à des défis en matière de conservation de la biodiversité et de protection environnementale. Un financement initial serait nécessaire pour couvrir les coûts d'un formateur. Les acteurs locaux du tourisme devront s'engager à permettre aux employés clés d'y assister afin qu'ils puissent devenir les futurs champions de la conservation de la biodiversité et de la protection de l'environnement. Le cas échéant, le manuel de formation sera légèrement adapté aux défis environnementaux de la destination (l'OMT dispose déjà d'un manuel pour les destinations côtières et d'un manuel pour les domaines de chasse). Si d'autres séminaires doivent être organisés dans un pays, il serait utile d'organiser préalablement un séminaire de « formation des formateurs », de manière à disposer d'un groupe de formateurs. Dans la mesure du possible, il serait préférable de tenir le séminaire dans le contexte plus large d'un projet de développement touristique durable et/ou de protection environnementale, afin que les enseignements tirés puissent être appliqués directement à ce projet de plus grande envergure.

Contact :

M. Jaime Mayaki, Directeur adjoint du Département Afrique de l'OMT, jmayaki@unwto.org

M. Marcel Leijzer, Directeur de projet de l'OMT pour la Coopération et les services techniques, mleijzer@unwto.org

Nom du projet : Renforcement des capacités en matière de développement du tourisme et de protection de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et centrale

Pays / Régions : Bénin, Congo, Gabon, Guinée, Niger

Nommé par : Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMT)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 8.4, 8.9, 12.1, 12.2, 12.5, 12.8, 12.b, 13.3, 15.1, 15.5, 15.6, 15.7, 15.8, 15.9, 15.a.

Soutenu par : OMT et Guangdong Chimelong Group

Entités d'exécution : OMT et les gouvernements hôtes

Statut du projet : Achevé

Période du projet : Juin 2017 - avril 2018

URL de l'activité : goo.gl/CLuDHa; goo.gl/s1B2Uo; goo.gl/qJ6BLj; goo.gl/1zz1f4; goo.gl/imfP4Q



Programme ONU – REDD

Soutien aux processus menés à l'échelle nationale en vue d'enrayer la déforestation.

Défi

Le déboisement et la dégradation des forêts sont responsables de 12 pour cent des émissions de carbone, soit plus que l'ensemble du secteur mondial des transports et se classent juste derrière le secteur énergétique. La destruction des forêts menace également des millions de personnes qui en dépendent pour leur survie. Nombre de ces personnes figurent parmi les plus vulnérables au monde. En définitive, la déforestation est un facteur clé de la crise actuelle de la biodiversité. Si la déforestation n'est pas stoppée, les objectifs énoncés dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques et les ODD ne pourront être atteints.

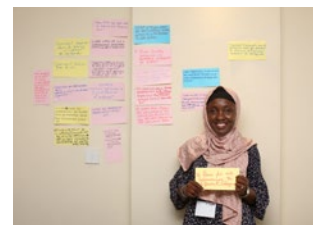
Malgré de nombreux efforts pour lutter contre la déforestation, cette dernière se poursuit à un rythme alarmant : 13 millions d'hectares de forêts ont été détruits chaque année entre 2000 et 2010. Bien qu'il existe de nombreux facteurs de déforestation distincts, ils ont tous en commun le motif du profit : il est actuellement plus rentable de convertir une forêt à d'autres usages, comme l'agriculture, que de la laisser comme un écosystème naturel.

Vers une solution

Afin d'accroître la valeur des écosystèmes forestiers et de reconnaître l'importance de la préservation des forêts dans la lutte contre le changement climatique, un processus technique global appelé Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) a été élaboré dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il vise à mettre un terme aux émissions de gaz à effet de serre résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement. Depuis sa création il y a dix ans, le Programme ONU-REDD a été à l'avant-garde de l'action climatique en soutenant les efforts menés par les pays pour mettre en œuvre REDD+. Il a joué un rôle transformateur en aidant 64 pays partenaires en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Un partenariat entre la FAO, le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme, en plus de prodiguer une assistance technique en réponse aux besoins nationaux, facilite la détermination, la production et les échanges de connaissances entre pays forestiers en voie développement.

L'échange de connaissances entre les 64 pays partenaires fut une activité clé pour le Programme. Encouragé par la demande des pays, il a réussi à faciliter les échanges Sud-Sud. Chaque année, plusieurs dizaines d'événements axés sur le partage des connaissances sont organisés, dont six échanges Sud-Sud en 2017, entre deux et onze pays participants.

Des experts techniques issus de 11 pays d'Asie et du Pacifique se sont réunis au Népal en avril 2017 pour un échange régional sur les Niveaux de référence forestiers, permettant ainsi aux pays réalisant l'évaluation technique dans le cadre de la CCNUCC de bénéficier de l'expérience des autres États. Un autre échange de connaissances régional Asie-Pacifique en octobre 2017 a réuni dix pays partenaires pour débattre des questions relatives au financement de REDD+. L'événement a également bénéficié des contributions de la Côte d'Ivoire et de l'Équateur, offrant une plate-forme de partage des connaissances et d'expérience sur la planification des investissements de REDD+ et la mobilisation des ressources associées.



© ONU – REDD

En septembre 2017, 22 experts du secteur forestier, des organisations de la société civile et des représentants autochtones de 11 pays partenaires de la région ont participé à un échange de connaissances régional africain. L'événement a ouvert un espace de concertation technique ciblée et de partage d'expériences sur la manière dont les pays gèrent la transition de la préparation vers la mise en œuvre de REDD+. Comme pour tous les échanges de connaissances Sud-Sud du Programme ONU-REDD, le thème avait été choisi par les pays eux-mêmes par le biais d'une enquête d'évaluation des besoins.

En Amérique latine, le Programme ONU-REDD a aidé le Centre d'excellence virtuel sur la surveillance des forêts à élaborer le plan de travail pour la Coopération Sud-Sud en matière de surveillance des forêts, qui a été adopté par dix pays sur la base d'une évaluation systématique des lacunes en capacités et connaissances requises pour renforcer leurs systèmes nationaux de surveillance des forêts. Ceci fait suite à un mandat du Conseil des Ministres de la stratégie méso-américaine pour la durabilité de l'environnement.

La Coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire ont contribué à renforcer l'échange de connaissances et des enseignements tirés entre les pays. Ces échanges ont débouché sur des partenariats qui se sont traduits par des mémorandums d'accord (MOU) bilatéraux.

Par exemple, le Programme ONU-REDD a soutenu le partenariat entre le Costa Rica et la Côte-d'Ivoire visant à faciliter des échanges efficaces de technologies et de bonnes pratiques. Le partenariat a été officialisé par un mémorandum d'accord en 2017 entre les Ministres de l'environnement des pays respectifs. Un projet triennal a été mis en place dans le but de fournir un cadre de coopération pour la mise à l'échelle des meilleures pratiques et des expériences et, à terme, de renforcer les centres de connaissances en Côte-d'Ivoire et au Costa Rica.

La combinaison de la présence du Programme dans les pays et de sa portée mondiale bien ancrée permet d'étendre les connaissances issues des expériences locales aux enseignements tirés et aux meilleures pratiques mondiales. Le Programme aide les pays en systématisant et en agrégeant la collecte des différents savoir-faire, et en convertissant les connaissances locales en enseignements, en bonnes pratiques et en exemples de réussite qui revêtent une plus-value mondiale, à destination de publics variés. De cette façon, le Programme renforce également l'impact individuel et collectif des connaissances locales et assure l'apprentissage et un croisement des idées et des approches Sud-Sud entre pays.

Soutenu par les activités de partage des connaissances et de formation entre pairs Sud-Sud du Programme, l'Équateur est devenu en 2017 le premier partenaire à pouvoir prétendre à des financements axés sur les résultats, le Mexique a lancé le premier système de sauvegarde pleinement opérationnel au monde, le Sri Lanka a élaboré une méthodologie pour l'inventaire forestier national et la Côte-d'Ivoire sa stratégie nationale REDD+.

Contact :

M. Florian Eisele, Coordinateur de la communication mondiale et de la gestion des connaissances, Programme ONU - REDD, florian.eisele@un.org

Nom du projet : Programme ONU – REDD

Pays / Régions : 64 des trois régions (Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes)

Nommé par : Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 13.2., 13.3., 13.a, 15.1., 15.2., 15.3., 15.5., 15.9., 15.a, 15.b

Soutenu par : FAO, PNUD

Entités d'exécution : Programme ONU – REDD

Statut du projet : En cours

Période du projet : début 2008 ; phase actuelle 2018-2020

URL de l'activité : www.un-redd.org

Renforcement des capacités locales d'application de la criminalistique aux enquêtes sur les droits de l'homme



Transfert d'expertise en criminalistique pour enquêter et documenter les violations des droits de la personne



Défi

Les pays de diverses régions du monde doivent coopérer à travers les méthodes et les techniques des différentes branches de la science pour enquêter et consigner les cas de violence politique, ethnique et/ou religieuse, notamment dans le contexte des violations des droits fondamentaux.

On estime à 30 000 le nombre de personnes disparues pendant la dictature militaire argentine (1976-1983). Une fois la démocratie rétablie, le pays s'est rendu compte qu'il ne disposait pas d'un système judiciaire approprié pour enquêter sur les cas de violations des droits de l'homme ni d'un système indépendant en la matière. En outre, les rapports avec les familles des victimes étaient médiocres. Une stratégie devait donc être élaborée afin de retrouver les « disparus » et permettre l'utilisation multidisciplinaire des sciences criminalistiques dans les enquêtes judiciaires.

Vers une solution

Pour relever ce défi, l'Équipe argentine d'anthropologie médico-légale (EAAF), une ONG légalement enregistrée, a été créée pour offrir aux familles des victimes de disparition forcée une alternative légale entre 1974 et 1983. Depuis sa création en 1984, elle a appliqué les méthodes et techniques de diverses branches de la science pour enquêter et recenser les cas de violence politique, ethnique et/ou religieuse dans plusieurs régions du monde, notamment les cas de non-respect des droits fondamentaux. Au cours des 34 dernières années, l'EAAF a travaillé dans le cadre du système judiciaire pour exhumer et analyser les restes humains afin de les identifier et de les rendre à leurs proches, fournir des preuves aux tribunaux et reconstruire notre passé récent.

Ces 10 dernières années, l'EAAF a également enquêté sur les féminicides et les crimes contre les migrants. En outre, depuis plus de 25 ans, dans le cadre de la Coopération Sud-Sud, l'EAAF a formé des procureurs, des juges, des avocats, des policiers, des médecins légistes, d'autres spécialistes de la médecine légale et les ONG dans le monde entier pour enquêter sur les cas de violence, catastrophes naturelles, crimes contre des migrants et féminicides. Par ailleurs, depuis sa création, l'un des objectifs de l'EAAF a été de transférer l'expérience argentine à d'autres pays ayant subi des épisodes de violence similaires, notamment en dehors de l'Amérique latine.

L'EAAF collabore avec le Fonds argentin pour la Coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire (FO.AR) et la Direction générale de coopération internationale (DGCIN) du Ministère des Affaires étrangères et du culte de la République argentine. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de l'assistance technique que l'Argentine fournit à divers pays du monde. L'objectif du FO.AR vise à renforcer les capacités par l'échange de connaissances, de technologies et des meilleures pratiques ainsi que par la création d'instruments permettant un processus de développement plus dynamique par le biais de l'assistance technique fournie dans le cadre de projets de coopération internationale.

Le renforcement des capacités dans le Sud est compatible avec le Programme 2030 et contribue aux ODD 16 et 17. L'expérience conjointe, qui a contribué à renforcer les institutions jouant un rôle clé dans le processus de consolidation de la paix, génère des idées d'actions communes ailleurs dans la région ou dans le monde, qui impliquent de nouvelles applications des outils génétiques médico-légaux.



© EAAF

Grâce à l'alliance stratégique entre le FO.AR et l'EAAF, l'État et la société civile, les pays suivants ont bénéficié d'un modèle de coopération Sud - Sud : la Bolivie, la Colombie, El Salvador, le Guatemala, le Kenya, le Paraguay, le Pérou, l'Afrique du Sud, la Thaïlande et le Viet Nam.

Par exemple, les autorités locales du Viet Nam ont demandé de l'aide afin d'identifier les restes des soldats vietnamiens morts pendant le conflit qui les opposait aux États-Unis dans les années 60 et 70. Avec le soutien de l'ambassade d'Argentine au Viet Nam et en coordination avec le FO.AR, une première visite de diagnostic a été effectuée. À cette époque, en collaboration avec les autorités locales, un plan spécifique a été défini, avec des objectifs, des activités, des indicateurs de mise en œuvre, des résultats et des impacts attendus, et des évaluations périodiques.

L'assistance et la collaboration peuvent également avoir un impact au niveau régional, comme dans l'exemple de la Faculté des sciences médico-légales et des Droits de l'homme, créée en Afrique du Sud en 2012 par l'EAAF, avec le soutien du FO.AR. Une quinzaine de spécialistes médico-légaux africains reçoivent une formation d'un mois sur l'application des sciences médico-légales dans le cadre d'enquêtes sur les violations des droits de l'homme et sur le partage des expériences en matière de problèmes récurrents à l'échelle régionale. Les experts africains sont ainsi en mesure de partager leurs connaissances et leurs expériences, d'acquérir de nouvelles compétences à appliquer dans leur propre pays et d'améliorer leurs capacités à étudier les domaines pertinents.

Ce type d'assistance, fruit de 17 ans de collaboration entre l'EAAF et le FO.AR, a touché quelque 250 personnes dans 25 pays en Amérique latine, en Afrique et en Asie.

Un autre aspect intéressant de ce type de coopération tient au maintien des relations entre les parties au-delà de l'assistance spécifique, créant ainsi de nouveaux projets futurs.

Ce projet a suscité de l'intérêt aux niveaux régional et local, car il s'agit souvent de l'une des rares options pour les personnes désireuses de renforcer la capacité des systèmes médico-légaux locaux à améliorer les services aux victimes de violations des droits fondamentaux ainsi que l'administration de la justice.

Contact :

M. Luis Fonderbrider, EAAF, fonderbrider@yahoo.com

NOM DU PROJET : Renforcement des capacités locales d'application de la criminalistique aux enquêtes sur les droits de l'homme

Pays / Régions : Argentine, État plurinational de Bolivie, El Salvador, Guatemala, Kenya, Paraguay, Afrique du Sud, Guatemala, Thaïlande, Viet Nam.

NOMMÉ PAR : Direction générale de la Coopération internationale - Ministère des affaires étrangères et du culte - République argentine

CIBLE(S) D'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16.1, 17.1, 17.9

SOUTENU PAR : Fonds argentin pour la Coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire (FO.AR.) Direction générale de la Coopération internationale - Ministère des affaires étrangères et du culte

ENTITÉS D'EXÉCUTION : Équipe argentine d'anthropologie médico-légale (EAAF) - République argentine ; École africaine d'action médico-légale humanitaire ; Procureur général - Institut des enquêtes médico-légales - État plurinational de Bolivie ; Institut national de médecine légale et des sciences judiciaires - République de Colombie ; Service médico-légal - République du Kenya ; Institut de médecine légale - République d'El Salvador ; Direction générale de la vérité et de la justice - République du Paraguay ; Institut central de médecine légale - Royaume de Thaïlande ; Institut militaire de médecine légale et Bureau des fidèles nationaux du Ministère du travail, des invalides et des affaires sociales - République socialiste du Viet Nam

STATUT DU PROJET : En cours

PÉRIODE DU PROJET : 2001 – présent

URL DE L'ACTIVITÉ : www.eaaf.org

TCV : Un outil pour la mesure de l'innovation visant à améliorer la prestation des services publics

Évaluation de l'innovation dans le service public du point de vue des citoyens

Défi

Pour améliorer l'accès des citoyens aux services publics, le Bangladesh met en œuvre diverses innovations. Il s'agit notamment de simplifier le processus de prestation des services, de convertir les services manuels en services en ligne et d'offrir des services à la porte des citoyens. Dans la phase préliminaire de la gouvernance électronique, le Bangladesh a souvent été incapable de justifier et de mesurer l'efficacité de ces innovations pilotes simplifiées, numérisées et « à domicile ». Au début, lorsqu'ils discutaient de l'innovation dans la fonction publique, les fonctionnaires et les spécialistes du développement n'étaient pas clairs en ce qui concerne la conceptualisation de « l'innovation dans la fonction publique ». Ils n'ont même pas pu identifier les indicateurs à enregistrer et à suivre pour mesurer l'innovation dans la fonction publique. Ainsi, le Bangladesh a eu du mal à mettre en place un outil approprié qui permettrait de démystifier l'innovation et de placer les citoyens au cœur des efforts visant à améliorer la prestation des services publics.

Vers une solution

La mesure du temps, du coût et du nombre de visites (TCV) est un système d'évaluation unique du programme Accès à l'information (a2i) qui a pour objectif de mesurer l'impact du système actuel en termes de services du point de vue du citoyen. TCV contribue à renforcer l'efficacité de tous les services gouvernementaux et explore les possibilités de développer des services en ligne plus conviviaux, basés sur des preuves empiriques.

Le terme « TCV » est un acronyme composé de trois mots, désignant les trois indicateurs de la prestation de services : temps, coût et (nombre de) visites nécessaires à un citoyen moyen pour accéder aux services. La recherche TCV porte sur le temps en termes de durée de déplacement, de temps d'attente et de délai de traitement des services. De même, il tient compte des coûts tels que les frais de déplacement, le temps du fonctionnaire, les frais de service pour l'aide aux demandes et les coûts de communication tels que les frais de téléphone portable et Internet. L'analyse des visites porte sur le coût des visites pour des demandes, le suivi ou la mise à jour du statut, et la prestation finale du service.

La recherche TCV explore également les estimations et les projections des économies réalisées sur certaines périodes. Une analyse TCV prévisionnelle et analytique se calcule sur la base des économies moyennes et du nombre de bénéficiaires servis ou qui seront servis par l'intervention au cours de la période définie. Outre l'analyse TCV, la satisfaction des bénéficiaires, les raisons sous-jacentes, les facteurs clés de changement, l'utilisation du temps et des coûts excédentaires, les défis, les leçons tirées et la durabilité de l'intervention sont examinés.

La recherche TCV est principalement menée pour comprendre les changements causés par le passage aux services en ligne. Elle met l'accent sur les innovations TCV dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et d'autres services publics, qui contribuent à réduire la frustration liée à la prestation de services particuliers. Il s'agit d'un outil simple permettant de générer des preuves faciles à assimiler, claires et transparentes.

A ce jour, le programme a2i a réalisé 102 études TCV sur les services d'innovation simplifiés, numérisés et à domicile. Les résultats ont révélé que ces 102 innovations avaient permis de réduire d'environ 65 pour cent le temps nécessaire, de 66 pour cent le coût total et de 38 pour cent les visites nécessaires. Les travaux de recherche TCV justifient l'efficacité de ces innovations.



© Gouvernement du Bangladesh

Le TCV montre un énorme potentiel en matière de services orientés vers le consommateur par une évaluation des services publics ainsi que de la satisfaction des bénéficiaires. Il est devenu un indicateur servant à mesurer les services gouvernementaux dans une perspective nationale. Le Gouvernement s'est montré plus proactif et enclin à proposer aux citoyens des services innovants qui réduiront le TCV des consommateurs.

Le TCV est devenu un outil de gestion des résultats permettant d'évaluer la recherche, les connaissances et l'innovation. Réduire le TCV devient désormais le mot d'ordre de l'innovation au sein du Gouvernement du Bangladesh. Réduire le TCV des citoyens pour accéder à l'information et aux services publics place les citoyens au cœur des préoccupations et établit des paramètres simplifiés pour mesurer et communiquer les efforts visant à optimiser les services publics et leurs modes de prestation. La recherche sur le TCV permet au gouvernement de promouvoir ses activités, ce qui l'encourage à fournir des services davantage axés sur les citoyens. La mesure du TCV aide le gouvernement à décider s'il doit généraliser cette innovation et l'encourage à mettre en œuvre davantage de projets en ligne ou automatisés.

D'autres pays en développement peuvent recourir à la recherche TCV pour réaliser des innovations dans leurs services publics. En décembre 2017, le Bangladesh a partagé les enseignements tirés de ces innovations dans le cadre de l'atelier international Sud-Sud organisé à Dhaka (Bangladesh). Les pays participants ont apprécié le modèle TCV.

Contact :

Mme Rumana Sharmin, Spécialiste de la gestion des résultats et des connaissances, Programme Accès à l'information (a2i), Bangladesh, rumana.sharmin@undp.org

M. Md. Shaheenur Rahman, Directeur adjoint principal, Division des relations économiques, Ministère des finances, Bangladesh, mailshaheenur@gmail.com or sas - un5@erd.gov.bd



Nom du projet : Temps, coût et temps de visite (TCV)

Pays / Régions : Bangladesh

Nommé par : Gouvernement du Bangladesh

Cible(s) d'objectif de développement durable : 16.6

Soutenu par : Gouvernement du Bangladesh, PNUD et USAID

Entités d'exécution : Programme d'accès à l'information (a2i), Division des TIC, Bangladesh

Statut du projet : En cours

Période du projet : Avril 2012 - présent

URL de l'activité : goo.gl/bKtbCF



Institut national de coordination de l'ablation et de la transplantation d'organes

Mise en place et renforcement des systèmes de don et de transplantation d'organes

Défi

De nombreux pays d'Amérique latine sont dépourvus de systèmes de don et de transplantation pleinement opérationnels et de politiques de don couvrant l'ensemble des procédures. Cette situation pourrait exposer à la fois les patients et les donneurs d'organes, et elle s'expliquerait notamment par les coûts associés à ces procédures et par le niveau des capacités techniques du pays.

Vers une solution

L'Institut national argentin de Coordination du prélèvement et des greffes d'organes (INCUCAI) dirige, réglemente, coordonne et supervise les dons et les transplantations d'organes, de tissus et de cellules. Elle promeut, réglemente et coordonne également le prélèvement et la transplantation d'organes, de tissus et de cellules au niveau national, en garantissant transparence, équité et qualité. L'objectif de l'institut vise à mettre en place un système intégré dans la structure de santé capable de répondre aux multiples demandes de transplantation, avec le soutien, la confiance et l'attitude positive de la communauté envers le don.

Les actions de coopération de cette institution d'excellence répondent aux objectifs de l'ODD 3 : « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ». Ces actions facilitent l'accès à des services de santé essentiels de qualité, tout en encourageant les alliances entre les institutions de la région, ce qui est également un objectif de l'ODD 17.

Depuis plus de 25 ans, le Fonds de Coopération Sud-Sud et de Coopération triangulaire pour l'Argentine (FO.AR), sous l'égide de la Direction générale de la Coopération internationale du Ministère des affaires étrangères et du culte, a établi et soutenu des partenariats de développement. Il soutient l'INCUCAI dans le cadre de ses activités d'échange d'enseignements avec les organismes de dons et de transplantation en Bolivie, au Costa Rica, au Paraguay et au Pérou, qui souhaitent élaborer des projets bilatéraux de coopération visant à optimiser leurs systèmes nationaux.

Son objectif consiste à renforcer les capacités par l'échange de connaissances, de technologies et des meilleures pratiques et à créer des instruments favorisant des processus de développement plus dynamiques par le biais de l'assistance technique fournie dans un contexte de projets de coopération internationale.

En désignant l'INCUCAI comme Centre collaborateur de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)/OMS, cette institution est devenue le centre de référence dans la région et le troisième dans le monde (les deux autres sont en Italie et en Espagne). Grâce au soutien du FO.AR, l'INCUCAI coopère avec les pays de la région comme suit :

- renforcement de la mise en œuvre du modèle de gestion institutionnelle, lequel implique une réorganisation réglementaire de la gestion clinique et administrative des processus de don et de transplantation ;
- mise à disposition d'outils permettant aux autorités sanitaires des pays concernés de mettre en place des dispositifs juridiques et éthiques pour le développement des processus de don et de transplantation reposant sur des critères harmonisés ;
- échange d'expériences en matière de cadres réglementaires qui garantissent une liste d'attente unique pour la transplantation et l'enregistrement au niveau national ;



© INCUCAI

- transfert de capacité avec les divers organismes afin de renforcer les pratiques de gestion du don et de la transplantation d'organes, de tissus et de cellules, y compris le diagnostic rapide de la mort encéphalique et la préservation des cadavres, ainsi que l'obtention, la préservation et la distribution des tissus musculo-squelettiques, et
- formation du personnel soignant sur l'amélioration des pratiques administratives et cliniques pour la mise en place d'un laboratoire d'histocompatibilité unique et d'un approvisionnement en sérum pour le soutien au don institutionnel et au réseau des transplantations.

Grâce au soutien du FO.AR, l'INCUCAI a pu collaborer à la mise en place d'une formation professionnelle au profit de quelque 300 personnes dans la région. En outre, **grâce à la coopération avec l'INCUCAI, le Registre national des donneurs de cellules souches progénitrices hématopoïétiques (CPH) a été créé au Pérou. Il dresse une liste de candidats disposés à faire don de cellules destinées à la transplantation. Au Paraguay, la liste d'attente et les critères de distribution d'organes ont été élaborés dans le cadre du projet avec le FO.AR.**

L'INCUCAI a réalisé de nets progrès dans le domaine du matériel de formation, disponible sur son site Web. Un cours en ligne en accès libre, en cours d'élaboration avec l'OPS/OMS, sera disponible sur le campus virtuel de l'OPS : <https://www.campusvirtualsp.org/>.

En résumé, les actions de Coopération Sud-Sud, promues par le FO.AR, permettraient de renforcer les liens de réciprocité dans toute la région en matière de don et de transplantation.

Ces initiatives ont favorisé le dialogue entre les institutions concernées ainsi que les échanges sur les modèles de gestion efficaces, plaçant cette question à l'ordre du jour des ministères (toujours dans le respect des principes bioéthiques d'équité, de qualité et de transparence) et favorisant l'amélioration des indicateurs de transplantation dans les pays de la région. L'expertise ainsi acquise a servi à élaborer des règlements et des politiques dans ce domaine. Le Réseau ibéro-américain/Conseil de don et de transplantation (RCIDT), sous la présidence de l'Espagne et la vice-présidence de l'Argentine, formulent également des recommandations pour la rédaction de règlements dans cette région. La reproductibilité et l'impact de cette bonne pratique dépendent dans une large mesure de la priorité que l'agenda du pays accorde au don et à la transplantation.

Contact :

INCUCAI, smadera@incuca.gov.ar

NOM DU PROJET : L'Institut national de coordination du prélèvement et de la transplantation d'organes (INCUCAI)

Pays / Régions : Argentine, État plurinational de Bolivie, Costa Rica, Paraguay, Pérou

NOMMÉ PAR : Direction générale de la Coopération internationale - Ministère des affaires étrangères et du culte - République argentine

CIBLE(S) D'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.8, 17.9

SOUTENU PAR : Fonds argentin pour la Coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire (FO.AR.) Direction générale de la Coopération internationale - Ministère des affaires étrangères et du culte

ENTITÉS D'EXÉCUTION : INCUCAI - Ministère de la santé - République argentine ; Ministère de la santé - État plurinational de Bolivie ; Caja Costarricense de Seguro Social - Costa Rica ; Institut national de prélèvement et de transplantation d'organes - République du Paraguay ; Ministère de la santé - République du Pérou

STATUT DU PROJET : En cours

PÉRIODE DU PROJET : 2018 – présent

URL DE L'ACTIVITÉ : goo.gl/Y9KpwY



Suivi des ODD (SDG tracker)

Outil en ligne du Bangladesh pour le suivi des avancées des indicateurs en vue de la réalisation des ODD

Défi

Sans données de qualité, il est presque impossible de fournir la bonne information au bon moment et de concevoir, suivre et évaluer les politiques. Pour qu'un gouvernement soit en mesure de planifier et de suivre l'impact de ses politiques, il doit pouvoir évaluer ses données et observer ses progrès d'une année sur l'autre. L'étendue du Programme 2030 requiert des données désagrégées de qualité supérieure qui soient à jour, ouvertes, accessibles, compréhensibles et faciles à utiliser. Toutefois, jusqu'à récemment, le Bangladesh ne disposait pas d'un système de suivi en ligne ni d'un référentiel de données qui lui permettrait de suivre les avancées vers la réalisation des ODD. Les données générées par divers organismes étaient conservées dans des silos différents et n'étaient pas intégrées. Par conséquent, la collecte manuelle des données et leur intégration dans les décisions politiques ont posé des défis majeurs. Dans ce contexte, il était essentiel de disposer d'un outil de suivi permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Le SDG Tracker, ou Outil de suivi des ODD, constitue la réponse à ce besoin.

Vers une solution

Le SDG Tracker est un outil simple mais puissant développé par le Programme Accès à l'information (a2i) du Gouvernement du Bangladesh pour fixer des objectifs complets et suivre les progrès de chaque ODD, indicateur par indicateur. Il s'agit d'une plate-forme de mesure et d'analyse en ligne qui tire parti de l'énorme révolution des données. Le SDG Tracker vise à créer un référentiel de données pour suivre la mise en œuvre des ODD. Il permet de renforcer la collecte de données en temps voulu et d'optimiser l'analyse contextuelle et le suivi des résultats pour atteindre les ODD, ainsi que les autres objectifs nationaux de développement. Le coût de développement de cet outil de suivi s'élevait à quelque 62 000 USD. Un montant supplémentaire de 50 000 USD a été affecté à son financement pour la période 2018-2020. Passé ce délai, le contrat de maintenance sera prolongé en conséquence. Ce système est appuyé par le programme a2i.

Le SDG Tracker collecte des données par voie électronique à partir de diverses sources de données, en tenant compte des différentes zones géographiques. Les données recueillies sont traitées dans le système en vue de visualiser le statut et l'état d'avancement des ODD au moyen de multiples systèmes de visualisation et de rapports. Ainsi, il permet le suivi de chaque objectif et indicateur par rapport aux jalons fixés pour les atteindre dans un délai donné.

Grâce à un design innovant, le SDG Tracker est compatible avec toutes les langues et tous les pays. Outre les ODD, il permet également de suivre les progrès d'autres programmes de développement alignés sur les ODD. Il peut donc être facilement reproduit et permettre à d'autres pays, en particulier ceux du Sud, de gagner du temps et d'économiser des ressources précieuses pour développer leurs propres outils de suivi. **Le partage des connaissances portant sur cet outil de suivi est actuellement en cours dans 11 pays du Sud dans le cadre de la Coopération Sud-Sud : Bhoutan, Équateur, Fidji, Malawi, Maldives, Ouganda, Paraguay, Pérou, Philippines, Somalie, Fidji et Tunisie.**

Le SDG Tracker peut être adapté à chaque contexte de développement et à chaque ensemble de défis rencontrés. Le soutien des partenariats, la disponibilité de données et d'analyses de qualité et la responsabilisation représentent des thèmes cruciaux pour une mise en œuvre réussie. Par conséquent, il pourrait jouer un rôle déterminant en facilitant la formulation de politiques plus éclairées et l'orientation de l'affectation des ressources ainsi que la prise de décisions dans l'ensemble du Sud global.



© Gouvernement du Bangladesh

Contact :

Md. Rezaul Karim, Consultant – Mise en œuvre ouverte des données gouvernementales, Programme a2i, Division des TIC, Bangladesh, rezaul.karim@a2i.gov.bd

M. Md. Shaheenur Rahman, Directeur adjoint principal, Division des relations économiques, Ministère des finances, Bangladesh, mailshaheenur@gmail.com or [sas – un5@erd.gov.bd](mailto:sas-un5@erd.gov.bd)



Nom du projet : SDG Tracker (Outil de suivi des ODD) du Bangladesh

Pays / Régions : Bangladesh

Nommé par : Gouvernement du Bangladesh

Cible(s) d'objectif de développement durable : 17.18, 17.19

Soutenu par : Gouvernement du Bangladesh, PNUD et USAID

Entités d'exécution : Programme d'accès à l'information (a2i), Division des TIC, Bangladesh

Statut du projet : En cours

Période du projet : 1ère Phase : 2016-2018

URL de l'activité : www.sdg.gov.bd

Centre de développement Sud-Sud de la Chine



Partager les connaissances du Sud par le renforcement des capacités et l'octroi de micro-subventions

Défi

Le développement des capacités économiques et techniques du Sud et l'émergence d'un groupe croissant de pays de cette région, notamment le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et les pays du Golfe, comme acteurs influents dans les relations économiques internationales, a engendré de grandes perspectives en termes de Coopération Sud-Sud au service du développement, complémentaire de celle Nord - Sud.

La Chine, en sa qualité de grand pays en développement doté d'une vaste expérience en la matière, a toujours été un champion et un ardent partisan de la Coopération Sud-Sud. Pourtant, malgré cet engagement, les intervenants du Gouvernement chinois sont conscients que le plein potentiel de partage des connaissances et des expériences de la Chine avec le monde, et d'apport de solutions du Sud en Chine ne s'est pas encore réalisé. Par exemple, la plupart des activités de Coopération Sud-Sud en Chine sont toujours menées sur une base bilatérale sous la houlette du Gouvernement avec une participation minimale du secteur privé. À l'instar de nombreuses initiatives Sud-Sud, la mobilisation et l'efficacité de l'utilisation des fonds sont limitées.

Vers une solution

Le Centre de développement Sud-Sud de la Chine (CDSS), dont le secrétariat se trouve à Beijing, a été créé en 2008 pour remédier à certaines de ces limitations. Il s'agit d'un partenariat entre le Centre international chinois pour les échanges économiques et techniques (CICETE), sous l'égide du Ministère chinois du commerce, et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC). La mission générale du CDSS consiste à promouvoir les expériences et les pratiques éprouvées de la Coopération Sud-Sud et à renforcer les capacités de développement dans le Sud en général. Il compte un réseau de quelque 30 centres d'excellence basés en Chine.

Le CDSS a été conçu aux fins suivantes :

- Établir des partenariats solides entre les parties prenantes nationales, y compris le secteur privé, afin de maximiser le potentiel des ressources de la Coopération Sud-Sud en Chine.
- Faciliter le partage d'informations et d'expériences en Chine ainsi qu'entre la Chine et d'autres pays du Sud.
- Établir un registre d'experts de la Coopération Sud-Sud.
- Offrir une visibilité internationale aux petites et moyennes entreprises (PME) chinoises en participant à des activités de Coopération Sud-Sud.
- Accroître le nombre de projets de partenariats triangulaires et public-privé (PPP).
- Fournir un financement catalytique à petite échelle pour des activités de coopération concrètes.

Depuis sa création, le CDSS a encouragé les échanges économiques et techniques entre les pays en développement par le biais de formations, d'ateliers et d'un programme de microfinancement. Le secrétariat génère également des informations sur la Coopération Sud-Sud, notamment le Rapport sur le développement de la Coopération Sud-Sud en Chine, qui présente des recherches systématiques sur la Coopération Sud-Sud de la Chine concernant le commerce, les investissements et l'aide étrangère ; analyse les effets de la Coopération Sud-Sud en Chine ; définit les véritables défis et propose des solutions.



© CDSS

À ce jour, 18 programmes de microfinancement ont été mis en œuvre dans le cadre du CDSS, couvrant une variété de thèmes tels que l'agriculture, les forêts, l'énergie, les échanges culturels et l'informatisation. Ces programmes ont bénéficié à des pays en développement, notamment l'Afrique du Sud, le Cambodge, l'Éthiopie, le Kenya, le Liberia, le Myanmar, le Sri Lanka, le Soudan, la Tanzanie, le Vanuatu et le Viet Nam. Voici quelques exemples de microfinancement :

- Projet sino-kényan de démonstration à petite échelle de systèmes solaires photovoltaïques et de chauffe-eau solaires ;
- Coopération internationale pour la promotion de l'application des TIC dans les villes des pays en développement ;
- Une technologie de logement abordable pour les pays en développement ;
- Programme de transfert de technologie pour la mise en service d'une usine de formulation de pesticides respectueuse de l'environnement au Soudan ;
- Intensification de la recherche sur le développement, l'application et l'efficacité des systèmes de construction de murs écoénergétiques adaptés au Cambodge et au Viet Nam ;
- Promotion des compétences de l'Afrique en matière de doublage télévisuel ; et
- Développement de la transformation du bambou à valeur ajoutée au Vanuatu.

Le CDSS accorde une grande importance à la coopération pratique entre pays en développement. En favorisant l'échange d'expériences et les ateliers de développement des capacités techniques, le CDSS renforce les capacités des partenaires dans d'autres pays, qui peuvent ensuite transmettre ces connaissances à leurs pairs et collègues. Pour promouvoir la durabilité, tous les partenaires qui perçoivent des micro-subventions du CDSS sont tenus de verser au moins un montant équivalent au financement provenant de ressources parallèles.

Le CDSS fait actuellement l'objet d'une évaluation décennale. Les conclusions de cette évaluation serviront à définir la portée de la prochaine phase du projet, y compris la meilleure façon de relier le CDSS au Programme de développement durable à l'horizon 2030, à l'Initiative de la Nouvelle route de la soie dont la Chine s'est fait le champion, et aux autres cadres de développement.

Compte tenu de la vaste portée thématique du CDSS, le projet a contribué à un certain nombre d'ODD. Le CDSS a directement contribué aux ODD 6 (eau propre et assainissement), 7 (énergie propre et abordable), 8 (travail décent et croissance économique), 9 (industrie, innovation et infrastructures), 11 (villes et communautés durables), 13 (action climatique) et 17 (partenariats pour les objectifs).

Contact :

Mme Cai Yun, Chargée de programme, CDSS, Centre chinois international d'échanges économiques et techniques, caiyun@cicete.org

Nom du projet : Centre de développement Sud-Sud de la Chine

Pays / Régions : Mondial

Nommé par : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE), UNOSSC

Cible(s) d'objectif de développement durable : 6.7, 7.4, 8.2, 9.1, 11.1, 13.1, 17.6, 17.9

Soutenu par : UNOSSC

Entités d'exécution : CICETE

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2008-2018

Promouvoir et intégrer les petites et moyennes entreprises du Guatemala et du Honduras par le biais de la plate-forme ANTAD.biz

17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Renforcement de la compétitivité des PME au Guatemala et au Honduras

Défi

Le défi consistait à intégrer les petites et moyennes entreprises (PME) du Guatemala et du Honduras en tant que nouveaux fournisseurs des chaînes commerciales et à renforcer leur compétitivité dans la chaîne d'approvisionnement du secteur du commerce de détail. Cet objectif serait atteint en reproduisant la plate-forme développée par ANTAD, une association de détaillants, tout en renforçant leur engagement en faveur de la production et de la consommation durables. En outre, le projet visait à convaincre les petits producteurs d'adopter des pratiques propres, qui exigent parfois d'importants investissements initiaux, mais qui, à long terme, sont compensés par des coûts énergétiques plus faibles et une meilleure reconnaissance de la marque.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le projet de la plate-forme ANTAD.biz et son volet environnemental, soutenu par l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), a cherché à contribuer au développement de nouveaux fournisseurs pour les chaînes commerciales. En outre, son objectif visait à renforcer la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement du secteur de la vente au détail en transférant la plate-forme développée par ANTAD aux PME du Guatemala et du Honduras. Le projet était pleinement aligné sur les politiques et objectifs de développement des ministères, des chambres et des PME des partenaires bénéficiaires.

Le projet de plate-forme comprenait une auto-analyse environnementale articulée autour de trois composantes thématiques : un cadre juridique sur la protection de l'environnement ; des pratiques propices à une exploitation plus efficace ; la systématisation des pratiques environnementales et des certifications.

L'un des défis urgents auxquels l'initiative a dû faire face tenait à la coordination d'un nombre relativement important de parties prenantes dans trois pays partenaires avec les bénéficiaires, facilitée par l'Allemagne et le Mexique. Autre difficulté : le délai limité fixé par la Société allemande de coopération internationale (GIZ) dans chaque bureau de pays (Guatemala, Honduras et Mexique) pour mener à bien les activités de gestion financière en raison de ses politiques, normes et procédures administratives internes. Cependant, tous les partenaires sont résolus à s'engager dans l'apprentissage conjoint et à promouvoir la gouvernance horizontale par le biais de réunions bimensuelles et d'ateliers de planification. En outre, un élément majeur du succès du projet a été le rôle prépondérant du secteur privé, en particulier de ANTAD, pendant les phases de négociation et de mise en œuvre.

Le projet a incité les PME du Guatemala et du Honduras à agir de manière écologiquement rationnelle et à contribuer ainsi au développement économique durable. **La plate-forme ANTADAD.biz a permis de renforcer la compétitivité des PME fournisseurs au Guatemala et au Honduras en intégrant les meilleures pratiques en matière de durabilité environnementale.** De même, la plate-forme a favorisé le transfert de connaissances, le renforcement des capacités au sein des chambres de commerce et la création de liens commerciaux avec des acheteurs de chaînes commerciales au Mexique. En conséquence, 508 entreprises ont été enregistrées sur la plate-forme ; parmi elles, 367 ont pris part à une analyse environnementale. Une formation a été dispensée à 40 entreprises du Honduras, notamment des PME, sur les pratiques commerciales et la durabilité dans le but de les propulser dans le secteur du commerce de détail.

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



© AMEXCID

Les fournisseurs guatémaltèques et honduriens ont signalé 180 liens commerciaux potentiels. Ces fournisseurs font l'objet d'un suivi qui permettra de déterminer combien d'entre eux concrétiseront des opportunités commerciales grâce à ces liens. Au total, 17 entreprises des deux pays ont participé en tant qu'exposants à l'Expo ANTAD & Alimentaria en 2017 et 2018.

Les résultats positifs ont permis de valider une deuxième phase du projet pour 2018. Sa phase de mise en œuvre est déjà en cours et s'achèvera au milieu de l'année 2019. L'objectif de cette seconde phase vise à consolider la plateforme ANTADAD.biz et sa composante environnementale au Guatemala et au Honduras par l'expansion et la diversification des entreprises dans les régions et les secteurs, ainsi que la mise en œuvre de stratégies de durabilité financière. En outre, la composante environnementale passera d'une perspective exclusivement environnementale à une perspective de durabilité globale, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Par ailleurs, cette seconde phase visera également à développer les capacités locales en formant les acheteurs et les fournisseurs sur des sujets tels que le commerce durable et l'intégration des fournisseurs dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de la distribution.

Cette initiative a bénéficié d'un soutien marqué du secteur privé car elle était conforme à ses intérêts et à son modèle commerciaux, ce qui est essentiel pour reproduire le projet dans d'autres domaines et assurer sa viabilité.

Contact :

M. Mario Morales Cabrera, Directeur général adjoint pour la Coopération économique, Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), mmoralesc@sre.gob.mx



Nom du projet : Promotion et intégration des PME fournisseurs par le biais de la plate-forme ANTAD.biz

Pays / Régions : Allemagne, Guatemala, Honduras, Mexique

Nommé par : Mexique

Cible(s) d'objectif de développement durable : 12.5, 12.6, 12.8, 17.3, 17.11

Soutenu par : Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID) et l'Allemagne: GIZ, BMZ (Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement) et COPLAN

Entités d'exécution : Conseil de coordination des entreprises (CCE), Association mexicaine des magasins libre-service et grandes surfaces (ANTAD), Chambre de l'industrie du Guatemala (CIG), Conseil hondurien des entreprises privées (COHEP), Chambre de commerce et d'industrie de Tegucigalpa (CCIT) et Chambre de commerce et d'industrie de Cortés (CCIC)

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2015-2017

URL de l'activité : goo.gl/vXQvuR



Diplomatie de la santé dans le contexte de l'intégration sud-américaine

Une formation virtuelle visant à renforcer les capacités diplomatiques en matière de santé au sein des Ministères de la santé

Défi

L'expression « diplomatie en matière de santé mondiale » vise à englober la négociation multi-niveaux et entre différents acteurs qui façonnent et gèrent l'environnement de la politique mondiale pour la santé.¹ À cet égard, les responsables des relations internationales des Ministères de la santé agissent en qualité de diplomates, représentant ainsi leurs pays aux fora multilatéraux en matière de santé. Malgré leur expérience pratique, nombre d'entre eux manquent de connaissances théoriques sur la diplomatie et la gouvernance en matière de santé. La formation a été conçue pour contribuer au renforcement de leurs capacités en diplomatie dans le domaine de la santé et pour soutenir l'élaboration de projets visant à renforcer l'intégration régionale en Amérique du Sud.

Vers une solution

L'Institut sud-américain de la santé publique (ISAGS) est un organisme public intergouvernemental lié au Conseil de la santé de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR). En tant que centre d'études de haut niveau et de débat sur les politiques publiques, ses actions contribuent au développement de la gouvernance et du leadership en matière de santé dans les pays de l'Amérique du Sud.

Pour atteindre ses objectifs, l'ISAGS identifie les besoins, développe des programmes et soutient la formation des ressources humaines et le leadership stratégique dans le domaine de la santé, en coordination avec les organisations nationales et internationales.

Pour relever le défi évoqué précédemment, l'ISAGS a mis au point le cours virtuel intitulé La diplomatie en matière de santé dans le contexte de l'intégration sud-américaine, conjointement avec le Centre des relations internationales de la Fondation Osvaldo Cruz (CRIS/FIOCRUZ) du Brésil et la Faculté des sciences sociales d'Argentine (FLACSO Argentine). Ce cours a été proposé dans le cadre du plan opérationnel annuel de l'ISAGS 2017, en réponse à une demande du Réseau des bureaux internationaux de santé de l'UNASUR (REDSSUR ORIS).

Les objectifs du cours visaient le renforcement des capacités des équipes techniques des bureaux des relations internationales des Ministères de la santé des pays membres de l'UNASUR et la transmission de la pertinence de ces bureaux en tant que vecteurs des relations internationales dans le domaine sanitaire. En outre, le cours a contribué à valider l'ISAGS en tant que facilitateur de la diplomatie en matière de santé dans la région. En plus du renforcement des capacités techniques, le cours a contribué à renforcer la construction d'une identité sud-américaine fondée sur une vision du droit universel à la santé.

La méthodologie du cours comprenait : 21 vidéos enregistrées, diffusées chaque semaine ; des sessions en direct à la fin de chaque module (groupes en espagnol et en anglais) ; un forum virtuel ; la production de deux essais individuels ; et un projet de groupe final, qui devrait devenir un projet de coopération viable impliquant au moins quatre pays et l'ISAGS. L'ISAGS a eu recours à la plateforme Moodle, adaptée en fonction des besoins de ce cours. La sélection des participants était laissée à la discrétion de chaque bureau de relations internationales des 12 Ministères sud-américains de la santé. Aussi, chaque ministre a envoyé à l'ISAGS une liste des cinq membres de son personnel qui participeraient au cours ; les participants allaient donc des assistants techniques aux directeurs et vice-ministres.

¹ Kickbusch, Silberschmidt and Buss, 2007.



© ISAGS/UNASUR

Ce cours illustre les efforts déployés pour atteindre l'objectif 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser), l'objectif 17.16 (Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable), complété par des partenariats multipartites qui mobilisent et partagent les connaissances, l'expertise, la technologie et les ressources financières pour soutenir la réalisation des ODD dans tous les pays, en particulier ceux en développement.

Soixante personnes des Ministères de la santé et des affaires étrangères de 12 pays se sont inscrites au cours.

Les participants ont présenté 10 projets finaux, y compris des propositions de coopération technique entre pays dans divers domaines de la santé, la migration, l'achat de médicaments, la surveillance de la grippe, l'étiquetage alimentaire, l'inclusion sociale, l'ethnicité, l'utilisation rationnelle des médicaments, la santé aux frontières, la promotion de la santé et l'accès aux médicaments à prix élevés. Certains pays, en collaboration avec l'ISAGS, l'Organisation andine de la santé (Organismo Andino de Salud - Convenio Hipólito Unanue, ORAS - CONHU) et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), évaluent la faisabilité de l'un des projets, proposant la création d'un Observatoire régional des migrations et de la santé.

L'initiative est reproductible, puisque toutes les vidéos enregistrées sont disponibles pour les groupes intéressés sur le site Web de l'ISAGS. L'ISAGS travaille actuellement sur une version abrégée du cours qui sera diffusée en ligne.

Contact :

Mme Carina Vance, Directrice générale, ISAGS – UNASUR,
isags@isags-unasur.org, carinavance@isags-unasur.org



Nom du projet : Cours virtuel sur la diplomatie en matière de santé dans le contexte de l'intégration sud-américaine
Pays / Régions : Argentine, l'État plurinational de Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyana, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et République bolivarienne du Venezuela
Nommé par : ISAGS UNASUR
Cible(s) d'objectif de développement durable : 17.16
Soutenu par : ISAGS – UNASUR, Centre pour les relations internationales dans le domaine de la santé de la Fondation Oswaldo Cruz (CRIS/FIOCUZ) du Brésil et Université latino-américaine des sciences sociales d'Argentine (FLACSO Argentine)
Entités d'exécution : ISAGS – UNASUR, Centre pour les relations internationales dans le domaine de la santé de la Fondation Oswaldo Cruz (CRIS/FIOCUZ) du Brésil et Université latino-américaine des sciences sociales d'Argentine (FLACSO Argentine)
Statut du projet : Achevé
Période du projet : Août-décembre 2017
URL de l'activité : <http://isags-unasur.org/en/courses>

Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) : Coopération sous-régionale pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Renforcer la coopération sous-régionale entre les pays sans littoral d'Asie centrale pour relever les défis du développement durable

Défi

Les pays du SPECA se sont engagés à atteindre les ODD, bien que la région soit confrontée à de graves problèmes dans ce domaine. Le fait que les économies et les exportations des pays se concentrent exclusivement sur un nombre limité de produits de base (principalement des hydrocarbures) pose de sérieux problèmes pour le développement durable, la création d'emplois décents et la protection de l'environnement. Au fil des ans, le SPECA a prouvé son avantage comparatif en tant que plate-forme sous-régionale de lutte contre les obstacles au développement durable, tels que l'amélioration de la connectivité, la gestion transfrontière des ressources naturelles et la gestion des frontières pour faciliter le commerce et intégrer les innovations dans les stratégies et documents d'orientation. Les pays participants l'ont créé pour traiter des questions cruciales de coopération régionale, en s'appuyant sur les instruments juridiques internationaux, les normes, les règles et les recommandations formulées par les deux commissions régionales.

Vers une solution

Les Nations Unies ont lancé le SPECA en 1998 à l'initiative des pays pour renforcer la coopération sous-régionale en Asie centrale et l'intégrer dans l'économie mondiale. Les activités du programme combinent l'assistance technique et le renforcement des capacités avec des discussions intersectorielles et interministérielles de haut niveau sur les politiques et un dialogue régulier entre les communautés politiques, commerciales et de recherche. Les pays participants au SPECA considèrent que le programme revêt une importance primordiale et qu'il s'agit d'un instrument unique les réunissant dans le but de trouver des solutions communes. En 2018, le Gouvernement kazakh a décrit le SPECA comme « la seule entité qui ne comprend que les pays d'Asie centrale... offrant à ces mêmes pays des possibilités solides pour résoudre leurs problèmes ».

En 2015, après l'adoption du Programme 2030, le Conseil d'administration du SPECA a décidé que le Programme deviendrait une plateforme de coopération sous-régionale pour la mise en œuvre des ODD. En 2016, les six groupes de travail du SPECA ont dressé la carte de leurs interventions, de leurs priorités et de leurs besoins par rapport aux ODD, dont voici les conclusions :

- Le Groupe de travail sur l'eau, l'énergie et l'environnement contribue aux ODD 6, 7 et 12 ;
- Le Groupe de travail sur le transport durable contribue aux ODD 3, 9 et 11 ;
- Le Groupe de travail sur le commerce contribue à l'ODD 17 ;
- Le Groupe de travail sur le développement fondé sur les connaissances contribue aux ODD 8, 9 et 13 ;
- Le Groupe de travail sur l'égalité des sexes et l'économie contribue aux ODD 5 et 8 ; et
- Le Groupe de travail sur les statistiques à l'appui du suivi des ODD contribue à l'ODD 17.

Les résultats des groupes de travail du SPECA témoignent de sa réussite en tant que plate-forme sous-régionale d'appui à la mise en œuvre des ODD dans la région.

Le Groupe de travail sur le commerce a défini un ensemble de principes pour le commerce alignés sur les ODD et les a proposés aux gouvernements des pays du SPECA en vue de les intégrer dans leurs plans nationaux de développement durable. L'évaluation de l'état de préparation de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan à mettre en œuvre les accords de l'OMC sur la facilitation des



© CEE-ONU

échanges, qui ont été utilisés dans les deux pays dans leurs négociations à l'OMC (voir le document ODD 17.10), et l'inclusion du Kazakhstan et du Kirghizistan dans la base de données mondiale des mesures non tarifaires (TRAINS), ont été des pratiques exemplaires. Le Groupe de travail du SPECA sur le développement axé sur les connaissances a permis le partage de meilleures pratiques et l'examen par des pairs de recommandations politiques adressées aux autorités nationales des pays qui procèdent à des évaluations des performances en matière d'innovation¹. Pour tirer parti des progrès importants réalisés à ce jour, au Forum économique et Conseil d'administration du SPECA de 2017 (Douchanbé, les 5 et 6 décembre 2017) il a été décidé d'élaborer une stratégie régionale de l'innovation pour atteindre les ODD.

Le groupe de travail sur l'eau, l'énergie et l'environnement, axé sur l'élaboration des cadres juridiques et institutionnels nationaux pour la sécurité des barrages au Kirghizistan et au Tadjikistan, a contribué à la création d'un nouveau système de surveillance de la sécurité sur le barrage Ortotokoy au Kirghizistan. Au niveau sous-régional, un modèle de réglementation nationale pour l'établissement d'un cadastre des installations hydrotechniques a été élaboré.

Grâce à une coopération transfrontalière réussie dans les bassins des fleuves Chu et Talas, le Kazakhstan et le Kirghizistan se partagent les eaux de ces fleuves pour l'irrigation et la production d'énergie hydraulique. Les installations de régulation de ces cours d'eau (barrages, réservoirs et canaux) sont situées en amont au Kirghizistan, tandis que le Kazakhstan dépend de leur exploitation et de leur bon entretien. La Commission des eaux Chu - Talas (CTWC) a pour objectif de parvenir à un partage et une utilisation équitables des ressources hydriques dans les bassins des rivières Chu et Talas en réponse au changement climatique, qui affecte les ressources en eau dans la région. Les deux pays ont élaboré une analyse diagnostique transfrontière et un programme d'action stratégique (SAP), approuvés par les deux gouvernements et appuyés par le PNUD et la CEE-ONU dans le cadre du projet du FEM « Favoriser la coopération transfrontière et la gestion intégrée des ressources en eau des bassins des rivières Chu et Talas (2015 - 2018) ».

Les activités de la CTWC ont profité à toute l'Asie centrale en permettant une coopération bilatérale efficace dans le domaine des ressources en eau transfrontières. En tant qu'innovation à l'échelle régionale, l'approche de collaboration avec deux pays d'Asie centrale qui exercent une pleine appropriation locale de la TDA et du SAP, a obtenu un engagement au plus haut niveau - le Conseil intergouvernemental du Kazakhstan et du Kirghizistan, dirigé par les premiers ministres de ces deux pays. Le succès de la mise en œuvre du SAP dans les bassins des fleuves Chu et Talas a suscité un intérêt pour sa reproduction tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région du SPECA.

L'expérience du SPECA peut se répéter dans d'autres régions et bassins fluviaux, où les pays voisins ou riverains reconnaissent les avantages d'une coopération transfrontière et la nécessité commune d'établir des règles afférentes à la gestion des eaux, ainsi que la volonté politique nécessaire à un programme commun et à un instrument juridique pour gérer les ressources en eau de manière conjointe.

Contact :

M. Mario Apostolov, Conseiller régional, Commerce, mario.apostolov@un.org

M. Batyr Hajiyev, Responsable des affaires économiques, Environnement, batyr.hajiyev@unece.org

M. Christopher Athey, Spécialiste des affaires économiques, Coopération et intégration économiques, christopher.athey@unece.org

Nom du projet : Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA) : Coopération sous-régionale en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Pays / Régions : Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan

Nommé par : CEE-ONU

Cible(s) d'objectif de développement durable : 3.6, 3.9, 6.5, 7.1, 7.2, 7.3, 7a, 7b, 8.2, 8.3, 9.1, 9.4, 9.5, 9b, 9c, 11.2, 12.2, 12.3, 12a, 13.1, 13.2, 13.3, 17.10, 17.11, 17.18, 17.19

Soutenu par : CEE-ONU et CESAP

Entités d'exécution : CEE-ONU et CESAP

Statut du projet : En cours

Période du projet : 1998 – 2019

URL de l'activité : goo.gl/GFC8fa; goo.gl/tNbWq7



Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce ARTNeT

Un réseau ouvert visant à renforcer les capacités en matière de commerce, d'investissement et de politiques connexes fondées sur des données factuelles

Défi

Le commerce international est reconnu depuis longtemps comme un moteur efficace de croissance et de développement, de même qu'il a contribué à sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté dans la région Asie - Pacifique au cours des deux dernières décennies. Pourtant, tout le monde n'en a pas bénéficié de la même manière, et les pays en développement de l'Asie et du Pacifique ont du mal à exploiter le potentiel du commerce international et de l'investissement pour atteindre les ODD. Pour relever ces défis, la recherche appliquée sur le commerce et l'investissement est essentielle, par exemple pour identifier les secteurs prioritaires, formuler des stratégies de promotion, évaluer les initiatives passées et proposer des politiques appropriées à intégrer dans les stratégies nationales de développement durable. Toutefois, la capacité de recherche à l'appui de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes dans les pays en développement est limitée et la communication entre chercheurs, analystes et décideurs politiques demeure faible et inefficace. Dans les deux cas, les politiques en matière de commerce et d'investissement ne sont pas suffisamment intégrées dans les stratégies nationales de développement, ce qui amène le commerce et l'investissement à apporter une contribution sous-optimale au développement durable.

Vers une solution

Le Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce (ARTNeT) a été créé par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) en 2005 en vue de renforcer, dans la région, la qualité et la quantité des recherches pertinentes dans les domaines du commerce, des investissements, de l'intégration et du développement. Il visait à atteindre ces objectifs en exploitant plus efficacement la capacité de recherche disponible et en développant des moyens supplémentaires de stimuler le commerce et l'investissement, comme instruments clés de la mise en œuvre de l'ODD 17. ARTNeT repose sur trois piliers : (i) produire des travaux de recherche axés sur la demande et développés au niveau national sur les questions de politique commerciale ; (ii) renforcer les capacités de recherche des institutions des pays les moins avancés ; et (iii) diffuser les connaissances et les informations aux principales parties prenantes et faciliter les interactions entre elles. La CESAP assure le secrétariat et la mise en ligne du réseau.

Depuis sa création, ARTNeT a facilité les partenariats entre pays en développement dans le cadre de la concrétisation des objectifs communs de renforcement des capacités et des solutions et analyses adaptables pour les pays en développement où ils sont le plus nécessaires et également pour harmoniser les politiques commerciales et d'investissement afin d'améliorer leur compétitivité régionale. ARTNeT adopte une approche innovante pour stimuler la Coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire. En rassemblant les capacités de recherche à l'intérieur et à l'extérieur de la région, ARTNeT stimule des projets conjoints de recherche sur les politiques d'une manière efficace et efficiente. Par exemple, un projet récent, Soutenir un développement économique équitable au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), a réuni des fonctionnaires et des chercheurs de ces pays dans le cadre de recherches conjointes. Les résultats contribueront à gérer l'utilisation et à évaluer l'impact des mesures non tarifaires, ainsi que l'impact géographique, dans le contexte d'une réponse efficace et axée sur le développement dans les domaines de la politique commerciale. En promouvant un développement économique équitable au sein de l'ANASE, ARTNeT a aidé à mettre en place des institutions solides, à réduire les écarts de développement et à contribuer davantage à une croissance durable dans la région.



© CESAP

ARTNeT lance son programme de recherche basé sur un processus participatif. Le secrétariat d'ARTNeT sonde ses membres sur des sujets pertinents, y compris l'établissement des priorités en matière de recherche et les méthodes de communication. Des réunions consultatives thématiques multipartites sont organisées périodiquement pour donner aux institutions de recherche et aux décideurs l'occasion de partager des informations, des données et des idées, d'examiner et d'affiner les résultats des recherches et d'examiner les recommandations. Les conclusions des réunions consultatives ont servi à quatre phases du programme de recherche. Au cours de la phase I, la recherche ARTNeT s'est concentrée sur la promotion du commerce au-delà des négociations, y compris l'évaluation en douane et la mise en œuvre des accords connexes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La phase II était axée sur la cohérence des politiques, la libéralisation du commerce multilatéral et l'intégration régionale. La phase III portait sur les moteurs de la compétitivité et les stratégies de diversification économique pour les pays en développement. Au cours de la phase IV, la priorité de la recherche concernait l'appui au développement économique équitable. Grâce à l'apprentissage mutuel et à la transmission croisée d'idées, ARTNeT a conservé sa place centrale dans le plaidoyer politique en Asie et dans le Pacifique.

L'assistance technique et le renforcement des capacités sont au cœur du travail d'ARTNeT, assurant l'assimilation et la durabilité à long terme d'une recherche politique de qualité. A ce jour, plus de 110 ateliers et séances de formation ont été organisés à l'intention de chercheurs et de décideurs, en particulier des pays les moins avancés. Depuis 2014, ARTNeT collabore avec ses membres institutionnels, dont le Centre indien d'études de l'OMC, pour former des décideurs et des chercheurs de haut niveau au Myanmar. La formation a permis de renforcer les capacités internes de formulation de la politique commerciale dans le contexte des obligations de l'OMC. De même, en collaboration avec l'Institut international thaïlandais pour le commerce et le développement (ITD), ARTNeT a conçu et animé une série de sessions de renforcement des capacités sur les négociations commerciales à l'intention des responsables des pays à faible revenu de la région. Les ateliers ont amélioré les compétences et les techniques de négociation commerciale des représentants des gouvernements et ont créé un réseau de négociateurs commerciaux pour échanger des points de vue et des expériences.

La recherche et la formation ARTNeT sont orientées vers la demande et l'avenir. Les projets ARTNeT conduisent à la formulation de stratégies de développement qui améliorent la compétitivité des pays en développement, y compris la diversification économique, la transformation structurelle, les infrastructures et les services (pertinents pour les cibles des ODD 3, 5, 8, 9, 10 et 17). Par exemple, en 2017, ARTNeT, en collaboration avec l'ITD et le Ministère thaïlandais du commerce, a organisé un cours intitulé Commerce électronique et programme de commerce numérique émergent, pour les responsables des pays moins développés. La formation a contribué au développement de compétences de base sur la recherche et la conception de politiques en matière de commerce électronique, y compris sur la façon de promouvoir le commerce électronique pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les start-up.

Le programme ARTNeT s'étend au-delà de la région. Reliant plus de 1 500 chercheurs, décideurs politiques et autres parties prenantes, ainsi que plus de 70 membres institutionnels dans 23 pays, ARTNeT encourage la Coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire en matière d'échanges intellectuels et inspire la solidarité internationale dans les efforts visant à surmonter les obstacles à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En dotant le réseau de son secrétariat dans le cadre de son programme de travail sur le commerce et l'investissement, la CESAP a contribué à garantir la durabilité de l'impact des projets. La durabilité est soutenue par la disponibilité d'une plate-forme en ligne (artnet.unescap.org) qui fournit un accès gratuit aux produits et ressources du savoir et favorise les échanges interactifs entre les membres et les non-membres. Grâce à son fonctionnement efficace, ARTNeT a été inclus dans les rapports 2016 et 2017 de Global Go To Think Tank Index, publiés par le Programme de groupes de réflexion et de sociétés civiles de l'Université de Pennsylvanie.

Contact :

Mme Mia Mikic, Directrice, Département du commerce, de l'investissement et de l'innovation, mikic@un.org

Nom du projet : Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation sur le commerce (ARTNeT)

Pays / Régions : Région Asie-Pacifique

Nommé par : CESAP

Cible(s) d'objectif de développement durable : La plupart des domaines visés par les objectifs 3, 5, 8, 9, 10 et 17

Soutenu par : Département du commerce et de l'investissement et de l'innovation (TIID) de la CESAP

Entités d'exécution : CESAP, TIID via le secrétariat ARTNeT

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2005 – présent

URL de l'activité : [//artnet.unescap.org](http://artnet.unescap.org)



Recensement de la population et du logement au Myanmar

Coopération Sud-Sud : vers un objectif commun de collecte de données de haute qualité en faveur du développement

Défi

L'absence de données démographiques exhaustives aux niveaux national et infranational depuis plus de trois décennies a entravé la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes au Myanmar et la possibilité de suivre les progrès des objectifs de développement tels que les OMD et les ODD.

Cette situation a non seulement fait naître des lacunes dans les données statistiques, mais elle a aussi grandement nui à la capacité du Gouvernement de mettre en œuvre une vaste activité de collecte de données. La plupart du personnel technique participant au recensement de 1983 ne travaille plus pour le Gouvernement. En conséquence, la mise en œuvre du Recensement de la population et du logement au Myanmar de 2014 a rencontré des difficultés dans tous ses aspects : planification, logistique, sur le plan financier, publicité/sensibilisation et questions techniques (conception du questionnaire, formation, traitement, analyse et diffusion des données). Le Myanmar a dû solliciter l'assistance technique d'experts en recensement de la région pour assurer le succès de son initiative et se conformer aux normes internationales.

Vers une solution

Alors que plusieurs pays ont procédé à un recensement démographique au moins trois fois en trois décennies, voire six fois pour certains d'entre eux, y compris l'enquête intercensitaire/à mi-décennie, le Myanmar a effectué un seul recensement pour cette même période en raison des conflits internes. Sans données, les efforts de développement du pays ne peuvent aboutir. Ne laisser personne pour compte, et mettre l'accent sur la satisfaction des besoins de groupes spécifiques au sein d'une population, y compris les plus vulnérables, ce qui constitue le principe fondamental des priorités du Programme 2030, ne sera viable que sur la base de données fiables qui permettront d'élaborer les plans, des programmes, des objectifs stratégiques et des engagements définis par les ODD.

Dans le cadre des efforts consentis pour que le recensement de 2014 au Myanmar réponde aux normes internationales en matière de qualité des données, une modalité de Coopération Sud-Sud a été adoptée pour mettre à profit les compétences internationales et améliorer les capacités techniques requises dans le cadre du recensement. La Coopération Sud-Sud, facilitée par le Bureau de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a permis des échanges techniques entre le Département de la population (DoP) et les bureaux nationaux de statistique dans la région.

Grâce à cette modalité, plusieurs dispositions en matière d'assistance technique ont été mises en place, notamment : (i) renforcement des capacités en matière de méthodologie et d'élaboration de directives de formation, avec des manuels pour les recenseurs et les superviseurs formulés par des consultants internationaux de l'Inde et de l'Australie ; (ii) voyages d'étude de la DoP en Inde et en Thaïlande ; (iii) possibilités pour le DoP de mener des études internes sur l'expérience du Cambodge et de la République démocratique de Corée dans le cadre du recensement ; (iv) formation régionale sur le système CPro (Système de traitement des recensements et des enquêtes), organisée au Myanmar, financée par le FNUAP avec des participants du DoP et de quatre pays de la région ; (v) création du Conseil consultatif international pour le recensement au Myanmar, qui comprenait des experts issus de l'Australie, de la Chine, de l'Inde, du Japon, de la République de Corée, des États-Unis, de Singapour, de la Suisse (divers responsables de bureaux de statistique, des professeurs



© FNUAP

d'université et des consultants indépendants) et qui a servi de cadre d'assistance et de forum de discussion pour tous les aspects techniques, politiques, administratifs et de gestion ainsi que pour tout autre aspect du recensement.

L'approche novatrice adoptée pour dispenser la formation a permis d'assurer une formation de qualité à 128 000 agents recenseurs. Le personnel du DoP était parfaitement informé sur la façon d'administrer correctement une formation à quatre niveaux pour assurer une prestation uniforme dans les 413 municipalités, 74 districts et 15 États/régions du pays. Un guide de formation à l'intention des formateurs a été élaboré et a contribué à l'efficacité de la formation, élément essentiel à la réussite des activités du recensement. Cette approche de formation a été reproduite par le DoP lorsque les résultats du recensement ont été diffusés dans quelque 400 municipalités du pays. Les participants ont pu en évaluer l'importance pour la planification, l'élaboration des programmes et le suivi des projets, en particulier au niveau infranational.

Les voyages d'étude de 10 membres du DoP dans les locaux du Commissaire au registre général et au recensement d'Inde, et de 6 membres du même département au Bureau national de statistique de la Thaïlande, ont permis au DoP d'apprendre des bonnes pratiques en la matière par ces pays. Les activités de recensement de ces deux pays ont toujours été couronnées de succès. Les enseignements tirés de leur expérience ont facilité le processus de planification du DoP, y compris l'atténuation des risques dans tous les aspects des activités de recensement, non seulement techniques, mais aussi politiques, logistiques, administratifs et liés à la gestion en général. Quatre membres du DoP sont actuellement en voyage d'études pour obtenir une maîtrise en démographie en Thaïlande (Université Mahidol) dans le cadre de la planification de la succession et de la durabilité, avec le soutien du FNUAP.

La formation régionale CSPro de novembre 2014 a eu lieu au Myanmar. Les participants comprenaient 21 représentants du DoP, du Bureau des statistiques du Laos, du Bureau national des statistiques des Maldives, du Bureau national des statistiques du Bhoutan et de la Direction générale des statistiques du Timor-Leste. Il s'agissait d'une bonne plateforme d'échange d'informations entre les pays du Sud qui venaient de procéder à un recensement. Dans le cadre de cet exercice d'apprentissage et de renforcement des capacités, le Myanmar a contribué à la Coopération Sud-Sud dans la région.

Les enseignements tirés par le Myanmar ont également été partagés avec le personnel de l'Institut national de statistique du Cambodge et du Bureau central de statistique de la République démocratique de Corée lors de leur visite au Département de la population. Ils ont observé les bonnes pratiques de Myanmar, en particulier en matière de traitement des données, où le Myanmar a adopté la technologie de numérisation pour la saisie des données.

Le prochain recensement démographique de Myanmar aura lieu en 2024. Le DoP mettra certainement en pratique les constats, à savoir les connaissances, les leçons et les compétences, acquis grâce à la Coopération Sud-Sud, qui a contribué de manière significative à la réussite globale du recensement de 2014. Cette approche, dont l'efficacité a été démontrée, sera poursuivie lors du prochain recensement, en particulier dans les domaines de la collecte de données par le biais d'une gestion moderne des données et d'entretiens personnels assistés par ordinateur (CAPI), qui sont des méthodes déjà appliquées dans d'autres pays du Sud. Dans le cadre d'une Coopération Sud-Sud continue, le Myanmar s'efforce de se hisser au même niveau que les autres pays de la région en matière de recensement.

Contact :

M. Daniel Msonda, Chargé de programme, Coordination des recensements, FNUAP, Myanmar, msonda@unfpa.org

Nom du projet : Recensement de la population et du logement au Myanmar, 2014

Pays / Régions : Australie, Cambodge, République démocratique de Corée, Inde, Myanmar, Thaïlande

Nommé par : FNUAP

Cible(s) d'objectif de développement durable : 17.18, 17.19

Soutenu par : FNUAP

Entités d'exécution : Département de la population, Ministère du travail, de l'immigration et de la population, Myanmar

Statut du projet : Achevé

Période du projet : 2013-2017

URL de l'activité : www.myanmar.unfpa.org



Développer les capacités nationales d'évaluation au Nigeria

Mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation dirigés par les pays pour obtenir des résultats en matière de développement durable

Défi

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 prévoit des processus de suivi et d'évaluation visant à mesurer les avancées dans la réalisation des ODD. Il souligne la nécessité de fonder ces mécanismes sur des évaluations et des données de haute qualité dirigées par les pays. Le renforcement des capacités nationales d'évaluation est donc une condition préalable à l'obtention de résultats en matière de développement durable.

Dans ce contexte, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a effectué une analyse des engagements en 2014 pour appuyer l'élaboration d'un plan de travail avec le Ministère du budget et de la planification nationale (MNP) du Nigeria. En plus de l'absence d'une Politique nationale d'évaluation (PNE), l'un des principaux obstacles identifiés était l'absence d'une culture de gestion axée sur les résultats au sein du MNP, en particulier, et du Gouvernement, en général. En conséquence, le Gouvernement n'a pas été en mesure de plaider efficacement en faveur de l'élaboration de la PNE. En outre, le Nigeria ne peut compter sur aucune organisation bénévole unifiée pour les évaluations professionnelles (VOPES) qui puisse prôner et développer davantage la fonction d'évaluation nationale.

Vers une solution

L'UNICEF a entrepris diverses stratégies destinées à renforcer les capacités nationales d'évaluation au Nigeria. L'une des principales stratégies consistait à mieux faire connaître la fonction d'évaluation au sein du Gouvernement en appuyant la création d'une association nationale d'évaluation qui préconiserait le renforcement de la demande et de l'utilisation de l'évaluation dans les processus de prise de décisions. Parallèlement, l'UNICEF a appuyé l'élaboration et l'adoption de la PNE.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement nigérian, avec le soutien de l'UNICEF, a participé à la quatrième Conférence internationale sur les capacités nationales d'évaluation (Conférence CNE) en octobre 2015. La Conférence a fourni au Gouvernement nigérian et, en particulier, au Directeur du suivi et de l'évaluation au sein du MNP, une plate-forme pour : partager des expériences sur le renforcement des capacités d'évaluation ; nouer des liens avec des experts en évaluation et autres VOPES nationales et partager leurs réflexions sur la façon dont les pays étrangers renforcent leurs propres capacités d'évaluation. Les représentants du gouvernement ont également établi des liens avec des pairs travaillant sur des mandats et des défis similaires en vue de renforcer la fonction d'évaluation nationale. En outre, le Gouvernement a participé à des échanges et à des réseaux bilatéraux qui lui ont permis de mieux comprendre la valeur d'une PNE ainsi que l'importance de la promouvoir au Nigeria. Par ailleurs, cet échange a réaffirmé la nécessité pour le Gouvernement nigérian d'appuyer l'élaboration d'une VOPE nationale qui renforcerait la fonction d'évaluation nationale globale et appuierait le développement et le déploiement d'une PNE. Les principales conclusions de la Conférence CNE ont abouti à la Déclaration de Bangkok sur les principes relatifs à la capacité nationale d'évaluation des ODD, qui a inspiré la stratégie du Nigeria pour l'élaboration d'une PNE.



© UNICEF

Suite à la participation à la Conférence CNE, une rencontre sur l'évaluation et la bonne gouvernance a été organisée à Abuja en novembre 2015. Cet événement a aidé le Ministère à mieux faire connaître le programme d'évaluation au plus haut niveau du Gouvernement et à en créer une vision collective pour le Nigeria. Le point culminant fut la Déclaration d'Abuja sur l'évaluation (2015), qui reconnaît l'importance des systèmes de suivi et d'évaluation dirigés par les pays pour atteindre les ODD au Nigeria.

La Déclaration d'Abuja a également contribué à la création d'une association nationale d'évaluation unifiée et dynamique au Nigeria. À cette époque, les responsables nigériens de l'évaluation ont accepté de s'unir au sein d'une fédération d'associations connue sous le nom de Association des évaluateurs nigériens (NAE), qui fonctionnerait comme la VOPE nationale du Nigeria. La NAE vise à développer et à promouvoir une communauté d'évaluateurs et de praticiens qui appuieront l'institutionnalisation de l'évaluation au Nigeria. L'UNICEF et le MBNP continuent d'aider la NAE à organiser des conférences annuelles ou semestrielles afin de souligner l'importance de l'évaluation en tant que fonction vitale pour la gestion publique. Il convient de citer notamment la conférence de 2017 qui a conduit le Bureau national des statistiques (NBS), le MBNP, le Bureau du conseiller spécial du Président pour les ODD et l'UNICEF à signer une déclaration réaffirmant la nécessité de mettre au point un cadre national de responsabilisation qui précise les responsabilités en matière d'évaluation et de suivi qui soutiennent la mise en œuvre des ODD. Au terme de cette conférence, le Gouvernement s'est ainsi engagé à adopter un cadre de suivi et d'évaluation, pour lequel deux politiques distinctes mais complémentaires seront élaborées : une politique nationale de suivi (PNS), prévue pour 2018, et une PNE, développée en 2017 et prête à être intégrée à l'échelle nationale. L'UNICEF soutient actuellement l'élaboration et la finalisation de ces politiques. Dans le cadre de la participation de la délégation nigérienne au Forum politique de haut niveau en 2017, le Parlement nigérien a également invité le Ministre d'État du MBNP à accélérer l'adoption de la PNE. Par la suite, entre 2018 et 2019, le MBNP, l'UNICEF et l'Union européenne (UE) ont également convenu de collaborer davantage dans le cadre de consultations nationales et infranationales visant à orienter le processus législatif tant pour la PNE que pour la PNS.

Le Nigeria est donc le premier pays africain à distinguer et à reconnaître les rôles différents et complémentaires de deux fonctions distinctes avec deux politiques nationales sur le suivi et l'évaluation. La PNS considère le suivi comme une fonction clé de gestion, tandis que la PNE aborde l'évaluation comme une fonction essentielle de responsabilisation et de formation.

De plus, lors de la Conférence CNE, **27 pays africains ont manifesté leur intérêt pour le développement d'une PNE** mais très peu l'ont développée. Compte tenu de cet engouement et du constat selon lequel de nombreux pays africains sont face à des défis similaires pour créer un environnement propice à l'évaluation, l'expérience et la stratégie du Nigeria en matière de renforcement des capacités nationales d'évaluation peuvent être reproduites au profit de nombreux contextes nationaux.

Contact :

M. Denis Jobin, Spécialiste principal de l'évaluation, Bureau de l'évaluation, siège de l'UNICEF, djobin@unicef.org

Nom du projet : Renforcement de la capacité nationale d'évaluation

Pays / Régions : Nigeria

Nommé par : UNICEF

Cible(s) d'objectif de développement durable : 17.19

Soutenu par : UNICEF

Entités d'exécution : Ministère du budget et de la planification nationale

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2015 – 2018

URL de l'activité : Non disponible

Projet régional commun sur le partenariat pour une économie verte

Vers une transformation sociale, économique et environnementale

Défi

Le modèle de croissance du siècle dernier s'est accompagné d'une dégradation importante de l'environnement et d'inégalités sociales croissantes. Construire des économies favorisant le bien-être humain et l'équité sociale tout en réduisant considérablement les risques environnementaux et les pénuries écologiques constitue donc l'un des plus grands défis de notre époque. Conscients de cette réalité, un nombre croissant de pays souhaitent s'engager dans des trajectoires de croissance plus écologiques et plus inclusives en recadrant leurs politiques et pratiques économiques autour de la durabilité et en renforçant les bases écologiques de leurs économies. L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris témoigne de l'unité et de l'enthousiasme des États membres. Ces programmes mondiaux ont accru la demande d'assistance technique et de renforcement des capacités nationales pour la planification et la mise en œuvre de la transition vers une économie verte inclusive.

Vers une solution

Le Partenariat pour l'action sur l'économie verte (PAGE) a été lancé en 2013 en réponse à l'appel de Rio+20 en faveur des pays désireux de s'engager dans des voies de croissance plus vertes et plus inclusives. En réunissant cinq organismes des Nations Unies, à savoir le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le PAGE se veut un mécanisme dont la mission consiste à coordonner l'action des Nations Unies dans le domaine de l'économie verte et offre une aide intégrée et globale, en garantissant une certaine cohérence tout en évitant la duplication.

Tout en se positionnant comme une puissance économique émergente, la Chine réoriente son développement vers la durabilité. Afin de mieux relever les divers défis associés à la transition, le Gouvernement chinois a exprimé son intérêt et son engagement à travailler avec le PAGE, en commençant au niveau provincial à Jiangsu.

Avec le soutien du PAGE, la province chinoise du Jiangsu vise à atteindre les objectifs suivants :

- Identifier les bonnes pratiques aux niveaux politique, commercial et infra-provincial pour les reproduire et les transposer à plus grande échelle dans d'autres provinces et pays. La province de Jiangsu est relativement avancée dans l'intégration des éléments clés d'une économie verte dans les plans et politiques de développement. L'identification et le partage de ces bonnes pratiques à l'échelle nationale pourraient donc inspirer d'autres changements dans d'autres provinces.
- Identifier et analyser les principaux défis de la mise en œuvre de la politique d'économie verte. Bien que certaines politiques d'économie verte aient été établies, la province doit encore surmonter certains obstacles pour transformer son économie. Grâce à l'engagement des parties prenantes locales, le PAGE aide le gouvernement provincial à cerner les principaux enjeux pour proposer des solutions ciblées dans les phases futures.

Dans la phase initiale, le PAGE soutient la province de Jiangsu à travers :

- l'identification des réalisations éprouvées et des bonnes pratiques de la province en matière d'économie verte, en partenariat avec la Green Growth Knowledge Platform (GGKP, Plate-forme de connaissances sur la croissance verte) ;
- la production d'un rapport d'inventaire des principales stratégies, politiques et plans d'économie verte, y compris ceux qui sont intégrés dans le 13^e Plan quinquennal de la Chine (2016-2020), lequel renferme une base de données sur les réalisations et bonnes pratiques.



Le PAGE mobilise un large éventail d'acteurs locaux dans des activités de renforcement des capacités pour un financement vert, des emplois verts, une industrie verte et pour l'inclusion dans une économie verte. C'est la première fois que cinq partenaires des Nations Unies se réunissent pour coordonner leurs compétences et leurs ressources au niveau national. Des efforts conjoints ont permis au PAGE d'offrir bien davantage que la somme des contributions de ses organisations individuelles. Au cours des quatre dernières années, le PAGE a défini des orientations et des objectifs clairs en matière de développement durable qui pourraient guider les politiques et les décisions d'investissement. Dans de nombreux domaines, les activités du projet ont conduit à des changements politiques réels, un paramètre important pour un impact à long terme.

- En Mongolie, dans le cadre du Plan d'action de la Politique nationale de développement vert (PNGD), les différents axes de travail thématiques initiés par le PAGE ont été consolidés dans un document appartenant au Gouvernement. Le PAGE a notamment appuyé un amendement à la Loi sur les marchés publics, qui devrait être soumise au Parlement au cours du troisième trimestre de 2018. L'engagement de l'ONUDI envers le PAGE dans le pays a contribué à la réalisation d'une étude sur la gestion des déchets des véhicules en fin de vie, qui devrait fournir des conseils pratiques à intégrer aux stratégies nationales ainsi qu'un plan d'action pour la gestion des déchets desdits véhicules.
- Au Burkina Faso, après une évaluation réalisée par le Groupe de recherche et d'analyse appliquée pour le développement (GRAAD) en 2015, l'ONUDI a été invitée à actualiser et à modifier le document de politique industrielle du pays et à organiser, après son adoption, une réunion de sensibilisation et d'information. Les travaux sur l'écologisation de la politique industrielle ont suivi le processus décrit dans le Guide à l'usage des praticiens sur la politique industrielle stratégique verte de l'ONUDI/PAGE en 2016, en utilisant l'expertise locale du GRAAD. En outre, l'ONUDI a été invitée à formuler des recommandations concernant des mesures à court et à long termes pour permettre la transition vers une économie verte grâce à l'industrie, ce qui contribuera à la durabilité de la politique d'écologisation.

- En Barbade, l'ONUDI participe à diverses propositions issues de l'étude exploratoire sur l'économie verte de la Barbade (GESS), qui consiste à identifier les principales possibilités d'aménagement écologique.

Le PAGE a permis d'instaurer un esprit de collaboration en faveur du développement vert au sein du gouvernement et des ONG, y compris d'autres initiatives vertes telles que l'Initiative mondiale pour une croissance verte (GGGI), le Projet d'éducation au service développement durable (EDD) et l'Initiative Pauvreté-Environnement (PEI).

Le PAGE cherche à promouvoir la Coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire industrielle en tant que mécanisme de promotion d'une économie verte inclusive par l'échange de connaissances sur une économie verte inclusive, y compris des échanges et des visites aux pays partenaires du PAGE. Au cours des dernières années, **plusieurs nouveaux outils ont été créés, notamment le Cadre stratégique pour une économie verte et le Modèle d'économie verte intégrée, lesquels permettent des processus d'apprentissage mutuel et appuient l'économie verte afin de réaliser le Programme 2030.** Un certain nombre d'événements mondiaux de haut niveau, notamment Powering the SDGs (Lancement des ODD) à Genève et Policy Innovations towards green economy (Innovations politiques en faveur d'une économie verte) à la COP 23, ont permis aux pays bénéficiaires du PAGE de partager leurs connaissances et expériences. Le PAGE compte actuellement 13 pays partenaires, engagés à différents niveaux dans la transformation de l'économie verte, y compris l'élaboration de politiques aux niveaux national et sectoriel, le renforcement des capacités et la sensibilisation.

Contact :

Mme Claudia Linke Heep, Responsable du développement industriel, Ministère de l'environnement, C.Linke@unido.org

Nom du projet : Partenariat pour une économie verte (PAGE)

Pays / Régions : Barbade, Brésil, Burkina Faso, Chine, Ghana, Guyana, République kirghize, Maurice, Mongolie, Pérou, Sénégal, Afrique du Sud, Uruguay

Nommé par : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 8.4, 8.5, 8.6, 17.13, 17.14, 17.15

Soutenu par : Finlande, Norvège, République de Corée, Suède, Suisse, Union européenne et Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies

Entités d'exécution : PNUE, OIT, PNUD, PNUD, ONUDI, UNITAR

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2013-2020

URL de l'activité : www.un-page.org; goo.gl/jDhAhw



Fonds de partenariat Inde-ONU pour le développement

Un modèle de partenariat inter-gouvernemental unique axé sur la réalisation des ODD

Défi

Dans l'esprit de la coopération Sud-Sud, le Fonds se concentre sur les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (PEID), qui représentent 12 pour cent de la population mondiale. Ces pays sont dotés de ressources naturelles, de citoyens talentueux et travailleurs ainsi que de sociétés dynamiques. Cependant, les défis structurels affectent leur potentiel de développement. Cette situation requiert des investissements et des efforts novateurs et concertés dans les domaines de la résilience face aux changements climatiques et de la préparation aux catastrophes naturelles, des énergies renouvelables, du commerce et des transports, des télécommunications et des exportations. Ces économies exigent également un effort concerté, spécifique et rentable pour la mise en œuvre des ODD afin d'obtenir un effet multiplicateur et d'améliorer les moyens d'existence de millions de personnes dans ces pays.

Vers une solution

Le Fonds Inde-ONU pour le partenariat au développement est un mécanisme spécialisé du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Il est appuyé et dirigé par le Gouvernement indien, géré par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) et mis en œuvre en collaboration avec le système des Nations Unies.

Le Fonds appuie des projets spécifiques qui contribuent à la mise en œuvre d'un ou de plusieurs ODD, dans un ou plusieurs pays du Sud, convenus avec le Gouvernement de la République indienne, conformément aux politiques du PNUD concernant les dispositions des fonds d'affectation auxiliaires convenues avec certains donateurs et partenaires au développement. L'affectation des ressources de ce mécanisme spécialisé à des projets spécifiques est décidée par le Conseil d'administration du Fonds Inde-ONU pour le partenariat au développement.

L'Inde vise à renforcer davantage la coopération en cours avec tous les pays en développement. Le Fonds Inde-ONU pour le partenariat au développement aide le Gouvernement de la République indienne dans ses efforts visant à atteindre plus efficacement les pays où aucune mission diplomatique permanente n'est en place et contribue à renforcer sa collaboration avec ces pays.

Les modalités de mise en œuvre favorisent le développement des capacités locales, y compris l'expertise, les spécialistes, les institutions et les réseaux. À cette fin, les projets sont mis en œuvre par via : 1) la mise en œuvre nationale, conformément aux règlements du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et sous la supervision du Système des Nations Unies ; 2) la mise en œuvre directe, par l'agence des Nations Unies ; 3) les entités du secteur public indiennes ; et 4) les parties responsables de la société civile, conformément aux exigences applicables aux évaluations des capacités.

Ce fonds finance actuellement 22 projets de développement durable axés sur la demande et la transformation et dirigés par les pays du Sud, couvrant l'ensemble des 17 ODD, avec un intérêt particulier pour la lutte contre la pauvreté et la faim, l'amélioration de la santé, de la formation et de l'emploi, l'accès étendu à l'eau potable et à l'énergie, le renforcement des moyens de subsistance et de la résilience. La durabilité du projet sera assurée par les gouvernements de tous les pays partenaires actuellement soutenus par ce fonds.



© PNUD

Par exemple, dans les sept États insulaires du Pacifique, le projet fournit des équipements permettant de mesurer les conditions météorologiques, une formation pour renforcer les capacités de surveillance et d'alerte et un appui pour coordonner la collecte de données entre les États insulaires du Pacifique partenaires. L'objectif poursuivi vise à renforcer les capacités techniques des services météorologiques et hydrologiques nationaux, avec l'aide des départements météorologiques des pays et du Bureau du PNUD pour le Pacifique à Fidji.

Au Liberia, le projet soutient la construction d'un centre de ressources éducatives à Rivercess avec six salles de lecture et une bibliothèque qui permettra de renforcer les capacités de lecture de 300 élèves. Il améliore les compétences pédagogiques et informatiques de 50 enseignants et les qualifications informatiques de 50 élèves. Il dispense une formation économique à 150 mères et sensibilise 150 adolescentes à la violence sexuelle et sexuelle par le biais de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive. Les partenaires de mise en œuvre de ce projet sont UNICEF Liberia et le Projet d'engagement pour l'éducation des enfants. Les habitants de Rivercess sont encouragés à participer et à s'approprier le projet et sa durabilité.

L'Agence uruguayenne de coopération internationale et PNUD Uruguay mènent un projet visant à établir des systèmes numériques de suivi pour le dialogue sur les politiques et programmes publics. Il s'agit d'un logiciel et d'un portail en ligne permettant un suivi direct et des échanges entre les collectivités locales et les citoyens sur les politiques en discussion et les avantages disponibles dans le cadre de programmes publics.

Par ailleurs, un Programme du Commonwealth dans le cadre du Fonds Inde-ONU pour le partenariat au développement a récemment été lancé. Il soutient des projets dans les pays en développement du Commonwealth (composé de 53 nations), une association bénévole d'États souverains indépendants et égaux. Les gouvernements membres ont convenu de poursuivre des objectifs communs tels que le développement, la démocratie et la paix.

Par exemple, la Grenade a lancé trois projets en partenariat avec le Ministère de la santé et l'OPS, le Département de

l'administration publique et l'UNOPS (Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets), le Ministère du développement social et l'UNICEF : 1) améliorer la gestion des déchets produits dans les établissements de soins de santé en se dotant d'un nouvel incinérateur de déchets biomédicaux et en améliorant les pratiques d'élimination des déchets biologiques dangereux ; 2) améliorer la qualité des services et les compétences des agents publics en proposant des formations et des perspectives professionnelles ; 3) développer des crèches de qualité pour les enfants des familles à faible et moyen revenu.

Le projet à Tuvalu étend l'accès à l'énergie sur l'îlot de Funaota, une île périphérique de Tuvalu, par le biais d'équipements à énergie solaire. En collaboration avec le Ministère des services publics et de l'infrastructure et le Bureau du PNUD pour le Pacifique à Fidji, ce projet établit également une activité commerciale sur cette île et les bénéficiaires seront formés pour exploiter et entretenir ces systèmes énergétiques propres et renouvelables.

En coopération avec le Bureau national de statistique de Vanuatu et le Bureau du PNUD pour le Pacifique aux Fidji, le projet à Vanuatu permet au Bureau national de statistique de Vanuatu de collecter un grand nombre de données. Il propose une enquête exhaustive, attendue depuis longtemps, qui actualise les chiffres sur le revenu et les dépenses des ménages et sur les indicateurs qui permettront de mesurer les avancées réalisées dans le cadre des ODD.

Il s'agit d'un engagement remarquable de la part du Gouvernement indien à ce jour : investir dans le multilatéralisme et le système des Nations Unies. Il énonce une vision de la Coopération Sud-Sud et considère que le gouvernement indien a un rôle à jouer dans la réalisation des cibles et objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Contact :

M. Mahesh Kumar, Premier Secrétaire, Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies, maheshindiaun@gmail.com
Mme Sumeeta Banerji, UNOSSC, sumeeta.banerji@unoss.org

Nom du projet : Fonds de partenariat Inde-ONU pour le développement

Pays / Régions : Antigua-et-Barbuda, Bénin, Belize, Burkina Faso, Tchad, Îles Cook, Dominique, Eswatini, Grenade, Kiribati, Liberia, Mali, Îles Marshall, Mauritanie, États fédérés de Micronésie, Nauru, Palau, Îles Salomon, Papouasie Nouvelle Guinée, Saint-Vincent-et Grenadine, Sao Tome et Principe, Tonga, Tuvalu, Uruguay, Vanuatu

Nommé par : UNOSSC

Cible(s) d'objectif de développement durable : 17.6, 17.9 et tous les ODD pertinents

Soutenu par : UNOSSC et le Gouvernement indien

Entités d'exécution : Gouvernements participants, UNOSSC, PNUD, UNICEF, FNUAP, UNOPS, FAO, OPS, OPS, OMS

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2017 – 2032

URL de l'activité : goo.gl/NmJQPi

Les Penseurs mondiaux de la Coopération Sud-Sud: La Coalition mondiale des réseaux de réflexion pour la Coopération Sud-Sud

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Relier les groupes de réflexion Sud et Nord pour faire avancer la recherche de pointe sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire

Défi

Le Programme 2030 appelle à un nouveau partenariat mondial inclusif, dont la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (SSC et TrC) fait partie intégrante. L'ODD 17 met l'accent sur la nécessité d'améliorer le partage des connaissances par le biais d'une meilleure coordination entre les mécanismes existants.

Le potentiel de la Coopération Sud-Sud et de la Coopération triangulaire en matière de développement durable et d'élimination de la pauvreté n'a pas été pleinement exploité. Le manque de connaissances et l'accès inégal aux solutions et aux ressources entravent considérablement les avancées. La disponibilité des informations et la qualité de la recherche sur l'ampleur et l'impact de la Coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire n'ont pas suivi le rythme de la demande croissante des partenaires du Sud en matière d'apprentissage entre pairs pour améliorer davantage les résultats. En outre, l'incohérence des politiques, conjuguée à un manque de compréhension des environnements juridiques et politiques respectifs pour la coopération, peut créer des « frontières épaisses » entre les pays et entraver l'expansion de la Coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire. Comblar ces inégalités en matière de connaissances se révèle crucial dans le contexte de l'intensification de la coopération Sud-Sud pour le développement durable.

Vers une solution

Les groupes de réflexion du monde entier, et en particulier du Sud, sont les mieux placés pour relever ces défis. En tant qu'organismes de recherche, d'analyse et d'engagement en matière de politiques publiques, les groupes de réflexion peuvent jouer un rôle vital sur les plans politique et stratégique aux niveaux local, national et mondial, et aider les gouvernements à comprendre les enjeux nationaux et internationaux et à faire des choix informés à cet égard. Ainsi, ils peuvent se faire les champions stratégiques d'un leadership éclairé en matière de Coopération Sud-Sud et de Coopération triangulaire en vue d'aider les gouvernements à prendre des décisions informées sur l'utilisation de ces technologies dans les fora nationaux, régionaux et mondiaux.

Toutefois, l'ampleur et la complexité de la Coopération Sud-Sud requièrent des connaissances et des analyses multidisciplinaires, ce qui peut s'avérer extrêmement difficile à maîtriser pour un seul groupe de réflexion ou un seul réseau de groupes de réflexion. Une plate-forme doit permettre de mettre en commun les connaissances et l'expertise de plusieurs réseaux de groupes de réflexion afin qu'ils puissent travailler ensemble pour pallier au manque de connaissances de la Coopération Sud-Sud.

Pour relever ce défi, en 2017, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont soutenu la création de South - South Global Thinkers - une Coalition mondiale des réseaux de groupes de réflexion pour la coopération Sud-Sud. Cette initiative rassemble six réseaux de groupes de réflexion, totalisant ainsi plus de 200 groupes issus de toutes les régions du monde. Elle permet aux groupes de réflexion de se rapprocher davantage les uns des autres et de relever collectivement les défis multidisciplinaires tout en trouvant des moyens d'informer et d'influencer le programme mondial de développement en développant la recherche de pointe et des connaissances.



© UNOSSC

L'initiative mène des recherches dans les domaines suivants :

- Concepts, tendances, cadres d'évaluation et évaluations d'impact de la Coopération Sud-Sud ;
- Coordination des politiques et environnement juridique pour la Coopération Sud-Sud ;
- La Coopération Sud-Sud dans la transformation structurelle économique ;
- La Coopération Sud-Sud dans les domaines de la science, la technologie et l'innovation ;
- Commerce, investissement et financement Sud-Sud ;
- Résultats obtenus par la Coopération Sud-Sud dans le cadre des ODD;
- La Coopération Sud-Sud dans l'infrastructure de base et la connectivité ;
- La gestion des risques de la Coopération Sud-Sud dans des contextes précaires et la gestion des risques de catastrophe ;
- Mécanismes régionaux/infra-régionaux et initiatives de la Coopération Sud-Sud ; et
- Engagement multipartite dans la Coopération Sud-Sud (y compris les jeunes, les femmes, le secteur privé et la société civile).

L'initiative finance le lancement des activités de recherche menées par les membres du réseau des groupes de réflexion dans les domaines susmentionnés. **En 2018, dix bourses de recherche ont été octroyées. Les résultats de la recherche seront pris en compte dans le prochain rapport indépendant de l'UNOSSC sur la Coopération Sud-Sud et dans les processus préparatoires de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (BAPA+40).** Un élément clé de l'initiative tient au développement et au lancement d'une plate-forme en ligne visant à faciliter la discussion et l'échange de connaissances et d'idées de recherche entre les membres des réseaux des groupes de réflexion. Les récentes discussions en ligne ont porté sur l'environnement politique et juridique pour faciliter le commerce et l'investissement Sud-Sud à l'échelle régionale et mondiale. La plate-forme sert en outre d'espace aux membres du réseau de groupes de réflexion pour partager et accéder à des produits de connaissance pertinents et ainsi stimuler le débat et la recherche future.

L'initiative organise régulièrement des ateliers et des symposiums en face à face pour stimuler les discussions entre les chercheurs, les décideurs, les praticiens du développement et le secteur privé. En 2017 et 2018, des manifestations portant sur l'environnement politique et juridique de l'investissement Sud-Sud en Asie et dans le Pacifique (Bangkok) ainsi que sur l'investissement Sud-Sud en Europe et dans la Communauté des États indépendants (Prague) ont été organisées. Les documents exploratoires publiés à l'issue de ces réunions identifient les domaines clés qui alimenteront une recherche approfondie sur les investissements Sud-Sud.

Dans un souci de pérennité de la Coalition mondiale, le projet contribue au renforcement des capacités au sein des réseaux et institutions de groupes de réflexion dirigés par le Sud, pour leur permettre de proposer aux pays en développement des recherches et des services consultatifs actuels et pertinents sur la Coopération Sud-Sud. Ainsi, un financement sur cinq ans devrait permettre d'élargir la clientèle des services consultatifs pour les réseaux, de renforcer leurs capacités et de mettre à disposition les ressources nécessaires au soutien d'une Coalition mondiale autonome pour que les membres puissent mobiliser et allouer conjointement des ressources.

Par le biais de cette plate-forme, l'UNOSSC et le PNUD s'emploient à réaliser la cible 17.16 des ODD, laquelle appelle à renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, complété par des partenariats multipartites qui mobilisent et partagent connaissances, savoir-faire, technologie et ressources financières.

Contact :

Mme Shams Banihani, Spécialiste des connaissances et de la recherche, UNOSSC, Shams.Banihani@unoss.org
M. Michael Stewart, Analyste des connaissances et des programmes, UNOSSC, Michael.Stewart@unoss.org

Nom du projet : Les Penseurs mondiaux de la Coopération Sud-Sud : La Coalition mondiale des réseaux de réflexion pour la Coopération Sud-Sud

Pays / Régions : Mondial

Nommé par : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 17.11, 17.13, 17.4, 17.5, 17.16, 17.8, et autres cibles visées par les ODD

Soutenu par : UNOSSC, PNUD

Entités d'exécution : UNOSSC, PNUD et réseaux de groupes de réflexion

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2017-2021

URL de l'activité : www.ssc-globalthinkers.org

Renforcer la participation de la Chine au développement du service de volontariat international



Le bénévolat : une force motrice en faveur des ODD et de la Coopération Sud-Sud

Défi

Les programmes mondiaux de bénévolat du Sud cherchent désormais à internationaliser leurs efforts mais manquent souvent de réseaux internationaux et de partenaires étrangers. De surcroît, ils ne sont pas bien intégrés dans l'écosystème du développement international. Nombre d'entre eux ne sont pas non plus suffisamment intégrés dans les programmes nationaux de développement à l'étranger de leur propre pays, les partenariats potentiels avec des mécanismes officiels, des stratégies nationales et des acteurs du développement (notamment le gouvernement, le secteur privé et le troisième secteur) étant limités par un manque de confiance et d'expérience. Un autre défi tient au manque de capacités permettant d'évaluer les besoins en matière de développement dans d'autres pays et de suivre et d'évaluer efficacement les projets étrangers. Les programmes ne permettent pas non plus de s'assurer que leurs projets à l'étranger soient pris en charge localement, qu'ils restent axés sur les besoins et qu'ils établissent une relation à long terme avec la communauté bénéficiaire.

Un autre défi majeur porte sur le manque de connaissances, qui empêche la création d'une base de connaissances de fond pour le bénévolat Sud - Sud. Ces failles entravent les efforts de sensibilisation, freinent l'élaboration de programmes plus efficaces et réduisent les possibilités de renforcement des capacités grâce au partage des meilleures pratiques et d'enseignements entre pays en développement.

Vers une solution

Pour relever ce défi, les Volontaires des Nations Unies (VNU), avec l'appui de la Fédération du service volontaire de Beijing (BVF), ont lancé un projet visant à renforcer l'engagement et les capacités des parties prenantes du Sud à mobiliser, déployer et gérer les volontaires dans le cadre des initiatives de coopération Sud-Sud et à soutenir les ODD. Le projet entend explorer de nouvelles possibilités de partenariat en créant des canaux d'échange d'informations et des meilleures pratiques pour les volontaires du Sud et en soutenant leur engagement effectif et leur contribution au développement durable.

Il se focalise également sur la création d'opportunités pour les jeunes Chinois et d'autres jeunes du Sud de faire du bénévolat international, de partager leur expérience internationale et de développer les capacités des organisations impliquant des bénévoles (VIO), de faciliter le partage des connaissances inter-étatiques et la co-création, en appuyant fermement la recherche conjointe. Les activités du projet se déroulent principalement dans les pays en développement dans le cadre de l'initiative de la Nouvelle route de la soie (BRI), le projet phare de développement international de la Chine.

Parmi les approches et les extrants novateurs, mentionnons les suivants :

La création d'une nouvelle plate-forme mondiale pour l'apprentissage entre pairs, le partage des meilleures pratiques et l'identification de défis et d'opportunités pour le volontariat international à travers des partenariats nouveaux et innovants. **Dans le cadre de ce projet, la BVF a établi des liens internationaux avec 83 VIO de 52 pays et régions, accueillant 20 visites brèves avec 420 délégués de VIO du monde entier et envoyant 33 experts chez des partenaires potentiels, ou participant aux événements internationaux, notamment l'Échange de connaissances Sud-Sud de la Thaïlande - Le volontariat chez les jeunes pour les ODD.** Une proposition conceptuelle pour la vision et l'action a été signée en septembre 2017 par la BVF avec l'ASEAN Youth Leadership Association pour la promotion conjointe du service volontaire international avec la BRI.



© VNU



© BVF



© Beijing Emergency Volunteer Corps

La Conférence internationale sur l'échange de services bénévoles (IVSEC) à l'ère de la Nouvelle route de la soie (2017 IVSEC) : L'IVSEC a été accueillie avec succès du 12 au 14 décembre 2017 avec la participation de 126 organisations internationales et nationales de volontariat dans toute la région de la BRI. La conférence a permis aux participants du Sud d'échanger leurs expériences sur le volontariat et la Coopération Sud-Sud, le volontariat urbain, la gestion et le déploiement des jeunes bénévoles, le suivi et l'évaluation du programme de bénévolat et le rôle des entreprises en tant que volontaires pour la BRI. L'Alliance pour le service volontaire de la BRI (BRVSA) a été lancée avec des représentants internationaux lors de la conférence IVSEC avec pour objectif principal de faciliter les échanges d'expériences et les nouveaux partenariats Sud-Sud pour le volontariat.

La BVF et les organisations bénévoles chinoises ont accru leur capacité à déployer efficacement des volontaires par la formation et la recherche. Le camp de formation pour les volontaires internationaux chinois et les talents du bénévolat international a été organisé pour soutenir la préparation des candidats au déploiement international. Au total, 60 participants ont été sélectionnés. Les sessions du camp comprenaient 25 conférences (situation et politique nationales et internationales, coutumes culturelles et bénévolat dans les pays de la BRI, concepts et compétences en matière de bénévolat, et mesures d'urgence et ajustement psychologique), six visites sur le terrain dans des entreprises et ONG, et cinq activités de promotion du travail en équipe, renforçant ainsi l'état de préparation et les compétences techniques des participants intéressés par le bénévolat. Le séminaire de recherche sur le bénévolat chinois pour les ODD s'est tenu le 9 juin 2017. Une centaine de participants provenant de gouvernements, de VIO, d'universités et du secteur privé ont partagé leurs recherches sur le bénévolat. Un rapport présentant une vue d'ensemble du bénévolat chinois et de son développement à l'étranger ainsi qu'une recherche sur les normes de gestion des bénévoles internationaux chinois seront publiés.

De nouvelles opportunités ont été créées pour que les jeunes Pékinois puissent faire du volontariat international et devenir un modèle de Coopération Sud-Sud « entre les peuples », qui pourrait inspirer le déploiement futur d'autres organisations volontaires chinoises et du Sud. Ce projet a contribué à créer de nouvelles opportunités pour les volontaires de la ville de Beijing. La BVF s'associe

à la Fondation chinoise pour la lutte contre la pauvreté (CFPA) dans le cadre du Programme chinois de volontariat d'aide à l'étranger pour envoyer 10 représentants chinois au Népal et au Myanmar pendant 6 à 12 mois afin de soutenir le développement social et économique local. C'est la première fois que le Gouvernement chinois et la société civile joignent leurs efforts pour le déploiement de bénévoles internationaux et l'exploration d'une coopération novatrice en matière d'aide extérieure. Un manuel de bénévolat et des conseils sur le projet ont été conçus pour appuyer cette initiative.

Pour la première fois, dans le cadre de ce partenariat, la BVF a par ailleurs déployé de jeunes Volontaires des Nations Unies de Chine continentale au sein du Système des Nations Unies au Myanmar et en Thaïlande. Dans le cadre de la BRI, de nombreuses entités gouvernementales chinoises ont commencé à coopérer avec le système des Nations Unies. Par exemple, conformément aux principes du Programme 2030 et du Cadre de Coopération Sud-Sud, la Chine a créé le Fonds d'aide à la Coopération Sud-Sud pour les organisations internationales et les ONG chinoises locales afin de soutenir leurs activités d'aide internationale et la participation des citoyens aux projets de développement. Le Fonds a investi jusqu'à 3,5 milliards USD. Aussi bien les Volontaires des Nations Unies (VNU) que la BVF figurent sur la liste des organisations candidates pour présenter des projets visant à développer et promouvoir le volontariat au niveau international. Par exemple, en collaboration avec le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports du Cambodge, les VNU ont soumis une proposition visant à poursuivre leur assistance en matière de programmes pour promouvoir l'emploi des jeunes par le volontariat.

Pour assurer la durabilité à long terme, l'organisation des VNU met en œuvre son intervention avec le Ministère et d'autres partenaires cambodgiens (société civile, universités, secteur privé, etc.) dans le cadre d'un programme national des Nations Unies pour l'emploi des jeunes, qui est en phase avec les priorités nationales.

Contact :

M. Li Lei, Secrétaire général adjoint, BVF, beijingvfv@126.com
M. Manon Bernier Gestionnaire de portefeuille régional, Volontaires des Nations Unies, manon.bernier@unv.org
M. Rafael Martinez Gil, Spécialiste du développement des partenariats et Coordonnateur de la coopération Sud-Sud, VNU, rafael.martinez@unv.org

Nom du projet : Renforcement de la participation de la Chine au développement du Volontariat international grâce à la Coopération Sud-Sud et à l'initiative de la Nouvelle route de la soie

Pays / Régions : Chine, plus de 50 pays

Nommé par : Volontaires des Nations Unies (VNU)

Cible(s) d'objectif de développement durable : 17.6, 17.9, 17.16, 17.17

Soutenu par : VNU

Entités d'exécution : Fédération du Bénévolat de Beijing

Statut du projet : En cours

Période du projet : 2016–2019

URL de l'activité : <http://www.bv2008.cn/cate/en/>

ANNEXE : OBJECTIFS ET CIBLES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE¹



¹ <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Cibles

- 1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (moins de 1,25 dollar/jour/personne)
- 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges qui souffrent d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays
- 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient
- 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.
- 1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité
- 1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes
- 1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, qui se fondent sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Cibles

- 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante
- 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de cinq ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées
- 2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles
- 2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols
- 2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale
- 2.a Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés
- 2.b Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures relatives aux exportations ayant un effet équivalent, conformément au mandat du Cycle de négociations de Doha pour le développement
- 2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et à faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris le niveau des réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Cibles

- 3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes
- 3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus
- 3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles
- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
- 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool
- 3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route
- 3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
- 3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable
- 3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol
- 3.a Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac
- 3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments
- 3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement
- 3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Assurer l'accès de tous à une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Cibles

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles
- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- 4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
- 4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace
- 4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
- 4.c D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Cibles

- 5.1** Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
- 5.2** Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation
- 5.3** Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine
- 5.4** Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national
- 5.5** Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité
- 5.6** Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi
- 5.a** Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne
- 5.b** Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes
- 5.c** Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent



Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Cibles

- 6.1** D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
- 6.2** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable
- 6.3** D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau
- 6.4** D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau
- 6.5** D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient
- 6.6** D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs
- 6.a** D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation
- 6.b** Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Cibles

- 7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
- 7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
- 7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique
- 7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion plus propre des fossiles propres, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie
- 7.b D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin de fournir des services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Cibles

- 8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés
- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers
- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
- 8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation
- 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire
- 8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux
- 8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance
- 8.a Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés
- 8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Cibles

- 9.1** Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable
- 9.2** Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés
- 9.3** Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés
- 9.4** D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens
- 9.5** Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030
- 9.a** Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement
- 9.b** Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises
- 9.c** Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Cibles

- 10.1** D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population à un rythme plus rapide que celle du revenu moyen national
- 10.2** D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre
- 10.3** Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière
- 10.4** Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité
- 10.5** Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles
- 10.6** Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes
- 10.7** Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées
- 10.a** Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce
- 10.b** Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux
- 10.c** D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 pour cent les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les circuits d'envois de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 pour cent

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Cibles

- 11.1** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis
- 11.2** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées
- 11.3** D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays
- 11.4** Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial
- 11.5** D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable
- 11.6** D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets
- 11.7** D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs
- 11.a** Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale
- 11.b** D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux
- 11.c** Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Établir des modes de consommation et de production durables

Cibles

- 12.1** Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement
- 12.2** D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
- 12.3** D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte
- 12.4** D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement
- 12.5** D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
- 12.6** Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité
- 12.7** Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales
- 12.8** D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature
- 12.a** Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables
- 12.b** Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l'impact sur le développement durable, pour un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux
- 12.c** Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, grâce à l'élimination des distorsions du marché, eu égard au contexte national, y compris au moyen de la restructuration de la fiscalité et de la suppression progressive des subventions préjudiciables qui sont en place, en mettant en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets négatifs sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les populations concernées

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*

Cibles

- 13.1** Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
- 13.2** Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales
- 13.3** Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide
- 13.a** Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires
- 13.b** Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés

* Reconnaisant que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est la principale instance internationale et intergouvernementale pour négocier la réponse mondiale au changement climatique.

14 VIE AQUATIQUE



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Cibles

- 14.1** D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments
- 14.2** D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans
- 14.3** Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux
- 14.4** D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques
- 14.5** D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles
- 14.6** D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce
- 14.7** D'ici à 2030, faire bénéficier plus largement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme
- 14.a** Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les moyens de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés
- 14.b** Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés
- 14.c** Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Cibles

- 15.1** D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
- 15.2** D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial
- 15.3** D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres
- 15.4** D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable
- 15.5** Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction
- 15.6** Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale
- 15.7** Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande
- 15.8** D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires
- 15.9** D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité
- 15.a** Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement
- 15.b** Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement
- 15.c** Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Cibles

- 16.1** Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés
- 16.2** Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants
- 16.3** Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice
- 16.4** D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée
- 16.5** Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes
- 16.6** Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- 16.7** Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions
- 16.8** Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial
- 16.9** D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances
- 16.10** Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux
- 16.a** Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement
- 16.b** Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Cibles

Finances

- 17.1** Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes
- 17.2** Faire en sorte que les pays développés honorent tous les engagements pris en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 pour cent de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement, et d'en consacrer entre 0,15 pour cent et 0,20 pour cent à l'aide aux pays les moins avancés, les fournisseurs d'aide publique au développement étant encouragés à envisager de se donner pour objectif de consacrer au moins 0,20 pour cent de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés
- 17.3** Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement
- 17.4** Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés
- 17.5** Adopter et mettre en œuvre des systèmes de promotion de l'investissement en faveur des pays les moins avancés

Technologie

- 17.6** Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies
- 17.7** Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord
- 17.8** Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications

Renforcement des capacités

- 17.9** Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire

Commerce

- 17.10** Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement
- 17.11** Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020
- 17.12** Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés

Questions structurelles

Cohérence des politiques et des structures institutionnelles

- 17.13** Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques
- 17.14** Renforcer la cohérence des politiques de développement durable
- 17.15** Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable

Partenariats multipartites

- 17.16** Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable
- 17.17** Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

Données, suivi et application du principe de responsabilité

- 17.18** D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays
- 17.19** D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement



Bureau des Nations Unies
pour la coopération Sud-Sud